TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 998 DERNIÈRE ÉDITION MERCREDI 11 JUIN 1980

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; G.-B., 35 p. ; Irlande, 50 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie 600 l. ; Liban 380 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 85 cts ; Yougoslavie, 30 din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

LORS DU PREMIER TRIMESTRE

La balance des paiements courants s'est beaucoup dégradée

LIRE PAGE 48

Construction européenne

M. Cossiga plus fort après les élections

Considéré comme très menacé le 8 juin, le cabinet de M. Francesco Cossiga se retrouve plein d'autorité le 10, en mesure de s'engager au sommet européen de Venise et de prendre les mesures urgentes de sauvegarde de la lire. Telle est la première conséquence *des élections qui ont engagé quarante-trois* millions de citoyens italiens pour renouveler 15 conseils régionaux, 86 conseils provinciaux et 6 575 municipalités.

Les résultats globaux et ramenés aux pourcentages, comparés aux élections régionales de 1975, montrent en effet une avance de l'ensemble des partis de la majorité de centre gauche : la démocratie chrétienne, avec 36,8 % des suffrages, gagne 1,4 point ; le parti socialiste, avec 12,7 %, gagne 0,7 point. Le parti communiste, avec 31,5 %, perd 1,9 point.

Mais, si la comparaison se fait avec les élections législatives de 1979, il apparaît que la démocratie chrétienne perd 1,3 point, le P.C.I. 0,3 et que les socialistes avancent *de 2,8 points*. Les enjeux ne sont pas les mêmes, il est vrai : l'électeur choisit des hommes plus que des orientations politiques lors des consultations locales.

Sur les quinze conseils régionaux, six avaient dégagé en 1975 des majorités à participation, *voire à direction communiste*. De Turin à Rome s'étendait une Italie rouge, non pas homogène mais contrôlée au moins par l'alliance des socialistes et du P.C.I. A quoi s'ajoutaient des municipalités de grandes villes, Turin, Gênes, Naples ou Rome, où les maires communistes n'ont fait ni mieux ni pis que leurs rivaux.

La véritable nouveauté est fournie par le taux d'abstention, 11,5 %, et de bulletins nuls ou blancs, 6 %. *C'est la première* fois depuis 1946 qu'autant de citoyens ont refusé un choix ; à l'époque, *un tel mouvement*, explicable par les conditions de l'après-guerre, déboucha l'année suivante sur le succès, passager mais inquiétant, de l'Homme quelconque, formation qui se faisait gloire de sa dépolitisation. La démocratie chrétienne est vraisemblablement la plus menacée par ce comportement.

Si M. Flaminio Piccoli, secrétaire général de la D.C., se félicite de voir la « stabilité » préservée, en résulte-t-il que la majorité gouvernementale sera reconduite ? Le vrai vainqueur semble bien *M. Bettino Craxi, secrétaire* général socialiste, renforcé dans son propre parti et dans la coa*lition*. Il *est* en mesure de poser très rapidement des exigences nouvelles allant jusqu'à la crise ministérielle. En Italie comme ailleurs, *toute* progression socialiste est assez mal reçue chez les communistes. Le P.S.I. n'en est que plus *enclin* à mettre en valeur son label de gauche laïque en accentuant sa pression sur les dirigeants *du parti* catholique.

Les négociations discrètes ou avouées *autour du gouvernement* et de son destin sont cependant liées à toutes celles qui se dérouleront dans les régions, selon les situations locales des alliances de gauche. L'expérience de cinq années n'a certes pas profondément transformé *l'« Italie* rouge », du Nord et du Centre, pas plus que l'« Italie blanche », du Nord-Est *et du* Sud. Deux blocs idéologiques ne se sont pas constitués. Le pragmatisme l'a *partout* emporté.

C'est qu'aussi bien la structure bureaucratique des régions demeure trop contrôlée par l'Etat, par le pouvoir central, maître également des ressources *financières* des municipalités, pour que les choix des partis par l'électorat dans une consultation dite « administrative » puissent avoir de grandes conséquences. A cet égard, la prudence et les freins mis depuis 1970 à l'autonomie réelle des régions ont bien été le fait d'un consensus des trois grands partis.

M. Deniau affirme que l'élargissement n'est pas remis en cause

La préparation du conseil européen des 12 et 13 juin donne lieu à de nombreux entretiens. A Paris, le ministre belge des affaires étrangères, M. Nothomb, était reçu, ce mardi 10 juin, par M. François-Poncet. De son côté, M. Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a eu, lundi 9 juin, des entretiens avec son homologue italien, M. Zamberletti.

M. Sa Carneiro, premier ministre portugais, reprendra quant à lui sa tournée des capitales européennes en se rendant le 18 juin à La Haye et le 19 à Bruxelles. Il sera début juillet à Paris pour des entretiens qu'il a qualifiés d'« un peu difficiles ».

Cependant, les propos de M. Giscard d'Estaing sur l'élargissement de la Communauté continuent de susciter des réactions. A Barcelone, le ministre français du commerce extérieur, M. Deniau, a indiqué que ces déclarations avaient été « mal interprétées » et que la France n'avait pas changé de position sur la poursuite du processus.

Pour sa part, M. Marchais écrit, dans l'Humanité du mardi 10 juin, que la déclaration présidentielle est « un simple coup de bluff ».

La crise inachevée

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Une sorte de torpeur, agréable pour les uns, amère pour les autres, a suivi l'annonce du compromis du 30 mai. En payant — cher — Mme Thatcher, la Communauté échappait au pire. Le Marché commun agricole était sauvé, la vie pouvait reprendre son cours normal. *Au conseil européen de Venise*, les 12 et 13 juin, l'Europe, redevenue forte, délibérerait du Proche-Orient et des initiatives à y prendre ; mais de la crise, de sa crise, pas question : affaire réglée, oubliée. Le discours de M. Giscard d'Estaing devant l'Assemblée des chambres d'agriculture est venu troubler la quiétude ainsi retrouvée.

On peut déplorer le caractère électoral de l'exercice. Etait-il nécessaire, sauf pour gagner des voix, *d'affirmer aussi brutalement* que l'élargissement devra être différé ? C'est risquer de s'aliéner la sympathie de Madrid et de Lisbonne et — au moins aussi grave — de renforcer au sein des Neuf les préjugés de ceux qui, depuis quinze ans, demeurent méfiants à l'égard de la France en raison d'un nationalisme jugé anachronique et de sa fréquente désinvolture face à *ses partenaires*.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 45.)

« Sécurité et liberté »

L'esprit du projet n'est pas altéré par les amendements proposés par la commission des lois

Sauf nouveau report décidé ce mardi 10 juin par la conférence des présidents, les députés commenceront mercredi l'examen des soixante articles du projet de loi « sécurité et liberté ». Huit jours au moins sont prévus pour ce débat que les socialistes vont tenter, sans grande chance de succès, d'écarter en posant la question préalable. M. François Mitterrand prendra la parole au début de la discussion générale en invoquant l'exception d'irrecevabilité.

Le texte, adopté le 30 avril par le conseil des ministres, n'a pas *subi de profondes modifications en commission* des lois. Des amendements, dont on trouvera le détail page 11, ont été suggérés. Mais ils n'altèrent pas l'esprit du projet, en dépit des protestations et réserves que celui-ci continue de susciter, y compris dans les rangs de la majorité.

La leçon d'Athalie

par PHILIPPE BOUCHER

« Que ne peut la frayeur sur l'esprit des mortels ? », s'interroge Athalie, terrassée par un songe. Cette question posée voici trois siècles sur le théâtre par la reine usurpatrice de Jérusalem est aussi une leçon qui n'a pas été oubliée. On le voit aujourd'hui.

Si la peur est une malédiction pour ceux qui en subissent l'effet, elle est aussi un moyen par quoi les peuples se gouvernent. Non pas *eux-mêmes et par eux-mêmes*, mais par des gouvernants à qui la peur permet de se poser en médecin du corps social. Or on ne refuse rien au médecin qui a si habilement convaincu son patient qu'il est atteint d'un mal profond. Tous les moyens sont consentis, y compris ceux dont l'opportunité n'éclate pas aux yeux de tous.

(Lire la suite page 10.)

AU JOUR LE JOUR

Publicité

Un apéritif a pris la tête et il distance nettement une cigarette et un journal, qui précèdent eux-mêmes d'assez peu un champagne. Fiction ? Non, simplement la position des bateaux dans la Transat anglaise, donnée par les radios, à ce détail près que le nom des marques publicitaires a été remplacé ici par la catégorie des produits.

Mais, si cela continue, vous verrez que les publicitaires nous proposeront bientôt de nous faire débaptiser pour que nous puissions ensuite porter le nom d'une des marques dont ils assurent la promotion, à condition, bien entendu, de le faire suivre d'un numéro afin qu'il demeure encore possible non pas vraiment de nous distinguer, mais au moins de nous identifier...

MICHEL CASTE.

Conseil de défense à l'Élysée

Les nouvelles armes nucléaires à l'ordre du jour

M. Giscard d'Estaing a présidé, ce mardi matin 10 juin, à l'Elysée, un conseil de défense qui a réuni les principaux ministres et les chefs militaires. Il ne sera pas publié de communiqué final.

Selon des indiscrétions de source militaire, le conseil devait être consacré à l'étude des armements nucléaires des prochaines années et à la préparation du remplacement, à partir de l'automne, de ceux des chefs d'état-major qui atteindront l'âge limite de leur rang en 1980-1981. A l'Elysée, on laissait entendre que M. Giscard d'Estaing pourrait, en réponse à des questions, faire état de certaines de ces délibérations lors de sa conférence de presse du 26 juin.

Depuis plusieurs mois, à la demande du chef de l'Etat, des organismes interarmées de réflexion du ministère de la défense, les états-majors et le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) ont été sollicités d'élaborer des propositions pour le choix, par le pouvoir politique, des systèmes d'armes, stratégiques et tactiques, qui viendront moderniser et compléter l'actuel arsenal nucléaire de dissuasion.

L'accent a été mis, et il le demeure, sur le développement de la Force océanique stratégique *(FOST), c'est-à-dire sur les sous-marins* lance-missiles à propulsion nucléaire qui seront au nombre de six en 1985. L'intention prêtée aux responsables politiques, sur la recommandation que leur ont déjà adressée les états-majors, est de porter à une dizaine d'exemplaires la flotte de ces sous-marins à la condition de les rendre tous capables de larguer des missiles à têtes multiples thermonucléaires.

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 12.)

Deux orientations

S'étant lui-même fixé pour tâche de préparer le renouvellement des armes nucléaires nationales pour la période 1990-2010, le gouvernement est confronté à des choix techniques d'autant plus difficiles que toute erreur de jugement commise aujourd'hui sur les études pourrait avoir des conséquences irréversibles sur la situation militaire de la France à la fin du siècle.

Il y a douze ans maintenant, les responsables politiques avaient cru pouvoir ralentir l'effort lors de la première explosion d'une charge thermonucléaire dans le Pacifique parce que, suivant les conseils des états-majors, ils ne croyaient pas totalement à l'intérêt d'une telle filière d'armements. On n'ignore plus, depuis, quelles complications les techniciens français ont rencontrées pour venir à bout de leur retard dans la « militarisation » de la bombe H.

En 1980, un débat identique et plus subtil se profile à l'horizon. Cette fois, il s'agit, dans l'ordre stratégique, de prendre position sur l'évolution prévisible de la technologie propre à la tête nucléaire du missile M 4 à plusieurs charges et, dans l'ordre tactique, de décider si les recherches entreprises en France sur les effets neutroniques de la fusion thermonucléaire doivent être interrompues ou, au contraire, stimulées dans l'espoir qu'elles déboucheront sur la mise au point de types d'armes plus diversifiés, plus évolués et réglables à la mesure de l'efficacité attendue ou souhaitée.

Ces deux orientations ne sont pas concurrentes. Elles se complètent, en réalité, sur le plan de la qualité militaire des armes proposées : l'effort sur les performances d'une charge neutronique bénéficie à l'élaboration des caractéristiques retenues pour donner de nouveaux effets aux têtes stratégiques, et réciproquement.

A moins d'opter unilatéralement pour une mise en sommeil des cerveaux de savants affectés à l'exploration de telles voies, le bon choix est entre la lente mais irrésistible perte de crédibilité d'un arsenal nucléaire dépassé, pour lequel la France a déjà dépensé 220 milliards de francs en vingt ans, et une mise à jour, difficilement résistible, des moyens de sa sécurité.

Le temps du choix

« Il arrive parfois qu'un cri déclenche l'avalanche. »

(Soljenitsyne.)

par PIERRE JUILLET (*)

En me retirant de la vie politique active, je me réservais de juger la nouvelle ligne du R.P.R. lorsque celle-ci serait clairement définie (1). Je m'en sentais alors le droit, comme tout militant qui n'a pas ménagé sa peine. Mais, depuis quelque temps, dans cette longue attente inquiète, à peine troublée par le murmure des déclarations, des discours et des *communiqués*, *j'ai le sentiment* qu'il ne s'agit plus d'un droit que je peux ou non exercer, mais d'un devoir que je dois tout bonnement remplir. J'ai, en effet, autant et peut-être plus que d'autres, des responsabilités dans la fondation, l'action et les combats du R.P.R. et je sens peser sur moi l'interrogation *inquiète de beaucoup de ceux qui* nous ont suivis ou rejoints : le R.P.R., pour quoi faire ? J'essaierai de répondre à cette question, mais je souhaite n'être pas *le* seul à me sentir concerné.

Sur un autre plan, il est exact que j'ai contribué à l'élection du président de la République et, même si ma part de responsabilité est moins grande que certains *ont* bien voulu le dire, il n'en reste pas moins que si des Français, estimant avoir été déçus dans leurs espoirs, se demandent aujourd'hui *« Doit-on réélire le président ? »*, je me dois, il me semble, de leur faire part de mes réflexions.

Ces questions sont étroitement liées aux choix vitaux que doit faire notre pays.

Winston Churchill disait : *« J'ai vu la chose venir et je l'ai crié de toutes mes forces à mes compatriotes et au monde entier, mais personne n'a prêté attention, personne n'a voulu écouter et les uns après les autres, nous avons tous été aspirés par cet effroyable tourbillon. »* Il s'agissait du drame de 1940. Ce drame, je l'ai vécu. Aujourd'hui, l'angoisse m'étreint à nouveau devant les épreuves qui nous attendent. C'est pourquoi, à ma place, même si elle est solitaire, je ne peux m'empêcher d'essayer d'avertir mes compatriotes.

J'ai, en effet, la certitude qu'il est encore temps de modifier le cours des choses et que le rôle de la France dans le monde, tel qu'il est, dépend de notre courage et de notre lucidité.

Comme, souvent dans son histoire, la France va être interrogée par le destin. Qu'elle ne compte pas trop sur le hasard ou la débrouillardise ou la naissance d'un « héros » qui le prendrait par la main.

(Lire la suite page 9.)

(*) Ancien chargé de mission auprès du président de la République, Georges Pompidou.

(1) M. Pierre Juillet a quitté volontairement les instances du R.P.R. en 1979. Sa décision a été connue, le 11 juin, par la publication de la lettre qu'il avait adressée, le 9, au secrétaire général du mouvement.

Le 30 septembre, dans un communiqué à l'A.F.P., il rappelait le sens de l'action qu'il avait menée et concluait en ces termes : « ... *Après avoir participé ces dernières années, sous la conduite du général de Gaulle, puis aux côtés de Georges Pompidou et, enfin, avec Jacques Chirac, aux batailles électorales que j'estimais décisives pour l'avenir du pays, j'ai décidé volontairement de m'écarter de l'action politique. J'avais, en son temps, informé Jacques Chirac de ma décision et de ses motifs.*

» Toutefois, en tant que militant, je me réserve, si cela m'apparaît nécessaire, de faire connaître mon sentiment sur la ligne politique du R.P.R. lorsque celle-ci sera clairement définie. »

LES RESTAURATIONS DE VERSAILLES

Un rêve de grandes personnes

M. Valéry Giscard d'Estaing a inauguré, lundi 9 juin, la chambre du roi et la Galerie des glaces de Versailles dont la restauration vient d'être achevée. Il était accompagné de M. Gerald Van der Kemp, conservateur en chef du château depuis quinze ans, et de M. Pierre Lemoine qui a été désigné pour lui succéder. Le président de la République a rendu hommage à tous ceux qui, depuis dix ans, participent à la remise en état de « cette œuvre d'art unique au monde (qui) a, *a-t-il dit*, complètement marqué l'art mondial ».

C'était donc ça, Versailles ? Tant d'ordre ici, de retenue, de distances savamment calculées pour que les uns, à pas lents, y répètent leur gloire et que les autres s'essoufflent à y montrer leur zèle. Et là, cette pompe débridée, tous ces ors ruisselants, cette auguste, mais indécente, transpiration des murs et des boiseries !

Désormais, les enfants, qui rêvent mieux que les grandes personnes, ne pourront plus laisser courir leur imagination sur les ors roses et tachés par le temps, sur les vestiges et les fragments d'un palais dévoré par l'histoire, pour se tailler un Louis XIV à leur mesure. Il leur faudra rester fidèles, strictement attentifs, à la réalité que rêvent naïvement les grandes personnes.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(Lire la suite page 22.)

UNIVERSITÉ

L'agitation qui s'est emparée d'une partie de l'Université *navre* le recteur Maurice Niveau, pour qui son vrai visage ne se situe pas dans le désordre et l'affrontement brutal, mais dans un effort quotidien de *création*. Reste que beaucoup, avec Daniel Hémery, voient dans le décret Imbert sur la sélection *des étudiants* étrangers, qui est à l'origine des affrontements de ces dernières semaines, une marque de *refoulement* déguisée, un appel latent au racisme. Quant au professeur Michel Picard, il *analyse* l'ensemble des mécanismes mis en place pour parvenir à calquer l'Université sur le modèle de l'*entreprise*.

Un visage à retrouver

par MAURICE NIVEAU (*)

OU sont donc passées la liberté, la démocratie et les valeurs que l'Université incarne en permanence quand la loi de la minorité agissante, hétérogène et révolutionnaire s'impose, *davantage, chaque jour*, sur nos campus et dans nos amphithéâtres ? *Je ne suis pas sûr* que l'importance donnée par les médias aux actions des étudiants, que l'on dit « *en lutte* », soit de nature à bien informer l'opinion sur la triste réalité. Nous savons bien que le silence, le sérieux, l'honnêteté, l'absence d'éclat dans le labeur quotidien, à l'Université comme à l'usine, n'ont jamais fait une information.

Le vrai visage de l'Université a disparu derrière des affrontements dont on ne perçoit que les éclats sans pouvoir en mesurer les causes réelles, les conditions de préparation et les conséquences graves pour l'avenir de nos universités.

La cause immédiate du démarrage de la contestation a été la décision d'organiser un test linguistique pour les étudiants étrangers. Tout a été dit et il est inutile d'y revenir, sauf pour souligner à nouveau que la France est de très loin le premier pays du monde à accueillir une telle proportion d'étrangers dans ses universités : soit 12 % de l'effectif total, c'est-à-dire près de cent dix mille. L'Angleterre arrive au second rang avec 6,8 % et l'Allemagne fédérale au troisième avec 5,7 %. Les Etats-Unis n'atteignent que 2,5 % et l'U.R.S.S., 0,6 %.

Aucun pays au monde, soucieux du bon renom scientifique de ses universités, ne laisse entrer sans contrôler les candidats à l'inscription dans les établissements d'enseignement supérieur. Si les modalités d'examen fixées par les textes incriminés pouvaient être *discutées, cela ne mériterait sûrement* pas le déchaînement de passions auquel on a assisté. La cause immédiate de la contestation est devenue très rapidement un prétexte à l'agitation. Comme en 1968, on passe de la contestation au débordement violent et révolutionnaire.

Il est facile de dire que si la police avait été absente les choses eussent été sans heurts et sans casse.

La manifestation est une chose que les grandes centrales syndicales organisent et conduisent dans un calme et une dignité qui n'enlèvent rien, bien au contraire, à la force de la démonstration. Le combat de rue est autre chose qui suscite la réprobation unanime de tous les honnêtes gens. Les choses se compliquent encore lorsque les auteurs d'agressions contre les biens (incendie d'autobus, *bris de vitrines, etc.*) se réfugient à l'intérieur d'une université. *Faudrait-il donc que* la police s'arrête à la porte d'un *campus lorsqu'*elle *poursuit* des gens qui, sous ses yeux, se livraient au pillage ? L'enceinte universitaire est-elle dotée d'une sorte d'« *extra-territorialité* » permettant à *certains délinquants* d'échapper aux poursuites ? Est-ce *vraiment* cela que proposent les défenseurs les plus acharnés des fameuses « *franchises* » ? Si la réponse à cette question est positive, alors l'Université est défigurée. Elle n'est plus le temple de la science et de la liberté de l'esprit, mais l'incarnation de la loi du plus fort et du plus habile. Les luttes idéologiques et politiques n'ont vraiment pas besoin d'une telle dégradation de l'institution universitaire pour se développer librement. Il y a un seuil où l'action politique perd sa raison d'être, à moins de se transformer en anarchie dévastatrice.

Des assemblées dites générales

Dans les universités touchés par la contestation, quelques présidents ont fait preuve d'un grand courage et d'une grande fermeté. Ils ont donné une priorité sans condition à la défense de leur université en y mettant le prix : comme tout citoyen agressé, ils font appel à la police et dénoncent, sans équivoque, les responsables des actions délictuelles, voire criminelles, commises contre les biens et les personnes. Ils n'hésitent pas davantage à porter plainte auprès de la justice.

Partout, des milliers d'étudiants *ont essayé, en vain, de suivre* des cours. Dès qu'un groupe de quelques dizaines d'activistes envahit un amphithéâtre, il faut céder à la force brutale sous peine de bagarres dangereuses auxquelles l'immense majorité refuse de se livrer. Sait-on que le déguisement habituel de ces « *défenseurs* » de la démocratie en « *lutte contre le pouvoir* » est le casque du motard, la barre de fer et le manche de pioche ? Les assemblées dites « *générales* » ne sont que des mascarades rassemblant deux ou trois cents étudiants encadrés par les militants politiques qui ont pour mission de porter le combat idéologique dans l'université : c'est ainsi que 4 à 5 % des étudiants décident du sort de milliers d'autres, tenus en respect par des méthodes d'actions totalitaires.

Les piquets de grève qui empêchent les étudiants d'entrer dans les salles de cours ; les agressions contre les examens et les concours nationaux ; les incendies criminels contre les locaux administratifs ou contre le local d'une corpo modérée — comme ce fut le cas à Lyon — est-ce cela la démocratie à laquelle nous sommes conviés ?

N'est-il pas étonnant que l'unanimité ne se fasse pas, parmi les universitaires, pour dénoncer publiquement ce genre d'agissement ? Est-ce que, pour certains, les arrière-pensées politiques ne tiennent pas lieu de référence suprême en toute circonstance ?

Malgré les excès des uns et des autres, on condamne inconditionnellement le gouvernement d'abord et la police ensuite, plutôt que de prendre des positions de nature à défendre l'Université et ses missions essentielles d'enseignement et de recherche.

Hormis les périodes d'agitation violente, l'Université n'a sûrement pas pour vocation d'installer les gendarmes sur son territoire. Les valeurs morales et intellectuelles qui constituent les fondements de l'Université ne peuvent vivre et survivre que par l'action de tous les membres de ce corps fragile et menacé. Sans une prise de conscience des vrais dangers, sans un changement de mentalité et de comportement devant ces dangers, l'image de nos universités ne cessera de se dégrader. Tant que l'activisme et les *motivations* politiques prendront le pas sur *les motivations scientifiques* et professionnelles, l'Université sera *défigurée*.

La vocation de l'Université ne prend sa vraie dimension que dans la liberté de pensée et d'expression la plus totale. En y faisant entrer l'action politique militante, *sous forme de grèves* d'étudiants qui ne portent préjudice qu'à ceux qui la font ou sont forcés de la faire, on exclut la *liberté de penser, de s'exprimer*, de travailler. L'Université doit être un *terrain d'absolue* neutralité quant à l'action, mais une *terre privilégiée de la parole* guidée par la liberté de l'esprit et par des choix sans frontières. Le prosélytisme et le militantisme politique engendrent la tentation des actions « payantes » et mobilisatrices. Ces actions portent directement atteinte à la liberté de celles et ceux — et ils sont légion — qui ont choisi d'étudier et d'enseigner en ayant pour motivation première le progrès des connaissances et la diffusion du savoir. Les finalités d'un enseignement de qualité fondé sur les progrès de la recherche scientifique la plus avancée ne sont pas compatibles avec le bruit et la fureur des *activistes*. Le choix entre ces deux orientations appartient à tous les universitaires : *aucun* pouvoir extérieur ne le fera pour eux.

Le vrai visage de l'Université n'est pas dans les désordres et les affrontements brutaux, mais dans le silence des travaux sérieux accomplis par l'immense majorité des universitaires. Malheureusement, cet effort quotidien de création ne fait jamais *la une de l'actualité et, quand* il est mis en péril, ce n'est pas lui qu'on *semble regretter*. Ce n'est pourtant pas en paralysant ou en *détruisant* l'Université qu'on changera le monde.

(*) Recteur de l'académie de Lyon.

Un piège exemplaire

par MICHEL PICARD (*)

UNE série de mesures espacées, apparemment décousues et en *fait* des plus cohérentes, est en train de modifier profondément l'Université française, cependant qu'une *campagne* de propagande et d'intimidation utilise *avec un cynisme* insolent les *mass media* pour *préparer l'opinion* à ces « adaptations ».

Cet article n'a pas pour but de les analyser : les grandes lignes en *sont du reste souvent* révélées et l'on sait généralement maintenant qu'il *s'agit, en gros*, de calquer les universités sur le modèle de l'enteprise, avec ses critères de rentabilité, de productivité, son régime de libre concurrence, et aussi les risques inhérents au système : absence d'investissements à moyen et long terme, concentrations, disparition des petites et moyennes, chômage structurel, etc.

Le cas des universités littéraires est particulièrement curieux. Tout d'abord, non seulement il leur faut s'étendre comme les autres sur le lit de Procuste du modèle en question, mais de plus elles doivent pour cela s'aligner, en un premier temps, sur leurs consœurs scientifiques. Une énorme pression détourne dans le même *temps les éventuels candidats aux* études littéraires. On donne à ceux qui *s'obstinent l'impression* de s'être fait escroquer. La filière traditionnelle de l'enseignement est étranglée, et les filières nouvelles mal connues du grand public sont habilitées avec une telle parcimonie, malgré l'imagination, le réalisme et le dévouement dont on a fait preuve un peu partout, que des doutes peuvent surgir quant au destin préparé à ces universités naguère turbulentes et si peu rentables...

Un remaniement de la forma*tion des instituteurs implique dé*sormais l'intervention de l'ensei*gnement supérieur. Il faut dire* clairement et fortement qu'en au*cun cas celui-ci ne songe à se* dérober devant une tâche de ce *type, qui s'inscrit tout* naturellement dans une mission dont il assume depuis toujours la responsabilité, sous des formes diverses.

De plus, il ne peut que se réjouir d'être associé à une formation visant directement l'enseignement primaire, compte tenu de l'extraordinaire baisse du niveau culturel des étudiants actuels, attribuable à des causes nombreuses et complexes, certes, mais aussi peut-être, pour une petite part, à la coupure existant entre les trois ordres d'enseignement. Attaquons le mal à sa racine (chronologique), multiplions les interventions à tous les niveaux.

Avons-nous le choix ?

Prenons le cas d'universités provinciales comme celle de Reims : *Nancy et Metz, d'une* part, Paris, de l'autre, auront fort à faire ; qui s'occupera donc des normaliens de Châlons, de Charleville, de Chaumont, de Troyes, dépendant de l'académie de Reims ?

Les nouveaux commis voyageurs

Enfin, à cette obligation géographique s'en ajoute une encore plus *coercitive : le nouveau di*plôme des instituteurs ayant dé*sormais une valeur universitaire*, l'Université en sera obligatoire*ment signataire*, et sa responsabilité se trouvera de toute façon engagée.

Les recteurs, çà et là, font déjà acte d'autorité, « consultant » à titre privé, *désignant* leurs hommes liges pour coordonner la mise en place de cette formation, imposant leurs normes d'interventions, bref, se substituant à l'Université pour peu que celle-ci rechigne ou se *montre trop lente*. Cas particulier, encore, d'un fait général, d'une *politique concertée* de reprise en main : partout, à tous niveaux et tandis que se retrouvent entre eux les mandarins d'antan (conseils d'université, CSCU, etc.), les pouvoirs *élus* sont écartés autoritairement au bénéfice des pouvoirs *nommés*.

Or, s'il est impossible de refuser une acceptation de principe, il l'est presque autant de la mettre en pratique.

Epargnant au lecteur des calculs complexes, on indiquera d'emblée qu'une U.E.R. (ou un département) de français, par exemple, devra dispenser « au minimum », dès octobre, environ dix semaines d'enseignement, à raison de trois heures par semaine — et ce, dans plusieurs écoles normales à la fois. Dans le cas de Reims, assez typique, c'est *la moitié* de l'effectif enseignant qui va se trouver ainsi dans l'obligation brutale de se rendre à Châlons (entre 1 heure et 2 heures de trajet), Charleville (environ 2 heures), Chaumont (plus de 4 heures) et Troyes (au moins 6 heures, plus attentes à Paris pour les changements)...

Restent à mettre en place l'année suivante des enseignements complémentaires, multipliant « par trois » ces emplois du temps. On croit rêver. Même dans une pseudo-entreprise, il y a des limites physiques à l'exploitation du travailleur.

C'est le moment de rappeler que les autres tâches d'enseignement pouvant entrer dans le cadre de la formation *permanente ou continue, conférences* aux professeurs de collège, *recyclages-minutes dans* les centres de formation des P.E.G.C., cours dans les Instituts du troisième âge et du temps libre, etc., sont rémunérés, comme celle-ci, en « heures complémentaires » et s'ajoutent donc elles aussi au service dû. Or il faut s'élever avec force contre l'idée si complaisamment répandue de baisses d'effectifs étudiants telles que les universitaires, désœuvrés, déprimés, seraient quasiment aujourd'hui en chômage technique.

Les effectifs du département de français de Reims sont, à la fin des années 70, au « creux *de la vague* », *paraît-il, des* deux tiers par rapport à la fin *des années 60, sommet de ladite* vague. L'énorme contingent *d'heures supplémentaires alors* nécessité s'est trouvé en partie, et *d'ailleurs autoritairement*, dégonflé — voilà tout. Les universitaires, qui sont des « enseignants-chercheurs », allaient enfin pouvoir consacrer le temps nécessaire à leurs recherches, que le refus de créations de postes durant cette décennie et le surcroît de travail de ces heures d'enseignement supplémentaires, qu'il avait bien fallu se partager, avaient compromises (compromettant du même coup leur carrière).

Sommé, par la nécessité et par sa conscience, d'accomplir *en sus de son service normal* des tâches d'enseignement considérables, l'universitaire perd sa spécificité en négligeant ses tâches de recherche. Progressivement écarté des instances non seulement de pouvoir mais même de gestion réelle, bien qu'étouffé sous les besognes administratives, sans force syndicale assez puissante pour obtenir le (mythique) « dialogue » avec son employeur, privé, d'ailleurs, du recours à la pression d'une véritable grève puisque, ne travaillant pas dans une entreprise réelle, ce stakha*noviste taylorisé* n'a aucune machine économique, aucune *production matérielle à gêner*, il se voit dans le même temps, sauf s'il est *vraiment* très très docile, bloqué dans son avancement et ses promotions, voire sous la menace très réelle du chômage.

Et, de plus, il a mauvaise presse.

Puisse cet exemple précis, cas particulier de contradictions où il se trouve piégé, contribuer à l'information sur sa situation véritable.

(*) Professeur à l'université de Reims.

Recomposer l'immigration étudiante

par DANIEL HÉMERY (*)

LES immigrés parmi nous : deux millions de travailleurs, cent mille étudiants. Contre ceux-là, le refoulement déguisé, les mesures Stoléru-Bonnet. Contre ceux-*ci, la dissuasion* à l'entrée des universités : le décret Imbert, la sélection par les ambassades, la caution de 13 000 francs. But recherché ? Non pas, sans doute, faire disparaître l'immigration, mais la recomposer en fonction des nouveaux besoins d'une économie en crise et des *impératifs de la stabilisation* des Etats-clients du tiers-monde.

Deux objectifs, un seul discours : celui de l'hygiène morale et politique, *l'appel latent au racisme diffus* contre l'étranger, bouc émissaire tout *désigné dans* les situations difficiles.

Discours injurieux, discours sé*rieux, car il élucide* le véritable enjeu du décret Imbert : quelles frontières tracer autour de l'Université ? L'immigration étudiante résulte en *effet* de la croissance rapide de la demande d'enseignement supérieur dans les pays du tiers-monde et de l'incapacité ou du mauvais vouloir de leurs universités à l'assumer.

Jusqu'à présent, les universités françaises, d'accès beaucoup plus facile que leurs homologues anglo-saxonnes ou allemandes, offraient une issue. Aujourd'hui, ce dont il est question avec le décret Imbert, ce n'est nullement de fermer l'Université à tous les étrangers, mais de la réserver à la future élite dirigeante du tiers-monde, de recomposer en conséquence l'immigration étudiante.

Exclus de la société de 1980

Quelles universités entend-il imposer ? Des universités de gestion idéologique, chargées de diffuser des valeurs telles que « *la pratique loyale du français* », cette source de « *vertu morale et civique* », ou telles que « *le respect de notre histoire nationale en relation avec celle des autres peuples* », c'est-à-dire la langue, l'histoire de l'Etat français et de son empire.

Des universités-ordre, assumant en collaboration avec la police la répression de toutes *les manifestations* de rejet que suscite la *politique gouvernementale, des* universités soumises au droit commun *du Nouvel Ordre intérieur*, il n'y a plus de franchises universitaires ; ces réalités historiques de fait qu'aucun gouvernement français n'avait jusqu'à présent contestées, M. Barre et le préfet de police viennent de décréter qu'elles n'existent pas. Des universités-entreprises enfin, réservées à une élite délimitée par les frontières de la fortune et du conformisme, chargées de disputer au MIT ou à Harvard le créneau du *brain-drain mondial*, soumises aux mêmes règles technocratiques de gestion *et de fonctionnement que n'importe* quelle entreprise d'Etat.

Pour le gouvernement, il n'est pas question de reculer ; tout au plus *accepte-t-il d'* « *expliquer* » la justesse de son obstination. Qu'il s'agisse de l'usage des feux de croisement en *ville, du projet* « *sécurité et liberté* » et du décret Imbert, le pouvoir se veut *inaccessible. En* face, la colère des étudiants. *Etranger, exclu, lequel d'entre* eux ne l'est pas dans la société de 1980, en l'an VII de la *crise mondiale* ? Chez les enseignants, la lassitude, le silence, et, pour nombre d'entre eux, l'acceptation discrète de la restructuration universitaire en *cours*, dont ils espèrent qu'elle maintiendra ou développera leur position de pouvoir, leurs projets scientifiques et leurs intérêts idéologiques et *matériels*.

Pour l'instant, certains conseils *d'université, ceux de Toulouse* et de Paris-VII, ont refusé d'appliquer le décret Imbert. *Leur décision* de rejeter toute discrimination et d'inscrire les étudiants étrangers et les étudiants français dans les mêmes conditions a été *cassée* par les recteurs. Pour sa part, le conseil de l'université de Paris-VII a réaffirmé publiquement l'existence des franchises universitaires et invité les universités à se réunir pour envisager les modalités possibles d'une résistance collective. *Restera-t-il* isolé ? Les présidents, les membres des conseils d'université, les universitaires, persisteront-ils à se taire ? taire ?

(*) Maître assistant d'histoire à l'université de Paris-VII.

Le Monde

étranger

ASIE

M. Tang, ancien ministre du G.R.P., estime que le Vietnam « ne peut vivre en état d'hostilité avec la Chine » et critique l'« alignement de Hanoï sur Moscou »

En moins d'un an d'intervalle, le Vietnam vient de voir deux importants transfuges fuir à l'étranger. Le premier, M. Hoang Van Hoan, membre du bureau politique du P.C.V., s'est réfugié à Pékin en juillet ; le second, M. Truong Nhu Tang, ancien ministre de la justice du G.R.P. *sud-vietnamien*, a trouvé asile en mars en France.

Bien des choses séparent ces deux hommes, le révolutionnaire nordiste, communiste depuis plus d'un demi-siècle, et le bourgeois sudiste *formé* en France, qui a rejoint *le maquis* en 1968 par nationalisme pour s'opposer à l'intervention américaine et à la dictature du général Thieu. Ils semblent pourtant bien proches dans leur condamnation du régime de Hanoï, l'un au nom de la pureté du dogme et de l'amitié avec la Chine, l'autre au nom de l'idéal révolutionnaire de réconciliation trahi, et qui a dénoncé lundi 9 juin, au cours d'une conférence de presse à Paris — en détournant au profit de sa cause la *dialectique apprise* dans le maquis, — la « *violence fasciste* » de Hanoï (*le Monde* du 10 juin).

Petit, les cheveux en brosse comme l'ancien président du Front, Mᵉ Nguyen Huu Tho, actuel chef de l'État par intérim du Vietnam, et lui aussi issu d'une famille bourgeoise de Cholon, M. Tang a *pris* le contre-pied de la politique prosoviétique et antichinoise de Hanoï. La résistance en gestation, et au développement de laquelle il se déclare déterminé à contribuer, « *acceptera toute aide amicale non assortie de conditions politiques, y compris des États-Unis, de la Chine et de tous nos amis dans le monde. L'alignement du régime de Hanoï sur l'U.R.S.S. (...) est à la fois anti-géopolitique et anti-historique. Car aucun pays ne peut vivre en état d'hostilité avec une grande puissance telle que la Chine, avec laquelle il est condamné à partager éternellement, « comme dents et lèvres », les mêmes frontières* ».

Certes, aucune résistance digne de ce nom et capable de renverser le régime n'existe encore, dit M. Tang. Mais il affirme parler « *au nom d'un grand nombre de personnes, de compagnons d'armes actuellement encore au Vietnam* ». Pour le *moment*, la population sudiste, « *très déçue des dirigeants actuels* », se cantonne dans l'opposition passive, « *le silence et la résignation* » ; cependant, on assiste aussi à un grand nombre de désertions dans les corps expéditionnaires vietnamiens au *Laos* et au Cambodge. Quant aux droits de l'homme, « *ils ne se trouvent guère ailleurs que dans la Constitution* ». Sa connaissance de l'intérieur permet à M. Tang d'analyser sans complaisance ce qu'il appelle les « *dilemmes* » du régime.

« *La nation est divisée ; la société est divisée ; la famille est divisée ; le P.C. lui-même est divisé.* » Le premier de ces dilemmes est idéologique : « *Le communisme vietnamien est avant tout paysan (...). Il est en contradiction avec le communisme ouvrier marxiste-léniniste dont il se réclame pourtant.* » Pour réussir sa « *révolution* », il faut pour Hanoï réaliser « *l'épuration massive du parti de ses composantes paysannes* ». Après la purge de 1974, celle entreprise en février « *vise encore les cadres d'origine paysanne, qualifiés du point de vue idéologique de « maoïstes »* ». Dilemme économique aussi : « *Le parti prétend pouvoir édifier une société socialiste avancée en sautant directement de l'État féodal et colonial au communisme sans passer par le stade capitaliste, en l'absence de toutes bases matérielles d'industrialisation.* » Entend-il y parvenir, ironise M. Tang, « *grâce à la classe ouvrière soviétique et aux bases matérielles de l'U.R.S.S.* » ?

La situation n'est guère plus brillante sur le plan politique car « *les dirigeants du parti sont grisés par le syndrome des victoires* » qui les a conduits à « *commettre de graves erreurs aussi bien stratégiques que tactiques* ». Ainsi, dans le domaine social, « *la formation du parti-État engendre la constitution d'une classe de bureaucrates corrompus, creusant ainsi le fossé entre le parti et le peuple* ». Enfin, sur le plan diplomatique, « *l'hypothèque de l'indépendance nationale par l'alignement sur l'U.R.S.S. est la cause directe de l'isolement du Vietnam dans le monde* », ajoute M. Tang, qui se prononce non seulement pour la « *libération du peuple vietnamien* », mais aussi pour celle des Cambodgiens et des Laotiens.

Ces analyses rencontrent sur de nombreux points celles de M. Hoang Van Hoan ; elles cadrent aussi avec celles de divers mouvements de résistance et d'opposition vietnamiens à l'étranger, comme l'Union des Vietnamiens libres d'outre-mer, qui organisait la conférence de presse. M. Tang a reconnu que « *ses opinions et celles de M. Hoan se rejoignent en ce qui concerne la continuation de la lutte pour la liberté réelle du peuple vietnamien* ».

Une telle convergence ne peut que satisfaire ceux qui, à Pékin, tentent de nouer les fils d'une résistance à Hanoï, non seulement au plan vietnamien, mais indochinois, indépendamment — pour le moment — de toute considération idéologique. Le départ de MM. Hoan et Tang, les purges au sein du parti, montrent que le malaise a atteint diverses fractions de l'*establishment* politique vietnamien. La Chine entend jouer du « *nœud inextricable de contradictions* » décrit par M. Tang. La défection de deux dirigeants connus, bien que sans grand poids politique à l'intérieur du pays, pourrait paver la voie à l'unification de mouvements d'opposition aussi nombreux et divisés que ceux des exilés cambodgiens.

Parmi ces derniers, alors que l'armée de Hanoï ne parvient toujours pas à réduire la résistance armée des Khmers rouges, à démanteler les réseaux nationalistes dont les ramifications ne cessent de s'étendre, ou à rallier les personnalités sihanoukistes (1), on pourrait assister prochainement à des changements spectaculaires. En effet, le prince Sihanouk, qui, il y a encore peu, vouait aux gémonies les « *assassins* » khmers rouges et annonçait son désir de rentrer à Phnom-Penh, semble sur le point d'adopter une nouvelle stratégie. Confronté au refus de Hanoï de négocier avec lui et sans doute poussé par les pays de l'ASEAN (2) et les États-Unis, il penche vers les propositions chinoises de coalition entre sihanoukistes, nationalistes et Khmers rouges, sous sa direction. Si aucune ouverture vietnamienne n'intervient et si la grande majorité des Khmers nationalistes de l'étranger lui donnaient leur feu vert, il pourrait former un gouvernement associant *sous sa* direction des dirigeants de ces trois tendances et de leurs forces armées.

Une telle solution, qui satisferait les pays les plus fermes de l'ASEAN (Philippines, Singapour, Thaïlande), la Chine et les Khmers rouges, ne serait pas acceptée de gaieté de cœur par le prince. Elle serait avant tout la conséquence de l'intransigeance du Vietnam, qui, jusqu'à présent, s'est montré intraitable sur la question de sa présence au Cambodge.

PATRICE DE BEER.

(1) Deux anciens partisans du prince qui participèrent à la résistance aux côtés des Khmers rouges, le général Duong Sam Ol, qui fut membre du bureau politique du FUNK et ministre de l'armement, et M. Ang Kim Khoan, *sont* récemment arrivés en Thaïlande, où ils auraient rejoint le mouvement de M. Son Sann, le F.N.L.P.K., après avoir passé plus d'un an à Phnom-Penh sous le régime provietnamien.

(2) Association des nations d'Asie du Sud-Est : Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande.

A Hanoï

DES MÉTIS VIETNAMIENS ONT PÉNÉTRÉ DANS L'AMBASSADE DE FRANCE POUR OBTENIR LEUR « RAPATRIEMENT »

Une vingtaine de métis vietnamiens se déclarant d'origine française ont pénétré, au cours de la semaine dernière, dans les locaux de l'ambassade de France et du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.), à Hanoï, pour réclamer un visa d'entrée en France. Ils ont quitté les lieux sans incidents peu après.

De source officieuse vietnamienne, on déclare que ces métis se disent fils ou descendants de soldats du corps expéditionnaire français et on rappelle que « *le Vietnam est disposé à les laisser partir pour autant qu'un pays d'accueil accepte de les recevoir* ». Il resterait environ dix mille métis réclamant leur « *rapatriement* », dit-on à Hanoï.

A l'ambassade de France à Hanoï, on affirme que, depuis 1975, plus de mille huit cents métis ont été autorisés à entrer en France et qu'il reste encore six mille cas à l'étude. — (*A.F.P.*)

[Un incident similaire avait eu lieu le 9 novembre 1979 devant le consulat général de Ho-Chi-Minh-Ville (« le Monde » du 4 mars). La police avait ouvert le feu, faisant plusieurs blessés.]

Afghanistan

20 000 rebelles seraient encerclés par l'armée soviétique près de Kaboul

Selon des informations en provenance de New-Delhi, environ dix mille soldats soviétiques sont arrivés, lundi 9 juin, à Kaboul *afin de renforcer les forces soviéto-afghanes* qui protègent la capitale, autour de laquelle se déroulent actuellement de violents combats. Au moins seize soldats soviétiques auraient été tués dans la ville même au cours d'une opération menée dans la nuit de dimanche à lundi par un commando venu des montagnes voisines et qui aurait réussi à franchir le véritable « cordon sanitaire » — *cinq divisions* appuyées par trois mille chars — mis en place par les Soviétiques autour de Kaboul en prévision d'une offensive des combattants musulmans. « *Il semble*, observe-t-on de sources indiennes, *que l'impossible soit en train de se réaliser et que Kaboul soit sous la menace d'une attaque massive des moudjahidins.* »

Des voyageurs, arrivés lundi à New-Delhi en provenance d'Afghanistan, ont rapporté que vingt mille rebelles seraient encerclés par les forces soviétiques à 20 kilomètres au nord-ouest de Kaboul et seraient menacés d'écrasement. Toutefois, les opérations de « ratissage » qui devaient commencer *lundi dans les montagnes* environnantes semblent avoir été remises à plus tard, les troupes d'occupation privilégiant la défense de la capitale. Selon l'agence pakistanaise *P.P.I., les autorités* de Kaboul désarmeraient chaque nuit les soldats afghans et les feraient étroitement surveiller afin de diminuer les désertions au sein d'une armée qui serait de plus en plus réticente à affronter les combattants musulmans. Elle indique en outre que les étudiants continuent de boycotter leurs cours et précise que quelque quatre cents jeunes filles, arrêtées *au cours des récentes manifestations* antisoviétiques à Kaboul, auraient été déportées en U.R.S.S.

L'agence de presse indienne P.T.I. rapporte de son côté un incident qui se serait produit le 29 mai dernier dans la capitale afghane où un officier de police afghan se serait donné la mort après avoir abattu quatre soldats soviétiques à qui il refusait de remettre six étudiantes qu'il venait d'arrêter.

A Moscou, l'agence Tass a révélé que quelque quarante élèves et professeurs du lycée Suraya de Kaboul auraient été victimes, lundi, d'une intoxication par des gaz nocifs. Elle a attribué cet acte « *criminel* » à des « *ennemis de la révolution d'avril* ». La radio de Kaboul a précisé, lundi soir, que plus de cent cinquante étudiants auraient été hospitalisés. Vingt-quatre heures plus tôt, elle avait annoncé qu'une *solxantaine* d'étudiants de ce même lycée ainsi que d'une autre école avaient déjà été hospitalisés après avoir bu de l'eau « *empoisonnée par des éléments contre-révolutionnaires* ». Deux jeunes filles auraient succombé. Cette information avait été qualifiée de « *mensonge sans fondement* » par l'Alliance islamique qui avait dénoncé cette « *nouvelle opération de propagande soviétique destinée à diffamer le combat des moudjahidins* ».

Sur le plan diplomatique, le premier ministre indien, Mme Indira Gandhi, a déclaré, lundi, qu'il n'y a pas eu, jusqu'à présent, de « *progrès notables* » dans la recherche d'une solution à la crise afghane. De leur côté, les organisations de combattants musulmans ont rejeté le principe d'entretiens avec l'Union soviétique. « *Les combattants islamiques ne s'assoiront jamais à la même table que les Soviétiques* », a déclaré, lundi, à Peshawar (Pakistan), le président de l'Alliance islamique pour la libération de l'Afghanistan, M. Abdur Rasul Sayaf. « *Parler avec les Russes serait un péché contre la nation afghane* », a ajouté le leader rebelle qui a affirmé que « *les Afghans n'accepteraient jamais l'influence de l'Est ou de l'Ouest et décideraient en toute indépendance de leur destinée* ».

A Bucarest, le président roumain, M. Nicolas Ceausescu et M. Agha Shahi, responsable pakistanais des affaires étrangères, ont réaffirmé, lundi, « *la nécessité d'un règlement politique en Afghanistan* ».

Enfin, à Damas, M. Habib Chatti, secrétaire général de la Conférence islamique, a indiqué qu'une nouvelle réunion ministérielle de la Conférence se tiendrait dans un délai ne dépassant pas une quinzaine de jours. M. Chatti, qui vient de présider, à Téhéran, la première réunion du comité spécial sur l'Afghanistan, créé à Islamabad, a été chargé d'engager des contacts « *avec toutes les parties concernées : les autorités de Kaboul, les combattants musulmans et l'U.R.S.S.* ». — (*A.F.P., A.P.*)

(Dessin de KONK.)

A TRAVERS LE MONDE

Portugal

● M. SA CARNEIRO, *chef du gouvernement*, a déclaré le lundi 9 juin à Lisbonne que les élections générales auront lieu le 5 octobre prochain si le Parlement approuve plusieurs projets de loi, dont une extension du recensement des Portugais vivant à l'étranger. Ce dernier texte est vivement critiqué par l'opposition. Une élection présidentielle doit avoir lieu après les élections générales, le général Eanes terminant son mandat le 11 janvier 1981. — (*A.P., Reuter.*)

Haïti

● QUARANTE-TROIS HAÏTIENS qui fuyaient leur pays à bord d'un voilier ont été recueillis, le lundi 9 juin, par un bateau de pêche colombien. Le groupe, composé de vingt-huit hommes, quatorze femmes et un enfant, était en mer depuis vingt-trois jours sans vivres. Les réfugiés se proposaient de rejoindre Miami, mais des vents contraires les ont fait dériver. — (*A.F.P.*)

Indonésie

● DEUX CENTS ÉTUDIANTS INDONÉSIENS ont réclamé lundi 9 juin la réunion du Congrès du peuple, la plus haute instance du pays, pour examiner la *politique* économique du président Suharto, qu'ils considèrent comme un échec. Une délégation a été reçue par le vice-président du Parlement, M. Mashuri, auquel elle a remis un document dénonçant cette politique. — (*A.F.P.*)

Tchad

● A N'DJAMENA, la bataille pour s'emparer de l'immeuble de la présidence tchadienne, au bord du Chari, a repris dimanche 8 juin, après une journée d'accalmie, entre les forces favorables au président Goukouni Oueddei, qui le tenaient toujours lundi, et celles de M. Hissène Habré. Dimanche, des éléments des forces armées populaires (FAP) de M. Goukouni, postés à la présidence, ont ouvert le feu sur des civils qui tentaient de se rendre à Kousseri (petite ville du Cameroun située de l'autre côté du fleuve) ou qui rentraient à N'djamena. Quatre personnes ont été tuées et cinq autres blessées sur le fleuve Chari. — (*A.F.P.*)

Thaïlande

● *UNE IMPORTANTE MANIFESTATION* de réfugiés cambodgiens contre « *l'occupation du Cambodge par les Vietnamiens* » a eu lieu dimanche 8 juin dans le camp de Sakéo, à la frontière khméro-thaïlandaise. Ce camp regroupe de nombreux partisans du régime khmer rouge. D'autre part, c'est à Sakéo que devrait débuter dans quelques jours la première opération de « *rapatriement volontaire* » de réfugiés khmers. Des représentants du H.C.R. s'entretiendront individuellement avec chaque réfugié qui a exprimé son désir de rentrer chez lui pour s'assurer qu'il n'a été l'objet d'aucune pression. — (*A.P., A.F.P.*)

Union soviétique

● LE DISSIDENT SERGEI GORBATCHEV a été arrêté la semaine dernière à Kalinine, à 160 kilomètres au nord-ouest *de Moscou*. Auparavant, il avait été interrogé pendant près de neuf heures par le K.G.B. D'autre part, un fils spirituel du Père Dmitri Doudko, M. Ignati Lapkine, a été arrêté à Barnaoul (Sibérie occidentale) *le 22 mai*. Il avait été récemment attaqué dans la presse pour ses relations avec l'Église des « *vrais chrétiens orthodoxes* », qui refusent tout contact avec les autorités et vivent dans la clandestinité. — (*A.F.P.*)

La presse de Moscou dissimule le fait que l'U.R.S.S. est engagée dans une véritable guerre

De notre correspondant

Moscou. — C'est en vain que l'on chercherait dans la presse soviétique *la moindre information* sur l'aggravation de la situation en Afghanistan. Depuis le début de *l'intervention massive de l'armée* rouge, les journaux sont toujours restés très discrets sur les combats et même sur les tâches réelles des soldats soviétiques.

Les seules informations qui sont *données par la presse* concernent les meetings — toujours très suivis — tenus par M. Babrak Karmal à *Kaboul et dans les environs*, l'aide économique que l'U.R.S.S. accorde à son voisin, les « *exactions* » des « *bandes de mercenaires* » armés par les « *impérialistes américains* » et les « *hégémonistes chinois* », sans *compter les efforts du gouvernement* soviétique pour trouver une issue négociée à la crise.

Il a fallu attendre plusieurs mois après l'entrée de l'armée rouge en Afghanistan pour que la presse publie les premiers reportages sur la vie des soldats soviétiques dans ce pays. Mais rien n'a été jamais dit sur le nombre des blessés et des morts, ni même sur le fait qu'il y en ait. On montre aux lecteurs comment le brave troufion russe supporte les intempéries, comment il vient en aide aux paysans pauvres et aux malades. On parle de fraternisation.

Ces images idylliques ne sont troublées que par des « *groupes de bandits* » n'hésitant pas à s'attaquer aux femmes et aux enfants, mais le plus souvent réduits à néant par les seules milices d'autodéfense du parti populaire démocratique afghan. Le citoyen soviétique qui sait lire entre les lignes, qui écoute parfois les « *mauvaises radios* » (c'est-à-dire les émissions en langue russe des stations occidentales), qui connaît des familles où l'on déplore un blessé ou un mort en Afghanistan, n'est pas toujours dupe. Mais, officiellement, tout est fait pour cacher à l'opinion intérieure, comme à l'opinion internationale, le fait que l'Union soviétique est engagée dans une véritable guerre, à l'extérieur de ses frontières, à un moment où elle n'a jamais tant parlé de paix.

Alors que l'armée soviétique tente d'écraser la rébellion musulmane et maintient à bout de bras, à Kaboul, un gouvernement impuissant et *impopulaire, les dirigeants du Kremlin* essaient sur le plan diplomatique de retourner la situation en leur faveur, *après avoir doublement* inversé le sens des responsabilités : si intervention en Afghanistan il y a, *c'est celle des rebelles soutenus* de l'étranger ; ceux qui s'opposent à un règlement politique de la crise *ne sont pas les Soviétiques mais les* Américains.

Tel est le sens du commentaire *de politique étrangère publié* ce mardi 10 juin par la *Pravda* et intitulé « *Qui empêche un règlement ?* » *Rejetant « les passions allumées artificiellement autour de la question afghane »*, le journal du parti communiste *prône une « attitude sérieuse »* envers les propositions du gouvernement de Kaboul. Il s'appuie sur les déclarations attribuées à un haut fonctionnaire américain à propos de l'aide que les États-Unis, par l'intermédiaire de la C.I.A., feraient parvenir aux insurgés, pour démontrer l'ingérence américaine dans les affaires intérieures de l'Afghanistan.

Les États-Unis tiennent « *le rôle d'organisateur dans l'intervention contre un pays indépendant*, écrit la *Pravda*. *Ils ignorent totalement les possibilités d'un règlement politique des problèmes nés autour des événements afghans.* » Le commentateur répète la position exposée depuis plusieurs semaines par les dirigeants soviétiques : le noyau de tout règlement est « *la cessation garantie des agressions armées des forces contre-révolutionnaires à partir du territoire des États voisins* ». C'est alors, et *alors seulement, que, pour reprendre* l'expression de M. Brejnev, « *la question des délais du début du retrait des troupes soviétiques hors d'Afghanistan pourrait être résolue* ».

Les propositions avancées le *14 mai dernier par l'intermédiaire du* gouvernement de Kaboul restent à la base de toute solution négociée. Rien n'indique que les difficultés rencontrées sur le terrain amènent les dirigeants soviétiques à assouplir leur position.

DANIEL VERNET.

PROCHE-ORIENT

LA RELANCE DES NÉGOCIATIONS SUR L'AUTONOMIE PALESTINIENNE

Washington entend contrer l'initiative européenne

De notre envoyé spécial

Washington. — C'est une exhortation, tant aux Européens qu'aux Israéliens, aux Egyptiens, aux Palestiniens et indirectement aux autres Arabes, de ne pas « *casser* » le processus de Camp David qu'a lancée, lundi 9 juin dans son premier grand discours, le nouveau secrétaire d'Etat américain, M. Muskie. Faute d'entente, il a promis aux adversaires « *un ouragan de destruction* » et au reste du monde l'extension du conflit.

L'insistance américaine, qui se manifestera certainement encore dans les prochaines semaines, n'est pas surprenante. Dans un bilan peu brillant, *l'accord égypto-israélien de Camp David* est un des rares succès dont *M. Carter puisse se prévaloir* auprès d'un électorat en colère et particulièrement anxieux de tout ce qui touche l'avenir d'Israël.

Or le processus engagé à Camp David est bloqué de l'intérieur et menacé de l'extérieur par les Européens, qui, tout aussi inquiets que les Américains des risques d'*explosion* dans une vaste région qui va du Proche-Orient à l'Asie du Sud-Ouest, estiment le moment venu d'essayer autre chose.

La diplomatie de M. Muskie a obtenu un premier résultat, puisque l'Egypte, qui, le 15 mai, avait interrompu les conversations avec Israël, accepte non de les reprendre mais d'envoyer son ministre des affaires étrangères, M. Hassan Ali, à Washington, pour se rendre compte si une reprise est possible. Des entretiens américano-égypto-israéliens ne sont *cependant prévus que pour* le début de juillet. Le roi Hussein de Jordanie est en effet attendu à Washington les 16 et 17 juin et, si désireux que soient les Etats-Unis de l'impliquer dans le processus, il n'est pas concevable qu'il séjourne dans la *capitale* américaine en même temps que les négociateurs égypto-israéliens.

Le moment pour annoncer cette relance et l'appuyer par la mise en garde de M. Muskie a, de toute évidence, été choisi à l'intention des Européens.

Nul ne doute, en effet, que ce soit aux Européens que M. Muskie *s'est adressé en déclarant* : « *Nous croyons que les conversations* [sur la Cisjordanie et Gaza] *doivent rester solidement fondées sur la résolution 242 et l'accord de Camp David. Ce serait une faute de changer l'un ou l'autre de ces piliers. En vérité, les Etats-Unis ne le permettront pas. Nous n'avons pas d'objections à ce que de nouvelles initiatives appuient le processus de Camp David ; mais nous nous opposerons fermement à des efforts qui le feraient dévier.* »

De quoi s'agit-il ? La résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies et l'accord de Camp David, dans la mesure où il s'y réfère, tendaient à établir la paix entre Israéliens et Arabes, *en faisant abstraction des Palestiniens* en tant que tels, désignés, dans la résolution 242, comme « *des réfugiés* ».

Au contraire, l'Europe des Neuf considère — elle l'a déjà dit plusieurs fois, notamment au cours de la dernière Assemblée des Nations unies — que les Palestiniens ont le droit de disposer d'une patrie et de déterminer leur avenir.

Au cours du conseil européen de jeudi et vendredi prochains à Venise, les Neuf, s'ils ne cèdent pas aux pressions américaines et israéliennes, publieront une déclaration proclamant simultanément — et cette simultanéité est à leurs yeux essentielle — le droit des *Israéliens* à la *sécurité* et celui des Palestiniens à l'autodétermination. Ces deux éléments se trouvaient déjà, avec le même souci d'équilibre dans le communiqué publié lors du voyage de M. Giscard d'Estaing en Jordanie.

Sur le plan de la procédure, après avoir envoyé des émissaires dans les capitales les plus influentes *ou les plus intéressées*, les Neuf essaieront de faire passer à une majorité aussi massive que possible une résolution dans ce sens à la prochaine Assemblée spéciale des Nations unies consacrée au Proche-Orient. Il n'est pas question — du moins au stade actuel — de s'adresser au Conseil de sécurité, comme M. Carter a feint de le croire en *menaçant*, le 1er juin, d'user de son veto. Sans doute les « *recommandations* » de l'Assemblée des Nations unies n'ont pas la même valeur juridique que les « *décisions* » du Conseil de sécurité. Mais comme le Conseil ne dispose pas des moyens de mettre en œuvre ses décisions, la différence est mince dans la pratique.

Il s'agit en fait de faire adopter par la communauté internationale un texte équilibré sur lequel les négociations d'un règlement respectueux à la fois des *Israéliens* et des Palestiniens pourraient s'appuyer.

Quelle que soit la voie choisie — la voie américaine de Camp David ou la voie nouvelle que recherchent les Européens, — il reste l'essentiel, c'est-à-dire le fond du règlement, et il faut avouer que, sur ce plan, M. Muskie *n'a guère apporté d'éléments nouveaux*.

Il a fermement condamné la violence de part et d'autre et les implantations israéliennes en Cisjordanie comme contraires à l'objet même des négociations. « *Celles-ci ne peuvent réussir*, a-t-il dit, *si chacun se livre à des actions unilatérales qui préjugent le statut final des territoires en litige, et si chacun reste insensible aux préoccupations de l'autre.* » Il a rappelé que l'accord de Camp David ne préjugeait pas le statut définitif de la Cisjordanie et de Gaza (aussi ne veut-il pas que les conversations actuelles « *jettent les fondations d'un Etat palestinien indépendant* ») ni le statut de Jérusalem, dont, au demeurant, il se refuse à envisager la division.

Il a reconnu aux Palestiniens le droit de « *participer* » à la détermination de leur avenir, ce qui n'est évidemment pas la même chose que le droit d'en décider souverainement. Enfin, rappelant que les négociations finales *devaient être menées* avec des représentants palestiniens élus, M. Muskie récuse l'O.L.P. aussi longtemps qu'elle n'accepte pas la résolution 242, ce qui ramène au dilemme précédent.

MAURICE DELARUE.

Israël envisage sans enthousiasme la reprise des pourparlers

De notre correspondant

Jérusalem. — Il était temps. Interrompues il y a un mois, après un an de discussions infructueuses, les négociations sur l'autonomie vont recommencer. Quand ? La date n'est pas encore fixée. A Jérusalem, comme semble-t-il au Caire, on laisse entendre qu'il n'y a *rien d'urgent*.

Les contacts préliminaires qui vont avoir lieu, vraisemblablement dès la semaine prochaine à Washington, entre Américains, Egyptiens et Israéliens pour établir une nouvelle procédure sont un succès de pure forme pour les Américains. La preuve de la relance des négociations que la Maison Blanche et le département d'Etat ont tenté d'administrer — avant leur réunion de Venise — aux Européens n'est guère convaincante.

Le président Sadate a fait aussitôt part de ses réserves en déclarant, lundi 8 juin, qu'une réunion des trois chefs de délégations à Washington ne pourrait être que « *préparatoire* ». D'autre part, les dirigeants égyptiens manifesteraient un certain scepticisme.

« Pourquoi se hâter ? »

M. Begin a réaffirmé plusieurs fois au cours des derniers jours qu'Israël ne pouvait accepter des « *conditions préalables* ». A Jérusalem, on se montre satisfait de l'annonce de la relance des pourparlers mais sans plus d'enthousiasme. Certes, le gouvernement israélien n'a cessé de déclarer avec force son hostilité à l'égard d'une éventuelle initiative européenne et il n'est pas mécontent de détourner l'attention de l'opinion publique internationale après les attentats commis contre les maires de Naplouse et de Ramallah. Mais on s'inquiète à Jérusalem du prix que les Egyptiens pourraient tenter d'exiger d'Israël pour la reprise du dialogue ; alors qu'à la fin du mois de mai on demandait au chef de la délégation israélienne, M. Yossef Burg, quand il pensait pouvoir reprendre sa place à la table des négociations, il avait répondu sèchement : « *Pourquoi se hâter ?* »

Plus récemment, le 8 juin, M. Begin a rappelé fermement qu'Israël était « *seul juge* » des impératifs de sécurité dans les territoires occupés et que le gouvernement ne pouvait demander à la Knesset de retirer une proposition de loi fondamentale réaffirmant que Jérusalem était « *la capitale d'Israël une et indivisible* ». Il faisait là allusion aux deux points sur lesquels la discussion avait achoppé au moment de l'arrêt des pourparlers. Il a, d'autre part, indiqué qu'il souhaitait créer encore dix nouvelles implantations en Cisjordanie et dans le territoire de Gaza. M. Begin a, en outre, vivement dénoncé l'attitude du gouvernement du Caire en relevant les informations données par l'ancien premier ministre égyptien, M. Moustapha Khalil, selon lesquelles l'*Egypte* avait maintenu les relations avec l'O.P.L. pour l'informer de l'évolution des négociations avec Israël.

M. Begin a également adressé de sévères reproches au gouvernement américain en regrettant l'abstention des *Etats-Unis, la* semaine dernière, lors du vote de la résolution du Conseil de sécurité *condamnant* Israël après les attentats contre les maires de Ramallah et de Naplouse. A ce propos, on remarque ce mardi matin, à Jérusalem, que les dirigeants israéliens n'ont guère apprécié les propos tenus à Washington, la veille, par M. Muskie, quand ce dernier a déclaré que « *le moment était venu* » pour Israël et les *Palestiniens* de choisir entre la « *coexistence pacifique* » et la « *destruction* ». Il semble que le secrétaire d'Etat américain ait voulu lancer un avertissement aux Israéliens.

FRANCIS CORNU.

Iran

Seize exécutions à Téhéran

M. Ghotbzadeh obtient le limogeage du directeur du bureau de la presse étrangère

Téhéran (*A.F.P., Reuter*). — Le directeur du bureau de la presse étrangère au ministère iranien de l'information, M. Habol Ghassem Sadegh, qui vient d'être démis de ses fonctions, a estimé, lundi soir à Téhéran, que son renvoi était dû aux accusations qu'il avait portées contre des journalistes étrangers en Iran. Dans une interview publiée la *semaine dernière* par le journal *République islamique*, il les avait notamment qualifiés d'« *espions* ». M. Sadegh s'appuyait sur une déclaration attribuée par la presse iranienne au secrétaire américain à la défense, M. Harold Brown, selon laquelle les Etats-Unis auraient l'intention de se servir des journalistes pour appliquer les plans de la *C.I.A.*

Les propos du responsable de la presse étrangère avaient suscité la réprobation du ministre des affaires étrangères, M. Ghotbzadeh. « *Ces allégations sans preuves sont dangereuses et nuisent aux intérêts du pays* », avait-il estimé, en souhaitant que « *les auteurs de cette propagande malfaisante soient mis à l'écart du ministère de l'orientation* ».

Menaces de l'ayatollah Khalkhali contre M. Bakhtiar

Dans une interview au *Téhéran Times*, l'ayatollah Khalkhali a affirmé qu'il venait d'envoyer à Paris une équipe de ses partisans des Fedayin Islam (intégristes islamiques) pour qu'ils « *suppriment l'ancien premier ministre Bakhtiar et ses disciples* ».

L'ayatollah Khalkhali, chargé depuis le 10 mai de mener la lutte contre la drogue, conduit une dure répression. Seize hommes ont été exécutés le 9 juin à l'aube à la prison Evin, à Téhéran, dont dix pour trafic de drogue.

Parmi les autres suppliciés figurait un bahai éminent, Yousef Dobhani, ancien directeur de la compagnie Zamzam, distributrice pour l'Iran de Pepsi-Cola et Schweppes. Il était accusé *d'avoir tué une personne durant* le soulèvement de juin 1963 contre le chah, d'avoir collaboré avec la SAVAK et de « *sionisme* ».

Les autres ont été reconnus coupables de divers crimes et délits : cambriolage à main armée, vol de biens publics, « sodomie » et d'un attentat à la bombe qui a endommagé des bureaux officiels et *tué* un passant. Un ancien administrateur adjoint de la loi martiale à Téhéran a été condamné quant à lui pour avoir ouvert le feu sur des manifestants en novembre 1978 faisant deux morts et neuf blessés.

L'ayatollah Khalkhali a déclaré à l'agence Pars que les dix trafiquants fusillés à l'aube étaient « *les plus sales et dangereux* » qu'on ait mis à mort à ce jour. Ils contraignaient des petits enfants à s'habituer à l'héroïne et à se prostituer et avaient établi des « *centres de corruption* », a-t-il dit.

La campagne de l'ayatollah Khalkhali a pris son essor le 21 mai, date où vingt trafiquants furent passés par les armes. A ce jour, cette campagne a été marquée par au moins soixante-dix-huit exécutions.

AMÉRIQUES

Canada

Réunie dans une atmosphère cordiale

La conférence constitutionnelle fédérale-provinciale n'a pas abouti à des résultats concrets

Ottawa (*A.F.P.*). — La première *conférence fédérale-provinciale* depuis le référendum québécois du 20 mai s'est terminée, lundi soir 9 juin, à Ottawa, dans un climat de bonne volonté, mais sans résultats majeurs. Tous les premiers ministres, M. Pierre Elliott Trudeau pour le gouvernement fédéral et ses dix interlocuteurs provinciaux, *ont tenu à souligner l'ambiance* « cordiale » des entretiens à huis clos, sans toutefois masquer que des désaccords *profonds* subsistent.

Tous ont admis une liste de problèmes à résoudre d'ici au 8 septembre, *date fixée pour leur* prochaine rencontre, notamment l'intégration dans la Constitution d'une charte des droits et des libertés, le partage des compétences en matière d'éducation et de ressources naturelles. Toutefois, le désaccord *semble total* sur une déclaration de principe présentée par le pouvoir fédéral.

M. René Lévesque, premier ministre du Québec a dit que la *vision de M. Trudeau restait trop* « *centralisatrice, presque unitaire* », ce qui pour lui ne correspond pas à la réalité canadienne où existe une dualité nationale.

Personne n'a, semble-t-il, voulu provoquer la rupture, pas plus les premires ministres anglophones, qui avaient promis un déblocage constitutionnel *si le* « non » l'emportait au référendum québécois, que le gouvernement québécois lui-même, qui a accepté le verdict des urnes et veut faire preuve de son sens démocratique avant d'éventuelles élections provinciales.

L'Albertain Peter Lougheed désire toujours avoir pleine juridiction *sur son pétrole*, le Terre-Neuvien Brian Peckford sur ses fonds marins, et M. Lévesque a insisté avec force sur la nécessité de reconnaître au Québec son « *droit fondamental à l'autodétermination* ».

Prêt à « *se retirer rapidement de la politique en cas de succès* », M. Trudeau a précisé qu'en cas d'échec en septembre, il devrait trouver le moyen de faire avancer les choses. Le mot n'a pas été prononcé, mais tous ont *compris : un référendum national*.

La conférence du 9 juin était la treizième consacrée au problème de la Constitution canadienne depuis cinquante-trois ans. La loi fondamentale du Canada reste, en effet, un texte voté en 1867 par le Parlement de Londres, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

● *Un meeting-gala de solidarité* avec les peuples d'Amérique centrale a lieu, ce mardi 10 juin, à 20 h. 30, à la Mutualité. *Isabel* Parra, Daniel Viglietti, Martin Saint Pierre, Jose Armijo, Catherine Ribeiro et Kirjuhel animeront cette soirée, organisée par le Comité de solidarité avec le peuple du Salvador, le collectif Guatemala et l'Association de solidarité franco-nicaraguayenne.

Etats-Unis

M. CARTER EST HUÉ DANS UN QUARTIER NOIR DE MIAMI

Miami (A.F.P., Reuter, U.P.I.). — M. Jimmy Carter a connu lundi soir 9 juin, à Miami, au cours d'une brève visite de trois heures en Floride, la plus violente manifestation d'hostilité à laquelle il ait été confronté depuis son entrée à la Maison Blanche. Le président était venu présenter son programme économique aux responsables de la région et discuter avec eux de l'aide que pourrait apporter le gouvernement fédéral après les émeutes raciales du mois dernier, qui ont provoqué la mort de seize personnes et fait plus de 100 millions de dollars de dégâts.

A la sortie d'un bâtiment officiel, *dans le quartier noir qui avait été* le théâtre des émeutes, M. Carter a voulu s'adresser à la foule. Sa voix a été couverte par les huées, et les manifestants, rompant les barrages, se sont approchés de sa voiture, lançant des bouteilles vides et des projectiles divers. Le cortège a démarré aussitôt, mais une bouteille a atteint le toit de la voiture présidentielle. Plusieurs autres véhicules ont été touchés.

Le président Carter poursuit ce mardi à Seattle, dans l'Etat de Washington, sur la côte pacifique, à l'autre extrémité des Etats-Unis, sa tournée électorale.

● *Un Noir américain âgé de vingt-cinq ans a affirmé, lundi* 9 juin, être l'auteur de l'attentat commis, le 29 mai à Fort-Wayne (Indiana), contre le dirigeant noir Vernon Jordan, président de la Ligue urbaine. Le F.B.I. étudie la confession du jeune homme, *M. Willie Johnson, d'Indianapolis*, qui a été hospitalisé dans un établissement psychiatrique. M. Jordan lui-même a de nouveau été opéré, dimanche à Fort Wayne. Son état est jugé « *grave mais stationnaire* ». — (*A.F.P.*)

● *Espionnage industriel au profit de l'U.R.S.S.* — Un ressortissant belge âgé de trente et un ans, M. Marc André de Geyter, a été inculpé lundi 9 juin à Washington par un grand jury *fédéral* d'espionnage industriel au profit de l'U.R.S.S. M. de Geyter aurait proposé des sommes d'argent à des personnes *non* identifiées pour obtenir des renseignements sur le système de fonctionnement d'une banque de données distribuées par la société Sofware A.G. of North America. — (*A.P., Reuter.*)

Bolivie

Les forces armées demandent le report des élections générales du 29 juin

La Paz (*A.F.P., U.P.I.*). — La situation est critique en Bolivie, à moins de trois semaines des élections générales du 29 juin, les troisièmes depuis 1978. Le haut commandement militaire a demandé, le 9 juin, le report de cette consultation pour un an « au moins », afin de « *réorganiser le pays avant que les citoyens ne se rendent aux urnes* ». Les militaires ont proposé la mise en place d'un gouvernement d'union nationale, l'établissement d'un plan économique d'urgence et la révision du système électoral.

La présidente, Mme Lidia Gueiler, a affirmé qu'elle « *étudiait* » la demande des forces armées. De son côté, le président du Congrès et ancien chef de l'Etat, M. Walter Guevara, a estimé que « *ce document est une excuse pour de futures actions militaires qui pourraient déboucher sur un nouveau coup d'Etat* ». C'est également l'opinion du chef du parti socialiste bolivien, M. Marcelo Quiroga Santa Cruz.

Par ailleurs, le chef du 2e corps d'armée, basé à la frontière brésilienne, le général Hugo Echeverria, a mis, le 9 juin, ses troupes en état d'alerte afin d'exiger le départ du pays de l'ambassadeur américain, M. Marvin Weissman. Ce dernier, qui a assumé ses fonctions depuis trois mois à *peine*, a été *déclaré*, *le* 6 juin, *persona non grata* par les forces armées, pour « *ingérence dans les affaires intérieures boliviennes* ». M. Weissman avait affirmé son appui au processus démocratique dans le pays. Quelque deux cents personnes ont manifesté devant l'ambassade des Etats-Unis, à La Paz, pour demander le départ du diplomate.

Le chef de la garde personnelle *de la présidence, le colonel Jorge* Estrada, a été déféré, le 9 juin, devant les tribunaux militaires. En *état d'ébriété, il avait tenté deux* jours auparavant de forcer l'entrée des appartements de Mme Gueiler *avant d'être désarmé par un aide* de camp. Cette action aurait fait partie d'un plan destiné à enlever *la présidente, afin de faciliter un* coup d'Etat.

Enfin, plusieurs attentants ont eu lieu, lundi 9 juin, à l'aube, dans le centre de la capitale. Ils visaient des sièges de syndicats, des stations de radio et des postes d'essence. Aucune victime n'a été signalée, mais les dégâts matériels sont importants. Ces actions sont attribuées à l'extrême droite, et viseraient à créer un climat de chaos dans le pays.

Colombie

● LES QUARANTE-CINQ OTAGES retenus depuis le dimanche 8 juin dans l'église de Yumbo, près de Cali, par un groupe de jeunes militants chrétiens (*le Monde* du 10 juin), ont été relâchés « *afin de faciliter l'ouverture de négociations avec les autorités* », a-t-on appris lundi 9 juin. — (*A.F.P.*)

El Salvador

● CINQUANTE GUERILLEROS ont lancé le lundi 9 juin une attaque contre un centre commercial au nord-ouest de San-Salvador, qui s'est terminée par une violente fusillade lors de l'arrivée des forces de l'ordre. Une jeune femme a été tuée et plusieurs personnes ont été blessées. — (*A.F.P.*)

Guatemala

● DEUX PROFESSEURS D'UNIVERSITE ONT ETE ASSASSINES par des inconnus le lundi 9 juin. Il s'agit de deux avocats, MM. Carlos Martinez et Carlos Figueroa Aguja, cousin du professeur de psychologie à l'université de Guatemala, M. Carlos Figueroa, tué vendredi dernier avec sa femme. — (*A.F.P.*)

Honduras

● LE GOUVERNEMENT a annoncé, lundi 9 juin, qu'il n'autorisera pas une commission nicaraguayenne à venir enquêter sur les activités des cinq mille anciens membres de la garde *nationale* nicaraguayenne vivant en exil au Honduras. — (*A.P.*)

Nicaragua

● UNE DELEGATION DU CONGRES DES ETATS-UNIS, dirigée par M. James Wright, leader de la majorité de la Chambre des représentants, est arrivée à Managua le *lundi 9 juin. M. Wright* a déclaré que le président Carter lui a demandé d'être « *son émissaire personnel* » dans le but d'améliorer les relations entre les deux pays.

EUROPE

Yougoslavie

UN MOIS APRÈS SES FUNÉRAILLES

Tito est cité au moins autant que de son vivant

De notre correspondant

Belgrade. — *La Yougoslavie est-elle vraiment entrée le 4 mai dans la période d'après-Tito ? A suivre la presse, la radio et la télévision, l'observateur non averti n'en serait guère convaincu : le nom du maréchal revient tout aussi fréquemment sinon davantage que de son vivant. Aux réunions convoquées pour débattre des problèmes économiques, politiques ou culturels, aux manifestations patriotiques, scolaires ou sportives, des orateurs évoquent régulièrement les mérites de l'ancien président. Partout, en toutes circonstances, on entend : « *Tito a dit... Tito a fait...* » Beaucoup continuent de parler comme s'il était encore en vie, reprenant en quelque sorte le slogan de la continuité du régime lancé déjà durant sa maladie : « *Après Tito, ce sera de nouveau Tito !* » La quasi-totalité des réunions des organisations sociales, voire des compétitions sportives commencent ou s'achèvent par *le Chant des partisans*. « *Tito, nous jurons de ne pas dévier de ta voie.* » Une vague de publications nouvelles sur la vie et l'œuvre du président disparu envahit les vitrines des librairies. Dirigeants ou petites gens racontent leurs souvenirs sur leurs contacts personnels avec Tito, louent son comportement pendant la guerre, sa faculté de prévoir les événements, sa détermination, son courage personnel. Des expositions dans le genre de celle qui vient d'être inaugurée à Belgrade et intitulée « *Tito — sa pensée, sa parole et son œuvre* » se multiplient.

Le vaste projet d'édition des « œuvres complètes » de Tito (quarante-trois tomes) se poursuit sans relâche avec la collaboration des plus éminents historiens, hommes politiques et militaires. La presse abonde de détails sur son passé long et mouvementé de militant communiste et de chef de guerre, sur ses voyages à travers le monde pour prôner le non-alignement. Elle aborde aussi des sujets sur sa vie privée inconnue ou peu connue du public... C'est ainsi qu'un mensuel vient de publier, pour la première fois, la photographie de Tito avec sa première épouse, la Russe Bielousova (Mme Jovanka Broz, réapparue aux funérailles du président après une absence de deux ans, est de nouveau rentrée dans l'anonymat). On dit qu'elle serait encore à l'ancienne résidence du président, mais qu'elle la quitterait prochainement pour s'installer dans une villa mise à sa disposition).

Un général, qui, pendant de nombreuses années, fut l'aide de camp chargé de la sécurité du président, a révélé dans une conversation avec un représentant d'*Ilustrovana Politika* que, à deux reprises, il avait fait rebrousser chemin à son chef par crainte d'attentats au sujet desquels à l'époque on avait tout ignoré.

Chaque jour, les moyens d'information reprennent comme avant le 4 mai tout ce qui Tito a dit ou écrit, plus spécialement dans les pays non alignés ; sur l'importance du rôle jouer par le maréchal sur la scène internationale, et enregistrent avec soin les condoléances exprimées par tel dirigeant étranger aux délégations yougoslaves les plus diverses qui sillonnent le monde.

Pratiquement, de la réalité de la *disparition de l'homme d'État*, ne témoignent vraiment que les milliers de personnes amenées dans la capitale par les organisations sociales des régions même les plus éloignées pour s'incliner devant sa tombe. D'importants travaux d'aménagement sont en cours pour faire de cette partie de la ville un haut lieu de pèlerinage national.

PAUL YANKOVITCH.

Membre de la conjuration de Sarajevo

M. POPOVITCH EST MORT

Sarajevo (*A.F.P.*). — M. Cvetko Popovitch, l'un des auteurs de l'assassinat, en 1914, à Sarajevo, de l'archiduc *François-Ferdinand* d'Autriche — qui devait entraîner l'Europe dans la première guerre mondiale, — est mort, le 7 juin, dans cette ville.

M. Popovitch est décédé à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Il appartenait en 1914 à l'organisation révolutionnaire Mlada Bosna (Jeune Bosnie), avec Gavrilo Princip et plusieurs autres étudiants, qui commirent l'attentat du 28 juin 1914 contre l'archiduc, qui visitait la *Bosnie-Herzégovine*, alors province de l'empire austro-hongrois.

Alors que Princip et sa *femme* furent pendus, M. Popovitch fut condamné à treize ans de prison. Il fut professeur après sa libération, et après la fin de la deuxième guerre mondiale il avait un poste au musée de Sarajevo. Il a raconté sa vie tourmentée dans deux ouvrages. Aujourd'hui, un seul membre du groupe d'étudiants est encore en vie : *l'historien* Vasa Cubrilovitch, âgé de quatre-vingt-trois ans.

Turquie

Selon Amnesty International

LA TORTURE EST « GÉNÉRALE ET SYSTÉMATIQUE »

Londres (*A.F.P.*). — « *La torture en Turquie est devenue générale et systématique* », affirme Amnesty International dans un rapport publié le 9 juin à Londres. Selon ce texte, « *la plupart des personnes arrêtées par la police ou les autorités chargées d'appliquer la loi martiale sont soumises à la torture, qui, dans certains cas, se termine par la mort* ».

Selon Amnesty International, qui a envoyé une mission d'enquête en Turquie, du 19 au 30 mai, les personnes torturées n'avaient « *dans de nombreux cas aucun lien avec la violence politique qui a fait plus de trois mille morts dans le pays, depuis deux ans* ».

Amnesty International rappelle avoir dénoncé à plusieurs reprises la pratique de la torture, tant sous le gouvernement actuel de M. Suleiman Demirel que sous l'administration précédente de M. Bulent Ecevit.

Grande-Bretagne

EN ENVISAGEANT DE CRÉER UN NOUVEAU PARTI CENTRISTE

M. Jenkins voudrait « briser le moule périmé » de la vie politique britannique

De notre correspondant

Londres. — S'adressant, lundi 9 juin, à l'Association des journalistes parlementaires, M. Roy Jenkins, ancien leader-adjoint *du parti travailliste, actuellement* président de la Commission des Communautés européennes, a clairement laissé entendre qu'il pourrait, à son retour en Grande-Bretagne en janvier 1981, prendre l'initiative de créer, au centre de l'éventail politique britannique, un quatrième parti. Mais il n'a pas pris d'engagement ferme, restant *suffisamment évasif* sur ses intentions pour pouvoir, le cas échéant, renoncer sans conséquences sérieuses pour sa carrière à une entreprise qui semble pour l'instant avoir peu de chances de succès.

Comparant son initiative au vol d'essai d'un prototype, M. Jenkins a dit que « *l'avion pourrait bien s'écraser au sol dans un champ près de la piste, entraînant quelques contusions, ou pis encore, pour ses occupants...* » Mais, a-t-il ajouté, « *le contraire peut arriver, et le prototype décoller vers le ciel* ». Et, dans ce cas, « *il pourrait aller plus loin et plus vite qu'on ne l'imaginait, grâce à ses puissantes réserves d'énergie politique non encore exploitées* ».

Dans l'immédiat, l'avion de M. Jenkins ne paraît pas prêt à s'engager sur la piste. Les premiers commentaires des leaders travaillistes modérés, en principe les plus directement intéressés par ce projet, sont, en effet, décourageants : Mme Shirley Williams, MM. Owen et Rodgers, tout en se déclarant prêts à quitter éventuellement le parti travailliste, ont déjà déclaré leur opposition à un quatrième parti « *sans racines, sans principes ni philosophie politique* », *pour reprendre* l'expresson de Mme Williams. Quelques heures après le discours de M. Jenkins, M. Healey, un des leaders de l'aile droite du Labour et principal candidat à la succession de M. Callaghan, *les a rejoints dans leur condamnation* de l'entreprise en la qualifiant de « pure bêtise ».

Scepticisme chez les commentateurs

Du côté conservateur, on se plaît à souligner que M. Jenkins veut recréer la politique dite du « consensus » pratiquée par les deux grands partis depuis la fin de la *guerre*, et qui a fait la preuve de son inefficacité. Seul M. Steel, leader du parti libéral, a réagi favorablement à l'initiative de M. Jenkins, dans la mesure où il espère que son parti en bénéficiera. « *Nous ne pouvons ignorer M. Jenkins*, a-t-il dit. *Le parti libéral connaîtrait un nouvel élan s'il arrivait à attirer à lui un homme de sa stature.* »

L'impression des observateurs est que M. Jenkins accomplit une retraite politique prudente, attendant de toute évidence l'évolution des querelles qui divisent actuellement le parti travailliste avant de s'engager définitivement dans une entreprise qui, a-t-il dit, est soutenue par des groupes financiers importants, qu'il s'est gardé de nommer. Aucune démarche concrète n'est attendue avant le congrès travailliste de Blackpool, en octobre prochain.

A dire vrai, le renforcement des dirigeants modérés, *qui ont* maintenant bon espoir d'enrayer l'offensive de la gauche, diminue l'attraction que pourrait exercer la création d'une nouvelle formation politique. Dans son discours, M. Jenkins n'a pas caché sa *déception* devant le « *coup de barre à gauche majeur* » du parti travailliste. Il a déploré les positions neutralistes incompatibles avec l'appartenance à l'OTAN, l'attitude anti-européenne qui s'est manifestée à la récente *conférence de Wembley*, ainsi que l'extension des nationalisations et le renforcement des contraintes pesant sur les entreprises privées recommandés par cette conférence.

« *Tout cela*, a-t-il dit, *n'est pas un programme socialiste et démocratique et (...) ne représente pas les vues de la grande majorité des électeurs de gauche.* » Estimant que les querelles au sein du parti travailliste *sont* « *trop profondes pour permettre une réconciliation* », M. Jenkins pense qu'il est temps de « *briser le moule périmé* » de la politique britannique. Il a réaffirmé qu'il était partisan de la représentation proportionnelle, mais a ajouté que des changements pourraient intervenir sans elle.

La plupart des journaux expriment leur scepticisme à l'égard de l'initiative de M. Jenkins. Le *Financial Times* écrit que, « *si Mme Thatcher échouait ou si le parti travailliste se divisait, M. Jenkins aurait une chance* ». A son avis, les circonstances les plus favorables pourraient être créées si le parti travailliste perdait les prochaines élections générales. Tant qu'on n'en sera pas là, « *M. Jenkins a peu de chances d'attirer un David Owen ou un Rodgers vers un nouveau groupement politique* ».

Le *Times* est d'un avis voisin et estime qu'il ne faut pas sous-estimer la détermination de politiciens ambitieux de rester dans un parti où ils ont fait carrière. Si Mme Williams, M. Owen et M. Rodgers quittaient le parti avec une douzaine de députés avec eux, estime le *Times*, il s'agirait d'un événement politique important, mais ils n'ont pas encore atteint le point où ce départ est inévitable.

HENRI PIERRE.

OUTRE-MER

LA SITUATION AUX NOUVELLES-HÉBRIDES

La France et la Grande-Bretagne continuent de préférer la négociation à une intervention militaire

M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, et M. Peter Blaker, ministre d'Etat britannique chargé de la coopération, sont convenus, lundi 9 juin à Londres, d'agir de concert pour préserver l'intégrité territoriale des Nouvelles-Hébrides. M. Dijoud s'est également entretenu avec lord Carrington, secrétaire au Foreign *Office*.

« Les deux gouvernements ont examiné *les diverses suggestions indiquées et ont* décidé de rester en contact permanent », *a-t-on* déclaré au Foreign Office. Parmi ces mesures figure la possibilité d'une intervention militaire conjointe contre les sécessionnistes de l'île de Santo, mais il n'est fait aucune mention officielle de cette possibilité. Français et Britanniques semblent en effet convaincus de la nécessité d'obtenir que s'engage une négociation entre le gouvernement central de M. Walter *Lini et les partisans de* M. Jimmy Stevens. Les gouvernements *des puissances tutélaires s'apprêtent* à demander à leurs représentants aux Nou*velles-Hébrides* d'agir en étroite coopération et non en ordre dispersé et concurrent, comme cela a été le cas depuis le début de la crise.

Sur place, le sentiment que rapporte notre envoyé spécial est que l'échec de la mission à Santo du représentant français, M. Jean-Jacques Robert, a accru les possibilités d'une intervention militaire.

De leur côté, les insurgés de Santo dénoncent l'« esprit totalitaire » du parti de M. Walter Lini (le VAP) et souhaitent organiser, le 20 juillet, un référendum sur l'indépendance de l'île qu'ils contrôlent.

M. Dijoud devait préciser la position française mardi, à la tribune de l'Assemblée nationale, à l'occasion du débat consacré aux départements et territoires d'outre-mer.

De notre envoyé spécial

Port-Vila. — La journée de M. Jean-Jacques Robert, lundi 9 juin, a été fertile en « *tok-tok* (1), c'est-à-dire enpalabres, selon l'expression mélanésienne consacrée. Mais ce furent des palabres... infructueux. Le *commissaire-résident* de France aux Nouvelles-Hébrides, qui avait reçu de M. Paul Dijoud l'ordre d'aller rencontrer les dirigeants des séparatistes d'Espiritu-Santo pour essayer de débloquer la situation, a d'abord connu diverses difficultés avec le gouvernement néo-hébridais. Après lui avoir fait savoir la veille qu'il s'opposerait à son déplacement à Luganville, le premier ministre, *M. Walter Lini, lui a téléphoné* le matin pour lui dire que finalement ses partisans n'empêcheraient pas son avion de décoller et qu'il était également d'accord pour qu'un membre de son gouvernement l'accompagne à *Espiritu-Santo, à condition* que celui-ci arrive à Luganville par la voie maritime et non par la voie aérienne. M. Robert avait accepté, mais aucun ministre néo-hébridais n'était venu au rendez-vous fixé. Le commissaire-*résident britannique, M. André* Stuart, avait également décliné l'invitation de M. Robert, en soulignant que sa présence à Santo ne faciliterait pas le dialogue avec M. Stevens.

En *fait*, le gouvernement néo-hébridais et la résidence britannique souhaitaient que le représentant de la France assume seul les conséquences politiques de cette démarche qu'ils désapprouvaient. M. Robert est donc arrivé seul *à l'aéroport de Luganville où* la piste avait été rouverte pour la circonstance, *et il a reçu de la* part de M. Jimmy Stevens et des *dirigeants* du Vemarana (fédération des partis modérés de Santo) un accueil protocolairement très officiel : garde d'honneur d'une quinzaine de policiers en chemise *kaki et short de sport, présentation* du drapeau rebelle, cortège de voitures jusqu'au siège du gouvernement provisoire installé dans les locaux de l'ancienne délégation française.

Un premier entretien a eu lieu en formation restreinte, M. Stevens ayant auprès de lui son ministre des finances, *faisant fonc*tion d'interprète, et M. Robert étant accompagné de M. André Datchary, délégué français à Santo, et de M. Arnaud Lizop, conseiller constitutionnel. Il est apparu immédiatement que la *rencontre aboutirait à un constat* d'échec, M. Stevens se refusant absolument à accepter la condition posée par le gouvernement néo-hébridais avec l'appui de la France et de la Grande-Bretagne en préalable à l'ouverture de *négociations* avec les insurgés et à la levée du blocus de l'île : le rétablissement à Luganville de la présence du pouvoir central, autrement dit le retour du délégué du gouvernement et des forces de police chassés de Luganville par *M. Stevens et ses partisans* la semaine dernière.

Le leader du mouvement séparatiste a confirmé son accord de principe à un échange de vues avec M. Lini, pourvu qu'il s'agisse de négocier les modalités d'une *large décentralisation à l'intérieur* du futur Etat indépendant et une *amélioration* de diverses dispositions constitutionnelles. Il a assoupli certaines de ses prises de position antérieures et proposé qu'une conférence réunisse à Paris les quatre partis concernés. En revanche, M. Stevens a fer*mement indiqué que son mouve*ment n'accepterait pas de se plier à nouveau, fût-ce de façon purement formelle, à la tutelle de Port-Vila, tant que les négociations envisagées ne se concluraient pas par un accord. Il a, *en outre*, posé lui aussi une condition préalable à toute négociation : la levée du blocus de Santo. Il estime avoir démontré sa bonne volonté et satisfait à l'une des exigences de *M. Lini* puisqu'il a libéré, le 7 juin, le délégué gouvernemental et les miliciens qui avaient été capturés le 28 mai.

Préalables inconciliables

Interrompu à l'heure du déjeuner, l'échange de vues a repris dans l'après-midi pendant une *heure, M. Stevens ayant* auprès de lui, cette fois, les membres de son gouvernement. La discussion n'a mis en évidence aucun progrès, bien que M. Robert ait mis en garde ses interlocuteurs contre l'absence de tout compromis poli*tique qui pourrait contraindre* les deux puissances tutélaires à recourir finalement à la force. Le fait que le gouvernement provisoire du Vemarana n'ait pas attendu la fin des entretiens pour annoncer l'organisation dans l'île d'un référendum le 20 juillet « *sur le thème de l'indépendance* » indique qu'il n'entend pas interrompre le processus sécessionniste dans lequel il s'est engagé. *M. Stevens et ses amis n'ont* en vérité aucune confiance dans la volonté de négociation affichée par le gouvernement de Port-Vila.

Chacun restant sur sa position et rejetant sur l'autre la responsabilité de la rupture, toute possibilité d'issue politique paraît *exclue, et, avant de rendre* compte de sa mission à M. Dijoud, M. Robert a clairement indiqué à M. Stevens qu'il devait désormais « *s'attendre à une intervention militaire* ». L'échec de cette mission fournit en effet de l'eau au moulin du commissaire-résident britannique et du gouvernement néo-hébridais, qui réclament depuis le 28 mai le recours à la force. Trois conseil*lers* militaires britanniques, dont un aviateur et un parachutiste, sont déjà arrivés à Port-Vila. Cet échec donne aussi aux anglophones une nouvelle occasion de *critiquer l'attitude française*, puisqu'ils interprètent la rencontre de Luganville comme une reconnaissance *de facto* par la France de l'autorité du Vemarana. *Telle est aussi évidemment l'in*terprétation de M. Stevens.

Ne pas perdre la face

En réponse à ces observations, le délégué français faisait remarquer lundi soir que cette rencontre n'avait pas été « *totalement négative* », car M. Stevens avait fait quelques concessions, secondaires il est vrai, mais incontestables, et que de toute façon « *il fallait bien établir un contact si l'on veut tenter de réconcilier les points de vue en présence* ». Elle a également permis à M. Robert de souligner que la France appuie les demandes des modérés relatives à la nécessité d'une large décentralisation. La proposition d'une conférence à quatre, qui aurait lieu à *Paris, présentée par M. Stevens* au terme des échanges de vues, laisse en principe la porte ouverte à un nouveau *tok-tok*, mais cela risque d'être difficile car l'une des préoccupations essentielles de chacun des deux adversaires est de toute évidence de ne pas perdre la face.

Il est une autre évidence : outre qu'elle déclencherait un processus aux conséquences im*prévisibles*, une intervention armée ne résoudrait pas le problème politique qui existe, dès lors que la population d'Espiritu-Santo, dans sa majorité, ne reconnaît plus semble-t-il l'autorité du gouvernement central.

M. Robert a conclu sa visite à Luganville en répondant, dans une salle de cinéma, aux questions de plus de deux cent cinquante membres de la communauté française et francophone. Il a pu constater combien celle-ci *reproche au gouvernement fran*çais de continuer à apporter officiellement son appui à celui de M. Lini. *A fortiori* elle ne lui pardonnerait sans doute pas de recourir à la force contre un mouvement dont elle soutient les revendications.

ALAIN ROLLAT.

(1) Expression bichelamar, adaptation locale de la langue anglaise, qui vient de « talk », qui signifie parler.

Le rôle de la fondation Phœnix

De notre correspondant

Amsterdam. — M. Robert Doorn, Néerlandais âgé de trente-quatre ans, est le plus important bailleur de fonds de la sécession de l'île de Santo aux Nouvelles-Hébrides.

Dans une interview qu'il nous a accordée à Amsterdam, M. Doorn, homme d'affaires réputé, richissime et président de la très conservatrice fondation Phœnix, a fait l'éloge de M. Jimmy Stevens.

« *Il n'est pas vrai*, nous a-t-il dit, *que la fondation Phœnix veut faire construire et gérer des casinos à l'île de Santo une fois le « putsch » de Jimmy Stevens réussi. M. Stevens y est carrément* opposé. » M. Doorn a ajouté : « *Je voudrais souligner que c'est M. Jimmy Stevens qui s'est adressé à nous, demandant des conseils sur la gestion de son île après l'indépendance unilatérale. Or il est clair qu'il s'intéresse à notre philosophie d'un système économique monétaire basé sur l'or.* »

Ce métal précieux joue un rôle important dans la vie de M. Ro*bert Doorn, négociant* en pièces d'or dans les quatre coins du monde. Il assure la présidence de Phœnix depuis que son fondateur, le millionnaire américain, *M. Mike Oliver, s'est retiré.*

Politiquement, M. Doorn se dit *a priori* anticommuniste. « *A part des conseils dans la future gestion économique de Santo, nous avons mis au point également une constitution pour M. Stevens, basée sur celle des Etats-Unis, mais on y a mis encore plus l'accent sur les droits et les libertés individuelles. Si vous voulez en conclure que nous sommes de droite, alors oui, nous sommes de droite* », a-t-il ajouté.

Pour M. Doorn, il est acquis que les Nouvelles-Hébrides tomberont aux mains des « rouges » après l'indépendance, prévue pour le 30 juillet prochain, sous l'égide du futur premier ministre, M. Walter Lini, prêtre presbytérien. « *Cet homme est un communiste* », nous dit-il.

Grâce à la générosité de la fondation Phœnix, M. Jimmy Stevens a déjà pu plaider sa cause aux Nations unies et dans d'autres centres diplomatiques importants.

Après des échecs antérieurs dans ses efforts pour faire régner *le monétarisme* fondé sur l'or aux îles Bahamas et aux îles de Coco, M. Robert Boorn est persuadé que sa fondation réalisera ses objectifs aux Nouvelles-*Hébrides*, « *où 90 % de la population nous soutient* ». C'est le cas également, nous dit-il, aux Açores, autre éprouvette pour la fondation qui est subventionnée *généreusement* par des hommes d'affaires américains à la recherche de la « *véritable libre entreprise* ».

RENÉ DER STEEGE.

Le R.P.R. demande une politique différente dans les DOM-TOM

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a demandé, avant que ne s'ouvre, mardi 10 juin, à l'Assemblée nationale un débat sur la situation dans les départements et territoires d'outre-mer, que le premier ministre prenne « *l'engagement solennel de pratiquer désormais une autre politique et d'appliquer une autre méthode, fondées l'une et l'autre sur la démocratie et le renforcement de la décentralisation* ».

M. Pons a ajouté au cours d'une conférence de presse, lundi : « *Un sentiment de doute et de trouble s'est installé dans les DOM-TOM à cause de l'accumulation de promesses non tenues, de décisions non suivies d'effets, de tâtonnements et de mesures floues, d'absence de continuité et d'erreurs psychologiques.* »

Dans l'éditorial d'U.D.F.1 (lettre d'information quotidienne de l'U.D.F.) en date du 10 juin, M. Jacques Douffiagues, député du Loiret, délégué aux DOM-TOM de l'Union pour la démocratie française, écrit : « *La politique du gouvernement dans les DOM-TOM est une bonne politique (...) Il n'est sans doute pas inutile de rappeler à ceux qui feindraient de l'oublier, que cette politique est dans le droit fil de tout ce qui a été entrepris et édifié depuis vingt ans par la Ve République outre-mer. Depuis 1974, les efforts ont été accélérés pour étendre la législation métropolitaine dans les départements d'outre-mer et pour faire bénéficier les habitants des TOM des protections fondamentales attachées à la citoyenneté française. (...)*

» *Le fait est là : les liens entre la métropole et l'outre-mer n'ont cessé de se renforcer. L'U.D.F. souhaite qu'ils continuent à s'affermir.* »

DIPLOMATIE

En visite en France

LE PRÉSIDENT COSTARICAIN RODRIGO CARAZO PRÉCONISE UN ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE LA C.E.E. ET LES PAYS D'AMÉRIQUE CENTRALE

M. Rodrigo Carazo, président du Costa-Rica, invité officielle*ment en France par l'UNESCO*, devait être reçu ce mardi 10 juin à l'Elysée par M. Giscard d'Estaing, après un déjeuner avec M. François-Poncet, ministre des *affaires étrangères. Le rapproche*ment entre l'Amérique centrale et l'Europe devait être au centre des entretiens.

M. Rodrigo Carazo, président d'un pays qui est l'un des derniers bastions réellement démocratiques dans cette région du monde et dont les initiatives en faveur de la détente et de la coopération sont méritoires et nombreux, a redit en effet, lundi au cours d'une conférence de presse, qu'un véritable accord de coopération entre la C.E.E. et l'Amérique centrale « *contribuerait à la démocratisation de ce secteur* » et « *faciliterait la lutte contre l'injustice sociale, facteur d'instabilité politique* ».

M. Rodrigo Carazo, qui doit se rendre mardi soir à Bruxelles et qui parle au nom des pays de l'isthme centraméricain (Guate*mala, El-Salvador*, Honduras, Nicaragua, Costa-Rica), s'est déclaré résolument partisan d'une « *coopération multilatérale entre groupes régionaux* ». Il s'est félicité, de ce point de vue, du récent accord entre la C.E.E. et les pays du pacte andin.

A Bucarest

M. FRANÇOIS-PONCET CONDAMNE LA « POLITIQUE DU FAIT ACCOMPLI PAR LA FORCE »

Bucarest *(A.F.P.)*. — Prenant la parole lundi soir 9 juin à l'occasion du banquet qui lui était *offert par son homologue* roumain, M. Andrei, à l'issue de la visite de vingt-quatre heures qu'il achevait à Bucarest, le ministre français des affaires étrangères, *M. Jean François-*Poncet a condamné une nouvelle fois « *la politique du fait accompli par la force* ». Se référant aux événements d'Afghanistan, il a ajouté *que cette politique « sape la confiance* » et « *met en péril la détente* ».

De son côté, le chef de la diplomatie *roumaine a déploré « la recrudescence de la politique de force* » et s'est prononcé pour un renoncement « *à l'emploi des moyens militaires dans la solution des problèmes* ».

Les entretiens de M. François-Poncet ont d'autre part porté sur l'Iran, le Proche-Orient et sur la prochaine réunion de Madrid concernant l'application de l'acte *final* de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

Le ministre français a égale*ment été reçu par M. Ceausescu* et s'est notamment entretenu avec lui de la visite que le président roumain doit faire en France dans la seconde quinzaine de juillet.

AFRIQUE

République Sud-Africaine

Plus de 250 lycéens métis et indiens ont été appréhendés

La police sud-africaine a dispersé lundi 9 juin des manifestations anti-*apartheid* à Durban et au Cap, arrêtant au total plus de 250 lycéens métis et indiens en grève *depuis huit semaines* pour protester contre la ségrégation raciale dans l'enseignement. A Durban, environ 200 lycéens indiens ont été arrêtés par les unités anti-émeutes de la police, après une manifestation *dans leur établissement* au cours de laquelle ils ont lancé des œufs sur des non-grévistes et la direction du lycée.

Au Cap, les policiers ont dispersé à *coups* de matraque une foule de manifestants métis qui jetaient, selon eux, des pierres contre des voitures et des autobus. La police a procédé à 52 ar*restations. Un boycottage massif* des autobus par les Africains et *métis* du Cap est entré lundi dans sa deuxième semaine.

Les autorités affirment que les jeunes ont des « *motivations politiques* » et accusent des « *agitateurs* » d'être *responsables* des nouveaux troubles dans le pays.

Des tracts ont commencé à circuler dans la région du Cap appelant la population africaine et métisse à faire du Cap une « ville morte » à l'occasion des *16 et 17 juin, jours* anniversaires de la révolte de 1976. A Soweto, l'immense cité noire proche de Johannesburg d'où était parti le signal de cette révolte, les autorités ont tenté cette année une nouvelle tactique en mettant les lycées africains en congé dès le 13 juin...

Une situation confuse régnait lundi dans les lycées en grève à travers le pays. Dans les établissements métis et africains du Cap, ainsi qu'à l'université mé*tisse de la ville*, d'intenses discussions ont eu lieu toute la journée à la suite de l'appel à reprendre les cours du comité des « 81 », qui a coordonné le mouvement de grève dans la région. Mais, en fin de journée, *la grève* était totale. Un climat identique régnait à Johannesburg.

A Durban, où plusieurs dirigeants du Parti du Congrès indien (fondé par le mahatma Gandhi en 1899, lors de son séjour en Afrique du Sud) ont été arrêtés ces derniers jours, les grévistes ont décidé de poursuivre leur mouvement jusqu'à la libération des détenus et à la levée des sanctions de suspension prises contre près de dix mille lycéens. Au total, plus de trois cents personnes *ont été placées* en détention depuis le début de ce mouvement de protestation, le plus important depuis 1976. — *(A.F.P.)*

Algérie

Retour au calme dans les universités

De notre correspondant

Alger. — La situation tend à se normaliser dans les universités de la capitale, après la tournée de meetings entreprise par le *ministre de l'enseignement supérieur*, M. Abdelhak Brerhi. Pour cette « *campagne d'explications et de dialogue* », y compris dans les facultés de lettres et de sciences économiques situées au centre de la ville les forces de *centre de la ville les forces de polic* police qui stationnaient en permanence ces dernières semaines à proximité des bâtiments, dont elles contrôlaient les accès ont été retirées. Les affrontements entre « *modernistes* » et « *traditionalistes musulmans* » *ont cessé et* un arrêté ministériel menace de peines très sévères tout étudiant porteur d'armes ou auteur de violences. Les initiatives du ministre paraissent avoir ainsi débloqué, à la satisfaction générale, *une situation* qui semblait sans issue.

Un point noir subsiste cependant : le maintien en détention des vingt-quatre personnes arrêtées à l'occasion des événements de Kabylie et qui doivent être *jugées* par la Cour de sûreté de l'Etat. Parmi elles, se trouvent deux syndicalistes et quatre étudiants de l'université d'Alger. Des pétitions continuent à circuler pour demander leur *libération* et des collectes sont organisées pour assurer le financement de leur défense. Le procès pourrait avoir lieu fin juin, début juillet, après le prochain congrès du parti F.L.N. M. Brerhi a garanti que les droits *de la défense seraient respectés* et que la justice serait sereine...

Après les universités, le ministre s'attache à visiter maintenant les cités universitaires dont la *vie était perturbée* par les activités des « comités islamiques » qui attaquaient les étudiants progressistes, s'en prenaient aux jeunes filles trop « modernistes » et organisaient des « procès ». Dimanche soir, M. Brerhi s'est rendu à la *cité des filles*, avec lesquelles il a longuement dialogué. Il doit ensuite entreprendre une tournée des universités de province, qui le conduira à Constantine, à Oran et à Anaba. Dans cette dernière ville, des heurts *violents* ont *opposé* récemment étudiants progressistes et éléments se réclamant de l'islam.

Le ministre appelle tous les étudiants à se mobiliser pour préparer une conférence nationale *sur la formation supérieure*, *qui se déroulera au début du mois* de juillet. Elle réunira plusieurs milliers d'enseignants et de jeunes, qui examineront tous les problèmes de l'enseignement supérieur et, plus particulièrement, ceux posés par l'algérianisation *des cadres, l'arabisation, l'orien*tation et l'organisation des études.

Enfin, les épreuves du baccalauréat ont commencé le samedi 7 juin pour quelque soixante-seize mille lycéens. Dans un souci d'apaisement et afin de *donner, notamment* en Kabylie, toutes leurs chances à ceux des élèves dont la scolarité a été troublée ces deux derniers mois, les autorités ont décidé d'organiser à titre exceptionnel une deuxième session, qui se déroulera à l'automne sur l'ensembel du territoire.

DANIEL JUNQUA.

Maroc

La visite du premier ministre tunisien serait liée à une éventuelle médiation dans le conflit saharien

De notre correspondant

Rabat. — L'arrivée de M. Mohamed Mzali, premier ministre tunisien, à Rabat, où il accomplit depuis lundi 9 juin une visite officielle, suscite dans la capitale marocaine de nouveaux bruits sur une éventuelle médiation de la Tunisie dans le conflit saharien.

Les mêmes bruits avaient circulé il y a deux semaines lors de l'arrivée à Fès, le mercredi 28 mai, du ministre des affaires étrangères saoudien à la tête d'une importante délégation. Le prince Saoud avait été rejoint à Fès, où séjournait le roi Hassan II, par le prince héritier Fahd, qui avait conféré longuement avec le souverain marocain avant de se rendre à Alger.

A Rabat, les autorités avaient pourtant opposé aux bruits sur une relance de la médiation saou*dienne* des démentis en série, affirmant que la délégation saoudienne était venue discuter seulement du problème du Proche-Orient et de la position du roi Hassan II sur la Palestine et sur Jérusalem. Mais la presse saoudienne avait salué au même moment les conversations de Fès en les qualifiant de « *pas positif dans la bonne voie conduisant à la réunification de la nation arabe* ».

Mieux : le 5 juin, le premier ministre *marocain, M. Maati* Bouabid, déclarait à un journal koweïtien que « *la reprise de la médiation saoudienne ne signifiait pas que le Maroc ait renoncé à ses droits sur le Sahara* ». Cette interview, publiée par le journal *Al Alam* (Istiqlal), était accompagnée le même jour d'une autre déclaration de M. Boucetta, ministre des affaires étrangères et secrétaire général de l'Istiqlal : « *Il n'y aura pas de solution stipulant que nous renoncions à la moindre parcelle de notre territoire. Ceux qui se sont efforcés de créer la tension se sont enfermés dans un goulet d'étranglement. Le problème, au fond, oppose le Maroc à l'Algérie, mais à personne d'autre.* »

L'intérêt des Saoudiens et des Tunisiens pour un règlement pacifique du conflit saharien est, en tout cas, évident. Les uns et les autres estiment sans doute amener le roi Hassan II, dont les récents succès militaires dans le massif du Ouarkziz, suivis du référendum-plébiscite du 23 mai ont renforcé la position, et accepter une conciliation avec l'Algérie.

ROLAND DELCOUR.

AFRIQUE

Zimbabwe

L'africanisation de l'administration se heurte à de graves difficultés

Alors que l'africanisation de l'administration provoque des dissensions au sein de son gouvernement, M. Mugabe, premier ministre du Zimbabwe, a déclaré, le 8 juin, qu'il serait « très ferme » à l'égard des « dissidents terroristes » qui n'ont pas rejoint les camps de rassemblement de la guérilla.

D'autre part, l'intégration au sein de la nouvelle armée du Zimbabwe des anciens guérilleros du Front patriotique ne progresse que lentement et les autorités de Salisbury ont demandé à Londres des renforts en conseillers militaires afin d'entraîner les anciens maquisards. Selon le « Times », 35 000 guérilleros seraient encore dans les camps de regroupement créés début janvier. Sur les 1 200 hommes qui sont déjà à l'entraînement, depuis début février, 400 auraient été emprisonnés pour avoir refusé d'obéir aux ordres d'officiers et sous-officiers issus de l'ancienne armée rhodésienne.

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Ardemment réclamée par la majorité noire, redoutée par nombre de Blancs, jugée inévitable par tous, l'africanisation est devenue, depuis l'indépendance, l'un des maîtres mots du débat politique au Zimbabwe. Les pressions en faveur d'une promotion accélérée des Noirs se manifestent particulièrement au sein de l'administration. Les services publics représentent, il est vrai, le seul réservoir de main-d'œuvre sur lequel le gouvernement exerce un *contrôle total et direct. On attend* donc de lui qu'il bouscule, plus vite qu'ailleurs, l'inique *statu quo*.

En prenant leurs fonctions, les ministres noirs du Zimbabwe ont trouvé, certes sans surprise, à la tête de leurs départements des équipes de fonctionnaires presque totalement « blanches ». « *Je suis, dans mon ministère, le seul Noir ayant un poste de responsabilité* », nous disait M. Simbi Mukabo, nouveau ministre de la justice. Quelques jours après l'indépendance, en 1974, 5 % seulement des fonctionnaires étaient noirs. En 1978, ils étaient 11 %. Les Africains représentent 14 % des travailleurs contractuels de l'administration. Héritage de quatre-vingt-dix années de ségrégation raciale, de telles inégalités sont évidemment appelées à disparaître.

Le premier ministre, M. Robert Mugabe, est confronté à un dilemme. D'une part, et faute de ruiner son crédit politique, il doit rapidement satisfaire les aspirations d'une population urbaine, frappée ou menacée par le chômage. Celle-ci revendique davantage d'emplois et de meilleurs salaires. D'autre part, il ne veut et ne peut frapper trop fort les fonctionnaires blancs, candidats potentiels à un exode massif qui détraquerait la machine administrative et l'économie. Au demeurant, le manque de travailleurs noirs qualifiés et leur faible expérience empêchent M. Mugabe d'agir hâtivement en ce domaine. D'où une stratégie prudente mais réaliste qui risque, à court terme, de mécontenter ses partisans. A moyenne échéance, le départ à la retraite de nombreux fonctionnaires blancs — ceux qui ont immigré au lendemain de la seconde guerre et ont atteint la soixantaine — conjugué avec la formation accélérée de promotions d'employés noirs facilitera l'africanisation de l'administration du Zimbabwe. En attendant, ce débat donne lieu à certaines surenchères où perce, dans certains milieux gouvernementaux, la montée de sentiments anti-Blancs.

Le ministre de la main-d'œuvre, M. Edgar Tekere, a vivement attaqué, il y a une semaine, les « *hauts fonctionnaires blancs qui veulent maintenir le* statu quo ». « *Ceux-ci doivent réaliser que je suis le patron,* a-t-il ajouté. *Je n'ai pas peur d'entrer en conflit avec eux. Certains gagnent beaucoup d'argent. D'autres cumulent un salaire et une pension. Nous ne pouvons tolérer une telle situation alors qu'il y a tant de chômeurs dans les rues.* » M. Tekere a demandé à tous les fonctionnaires, noirs et blancs, de remplir un questionnaire contenant certaines demandes de renseignements sur l'« *histoire politique* » de chacun. Il accuse les Européens de « *saboter* » cette procédure en refusant de distribuer les formulaires ou d'y répondre. Quelques jours plus tard, M. Tekere a menacé de « *prendre une action appropriée* » si la minorité blanche, profitant des garanties constitutionnelles, « *continue de saper les plans du gouvernement en faveur de la promotion des Noirs* ». « *Nous n'allons pas nous faire rançonner,* a-t-il poursuivi, *par une Constitution qui pourrait vite devenir un chiffon de papier* ». On imagine la nervosité des Européens à l'écoute de tels propos.

D'autres responsables ont tenu un langage analogue. le ministre de la santé, M. Herbert Ushewokunze, a mis l'accent sur les « *massacres de civils* » commis par le régime précédent. M. Enos Nkala, ministre des finances, réputé pour son franc-parler, vient de *menacer de supprimer* l'allocation en devises — déjà assez maigre (environ 6 000 F) — à laquelle peut prétendre chaque Européen désireux d'émigrer.

La portée politique essentielle de ces controverses tient au fait que M. Mugabe a jugé bon de s'inscrire en faux contre ses ministres. Il a contredit M. Nkala en assurant qu'il n'était pas favorable à la suppression de l'allocation de devises. Il a carrément désavoué, samedi 24 mai, M. Tekere, d'une part, en rappelant son engagement à respecter « *l'esprit et la lettre de la Constitution* ». Ce qui exclut notamment l'abolition des vingt sièges de députés réservés aux Blancs.

Conserver la confiance des Blancs

Pourtant, tout se passe comme si deux « lignes » étaient actuellement défendues à l'intérieur du gouvernement. Les « durs » du comité central de la Zanu-P.F. — dont M. Tekere est secrétaire général — souhaiteraient hâter l'africanisation et balayer au plus vite les « privilèges » dont bénéficient à leurs yeux les Européens. Quitte à provoquer un exode. En face, M. Mugabe, chef de file des pragmatiques, demeure guidé par le souci de conserver la confiance des Blancs, indispensables, pendant plusieurs années, à la bonne marche du pays. En matière d'africanisation, l'axe principal de la politique gouvernementale est contenu dans une directive du président Banana, en date du 24 mai, recommandant à l'administration d'« *accorder une rapide promotion aux Africains qualifiés pour les postes de hauts fonctionnaires* ». M. Mugabe a précisé que « *dans certains cas, le gouvernement donnera la préférence aux fonctionnaires africains au détriment des Européens qui auraient pu prétendre aux mêmes postes, au vu de leurs mérites* ». Toutefois, M. Mugabe s'est engagé à respecter « *tous les droits acquis* » des Blancs qui, en outre, recevront une « *compensation financière* ». Toutes les nominations et les promotions, a-t-il ajouté, devront répondre à un « *souci d'efficacité* ». « *Le gouvernement ne mène aucune campagne délibérée pour évincer les fonctionnaires blancs.* »

Jusqu'à présent, le pragmatisme et la modération du premier ministre semblent avoir prévalu. Plusieurs militants de la ZANU-P.F. viennent d'être promus à des postes de direction de la radio du Zimbabwe, mais le numéro un, un Européen, reste en place. Un autre Blanc a été nommé, en tant que *chief justice*, à la tête de la magistrature. Dans l'armée et la police, la démission fin avril d'environ mille Européens ayant refusé de renouveler leur contrat laisse le *champ libre* à une promotion rapide des officiers africains. Un millier d'anciens guérilleros prendront dès juin la relève des démissionnaires. Les élections locales d'octobre prochain permettront l'arrivée massive des Africains dans des municipalités dont ils étaient jusqu'ici écartés. Il reste que M. Mugabe *devra se montrer* très persuasif, envers la population comme à l'égard des responsables de son parti, pour démontrer qu'une africanisation bâclée, parce que hâtive, serait la pire des solutions.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Le Monde

politique

AU SÉNAT

La proposition R.P.R. sur l'intéressement suscite de vives réserves

Le Sénat a commencé lundi 9 juin et poursuivi jusqu'à 1 heure du matin mardi l'examen de la proposition de loi « relative à l'intéressement des travailleurs au capital, aux fruits de l'expansion et à la gestion des entreprises », examen qu'il reprendra jeudi. Après avoir repoussé de justesse (136 voix contre 136) une « question préalable » défendue par M. DAILLY (Gauche dém., Seine-et-Marne) au nom de la commission des lois, le Sénat a abordé la discussion des premiers articles du texte sans s'opposer carrément à ses auteurs R.P.R. et défenseurs : le rapporteur R.P.R. M. CHÉRIOUX et le ministre du travail M. MATTEOLI. La discussion générale a néanmoins révélé de telles réserves au sein de la majorité que l'on peut s'interroger sur l'issue du débat, et que plusieurs sénateurs R.P.R. pensent déjà qu'ils ne pourront cautionner un texte trop éloigné de leur conception de la société.

M. CHERIOUX (R.P.R., Paris), rapporteur de la commission des affaires sociales, estime que la participation doit être une troisième voie entre le collectivisme *et le capitalisme traditionnel*. Auteur, en 1978, d'une proposition de loi, qui a servi de base au texte en discussion, il admet que les salariés ont boudé jusqu'à ce jour l'actionnariat, mais considère que l'on a des chances de les *y accoutumer en leur consentant* année après année, une tranche d'intéressement. La commission, dit-il, a retenu le mécanisme institué par l'Assemblée nationale. Elle défendra néanmoins certains *aménagements, notamment*, au titre III, qui organise la participation des personnels à la gestion de l'entreprise. M. Chérioux ne veut pas privilégier l'encadrement. Il pense, en revanche, qu'il faut distinguer la société à directoire (de statut dualiste) de la société dotée d'un conseil d'administration, afin de privilégier le premier type de sociétés : dans celles-ci, deux représentants du personnel devraient obligatoire*ment siéger au conseil de surveil*lance ; dans les secondes, la représentation du personnel ne serait que facultative.

M. DAILLY (Gauche dém., Seine-et-Marne), exprimant l'avis de la commission des lois, pense, lui aussi, que la discrimination entre l'encadrement et le reste du personnel doit être rejetée, et est contraire à la Constitution. D'autre part, l'Assemblée natio*nale propose deux types de parti*cipation, la cogestion restreinte et la cosurveillance. Cette réforme, déclare-t-il, est inopportune, prématurée et contraire au droit des sociétés. Enfin elle coûtera cher au budget de l'Etat.

M. FOSSET (Un.-Centr., Hauts-de-Seine) indique que la commission des finances dont il exprime l'avis s'est partagée en trois tendances : favorable, hos*tile*, la troisième enfin, la plus nombreuse, acceptant le principe du texte mais contestant plusieurs de ses modalités, notamment, ce qui est le cas du rapporteur, la nature du gage financier prévu.

M. MATTÉOLI : un système unique au monde

M. MATTEOLI, ministre du travail, *défend la proposition* R.P.R., qu'il juge « *équilibrée, réaliste, et donnant à la France la chance de disposer, si elle est votée, d'un système d'actionnariat unique au monde et qui sera sa fierté* ».

M. BERANGER (*rad. de gauche*, Yvelines) votera le report du débat, car, sans être hostile à la participation des cadres à la gestion, il pense qu'il est difficile de parler de participation dans la situation présente.

M. BOURGINE (C.N.I.P., Paris), lui, est carrément hostile à la *proposition*. « *Toutes nos entreprises*, souligne-t-il, *doivent désormais affronter l'implacable concurrence étrangère. Ne leurs créons pas des handicaps nouveaux (...), le travailleur veut le salaire maximal pour le travail minimal : c'est naturel. Or l'entreprise est condamnée au renouvellement perpétuel (...). Il est normal que les actionnaires veuillent fortifier l'entreprise en investissant ; il est normal que les salariés veuillent percevoir tout de suite le fruit de leurs efforts...* »

M. MARC JACQUET (R.P.R., Seine-et-Marne) donne lecture de l'intervention de M. PONCELET, (R.P.R., Vosges), qui a été retenu hors de Paris par des obligations, et se demande si la proposition R.P.R. a encore un contenu réel et s'il pourra voter le texte qui sortira des débats du Sénat.

M. DAILLY demande, au nom de la commission des lois, l'interruption du débat par le vote d'une « question préalable ». « *Ce vote*, indique-t-il, *aurait le sens d'une protestation contre l'attitude du gouvernement lors de l'examen du projet sur la « distribution d'actions en faveur des salariés.* » Le ministre avait obtenu le rejet d'un projet qu'il jugeait par trop défiguré (*le Monde* du 7 juin). « *La complémentarité de deux textes*, estime le rapporteur, *n'est pas niable (...). L'attitude du gouvernement, demandant à notre Assemblée de renoncer à tout ce qu'elle avait fait, surtout après lui avoir imposé la procédure d'urgence, a paru inacceptable à notre commission. Le Sénat ayant accédé à sa demande, le dialogue ne peut plus s'établir entre les deux Assemblées. Cela, par 7 voix contre 3 abstentions, la commission des lois l'a jugé inadmissible, car de tels procédés dévoient le système bicaméral auquel le peuple français a par deux fois marqué son attachement.* »

Après pointage, les résultats du scrutin sont proclamés : 136 pour, 136 contre. En vertu du règlement, la question préalable est considérée comme repoussée, et l'examen des articles peut commencer en séance de nuit. L'article 3, concernant la majoration de la réserve spéciale de participation, est l'objet d'un litige entre les deux rapporteurs, MM. CHÉRIOUX et DAILLY. Ce dernier, combattu aussi par le ministre, ne voudrait pas que la « réserve » prévue détourne les salariés de l'actionnariat au profit de l'option « plan d'épargne ». Son amendement est repoussé par 116 voix contre 62. « *Notre faveur pour l'actionnariat est manifeste*, avait déclaré le ministre du travail avant le scrutin. *Mais nous ne voulons pas que l'entreprise puisse s'en tirer sans rien faire.* »

A 1 *heure du matin*, la suite du débat (assez confus) est renvoyée à jeudi. — A. G.

DEUX RÉUNIONS DU P.S.

La journée « Cadre de vie »

Le P.S. a organisé, samedi 7 juin, une journée du cadre de vie. A cette occasion, M. Jean-Pierre Chevènement, membre du secrétariat national, a souligné que le P.S. veut rendre les travailleurs sensibles à la nécessité de lier la lutte locale au combat pour le socialisme. De son côté, M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat national, a animé cette journée dans l'Essonne.

Ce département, situé au sud de Paris, a été un terrain privilégié pour une urbanisation massive qui a provoqué une spectaculaire croissance démographique. Les équipements d'accompagnement n'ont pas suivi dans une proportion satisfaisante. De surcroît, le déficit des emplois condamne des milliers de banlieusards à d'interminables migrations quotidiennes.

Ce sont là des problèmes bien connus. *Mais pour les militants*, et surtout les élus socialistes (ils figurent dans plus de cinquante municipalités et sont majoritaires dans une vingtaine d'entre elles), il importe de les affronter sans toujours savoir s'y prendre. D'autant que, *depuis quelques années*, les exigences « *environnementalistes* » d'une fraction grandissante de la population se retournent parfois contre leurs propres initiatives.

Samedi, en choisissant d'inviter à Montgeron les *associations de* tous les horizons, la fédération socialiste de l'Essonne entendait donc faire d'une pierre deux coups : prolonger, au niveau *départemental*, un *dialogue* qui n'a lieu bien souvent qu'au niveau strictement local et dans des conditions conflictuelles ; désigner les « *vrais responsables* » des maux dont souffre le cadre de vie des Essonniens, c'est-à-dire l'Etat, et plus *précisément* la majorité qui le gouverne.

Mongeron apparaît, il est vrai, comme accablé par une succession de menaces : il y a le prolongement de l'autoroute A-87, qui briserait *complètement* la ville, *et*, dans son ombre, le passage annoncé du train à grande vitesse. Il y a également l'aménagement d'un carrefour dangereux à proxi*mité*, qui *endommagerait* une partie de la forêt de Sénart. Autant de projets à propos desquels élus et associations mènent depuis longtemps une guérilla contre l'administration.

Dans le paisible parc Jean-Rostand, arrosé de soleil et semé de stands, les discussions, qui ont duré *toute* la journée, *n'ont certes* pas pris l'allure d'un rassemblement de masse. Elles ont tout de même permis d'évoquer dans le détail l'ensemble des « *dossiers en suspens* ». Sur tous ces points, les responsables socialistes se sont gardés d'apporter à leurs divers interlocuteurs des réponses précises et définitives. Mieux, ils ont admis certaines de leurs lacunes et de leurs contradictions.

« *La revendication écologique*, a souligné M. Bérégovoy, *ne doit pas être indifférente au cadre économique et politique dans lequel elle se développe.* » Le secrétaire national du P.S. a ajouté : « *Nous n'opposons pas la qualité de la vie au progrès, mais ce progrès nous voulons le maîtriser, de façon qu'il serve l'intérêt général.* »

« *Il n'empêche*, confiait un militant, *que c'est d'abord sur le terrain, avec des histoires de clocher, qu'il nous faut mettre en pratique ces idées.* »

STÉPHANE BUGAT.

« État Giscard » et État socialiste

Existe-t-il un « *Etat Giscard* » sensiblement différent de l'Etat de conception gaulliste ? Si oui, comment la gauche doit-elle en tenir compte afin d'adapter sa vision de la transformation de l'Etat ? Les participants au séminaire, organisé samedi 7 juin *et dimanche 8 juin à Paris par* le secrétariat national au secteur public du P.S., ont tenté de répondre à ces deux questions (*le Monde* daté 8-9 juin).

M. Michel Charzat, secrétaire national au secteur public, estime que cet « *Etat Giscard* » existe bel et bien en tant que tel et qu'il marque une rupture avec la forme précédente de l'Etat. « *Le seuil de l'autonomie relative de l'appareil d'Etat face à l'oligarchie financière, l'effondrement du mythe de l'Etat au service de la nation, la crise du service public, la régression démocratique, la mise en place de nouveaux mécanismes de contrôle social, dessinent les traits d'un nouvel ordre intérieur, d'un nouveau Léviathan* », dit-il. M. Yannick Blanc, membre de l'équipe de rédaction de *Dialectiques*, revue communiste critique, a développé cette thèse en estimant que « *la tâche de l'Etat est aujourd'hui profondément modifiée* ».

Pour lui, il s'agit aujourd'hui d'intégrer l'économie nationale dans les circuits économiques internationaux, ce qui se traduit par un désengagement de l'Etat de certains secteurs économiques, au profit de puissances multinationales. Ce « *désengagement* » est également sensible, note-t-il, dans les « *appareils de la reproduction sociale* », la sécurité sociale et l'école notamment. Il ne faut pas, pourtant, en tirer la conclusion que « *l'Etat Giscard* » est un Etat en voie d'affaiblissement. Il déplace ses objectifs d'intervention sur des *problèmes de société ou des catégories* tels que la sécurité, les jeunes, les chômeurs, les personnes âgées, ces « *marges sociales* » dont la gestion minutieuse con*fine, selon M. Yannick Blanc*, « *aux tâches traditionnelles des appareils répressifs* ».

« *Il y a en fait, souvent, renforcement de l'Etat par des mécanismes différents* », note M. Jean-Pierre Worms (courant Rocard). « *La bourgeoisie multinationale au pouvoir réaménage les fonctions de l'Etat. Nous devons parler de réaménagement plutôt que d'affaiblissement* », ajoute M. Charzat.

Plusieurs des participants à ce séminaire ont développé l'idée selon laquelle l'élection du président de la République au suffrage universel avait eu des effets pernicieux. Cette « *imposture de la Vᵉ République* » selon M. Didier Motchane (CERES), fournit « *l'alibi de la démocratie directe à ce qui est le contraire de la démocratie* ». Il s'agit, pour M. Pierre Joxe, trésorier du P.S., de « *l'apparence de la démocratie donnée à la centralisation maximum* ».

Outre les propositions classiques *telles que le rééquilibrage* des institutions ou la décentralisation du pouvoir vers la région et la commune, quelques idées plus originales ont été émises. Ainsi M. *Pierre Joxe a-t-il* suggéré de contraindre les élus nationaux à rendre compte de leur mandat, périodiquement, à la radio ou à la télévision. Il a également *proposé la mise* en place d'un système de révocabilité du mandat électif. — J.-Y. L.

LES REPRÉSENTANTS DU MOUVEMENT ÉCOLOGISTE RAPPELLENT A L'ORDRE M. COUSTEAU

Les « représentants » écologistes, chargés de préparer les assises régionales qui doivent désigner, dimanche 15 juin, le candidat de ce courant à l'élection présidentielle, ont exprimé *lundi 9 juin*, le regret que M. Jacques-Yves Cousteau, dans les déclarations qu'il avait faites à Antenne 2 le 4 juin (*le Monde* du 7 juin), « *sous la pression des journalistes qui l'interrogeaient, ait cru bon de recommander aux maires de France de suspendre toute promesse de parrainage, en laissant entendre qu'il détenait personnellement les clés du bon choix d'un candidat écologiste* ».

Tout en se félicitant du soutien de M. Cousteau « *à l'engagement électoral des écologistes* », les représentants lui rappellent que les associations écologistes ont décidé de « *solliciter le soutien des maires* » et de « *désigner le candidat écologiste au cours d'assises régionales convoquées le 15 juin* ». Les trois représentants du Mouvement d'écologie politique se sont abstenus sur ce texte, qui a été adopté par les six autres membres de l'équipe représentant les Amis de la Terre et les écologistes inorganisés.

Pour sa part, M. Alain de Swarte, directeur de la revue *Combat - Nature*, membre de l'équipe des représentants et candidat à la candidature écologiste, a écrit à Antenne 2 pour demander un temps de parole afin de répondre aux déclarations de M. Cousteau.

CRÉATION D'UNE FÉDÉRATION DES ÉLUS « RÉPUBLICAINS ET RADICAUX »

A l'initiative du parti radical, s'est réunie vendredi 6 juin, au palais du Luxembourg, l'assem*blée constitutive de la Fédération* nationale des élus républicains et radicaux. Cette association a l'ambition, selon M. André Rossinot, secrétaire général du parti radical, d'être « *une structure de dialogue et d'ouverture, dépassant les clivages politiques afin de créer un lien entre les élus du centre gauche, qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition* ». Elle pourra rassembler aussi bien les élus locaux (conseillers municipaux et généraux) que les élus régionaux, nationaux et européens. Bien que créée par le parti radical, cette fédération « *n'entend pas être à la remorque* » de la formation radicale, a précisé M. Rossinot.

Les dirigeants de la Fédération *nationale des élus républicains et* radicaux sont :

Président : M. Manuel Diaz, maire de Millau et ancien collaborateur de M. Robert Fabre ; *président délégué* : M. André Rossinot, député de Meurthe-et-Moselle, adjoint au maire de Nancy, secrétaire général du parti radical ; *vice-présidents* : Mme Jacqueline Thome-Patenôtre, maire de Rambouillet, MM. André Nico*las, conseiller général des Deux-*Sèvres, Robert Batailly, adjoint au maire de Lyon, Jean Sudre, conseiller municipal de Toulouse ; *Secrétaire général* : M. Raymond *Laffoley*, conseiller général de l'Oise ; *secrétaire général adjoint* : Mme Maddy Amar, adjoint au maire du Cannet ; *trésorier* : M. Patrick Epron, conseiller municipal de Bordeaux.

● *Le comité central du Front national* (extrême droite), *réuni* samedi 7 juin à Paris, a élu M. Pierre Gérard au poste de secrétaire général de ce mouvement, en remplacement de M. Alain Renaut qui *demeure* membre du bureau politique. D'autre part, le « comité Le Pen », dont le secrétaire général est M. Jean-Pierre Stirbois, membre du bureau *politique du Front* national, a publié la liste des membres du premier comité de soutien à la candidature de M. Jean-Marie Le Pen, président du *mouvement. Au sein de* ce comité de soutien on relève les noms de Claude Adam, président des intellectuels indépendants ; du colonel Antoine Argoud ; du *colonel* Hervé de Blignières, de Jean-François Chiappe, historien, de Roland Gaucher, ancien dirigeant du Parti des forces nouvelles, et de François Brigneau, éditorialiste à *Minute*.

● *Mme Suzanne Guiet* (sans étiq.) vient d'être élue maire de Lencloître (Vienne). Elle succède au *général* René Pierre, décédé le 25 avril. Mme Clara Pierre, veuve de l'ancien maire, a été élue troisième adjoint.

[Mme Clara Pierre est entrée au conseil municipal à la suite de l'élection partielle organisée pour pourvoir le siège rendu vacant par le décès du général Pierre. Le premier tour de scrutin, qui avait eu lieu le 1ᵉʳ juin, avait donné les résultats suivants : inscr., 1 373 ; vot., 1 055 ; suffr. expr., 1 015. Mme Clara Pierre, sans étiq., 712 voix, élue ; MM. Robert Sallé, P.S., 178 ; Olivier Lusinchi, P.C., 123 ; div., 2. Le premier tour de l'élection cantonale destinée à pourvoir le siège du général Pierre au conseil général est fixé au dimanche 22 juin. Mme Pierre a fait acte de candidature.]

Les secrétaires généraux des villes appellent les fonctionnaires municipaux à défendre l'institution communale

De notre correspondant

Annecy. — Au cours de leur congrès qui s'est tenu du 5 au 7 juin à Annecy (Haute-Savoie), les membres du Syndicat national des secrétaires généraux des villes de France ont tenu à réaffirmer *leur attachement au principe* de l'autonomie communale, qui, selon eux, n'est nullement garanti par le projet de loi pour le développement des responsabilités des collectivités locales voté en première lecture par le Sénat.

Les membres du syndicat se sont déclarés frappés par la distance qui sépare les déclarations de principe du gouvernement quant aux objectifs du projet de *loi et les dispositions qu'il prend* et applique d'ores et déjà. Les secrétaires généraux entendent donc, au cours des prochaines semaines, « *alerter solennellement* » les maires sur la gravité des attaques déjà portées à l'autonomie communale avant même le vote définitif de la loi.

Ils ont relevé, par exemple, qu'une circulaire interministérielle du 21 décembre 1979 relative au « *concours* » apporté aux communes de moins de cinq mille habitants par les services de l'Etat prévoit que le préfet et les représentants de l'administration centrale devront « *assister* » et « *conseiller* » les collectivités locales. « *Derrière ces mots se dissimule la présence envahissante de la tutelle* », a noté M. Roger Panabière, président du Syndicat, qui a ajouté : « *L'Etat souhaite contrôler les petites communes de l'extérieur et les grandes de l'intérieur : voilà la logique de la réforme.* »

Pour les grandes villes, les secrétaires généraux redoutent que la mainmise de l'Etat ne soit beaucoup plus insidieuse. Des fonctionnaires de l'Etat pourront désormais être mis à la disposition des maires. Les secrétaires généraux estiment qu'ils risquent d'introduire dans les communes la « *tutelle à domicile* », le détachement n'effaçant pas d'un seul coup les liens de ces fonctionnaires avec leur corps d'origine. « *Nous ne craignons ni la compétition ni l'ouverture*, a précisé M. Panabière ; *nous la réclamons même grâce à la création d'une véritable fonction publique communale.* »

Abordant les relations entre les secrétaires généraux et les maires, M. Panabière a indiqué que les premiers ne doivent pas devenir « *des mercenaires au service d'une idéologie politique* ». Les secrétaires généraux sont là « *pour être les conseillers techniques des maires* », a-t-il expliqué, avant de conclure : « *Nous ne voudrions pas qu'il se produise une confusion entre le conseil technique que nous devons à nos élus et l'adhésion politique que nous ne leur devons pas. Nous pouvons très bien aider à la gestion d'une commune sans pour autant partager les idées, la philosophie et les conceptions politiques de ceux qui sont nos employeurs.* »

CLAUDE FRANCILLON.

A BOURG-EN-BRESSE

Une réflexion commune sur l'autogestion

De notre correspondant

Bourg-en-Bresse. — A l'initiative des GAM (Groupes d'action municipale), de la Fédération des élus autogestionnaires, de l'association Vie nouvelle et des Amis de la Terre, des Carrefours sur la démocratie locale se sont réunis les 7 et 8 juin à Bourg-en-Bresse (Ain). Le thème, « L'analyse des pouvoirs et contre-pouvoirs dans la commune », a permis à une centaine de délégués d'ouvrir une réflexion sur l'autogestion.

Les organisateurs estimaient « *nécessaire d'inventer une autre manière de faire de la politique* ». Résolument placés hors des sentiers traditionnels, les élus en marge des grandes formations (et notamment en marge du P.C. et du P.S.) reconnaissent cependant leur retard théorique par rapport à une pratique parfois importante. Ils ont tenté d'innover, par exemple en écartant, un an avant l'*échéance électorale*, la désignation d'un candidat à la présidence de la République et en se refusant même à tout soutien à un candidat. Pendant deux jours, ils ont tenté de parler le langage de la base, à partir de la plus petite cellule politique institutionnalisée : la commune.

Entre les responsables des GAM, qui estiment avoir surmonté une *forte hémorragie militante* vers le parti socialiste, et les élus « autogestionnaires » (dans leur grande majorité membres du P.S.U., des convergences ont, semble-t-il, été trouvées. Par exemple, « *la nécessaire repolitisation de la population* » ou l'exigence du « *contrôle des élus pendant tout leur mandat* ». Les sensibilités autogestionnaires représentées resteront néanmoins autonomes. Bien des notions restent à approfondir, à commencer par celle de l'autogestion et son corollaire, estimé ici indispensable : le socialisme. Sur ce plan, les associations — à l'exception des Amis de la Terre, très critiques à l'égard *de l'opposition traditionnelle* entre la droite et la gauche — estiment avoir seulement « *déblayé le terrain* ».

LE P.C.F. ET L'AUTOGESTION

De l'union de la gauche au mouvement populaire

Le colloque sur l'autogestion, organisé par l'Institut de recherches marxistes (*le Monde* daté 8-9 juin), s'est achevé, dimanche 8 juin, par une intervention de Mme Francette Lazard, membre du bureau politique du P.C.F., directrice de l'institut, qui a tiré les conclusions des débats. Mme Lazard a déclaré que l'autogestion, « *comme stratégie révolutionnaire, appelle une transformation révolutionnaire, qui s'appuie tout à la fois sur le développement de toutes les contradictions du mode de production capitaliste dans un grand pays développé en crise, comme le nôtre, et sur un choix politique* ». Mme Lazard a souligné que l'autogestion ne doit pas être considérée *comme* « *une référence formelle* » ou comme « *un idéal* » qui serait situé « *hors de portée de l'analyse scientifique* » et du « *mouvement historique contemporain* ».

Les diverses contributions présentées *au cours* des débats, qui ont duré du vendredi soir au dimanche matin, visaient à éclairer *la* démarche du P.C.F. et la signification de la notion d'autogestion par rapport aux problèmes actuels du pouvoir dans l'entreprise, l'Etat et la société. Le premier de ces aspects semblait devoir l'emporter sur le *second. puisqu'il* avait été prévu que M. Georges Marchais prononcerait le discours d'ouverture du colloque. Plusieurs chercheurs de l'IRM s'étaient inquiétés de ce que le premier colloque de ce nouvel organisme pût apparaître comme une *simple* occasion, pour le secrétaire général du P.C.F., d'exposer la politique de son parti. L'intervention de M. Marchais a été annulée, « *pour des raisons de calendrier* », et Mme Lazard a présenté l'intervention d'ouverture du colloque.

Dans la ligne actuelle du P.C.F., l'*autogestion* permet de combler le vide, créé par la rupture de l'union de la gauche, dans la perspective du passage au socia*lisme*. Là *où l'arrivée au pouvoir* de la gauche devait placer la société sur la voie de transformations de nature socialiste (mais qui n'étaient pas conçues comme *instaurant par elles-mêmes le socialisme*), c'est maintenant l'autogestion qui doit faire fonction de moyen terme entre le capitalisme et le socialisme, le passage *de l'un à l'autre* devant être un processus continu de ruptures successives, accomplies à des rythmes irréguliers et de façon inégale dans les différents secteurs de la *société, selon le développement du mouvement populaire*. Ainsi M. Robert Allione, membre du comité central du P.C.F., a-t-il souligné que les communistes *conçoivent* « *l'avancée vers le socialisme comme un processus fondé sur la lutte multiforme des travailleurs* », et il a illustré cette conception par l'exemple des conseils d'atelier, revendication qui « *vise à ouvrir un chemin inédit aux travailleurs de notre pays* ».

M. Félix Damette, membre du comité central, coauteur, avec M. Jacques Scheibling, du livre *Pour une stratégie autogestionnaire* (*le Monde* du 15 septembre 1979), a précisé ces points en expliquant : « *Jusqu'au vingt-troisième congrès* [en mai 1979], *nous avons vu dans l'Etat le facteur d'irréversibilité du processus de transition. (...) Lorsque nous disons : démarche autogestionnaire, cela signifie, au contraire, que c'est le mouvement populaire lui-même qui constituera et le moteur et la garantie des avancées étatiques.* » Cette explication laisse sans réponse la question de savoir comment et quand le « moteur » devra embrayer sur le char de l'Etat, c'est-à-dire, en d'autres termes, la question de l'accession au pouvoir.

POLITIQUE

LE TEMPS DU CHOIX

(Suite de la première page.)

Elle va se trouver toute seule en face du terrible inquisiteur, et son avenir sera scellé pour des décennies. Elle doit savoir répondre, mais, par Dieu, que la question ne soit pas truquée et qu'on la lui pose clairement.

Le président en question

Actuellement, en France, tout procède du président de la République, d'une manière qui va d'ailleurs bien au-delà de l'esprit, sinon de la lettre, de nos institutions. Il semble donc souhaitable, par souci de logique, de tenter d'abord d'analyser sa politique et ce qui paraît l'inspirer.

En 1974, l'élection du président s'est faite sur deux points forts : sa compétence en matière économique pour sortir le pays d'une crise déjà menaçante, et la nécessité de barrer la route du pouvoir aux communistes que l'union de la gauche véhiculait dans ses bagages.

Sur le premeir point, il était clair qu'il fallait sans tarder s'attaquer au *mal naissant* et prendre rapidement les mesures nécessaires pour juguler ou, pour le moins, maîtriser l'inflation. Aussi je fus surpris, lors d'un déjeuner auquel le président m'avait convié, dans les semaines qui suivirent son élection, avec le premier ministre et le ministre de l'intérieur, de la réaction ennuyée de mes interlocuteurs à une proposition que je fis : il s'agissait, afin d'attirer l'attention du pays et de mobiliser toutes les énergies, d'autoriser le premier ministre à demander les « pleins pouvoirs » pour un temps en matière économique et financière *et de lui faire* engager sa responsabilité et celle de son gouvernement sur la réussite de cette politique. Ma surprise se changea en inquiétude quand, renouvelant ma demande quelques instants plus tard avec un *peu d'insistance, on* me répondit que le problème se réglerait naturellement avec un peu de savoir-faire.

On sait ce qu'il en advint et, loin de s'être redressée, la situation économique de la France gêne de plus en plus gravement sa liberté d'action.

Une deuxième alerte vint l'année suivante au sujet du danger que faisait peser sur la situation politique la poussée de la gauche unie au service de laquelle le parti *communiste mettait son* organisation, ses méthodes et son implacable stratégie. Là aussi on minimisa l'importance de la menace comme si on détenait une recette de dissuasion infaillible : le rêve européen était en marche.

Il prit forme au fil des mois par les soins attentifs apportés à l'accélération de la construction européenne. Celle-ci devait générer, par la globalisation des problèmes, à la fois les moyens efficaces de lutter contre la crise économique et la dilution du parti communiste français à une échelle européenne où son pourcentage deviendrait négligeable.

Et sans doute ces calculs n'étaient-ils que la partie émergée d'un dessein beaucoup plus ambitieux. Le raisonnement mathématique amenait en effet à la constatation que la France est maintenant une puissance moyenne et que la crainte de la voir devenir « trop moyenne » pour trouver en elle-même les solutions à ses problèmes et les forces d'une grande politique conduisait à souhaiter sa fusion dans un ensemble plus vaste. Pour les auteurs de ce plan le passage d'une France française à une France européenne devenait un élément déterminant de la survie et de l'histoire de notre pays. Surtout si on espérait conserver la direction de cet *ensemble par* la qualité intrinsèque des hommes qui en auraient la charge

Cette approche ne nous disait rien qui vaille : disciples *fervents* du général de Gaulle, nous pensions comme lui que « *l'essentiel, pour jouer un rôle international, c'est d'exister par soi-même, en soi-même, chez soi, qu'il n'y a pas de réalité internationnale qui ne soit d'abord une réalité nationale* » et que, si un peuple ne fait pas l'effort de résoudre lui-même ses problèmes, personne ne s'en chargera pour lui. Mais nos diverses tentatives de persuasion ou de dépassement furent infructueuses ou sans lendemain et il fallut se rendre à l'évidence que deux conceptions fondamentalement opposées étaient à nouveau aux prises : d'un *côté l'Europe* arrangerait tout, de l'autre la France ne devait compter que sur elle-même pour mettre de l'ordre dans ses affaires.

Il fallut agir par nous-mêmes et courir au plus pressé. Le départ *du premier ministre* de Matignon, la création dans la foulée du R.P.R. et la préparation des élections législatives répondirent à cette nécessité et donnèrent au pays le sursaut nécessaire pour barrer la route à la gauche unie. *Le pouvoir engrangea* la victoire de 1978 mais ne modifia en rien sa ligne d'action et continua à mettre ses espoirs dans la réussite de l'Europe et la dilution des difficultés françaises dans cet ensemble. La préparation et la campagne des élections européennes virent *l'apogée* de cet état d'esprit et, dans son discours de Hoerdt, le président de la République proclamait sa philosophie politique : « *Aucun des pays d'Europe, aussi vigoureux soit-il, n'a la dimension continentale* », « *l'Europe c'est l'espérance* ». On pensait qu'à cet appel correspondrait l'expression d'une adhésion quasi générale. La réponse fut diffuse, passant par le filtre des partis politiques et de leurs intentions intéressées. A question peu claire, réponse obscure.

Peu de temps après l'élection de l'Assemblée européenne qui, pour tenter de se hisser à la hauteur de ses prétentions, usurpa au passage le titre de Parlement, on s'aperçut que la machine s'essoufflait, que l'organisation européenne — faute d'être transcendée par un idéal — ne sortait pas de ses querelles d'intérêts et que le conseil européen était ramené à un club de marchands. Or, le dernier compromis de Bruxelles montre que nous nous tirons fort mal des *marchandages*.

Il est vrai que, au-delà de tout, la question est de savoir si les Etats de la Communauté européenne peuvent réellement constituer une entité politique, ou même adopter des positions politiques communes sur les problèmes difficiles, alors que l'élaboration d'une défense commune et indépendante leur est actuel*lement interdite*.

Il semble bien que non et, devant cette réalité, on pourrait enfin espérer qu'il serait temps de rechercher vigoureusement des solutions nationales à nos problèmes nationaux. Nous craignons bien, au contraire, que la dérive s'accentue dans une quête désespérée en forme de mondialisme, de neutralisme ou de non-alignement, au risque de *confondre* indépendance et préséance.

Malgré les assurances qu'on leur donne et la complaisance qu'une *telle* démarche trouve toujours en un certain goût chez eux de la passivité, les Français le sentent et ne peuvent se départir d'un sentiment d'inquiétude.

Et pourtant, jamais, dans un passé *récent*, la *France n'a eu*, autant qu'aujourd'hui, la voie dégagée pour assumer pleinement sa vocation séculaire de phare de la liberté. Jamais, autant qu'aujourd'hui, le monde n'a eu besoin de son message et de son exemple. *L'Histoire démontre* que, lorsqu'elle occupe cette place éminente et exposée, elle est tout. Lorsqu'elle la quitte, elle n'est plus rien.

La civilisation occidentale, qui renferme encore ce qui est notre honneur et notre raison de vivre, est attaquée par des forces implacables, entamé dans ses positions, brocardé dans ses valeurs, atteint dans son moral et, *partout dans* le monde, des hommes cherchent, avec angoisse, les chemins de la reconquête. Cessons de compter nos effectifs et de supputer les risques, cessons de craindre la soumission et ne nous soumettons *plus à la crainte*, levons-nous, assurés de notre idéal et de notre volonté ! Que la France fasse ce qu'elle doit.

Mais, qui nous donnera les raisons d'espérer qu'elle le fera ? C'est la question qui devra être posée à chacun en 1981.

Le R.P.R. pour quoi faire ?

Le R.P.R. a été créé dans la tradition gaulliste et dans la continuité des mouvements qui l'avaient précédé mais aussi dans un esprit de renouveau pour faire face à la poussée de l'union de la gauche vers le pouvoir et pour suppléer le manque de réaction à cette pression.

Le Rassemblement correspondait à un besoin et *il fut accueilli* dans l'enthousiasme. A partir de là, pour beaucoup, « *l'espoir changea de camp* »... Le pouvoir ne vit pas, tout d'abord, l'intérêt pour lui de ce renfort inattendu et, refusant de considérer la finalité, *s'insurgea contre* cette audace. On déterra les vieilles rancunes, on attisa les querelles de personnes et ce fut cette malheureuse campagne des municipales qui permit à la gauche de mettre la main sur nombre de municipalités. Cependant, la brillante opération de Paris et le grand nombre de défaites en province dissipèrent les nuées et permirent au R.P.R. d'imposer le « pacte majoritaire » à ses partenaires. A la grande satisfaction des électeurs, le terrain des législatives de 1978 se trouva suffisamment dégagé pour que les forces de la majorité puissent manœuvrer en bon ordre. Néanmoins, traquenards et chausse-trapes ne furent pas épargnés au jeune Rassemblement et l'on vit sortir de salons clan*destins un nouvel avatar* des apparentements de 1951 sous la forme d'une union électorale qui n'avait d'autre ciment qu'un antigaullisme éprouvé.

Malgré tout, la victoire fut acquise et le pouvoir, ce qui était naturel et prévu, s'empressa d'empocher le résultat et de se créditer du succès. Les électeurs s'estimèrent satisfaits du triomphe de leurs idées, *les militants* se contentèrent d'avoir gagné une dure bataille, les élus se trouvèrent déçus du peu de cas que l'on faisait d'eux, mais le Rassemblement avait atteint son but.

Au lendemain de ces élections, les données politiques se présentaient sous un jour nouveau : les communistes ayant abandonné l'idée d'accéder au pouvoir par l'union de la gauche, la majorité conçue pour s'opposer à cette union perdait beaucoup de son sens. Le choix de société ne se jouait plus, pour l'heure, sur un plan intérieur, et c'est alors, dans un *ciel dégagé*, que le « rêve européen » apparut en pleine clarté.

Beaucoup, parmi les dirigeants du R.P.R. ne virent dans les élections européennes qu'une formalité embarrassante ou un piège dont il fallait se dépêtrer au moindre mal.

Or nous touchions à l'essentiel, c'est-à-dire au choix à faire pour la France : ou assumer elle-même son avenir, ou miser sur l'Europe pour la tirer d'affaire. *C'était* la première résurgence *depuis 1958* de l'éternelle tentation qui consiste à penser qu'il est habile de faire porter la charge par d'autres en espérant en recevoir tout le bénéfice. Il était clair qu'en face de cette proposition le R.P.R. devait retrouver sa plus pure vocation gaulliste : affirmer que la France ne peut réussir en cherchant ailleurs qu'en elle-même les *moyens de son salut*.

L'appel aux Français du 5 décembre posait le problème (2).

Il fallait donc mener cette campagne *clairement* et nettement, sans tenir compte des intérêts de certains, des états d'âme d'autres, et considérer comme secondaires les résultats du scrutin. Ne pas engager l'action, ne pas y croire, ou mesurer la valeur du combat à l'aune de ses résultats quantitatifs, c'était faire une si lourde erreur d'appréciation qu'il serait devenu difficile *de se réclamer du gaullisme. Ce* ne fut pas le cas, mais le moins que l'on puisse dire est, que, après le 10 juin, une certaine confusion régnait si fort dans les esprits que chacun — sans aller jusqu'à l'autocritique — se persuada que le mieux était d'oublier cette affaire et que la politique économique offrait des cibles plus populaires et des occasions de joutes moins risquées.

Depuis lors, le R.P.R. escarmouche au jour le jour un gouvernement qui s'en moque en prenant soin de sortir le moins possible des terrains techniques et, en tout cas, de prendre des *positions qui s'apparentent davantage* à des démarquages qu'à l'expression d'une politique indépendante.

Or, il s'agit de tout autre chose. Il ne suffit plus d'être un des partis qui concourent à la gestion *gouvernementale. Il ne suffit plus* de mettre ensemble, au nom d'options généreuses et vagues, le plus grand nombre de gens possible sur le plus petit commun dénominateur. Il ne suffit pas de porter dans ses flancs un ou plusieurs candidats à l'élection présidentielle. Il faut dire clairement ce que l'on veut pour la France et ce qu'on refuse pour la France.

La situation internationale est si sombre et la France est tellement plus malencontreusement engagée dans ses choix extérieurs que dans sa gestion interne, laquelle n'est pourtant pas brillante, que le rôle politique du R.P.R. doit se définir nettement à ce niveau.

Si, à cette hauteur et à ce point de gravité, il est réellement en désaccord, il doit le dire clairement, et alors son action ne *peut se définir* qu'en termes de recours.

Si, au contraire, il se présente en termes d'alternance, cela signifie que, tout en faisant des réserves sur les modalités et le savoir-faire, il accepte le sens *profond de ce qui est proposé*.

Un débat de cette nature ne souffre ni atermoiement ni équivoque.

Faut-il désespérer de la France ?

Depuis des années, le monde entretient une illusion commode mais dangereuse : la détente. Il oublie qu'elle n'est profitable qu'à celui qui se trouve dans une *position de force. Ce fut* le cas pour le monde libre en 1962, après l'affaire de Cuba. Or, depuis cette époque, il apparaît que le rapport de *forces* entre l'Est et l'Ouest s'est inversé. De plus, la détente porte en elle un germe d'affaiblissement *considérable pour* les pays démocratiques qui doivent compter avec l'opinion publique : d'une part, elle atténue et peut même détruire l'élan vital qui, chez les peuples comme chez les individus, suscite et entretient la vigilance et l'effort. D'autre part, elle finit, à la longue, par se confondre à tort avec le concept de paix dont elle est devenue l'apparence *et, nous dit-on, le* moyen. De ce fait, toute remise en cause de la détente, même pour une obligation de survie, apparaît dans nos démocraties comme une atteinte à la paix. Les Soviétiques n'ont pas les mêmes inconvénients puisqu'ils ont un double langage : un pour leurs propres peuples, un pour les autres.

Depuis un bon nombre d'années, le monde libre est toujours amené sur le terrain choisi par l'adversaire, et sa réaction a pour cadre le lieu même de l'action militaire ou diplomatique de celui-ci. C'est, en fait, toute la *théorie de l'endiguement : on* contient l'adversaire là où il porte son effort. Mais les Soviétiques ont assez rapidement trouvé la parade à cette tactique en agissant en des points disséminés et en des moments *successifs*, si bien que les *forces* d'endiguement courent aux quatre points cardinaux avec le désavantage de n'avoir rien pu prévoir et d'engager la partie avec un retard difficile à surmonter.

Or si l'on admet que le problème esentiel est l'attitude que l'on doit avoir face à l'impérialisme soviétique, il n'y a de stratégie *qu'offensive*. Elle doit être fondée sur la volonté d'agir et la certitude absolue de la primauté de nos valeurs.

La France appartient au monde libre. Elle ne se situe pas entre celui-ci et le monde communiste. Par là même l'indépendance de la France ne peut se mesurer aux distances qu'elle prend avec ses alliés. Penser ainsi est une idée puérile qui nous conduirait à une situation voisine d'un non-alignement. Ce serait explicable pour une Allemagne qui porte « la grande blessure de sa division », ou pour un immense pays comme l'Inde à peine sorti de ses difficultés internes et dangereusement situé. Ce n'est ni le cas ni la vocation de la France.

Il nous paraît plus grave encore de laisser s'accréditer l'idée que la position actuelle de la Finlande soit une position idéale d'équilibre entre l'Est et l'Ouest. Il nous est *impossible d'oublier que ce qui* a déterminé et ce qui pèse sur la situation politique de ce pays lui a été imposé — malgré sa vaillance, — par Staline et les armées soviétiques. Qu'on le veuille ou non, cela s'appelle la dépendance et ne peut en aucun cas nous servir de modèle.

Aujourd'hui, où l'incertitude et l'apparente faiblesse des Etats-Unis d'Amérique laissent l'Occident désorienté et divisé, c'est à la France de reprendre la place et le rôle que l'Histoire lui a toujours assignés à la tête du monde libre. Voilà qui est plus difficile, plus exposé, mais plus exaltant que toutes les offres de « bons offices ».

A un an de l'élection présidentielle et au-delà des problèmes de *personnes, tel est, me semble-t-il*, le choix dont tout dépend. A chacun d'y répondre, si nos gouvernants, si nos hommes politiques consentent à nous dire où ils veulent conduire la France. S'ils ne le faisaient pas, si le renoncement courbait le dos des responsables, alors, il faudra que des profondeurs de notre peuple des hommes, à nouveau se lèvent *et se rassemblent pour honorer* « le pacte vingt fois séculaire entre la grandeur de la France et la liberté du monde ».

PIERRE JUILLET.

(2) Appel lancé par M. Chirac de l'hôpital Cochin, le 5 décembbre 1978.

DEUX FEMMES FONT UNE GRÈVE DE LA FAIM POUR RÉCLAMER LA LIBÉRATION D'UN DÉTENU

« C'est l'arme des pauvres »

Les deux lits ne sont pas éloignés l'un de l'autre : Marie-France et Madeleine font la grève de la faim depuis le 30 avril. Elles veulent obtenir la libération de M. Charles Abitbol inculpé de tentative d'assassinat et incarcéré à la prison de Meaux depuis le 18 novembre 1979. Marie-France est la femme de M. Abitbol et Madeleine son ancienne concubine. Il y a aussi Mme Janie Balarin, la première épouse de Charles qui, malade, n'a pu se joindre aux grévistes mais qui les soutient et leur écrit : « *Je suis solidaire de cœur avec vous.* » Et aussi toute la famille en rangs serrés derrière l'« innocent ». « *Charly n'est pas coupable* », affirme Marie-France et Madeleine lui fait écho. « *Je ne connaissais pas Mado avant notre grève. J'ai brisé sa vie quand j'ai rencontré Charly mais, depuis le drame, Mado et moi nous sommes devenues des amies.* » Malgré les espoirs déçus, Madeleine n'a pas de rancune. « *Nous nous serrons les coudes à présent pour défendre Charlot — moi c'est Charlot que je l'appelle.* »

Le 14 novembre 1979, Alexandre Felious, repris de justice, est découvert grièvement blessé d'une balle dans la nuque sur le bord de la départementale 212 non loin de Meaux. Il accuse nommément Charles Abitbol. « *Mon mari était au cinéma au moment du drame.* » M. Abitbol est forain, il vend des nougats sur les marchés et, entre deux jours de fête, il passe son temps dans les salles obscures. « *Il connaissait Alex, mais pas plus qu'un autre, parce que, à Belleville, tous les juifs tunisiens se connaissent : les avocats, les policiers, les médecins, les commerçants, les truands...*, explique une voisine venue soutenir le moral des grévistes, *Charles c'est un brave type.* »

Les forains, ses concurrents, ont signé une pétition. « *Nous, forains ambulants sur marchés et foires, connaissons Abitbol, c'est un collègue travailleur, aimable, toujours prêt à rendre service.* » On ne croit pas à l'assassin, on ne veut pas y croire.

Au mois de janvier, la femme, la mère et trois des enfants de Charles sont allés faire le siège du palais de justice de Meaux. Peu après, sa sœur a commencé une grève de la faim. « *C'est l'arme des pauvres* », dit Marie-France. Charles, dans sa prison, a fait de même. « *Il m'a dit qu'il se laissera mourir* » Marie-France tient le coup — c'est l'âme de la protestation. — mais l'émotion affleure. « *Il est merveilleux Charly, vous voyez aux murs il y a partout des cloches. Il les collectionne parce que, un jour, il m'a dit : « La première » cloche, c'est moi.* » Madeleine, dont les yeux brillent, écoute du fond de son lit. Elle vit avec son fils chez les parents de Charles. « *C'est vrai qu'il est drôle et qu'on l'aime.* »

Il reste que Alex Felious accuse Charles Abitbol. « *Mon mari sert de bouc émissaire,* dit Mme Abitbol. *Je lui disais de ne pas aller à Belleville, mais il aime tellement la cuisine tunisienne.* » Belleville-sur-Magouille, ses coups fourrés, ses trafics, ses règlements de comptes, ses peurs... Abitbol s'est coupé une phalange : on la lui a recollée et il n'a pas pu l'envoyer à M. Bruno Laroche, juge d'instruction au tribunal de Meaux. Il s'est ouvert les veines : on l'a sauvé. Il ne mangeait plus : on l'a alimenté de force. Dans chaque lettre il clame son innocence. « *Voilà deux cent huit mille huit cent quarante minutes que je suis en prison...* », tandis que dans le petit appartement de la rue du Temple « ses » femmes reçoivent des menaces anonymes, des coups de téléphone qui les apeurent, et elles s'enferment à double tour.

La voisine aussi craint les représailles, elle partira sans donner son nom « *C'est une affaire entre truands, Charly n'y est pour rien. Ce n'est pas, comme on le dit à Meaux, un pistolero de l'amour.* »

CHRISTIAN COLOMBANI.

DANS LE PAS-DE-CALAIS

Les moines de l'abbaye de Wisques se défendent d'avoir exercé des pressions sur un jeune Algérien converti

De notre correspondant

Lille. — Une famille algérienne, la famille Moualek, poursuit, avec le soutien de l'Amicale des Algériens en Europe, son action pour retrouver ou reprendre contact avec l'un des siens, Mahrez, âgé de vingt-deux ans, qui, selon elle, a « disparu » après un séjour à l'abbaye de Wisques, près de Saint-Omer (Pas-de-Calais (*le Monde* du 31 mai).

M. et Mme Moualek et quatre membres de leur famille, parmi lesquels la jeune femme qui se dit l'épouse de Mahrez selon le rite musulman, s'étaient installés, vendredi soir 6 juin, dans la chapelle de l'institution Saint-Vaast, à Béthune, pour y faire une grève de la faim. Samedi, après avoir vainement tenté de les persuader de trouver un autre lieu, le directeur de l'institution s'adressa au tribunal des référés. Ce dernier, sans porter d'appréciation sur les motifs de l'occupation, constata : « *qu'elle constituait une voie de fait et qu'il importait de la faire cesser...* » Dans la soirée de samedi, sur injonction de la police, les occupants quittaient la chapelle sans incident en déclarant qu'ils allaient continuer leur grève de la faim dans un fourgon.

L'institution catholique Saint-Vaast avait été choisie parce que M. Moualek y a naguère placé son fils Mahrez ; celui-ci, après quatre années d'études, obtint son baccalauréat. On ne voit pas comment cette affaire, où l'on parle de pressions exercées sur Mahrez pour lui faire abandonner la religion musulmane, pourrait déboucher devant une quelconque juridiction puisque le jeune homme est majeur.

Le Père Louis Leloir de l'abbaye Saint-Paul de Wisques a précisé : « *Il est exact que le 13 avril 1980 Mahrez Moualek a reçu le baptême et a été confirmé après avis de plusieurs personnalités compétentes pour juger son cas et qui se sont donné la peine de l'examiner soigneusement. Mahrez Moualek demandait le baptême depuis trois années. Il n'a subi aucune pression pour l'amener à ce désir. Mahrez est non seulement majeur mais il est tout à fait sain d'esprit et d'une intelligence au-dessus de la moyenne. Personne ne l'a jamais empêché de réintégrer le toit paternel ou de revoir ses parents... Mahrez n'a passé que trois nuits au monastère, l'une en juin, l'autre en décembre 1979 et la dernière en janvier 1980. Dans un désir de paix et de charité, l'abbaye Saint-Paul préfère ne pas en dire davantage et accueillir avec patience les calomnies et le chantage dont elle est l'objet...* »

Le Père Leloir a rendu publique une attestation signée par Mahrez Moualek à Béthune, le 8 mars. Cela explique sans doute l'attitude de ses parents, qui ont cru et croient encore sans doute que leur fils est caché dans l'institution religieuse. Dans cette attestation, Mahrez Moualek déclare : « *Il est exact qu'au début d'août 1979 je me trouvais à Taouris-Makrane, en Algérie, pour raison de vacances ; il est aussi exact que mes parents auraient organisé une cérémonie religieuse le 5 août à Zorba-Naith-Katlen, aux dires de ces derniers, car je n'étais au courant ni du lieu ni de la date de cette dite cérémonie. Je n'y ai pas participé ni donné mon approbation. Je considère donc ce mariage comme nul et non avenu. Je n'ai donc aucun divorce à demander. Je n'ai donc pas quitté le domicile conjugal puisque je n'en ai jamais eu aucun...* »

La situation serait évidemment clarifiée si Mahrez Moualek intervenait directement pour préciser sa situation.

GEORGES SUEUR.

● *Condamnation d'un ancien inspecteur des impôts.* — M. Roger Astre, soixante ans, ancien inspecteur central des impôts, a été condamné lundi 9 juin à dix mois d'emprisonnement avec sursis et 7 000 francs d'amende pour fraude fiscale par la onzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, présidée par M. Michel Guth. Le ministère public reprochait à M. Astre de bénéficier de ressources occultes et d'avoir ainsi dissimulé plus de 150 000 francs de sommes imposables pour les années 1972, 1973 et 1974, ce qui correspondait à plus de 50 000 francs de droits éludés (*le Monde* du 8 février 1979).

La leçon d'Athalie

(Suite de la première page.)

La France aurait donc la violence, comme les humains avaient la peste. « *Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés.* » On sait quel remède fut proposé, et qu'à l'âne de la fable il en coûta la vie. Les Français sont-ils tous frappés de la violence ? Le remède à présent proposé est-il plus approprié que ne le fut, selon La Fontaine, l'holocauste d'un Aliboron brouteur de chardons ?

Assurément, les Français ne sont pas tous frappés par la violence, et ceux qui le sont ne le sont pas également. La nation française n'est pas uniquement composée de cambriolés, et chaque automobiliste ne peut prétendre qu'il a été frauduleusement privé de son cher véhicule. Parmi ceux qui l'ont été, il faut convenir que ce malheur ne pèse pas d'un même poids sur celui à qui la voiture est, avec la télévision, l'unique moyen de distraction et sur celui à qui ladite voiture n'est, parmi d'autres, qu'un élément de confort assez facilement remplaçable. Mais, qu'il s'agisse du pauvre ou de l'aisé, aucun d'eux n'a, dans ce cas, été victime de violence.

C'est un abus de langage significatif que de confondre, dans le discours officiel, la délinquance et la violence. Le vol fait justement enrager celui qui en est la victime, mais il ne lui cause aucune peur, le plus souvent, qui naîtrait directement de ce méfait.

Aucune violence n'est faite au propriétaire d'un véhicule qu'on se borne à fracturer lorsqu'il est vide d'occupant. Puisqu'il n'y a pas de peur immédiate, il ne saurait y avoir ici de peur rétrospective. Mais il peut y avoir une peur latente par effet symbolique : il suffit qu'un discours suffisamment constant veille à ce que l'assimilation se fasse entre la délinquance et la délinquance violente.

Un discours confus sur la violence

Toute délinquance *est*, par le fait de ce discours, violente, même si ce n'est pas le cas, et, ainsi, craignant pour ses biens, chacun en vient à craindre logiquement (croit-on), et de bonne foi, pour sa vie et celle des siens. La peur apparaît comme l'inévitable conséquence d'une infraction : on ne saurait être victime d'un délit sans être simultanément saisi de peur. De sorte que ce qui est *exaspérant* glisse vers le *terrifiant*. De sorte aussi que les remèdes propres à mettre fin à la terreur vaudraient aussi pour l'exaspération.

Sur la délinquance, le discours est bien en place pour que la confusion persiste avec la violence, violence physique s'entend.

Car, de violence morale, il n'est point question dans le discours officiel. Sinon, les gouvernants seraient conduits plus avant qu'ils ne le souhaitent. Certes, l'expression « *Il m'a été fait violence* » est toute morale. Mais elle n'est pas le centre d'un débat qui, dans ce cas, emporterait une réflexion sur le gouvernement du corps social et sa morale.

On se rend, à ce propos, plus ou moins ridicule maintenant de rappeler qu'il existe une très préjudiciable délinquance financière (il en a tant été question, pour convenir qu'on ne ferait rien de sérieux contre elle...). Est-ce qu'elle ne serait pas violence au prétexte qu'elle est, assurément, indolore ?

Pas plus qu'on ne parlera de la violence légale qui pèse sur les populations s'estimant injustement gouvernées (les exemples ne manquent pas qui rassemblent, au sud et à l'ouest du pays, en une seule protestation, tant d'opinions politiques qu'on aurait crues adverses) ; ou de la violence légale qui pèse sur des populations à qui l'on impose d'être les réceptacles des déchets contemporains : poubelles atomiques ou sanies des centrales nucléaires ? Ne sont-elles pas, ces populations, aussi saisies par la peur ? Il est vrai que ce n'est pas l'objet du projet « sécurité et liberté ».

Mais qu'on ne laisse pas entendre alors qu'il mettra fin à la violence, et donc à la peur. Il ne mettra pas fin à la peur parce que ce n'est pas son but. Le remède n'est pas approprié, parce que la lutte contre la violence — et la délinquance — n'est pas une affaire de justice, mais une affaire de police. Surtout lorsqu'on se place dans une perspective dont l'élément « prévention », jugé inopérant, superflu, a été banni.

S'il s'agit d'apaiser — aussi vite que l'exigerait un péril qu'on nous montre à nos portes, — seule la police le peut, alors que la justice ne s'exprime, au regard de la paix sociale, que par le truchement de symboles ; symboles qui, au demeurant, satisfont plus les honnêtes gens (sans les rassurer toujours) qu'ils ne retiennent les malhonnêtes de se mal conduire.

Si la violence et la délinquance sont au degré qu'on prétend (non sans quelque outrance), il ne peut être question d'attendre que l'effet dissuasif de peines futures ait joué. Comme si, de plus, le délinquant éventuel étudiait le code et en était frappé au point de renoncer à son entreprise ! Cela vaut peut-être pour les délits dits astucieux (et encore !), certainement pas pour l'arracheur de sac ou le voleur de voiture. Mieux vaut contre eux des rues bien éclairées, des sacs qu'on ne balance pas à bout de bras le long des trottoirs et des portières que l'on verrouille — ce qui est bien rarement le cas, les statistiques nous l'apprennent. Les milieux officiels ne l'ignorent pas.

Les débats nous l'ont montré, le projet « sécurité et liberté » n'est pas un outil destiné à faciliter la tâche des juges ou des avocats : ils le récusent ; il n'est pas un remède qui ramènera la délinquance à de justes limites : il ne le peut ; il n'est pas un progrès nouveau vers le bon usage des libertés : il en est la négation.

PHILIPPE BOUCHER.

DÉFENSE MUETTE

Orléans. — « J'avais l'intention de me défendre mais je garderai *le silence. Je suis là, non pour* mon procès, mais pour protester contre les *conditions de détention* dans les quartiers de haute sécurité, pour une dizaine d'hommes enterrés vivants. Nos cris ne franchissent pas les murs. *Je suis prêt à payer* mais d'une façon digne », s'est écrié un détenu qui comparaissait devant la cour d'assises du Loiret à Orléans, lundi 9 juin, et qui a refusé de répondre aux questions des jurés.

Poursuivi pour meurtre, assassinat, ainsi que pour détention et port d'armes et de munitions prohibées, Bertrand Bertrand, âgé de vingt-huit ans, en relation avec le « milieu », avait abattu deux de ses « associés », Patrick Amar et Ivan Hadjadj, en janvier 1978. Bertrand avait tenté de s'évader de la prison de Fresnes en février 1979. « Je ne vous demande pas de plaider le pourquoi de ce silence, mais de plaider l'affaire seule », a dit le président de la cour d'assises à l'avocat de la défense, Mᵉ Martine Malinbaum du barreau de Paris. Cette dernière devait répliquer : « Il n'y a pas de thème que l'on puisse imposer à un avocat pour la défense d'un accusé » avant d'expliquer brièvement les conditions de détention dans les quartiers de sécurité renforcée.

Bertrand Bertrand a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité. — (Corresp.)

LES PROTESTATIONS DES ASSOCIATIONS DE RAPATRIÉS APRÈS L'ATTENTAT DE TOULON

L'association de rapatriés le *Recours annonce qu'elle participera « massivement »* à la manifestation du samedi 14 juin, à Toulon, autour du monument à « *la mémoire des martyrs de l'Algérie française* », détruit, dimanche 8 juin, par une explosion (*le Monde* du 10 juin). Le Comité nationaliste des rapatriés (C.N.R.) approuve également le maintien du rassemblement du 14 juin — le monument devait être inauguré ce jour-là par M. Jacques Dominati — « *proposé par différents groupements dont l'Association nationale des détenus de l'Algérie française et le Parti des forces nouvelles* ».

De son côté, l'ANFANOMA (Association nationale des Français d'Afrique du Nord et d'outre-mer, et de leurs amis) « *proteste vigoureusement* » contre cet attentat et affirme que de « *tels actes ne sont pas de nature à apaiser la douleur de ceux qui ont laissé en outre-mer des êtres chers et qui ont vu le patrimoine familial de plusieurs générations anéanti par le courant de l'histoire* ».

● *M. Pascal Gauchon*, candidat du Parti des forces nouvelles (P.F.N.) à l'élection présidentielle, appelle « *tous les hommes de droite* » à manifester, le 14 juin à Toulon, pour protester contre l'attentat commis, dans la nuit du 7 au 8 juin, sur le monument aux « *martyrs de l'Algérie française* ».

● *Considéré comme « sympathisant du groupe Action directe »*, qui a revendiqué, depuis mai 1979, une dizaine d'attentats commis à Paris, M. *Alex Gautry*, trente-quatre ans, préparateur en pharmacie, écroué le 2 avril (*le Monde* du 4 avril) a été remis en liberté, le vendredi 6 juin, par M. Michel Legrand, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat. M. Gautry avait été incarcéré en même temps que quatorze autres personnes sur qui pesaient des soupçons identiques.

LES DÉPUTÉS EXAMINENT

Une lettre du ministre

M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, nous a adressé le 7 juin la lettre suivante au nom du droit de réponse.

Dans votre numéro du 1ᵉʳ-2 juin, sous le titre : « M. Peyrefitte, l'unanimité et l'information », vous affirmez que je « *prends des libertés* » avec la vérité.

En réponse à une question d'actualité de M. Ducoloné, qui *me demandait de retirer* le texte « sécurité et liberté » comme *faisant l'« unanimité* contre lui », j'avais déclaré : « Deux cents *avocats seulement sur quatorze mille* ont participé à la manifestation du Palais de justice à la chancellerie. C'est ce que *vous appelez l'unanimité*, c'est ce qu'on appelle un échec. » Une *dépêche A.F.P.* du 28 mai me faisait dire en plus : « *L'unanimité des chefs de cour s'est faite sur ce projet de loi* » (1), qui a été « *approuvé unanimement* » par le Conseil d'Etat.

Quand, le soir, travaillant à mon domicile, j'ai pris connaissance de cette *dépêche*, je ne disposais pas du *Journal officiel* ni des moyens de vérifier ce qu'il avait pu imprimer. Mais *j'étais certain de n'avoir* employé aucune de ces deux expressions, *péremptoires* et excessives. Car les chefs de cour, tout en s'étant montrés *unanimes sur la nécessité* de ce texte, en avaient, par *la bouche* de plusieurs d'entre eux, critiqué certains articles. Quant au *Conseil* d'Etat, bien qu'il ait accordé à mon projet une très large approbation, ses votes n'étaient pas à strictement parler unanimes.

J'ai aussitôt téléphoné à l'Agence France-Presse pour demander une rectification. Le rédacteur en chef de nuit, prenant acte des précisions que je lui apportais, a décidé de publier la dépêche suivante, conforme à l'esprit de ce que j'étais sûr d'avoir dit : « *M. Peyrefitte a affirmé qu'un consensus des chefs de cour s'était manifesté en faveur des objectifs de ce projet de loi et que celui-ci avait été approuvé massivement par le Conseil d'Etat.* »

Vous présentez cette rectification comme abusive : « *Le garde des sceaux lit cette dépêche, puis réfléchit... Finalement, il n'est plus tout à fait sûr de l'« unanimité » des chefs de cour. Qu'à cela ne tienne, quand on est ministre de la justice on ne s'embarrasse pas de déontologie : il suffit de demander (exiger) à l'A.F.P. un rectificatif.* »

Je n'ai pas l'habitude d'exiger quoi que ce soit des journalistes, en qui je respecte des esprits libres. Vous vous appuyez sur l'autorité du *Journal officiel*. Mais vous n'en faites qu'une citation tronquée. En réalité, le *Journal officiel* place dans ma bouche la déclaration suivante : « *Un consensus favorable au texte s'est dégagé sans aucune difficulté parmi les chefs de cour. Pas un d'entre eux n'a fait d'objection à ses dispositions répressives. Je dois à l'honnêteté de préciser que plusieurs d'entre eux ont soulevé de vives objections à l'encontre de certaines dispositions relatives non pas au code pénal, mais au code de procédure pénale. Ces objections, qui me paraissent raisonnables, rejoignent celles qui ont été formulées au cours des réunions que j'ai tenues avec les groupes de la majorité. Je suis prêt à accepter des amendements allant dans ce sens. Mais, il faut que je le dise puisque personne n'en parle, l'unanimité des chefs de cour s'est faite sur la nécessité de ce texte. Le Conseil d'Etat a approuvé massivement ce texte. Un grand nombre d'avocats ont également une attitude positive à l'égard du projet. Ils souhaitent qu'il soit amendé, mais ils refusent qu'il soit enterré, comme vous le voudriez.* »

Je maintiens intégralement et les termes de ma déclaration authentique devant les députés, et ma rectification du message A.F.P. Chacun peut constater que celle-ci est rigoureusement conforme à celle-là.

Le lecteur appréciera qui, du *Monde* ou de moi, prend des libertés avec la vérité.

(1) Formule que vous avez reprise à votre compte dans votre numéro du 30 mai.

M. Peyrefitte, «l'unanimité» et l'information

La lettre du garde des sceaux appelle les remarques suivantes :

1) Puisque M. Peyrefitte entend, lui aussi, s'attacher aux citations du Journal officiel, *nous lui répondrons sur son propre terrain. Ainsi, il est faux de dire que M. Ducoloné a parlé du projet* « sécurité et liberté » *en indiquant qu'il faisait* « l'unanimité contre lui ». *Le député communiste a en effet déclaré :* « (...) ce projet quasi unanimement critiqué. » *Il y a là plus qu'une nuance.*

2) La séance du mercredi 28 mai a débuté à 15 heures, et s'est achevée à 18 h. 45. M. Peyrefitte a répondu à M. Ducoloné vers 16 heures. Or, la « rectification » de l'A.F.P. porte l'heure de 0 h. 37 et nous savons que le ministre de la justice a appelé la rédaction en chef de l'A.F.P. vers minuit. L'article 19 de l'« instruction générale du bureau de l'Assemblée nationale », en date du 22 juillet 1959, prévoit que le compte rendu dactylographié (qui paraît au Journal officiel) *des propos tenus par un orateur lui est remis une heure et demie après son intervention. M. Peyrefitte ayant pris la parole dans une séance de l'après-midi, il avait la possibilité de revoir son texte jusqu'à 22 heures (alinéa 7 de l'article 19). Le garde des sceaux avait donc les moyens » de rectifier la forme de son texte et s'il ne l'a pas fait il ne peut accuser que lui-même.*

3) M. Peyrefitte estime que les expressions « l'unanimité des chefs de cour s'est faite sur ce projet de loi » *et* « qui a été approuvé unanimement par le Conseil d'Etat » *sont* « péremptoires et excessives » *et qu'il* « était certain » *de ne pas les avoir employées. Assurément, ces expressions sont péremptoires et excessives. En ce qui concerne la seconde expression,* le Monde, *pour sa part, avait indiqué :* « Le Conseil d'Etat a approuvé massivement ce projet », *comme en fait foi notre compte rendu du 30 mai.*

M. Peyrefitte rappelle qu'il a évoqué à deux reprises le sentiment des chefs de cour. D'une part, en invoquant leur « consensus » *et en ajoutant :* « Pas un d'entre eux n'a fait d'objection à ses dispositions répressives », *d'autre part, en affirmant :* « L'unanimité des chefs de cour s'est faite sur la nécessité de ce texte ». *Il y aurait donc, à suivre le garde des sceaux, une différence essentielle entre* « sur ce projet de loi » *et* « sur la nécessité de ce texe »... *Il y a là, à coup sûr, un vaste débat sémantique...*

4) Le garde des sceaux reconnaît également qu'il a lui-même téléphoné à l'Agence France-Presse pour « demander une rectification ». *Outre que l'on peut s'étonner qu'une telle démarche ait été faite par lui-même et non par un de ses collaborateurs, nous persistons à dire que lorsque le garde des sceaux, ministre de la justice,* « demande » *— en personne — une rectification de ses propos, en spécifiant que ceux-ci ont été* « déformés », *il y a là, plus qu'un souhait, une pression réelle.*

Nous maintenons donc les termes de notre mise au point publiée dans le Monde, *daté 1ᵉʳ-2 juin. Nos lecteurs apprécieront, en effet, qui, du* Monde *ou du garde des sceaux, prend des libertés avec la vérité et... l'«* unanimité ». — L. Z.

● *La Fédération des républicains de progrès* que préside M. Pierre Dabezies (gaulliste de gauche) exprime « *son total désaccord avec la récente série de mesures dont sont victimes les immigrés ainsi qu'avec le projet de loi sur la sécurité et les libertés* ».

La F.R.P. va établir les propositions que devrait défendre en 1981 « *le candidat qui prétendrait se réclamer du gaullisme de progrès* ».

● RECTIFICATIF. — Dans l'article consacré à la fin du congrès de l'Union syndicale des magistrats (*le Monde* du 10 juin), une erreur de transmission nous a fait écrire que M. Jean-Marie Desjardins, président de l'U.S.M., « *proposait l'éclatement d'un nouveau scandale* » si le projet « sécurité et liberté » entrait en vigueur. La phrase exacte précisait que M. Desjardins « *prédisait l'éclatement de nouveaux scandales judiciaires* ».

LE PROJET « SÉCURITÉ ET LIBERTÉ »

DOSSIER Les principales dispositions du texte

Les soixante articles du projet de réforme pénale dit « sécurité et liberté », dont les députés commencent la discussion mercredi 11 juin, sont sortis à peu près intacts de la commission des lois qui devait mettre un point final, ce mardi, à ses travaux. C'est un exploit pour M. Alain Peyrefitte, qui, en dépit des critiques de juristes de tous bords et de certains de ses amis politiques, a tenu bon.

Ce résultat, il le doit à la constance avec laquelle il martèle depuis un mois et demi les mêmes thèmes sur l'insécurité et la violence, à sa hâte à saisir l'Assemblée et aux efforts déployés pour déconsidérer les opposants prétendument coupables de « corporatisme ». Thème repris par le premier ministre.

Le projet « sécurité et liberté », commenté par M. Peyrefitte le 30 avril (« le Monde » du 3 mai), a suscité des critiques et remarques dont on trouvera, dans un caractère différent, le détail ci-dessous, accompagnées, le cas échéant, des principales modifications que la commission des lois souhaite y apporter.

Les grandes lignes n'ont pas changé. Il s'agit de frapper davantage les auteurs de violences, en rendant plus difficile l'octroi du sursis, des circonstances atténuantes et les libérations conditionnelles. Afin de limiter la durée et le nombre des détentions provisoires, le projet institue une procédure de saisine directe du tribunal correctionnel en matière de délit et de la chambre d'accusation en cas de crime qui met le juge d'instruction entre parenthèses. Plusieurs dispositions ont pour objet de mieux protéger les victimes.

La saisine directe ouvre la voie, selon les adversaires du projet, à une justice expéditive, au point que la commission des lois a proposé de réintroduire le juge d'instruction, en cas de crime élucidé, sous le contrôle — déterminant disent les adversaires du projet — du parquet.

La méfiance qu'exprime ce texte à l'égard des juges du siège (indépendants), des possibilités de réinsertion et de l'individualisation des peines marque un coup d'arrêt à deux siècles d'évolution pénale, interrompue seulement par le régime de Vichy. Par sa philosophie et les nouveaux mécanismes qu'il introduit dans la loi française, il peut être qualifié de « code Peyrefitte ».

Voici les principales dispositions du projet « sécurité et liberté » :

● REPRIMER PLUS SEVEREMENT LES ACTES DE VIOLENCE.

L'objet essentiel du projet est de sanctionner plus sévèrement les actes de violence tels que les meurtres, les assassinats, l'empoisonnement, l'infanticide, les actes de torture et de barbarie, les viols et attentats à la pudeur, la castration, les enlèvements, les séquestrations, les vols avec violence, effraction ou port d'arme simulée, la destruction par explosif, l'incendie volontaire, les coups et blessures, les menaces, le proxénétisme aggravé, le trafic de stupéfiants, le chantage et le port d'armes prohibées.

[M. Peyrefitte affirme que le projet vise seulement à sanctionner les actes de violence graves. Il est donc étonnant de trouver dans cette liste des infractions telles que les menaces, le chantage ou les attentats à la pudeur sans violence. Les syndicats et partis de gauche ont fait remarquer que le projet ignorait délibérément la délinquance « astucieuse » ou « en col blanc ».]

● LIMITER LES CIRCONSTANCES ATTENUANTES ET LE SURSIS.

Les auteurs des actes de violence ci-dessus ne pourront bénéficier, dans les conditions habituelles, des circonstances atténuantes et des sursis. La condamnation sera de trois ans minimum si la peine encourue est égale ou supérieure à vingt ans et de deux ans au moins si le délinquant est passible de dix ans au moins d'emprisonnement.

De même, le prévenu ne pourra bénéficier d'un sursis losque la peine prononcée sera supérieure à deux ans et lorsque, dans les cinq ans précédant les faits, il aura été condamné à une peine d'emprisonnement avec ou sans sursis ou à une peine criminelle. Le sursis avec mise à l'épreuve, c'est-à-dire assorti de certaines obligations, ne pourra non plus être prononcé si le prévenu a été condamné antérieurement pour crime ou pour violence. Enfin, la révocation du sursis interviendra automatiquement si son bénéficiaire commet dans les cinq ans un des actes de violence énumérés par la loi.

[La suppression du sursis et du bénéfice des circonstances atténuantes au-dessous d'un certain seuil institue un système de peines quasi automatiques. Ce mécanisme, qui réduit les pouvoirs d'appréciation des juges est un des plus critiqués. La commission des lois souhaite l'atténuer en proposant que le sursis simple puisse être accordé en cas de violence si la peine prononcée est supérieure à trois ans et non pas, comme le prévoit le projet, à deux. Cet amendement permettrait notamment d'accorder le bénéfice du sursis aux auteurs de crimes passionnels et d'euthanasie. La commission suggère en outre de maintenir le sursis avec mise à l'épreuve pour les prévenus qui n'ont pas été condamnés « dans les cinq ans » précédant les faits. Le texte initial dit « antérieurement ».]

● SANCTIONNER LES RECIDIVISTES.

Troisième technique de répression : le projet assimile à un même délit, pour l'application des règles sur la récidive, les menaces, tortures, vol avec violence, effractions, extorsions de fonds, etc. Il crée une nouvelle notion, la « réitération », qui multiplie par deux la peine qu'encourt celui qui, au cours de la même procédure, commet dans un délai d'un an, compte non tenu du temps passé en prison, trois infractions de violence. La peine encourue est doublée quand une de ces infractions est commise par un malfaiteur en semi-liberté, en liberté conditionnelle ou au cours d'une permission de sortir.

[La commission a adopté un amendement écartant du projet la notion de « réitération », qui se distingue de la récidive par le fait qu'elle s'applique à des infractions jugées.

La commission a supprimé du texte certains délits qui, du point de vue de la récidive, sont considérés comme une même infraction. Ne subsistent de l'énumération initiale que les coups et blessures aggravés, le proxénétisme à l'égard des mineurs, les séquestrations, les vols avec violence, l'extorsion de titre ou d'écrit et le chantage.]



(Dessin de PLANTU.)

● REDUIRE L'EVENTAIL DES PEINES.

M. Peyrefitte est choqué, dit-il, par le fait qu'un trafiquant de drogue encourt une peine qui varie de quarante ans d'emprisonnement à 3 F d'amende. Le projet « sécurité et liberté » resserre l'éventail de certaines peines, en relevant le seuil minimum de celles-ci et en réduisant le maximum. Il augmente substantiellement les amendes applicables aux mêmes infractions. Le resserrement de la fourchette concerne notamment les vols simples et les vols avec violence. Le vol simple, qui est actuellement puni d'un an à cinq ans d'emprisonnement et de 3 600 F à 60 000 F d'amende, sera sanctionné par une peine de six mois à trois ans et de 5 000 F à 100 000 F.

Le resserrement de l'éventail des peines a pour effet de « correctionnaliser » certaines infractions, c'est-à-dire de changer certains crimes en délits. La peine de mort est abandonnée pour certaines infractions telles que l'incendie des locaux d'habitation, l'absence de soins ayant provoqué la mort d'un enfant, le vol avec arme, etc.

[Cette « toilette » du code n'a pas suscité de critiques particulières, sauf l'augmentation très importante, pour des délits parfois mineurs, du taux des amendes. La correctionnalisation de certains crimes est une mesure à double tranchant si on la rapproche d'une autre disposition du projet qui institue une procédure de saisine accélérée du tribunal correctionnel court-circuitant le juge d'instruction.]

● DE NOUVELLES INFRACTIONS.

Le projet introduit dans le code pénal de nouvelles infractions ou circonstances aggravantes. Il en va ainsi de « la destruction, la dégradation ou la détérioration volontaire d'un bien quelconque » et de l'occupation d'une voie de chemin de fer. Le texte prévoit des sanctions particulières pour la « tentative de menace aux personnes ou aux biens » et pour l'« intrusion », notions inconnues jusqu'alors. Il prévoit la multiplication par deux de la peine, en cas de coups, violences ou voies de fait lorsque la victime a moins de quinze ans, s'il s'agit d'un ascendant, d'un magistrat, d'un policier, d'un témoin et si les coups ont été portés la nuit avec préméditation, « en réunion » ou s'il y a port d'armes.

[La notion de « dégradation », qui permettrait de sanctionner les auteurs de graffiti, a été écartée du texte initial par la commission, ainsi que celle de « tentative de menace » sur laquelle les adversaires du texte ironisent souvent, et celle d'intrusion. Les syndicats voient dans le délit de « détérioration volontaire d'un bien quelconque », une menace en cas de grève ou d'occupation d'usine. L'opposition s'est inquiétée de la sanction qui guette les usagers mécontents qui bloquent les voies ferrées.]

● LE REGIME D'EXECUTION DES PEINES.

Toujours dans le but de réprimer les actes de violence, le projet prévoit d'étendre à de nouvelles infractions le régime de détention spéciale introduit dans le code par la loi du 22 novembre 1978. Selon ce régime, certains condamnés ne peuvent bénéficier, pendant une période dite de « sûreté », d'une mesure de suspension ou de fractionnement de peine, d'un placement à l'extérieur, d'une permission de sortir ou du régime de semi-liberté et de liberté conditionnelle.

Lorsque la condamnation sera égale ou supérieure à cinq ans, la durée de cette période de sûreté sera égale à la moitié de la peine, et de quinze ans s'il s'agit d'une peine de réclusion criminelle à perpétuité. Ce régime est désormais applicable aux actes de tortures, aux vols avec violence, aux meurtres, aux menaces sur les personnes et sur les biens, à la castration, à certains attentats aux mœurs, aux enlèvements avec violence, aux destructions et dégradations de biens, etc.

Au terme de la période de sûreté, à laquelle ne peut mettre fin que la juridiction du lieu de détention, les permissions de sortir, mesures de libération conditionnelle, etc., ainsi que les sorties sous escorte, ne peuvent être accordées aux auteurs de violence qu'après décision unanime de la commission de l'application des peines. Aujourd'hui, cette décision relève du juge de l'application des peines seul. La commission, où siègent notamment le procureur de la République et le directeur de la prison, est consultée pour avis.

[Le droit de veto ainsi accordé à des fonctionnaires hiérarchisés dessaisit le juge de l'application des peines de ses pouvoirs, au profit de représentants de l'exécutif. Cette disposition, très critiquée, a été infléchie par la commission des lois qui ne retient pas la règle de l'unanimité de la commission, mais prévoit un recours du parquet devant le garde des sceaux contre les décisions du juge de l'application des peines. L'extension des mesures de sûreté à certaines infractions dont quelques-unes, comme les menaces, n'ont pas un caractère de gravité illustre la méfiance des auteurs du projet à l'égard de l'individualisation des peines et des possibilités de réinsertion sociale.]

● LA SAISINE DIRECTE DU TRIBUNAL CORRECTIONNEL.

Afin de réduire le nombre et la durée des détentions provisoires, le projet prévoit, que, « eu égard aux charges rassemblées », le procureur peut, s'il le souhaite, saisir directement le tribunal correctionnel sans passer par le juge d'instruction.

Trois cas peuvent alors se présenter : 1) Le procureur invite le prévenu à comparaître libre, dans un délai compris entre dix jours et deux mois, devant le tribunal. C'est la formule actuelle de « rendez-vous judiciaire ». 2) Le procureur défère le jour même le prévenu devant le tribunal. Celui-ci statue immédiatement ou, si le prévenu le souhaite, dans un délai de cinq jours au moins, le temps que celui-ci prépare sa défense. 3) Si la réunion du tribunal est impossible le jour même, le prévenu est déféré par le procureur de la République devant le président du tribunal ou un juge délégué par lui qui décide ou non de l'écrouer. Dans cette hypothèse, le procureur procède, s'il le souhaite, à l'enquête de personnalité et, avec l'autorisation du tribunal, à une mini-instruction. Dans ce troisième cas, le prévenu doit comparaître dans les deux mois devant le tribunal. Sinon la détention provisoire cesse de plein droit, « si l'affaire n'a pas été appelée à l'audience ».

Le projet supprime parallèlement la procédure des flagrants délits et précise que les mandats de dépôt ne seront motivés que si la peine encourue est de cinq ans au plus.

[Destinée à accélérer le cours de la justice, la « saisine directe » étend, en réalité, aux délits « élucidés » par la police la procédure des flagrants délits que l'on retrouve, sans le nom, dans l'hypothèse numéro deux évoquée ci-dessus. Le projet prévoit que, dans le cas numéro trois, le prévenu devra comparaître dans les deux mois devant le tribunal, faute de quoi il sera remis en liberté, mais cela ne signifie pas qu'il sera jugé, le tribunal pouvant décider de reporter l'audience à plus tard.

Un amendement proposé par la commission confie au tribunal au lieu du parquet l'enquête de personnalité et la mini-instruction dans l'hypothèse numéro trois.]

● ACCELERER L'INSTRUCTION CRIMINELLE.

Une procédure parallèle à la saisine directe du tribunal correctionnel est prévue en matière criminelle. « Lorsque l'instruction préparatoire par un juge d'instruction n'apparaît pas nécessaire », le procureur général, sur proposition du procureur de la République, peut saisir directement la chambre d'accusation qui désigne un de ses membres pour s'occuper de l'affaire. La chambre d'accusation peut aussi se déclarer incompétente et confier, malgré la demande du parquet, le dossier à un juge d'instruction.

[Cette disposition, l'une des plus critiquées du projet, a été amendée par la commission. Le recours au juge d'instruction redevient obligatoire. Celui-ci dispose de trois mois, qui peuvent être prolongés de quatre mois, pour procéder aux premières investigations. Au bout du troisième mois et, le cas échéant, du septième, il décide ou non de transmettre le dossier à la chambre d'accusation. Sa décision est susceptible d'un appel du parquet ou de la défense. La composition sociologique des chambres d'accusation, qui auront à statuer sur cet appel, donne un poids déterminant au parquet.]

● UN « HABEAS CORPUS » A LA FRANÇAISE.

En application du programme de Blois, le projet prévoit, outre l'abandon du mandat de dépôt délivré par le parquet en cas de flagrant délit, deux mesures que M. Peyrefitte présente comme l'institution d'un habeas corpus à la française. Il s'agit de la possibilité donnée à un malade retenu arbitrairement dans un établissement psychiatrique privé de saisir un juge du siège, et aux étrangers en instance d'expulsion de s'adresser à un tribunal en cas de détention arbitraire. Le projet prévoit aussi la suppression de la tutelle pénale qui permet de maintenir des condamnés dix ans en détention après l'accomplissement de leur peine. Cent quatre-vingts détenus sont concernés par cette mesure.

[Plus que ces dispositions elles-mêmes, c'est leur présentation qui est critiquable. Un droit de recours des malades existe dans les établissements psychiatriques publics. Cela n'empêche pas les abus. Contrairement à ce qu'assure M. Peyrefitte, la détention d'étrangers en instance d'expulsion est illégale depuis une décision du Conseil constitutionnel contre la « loi Bonnet ». Ce qui est présenté comme une disposition libérale revient, en fait, à légaliser, malgré les garanties dont on l'entoure, cette détention. L'article 120 du code pénal auquel se réfère le garde des sceaux pour prétendre que cette disposition existe déjà n'autorise pas, malgré la présentation qu'il en fait, la détention des étrangers en instance d'expulsion, en dépit d'une jurisprudence en ce sens, susceptible, de ce fait, de revirements. Il précise simplement, depuis 1933, les cas dans lesquels les gardiens de prison, responsables d'une telle détention, ne peuvent être considérés comme fautifs.]

● PROTEGER LES VICTIMES.

Le projet de loi comporte treize articles sur la protection des victimes. Celles-ci pourront désormais se constituer partie civile en appel, et en première instance par simple lettre recommandée. Le jugement leur sera notifié par huissier. Lorsque cela apparaîtra « équitable », le condamné pourra être contraint de rembourser à la victime ses frais non compris dans les dépens. Le recouvrement des sommes qui lui sont dues se fera selon le même mécanisme que le paiement direct des pensions alimentaires. La peine encourue par le prévenu qui a indemnisé sa victime sera réduite de moitié, et la période de sûreté, évoquée plus haut, limitée à un tiers au lieu de la moitié de la peine.

[La commission des lois a supprimé cette dernière disposition, mais il n'est pas impossible qu'elle adopte, d'ici à la discussion publique, une rédaction incitant les juges à faire preuve d'indulgence lorsque les délinquants ont indemnisé leur victime. Cette indulgence ne serait pas fonction de la somme payée, mais de la capacité contributive du délinquant.]

● DISPOSITIONS DIVERSES.

Parmi les autres dispositions du projet figurent l'enregistrement obligatoire des débats de cour d'assises au magnétophone, l'interdiction de communiquer aux accusés l'adresse des jurés et la défense faite à la presse de dévoiler l'identité des témoins.

[Cette dernière disposition, dont l'objectif affirmé est d'éviter les pressions sur les témoins, aura pour effet de rendre plus difficiles les enquêtes menées par les journalistes.]

DOSSIER ETABLI PAR BERTRAND LE GENDRE

ÉDUCATION

Les professeurs de sciences économiques et sociales estiment que leur enseignement est « en grand péril »

L'enseignement des sciences économiques et sociales est « *en grand péril* ». Tel est le cri d'alarme lancé par les professeurs de sciences économiques et sociales des lycées lors d'une récente grève de quarante-huit heures organisée par le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), en accord avec l'Association des professeurs de sciences économiques et sociales (APSES).

Réservé actuellement aux classes de seconde, première et terminale qui conduisent au baccalauréat de la série B (« économique et social »), cet enseignement sera étendu à partir de la rentrée de 1981 à l'ensemble des secondes, sauf à celles qui débouchent sur les baccalauréats de technicien des séries F. En contrepartie, l'horaire passera de quatre heures hebdomadaires dont une en classe dédoublée, à deux heures.

Le programme sera donc diminué en volume. Mais, selon les trois organisations, il sera surtout foncièrement dénaturé. Déjà le premier projet, en limitant son objet à l'initiation *économique* et en rayant l'adjectif *sociale* dans son intitulé, traduisait à leurs yeux une réduction mortelle (*le Monde* du 7 mars). L'épithète a été restituée mais non ce qu'elle recouvre. Les responsables de l'APSES redoutent que l'enseignement de l'économie ne devienne « *rigoureusement aseptisé, coupé de toute référence au social et au politique* ». Leur hostilité se fonde sur un homme et sur un rapport. M. Jean-Claude Casanova, membre du cabinet de M. Raymond Barre et son successeur comme enseignant à l'Institut d'études politiques, intervenait personnellement dans l'élaboration des programmes. Le rapport est celui demandé par M. Christian Beullac à M. Joël Bourdin, devenu en mars recteur et, en outre, membre du comité directeur de la fédération nationale des clubs Perspectives et Réalités. Ce rapport confidentiel, qui admet reposer sur « *quelques sondages succincts* », conclut à la nécessité d'initier les élèves au calcul économique et à la vie de l'entreprise par une « *insertion des méthodes de gestion* » dans les programmes. Ce qui fait dire à Mlle Marie-Christine Ferrandon, secrétaire générale de l'APSES : « *Il est moins gênant pour le pouvoir que les élèves fassent de la comptabilité plutôt que de s'interroger sur l'origine des revenus.* » Sur les méthodes pédagogiques, le rapport Bourdin préconise en classe de seconde le retour au « *manuel didactique* » et la méfiance à l'égard des questions d'actualité « *faussement concrètes* ». On lit aussi que « *si l'on ne met pas un terme à cette nouvelle mode qui prétend « faire participer réellement les élèves à l'élaboration de leur savoir* », les pires errements sont à craindre.

Pendant la grève, des enseignants ont participé à un colloque de l'APSES sur le thème : « Le nouvel obscurantisme, les attaques contre l'enseignement, la recherche et la formation dans le domaine économique et social », pour dénoncer la menace qui pèse sur les sciences sociales.

« *La sociologie de la gestion de l'ordre établi* » est soutenue par des budgets florissants, a souligné M. Pierre Bourdieu au cours du colloque. Et le sociologue de citer l'exemple de l'institut Auguste-Comte, créé par M. Valéry Giscard d'Estaing, et de l'Institut d'études politiques, qui bénéficient de crédits confortables. Or, dans « *la volonté cohérente de détruire tout ce qui n'est pas science de la gestion* », M. Jacques Attali discerne un risque tragique : « *Une société qui se prive d'un regard critique sur le pouvoir se condamne à mort.* »

D'autant que la société civile est en passe de s'effacer, pense M. Alain Touraine, qui constate que, de plus en plus, la société est conçue comme une entreprise et les phénomènes sociaux comme des phénomènes externes, d'environnement. « *Après des millénaires d'empire, n'entre-t-on pas*, s'interroge-t-il, *dans un millénaire d'Etat et peut-être d'Etat total ?* »

Ainsi MM. Henri Bartoli, Paul Boccara, économistes, sociologues, experts de l'INSEE, chercheurs du C.N.R.S. et représentants des syndicats, se sont-ils succédé pour convenir que la formation économique et sociale, dès lors qu'elle s'entête à déborder le cadre étroit de la simple lecture des tableaux de la comptabilité nationale et à poser des questions, dérange le pouvoir et s'offre à l'immolation.

Discipline plus jeune que l'histoire, la science économique n'a pas encore remué l'opinion sur l'insécurité qu'elle traverse. « *Qui sera l'Alain Decaux de l'enseignement de l'économie dans les lycées ?* » a demandé M. Jean Bouvier.

CHARLES VIAL.

● *Le Comité d'information pour la presse dans l'enseignement (CIPE)* a élu à sa présidence M. Jacques Sauvageot, directeur administratif et cogérant du *Monde*, en remplacement de M. Jean-Pierre Dubois-Dumée (*la Vie*). Les vice-présidents sont : MM. Jean-Louis Chevalier (*Femme pratique*), Marc Demotte (*Paris-Match*), Paul Dupuy (*Sciences et Vie*), et Mme Marie-Rose Pineau (*l'Humanité*). Le nouveau délégué général est M. Aimé Savard, journaliste à *la Vie*. Deux nouveaux membres *Croissance des jeunes nations*, et *le Monde de l'éducation*, ont été admis au sein de ce comité.

LA CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES DÉNONCE L'« ORIENTATION-SÉGRÉGATION ».

La Confédération syndicale des familles (C.S.F.) a dénoncé, au cours d'une conférence de presse réunie lundi 9 juin à Paris, les procédures d'orientation au collège.

Mme Françoise Villiers, secrétaire confédérale de la C.S.F. chargée du secteur éducation s'est élevée contre les notions de « *fatalité biologique* », de « *handicaps socio-culturels* », qui président, selon elle, à l'« *orientation-ségrégation* ». « *L'objet du combat scolaire de la C.S.F.*, a-t-elle rappelé, *c'est de lutter dans notre secteur contre tout ce qui est injustice, ségrégation sociale, division abusive, des jeunes en destins scolaires différents et de contester le modèle de formation et de réussite sociale individuelle petit-bourgeois, raciste, sexiste... que l'école traduit dans ses programmes et dans ses pratiques.* »

La C.S.F. entend lutter contre les « *barrières d'âge* », qui se multiplient durant toute la scolarité et qui mènent de plus en plus les enfants vers des « *classes-impasses* » (sections d'éducation spécialisée, classes préprofessionnelles de niveau, classes préparatoires à l'apprentissage).

A cet égard, Mme Villiers s'est inquiétée de l'accroissement des sections d'éducation spécialisée : leurs effectifs sont passés de quarante-cinq mille élèves en 1973-1973, à plus de cent vingt mille en 1980. « *La débilité de la jeune population augmente-t-elle à ce train ?* », s'est-elle interrogée.

Mme Mado Aoustin, vice-président de la C.S.F., a dénoncé le « fichage » de plus en plus systématique des élèves et la « *médicalisation grandissante* » des difficultés qui sont admises comme une fatalité : « *Des « psys » en tout genre interviennent de plus en plus en milieu scolaire ; on ne cherche pas ailleurs les causes de telle ou telle difficulté des enfants.* »

En réponse à une question d'un membre de la F.C.P.E (ex-Fédération Cornec) Mme Villiers a indiqué qu'elle souhaitait que les relations avec cette fédération de parents d'élèves soient plus fréquentes et que plusieurs actions avaient pu être menées conjointement dans certains départements.

DÉFENSE

M. Giscard d'Estaing préside un conseil de défense à l'Elysée pour préparer des décisions sur les armes nucléaires nouvelles

(Suite de la première page.)

En effet, le gouvernement a déclaré prioritaire la conception du missile stratégique M4 qui doit équiper, pour la première mois, en 1985, le sous-marin baptisé *l'Inflexible*. Ce missile portera à 4 000 km de distance jusqu'à six charges à fusion de 150 kilotonnes chacune, dont la géométrie aura été profilée pour occuper des ogives à très grande vitesse de rentrée dans l'atmosphère et dont le corps aura été « durci » pour mieux résister à l'action de missiles antimissiles d'un adversaire.

Semi-mobile ou aéroporté

Ces différentes têtes thermonucléaires du missile seront égrénées en fin de parcours sur une dispersion d'un millier de kilomètres environ, afin de contraindre la défense adverse à tirer contre un M4 plusieurs missiles anti-missiles simultanément et pour permettre l'attaque de plusieurs cibles, en territoire ennemi, qui seraient assez séparées les unes des autres.

La conception par le C.E.A. d'une charge thermonucléaire miniaturisée et plus légère que les précédentes, comme doit l'être la tête du M4, aura des conséquences sur la définition du système d'armes appelé à compléter la FOST, dans les années 90, si le conseil de défense en retient le principe.

Apparemment, ce choix par les instances gouvernementales est délicat. Partisans et adversaires des différentes solutions envisagées s'opposent, tant dans les milieux militaires que dans le secteur industriel chargé des études.

Face à face : le missile balistique semi-mobile, monté sur un véhicule à roues et doté d'une seule tête nucléaire pour des raisons de poids et de volume, et le missile air-sol aéroporté tiré par un bombardier supersonique. L'un ou l'autre de ces deux systèmes d'armes viendrait prendre la relève des missiles enfouis en Haute-Provence lorsqu'il s'avèrera que la précision de tirs adverses est telle que la vulnérabilité du plateau d'Albion est totale.

Quelle que soit la panoplie retenue, il semble que le dessein du C.E.A. soit d'armer le nouveau système d'armes stratégique de têtes thermonucléaires, empruntant beaucoup à la technologie russe mise au point pour le M4.

Le C.E.A., dans le même temps, continue ses recherches sur d'autres types d'armes nucléaires comme le missile à effet de pénétration dans le sol pour la destruction d'objectifs très protégés et enterrés ou pour réduire l'efficacité d'une défense civile d'un éventuel agresseur profitant de la mise à l'abri préalable de ses populations en souterrain pour lancer sur la France une offensive nucléaire.

Mais c'est dans le domaine de l'armement nucléaire tactique que les arbitrages du conseil de défense — s'ils sont effectivement rendus — sont le plus attendus, y compris par les états-majors et par les techniciens du C.E.A., qui ont souvent en la matière des opinions bien arrêtées. Si le missile tactique Hadès, qui doit succéder au Pluton après 1990, avec un rayon d'action de 250 à 300 kilomètres, n'est pas directement en cause, en revanche la possession par la France d'armes à neutrons pour un emploi tactique continue de soulever des polémiques.

Dénommée arme à radiations *neutroniques renforcées*, la bombe à neutrons est connue, en son principe, de longue date par les experts. Elle n'est pas une innovation technologique et militaire, même si l'actualité l'a placée depuis peu au premier plan. Elle est l'une des variétés possibles d'une arme thermonucléaire dont les effets de souffle et de chaleur auraient été volontairement limités sur le terrain et dont l'explosion en altitude est calculée pour libérer des flux de neutrons.

C'est précisément cette capacité à réduire les effets de destruction, dits collatéraux, sur le champ de bataille qui *en fait* une arme utilisable par un défenseur enterré contre un attaquant, blindé ou non, contraint de manœuvrer en surface avant de concentrer ses forces pour avoir un effet décisif sur le cours du combat. Les états-majors sont favorables à l'arme neutronique et le C.E.A. assure qu'il est en mesure de la préparer sans porter préjudice à l'effort maintenu sur la panoplie stratégique.

Les partisans de la bombe à neutrons fondent leurs espoirs en une décision favorable du chef de l'Etat sur la foi de déclarations antérieures de M. Giscard d'Estaing.

En 1976, devant les stagiaires de l'Institut des hautes études de défense nationale, le président avait expliqué que « *la France doit s'efforcer de posséder toujours les armes les plus avancées* » et que la dissuasion avait besoin, pour sa propre crédibilité, d'un développement de l'armement nucléaire tactique, considéré comme un « *instrument de la bataille* » et contraire au « *tout ou rien* ».

On sait, d'autre part, que l'U.D.F. qui se veut la formation de proposition et de soutien au président de la République, s'est ralliée récemment au concept de l'arme neutronique, à la différence du R.P.R., qui ne lui accorde pas la priorité.

En revanche, les détracteurs de la bombe à neutrons observent que la mise sur pied d'un tel dispositif — même s'il devait être limité à la possession de quelques exemplaires d'une charge qui continuerait d'être lancée par un missile Pluton ou par un avion Mirage-III ou Jaguar des forces aériennes tactiques — romprait avec les préceptes de la dissuasion admis jusqu'à présent : à savoir l'emploi massif et instantané d'armes nucléaires tactiques dont seraient menacées les forces d'un agresseur avant le déclenchement de la riposte stratégique sur ses centres économiques à partir des missiles de Haute-Provence et des sous-marins.

Les adversaires de l'arme neutronique dénoncent, dans ces conditions, les risques d'un certain « *déviationnisme* » de la thèse officielle qui la ferait se rapprocher d'une conception de l'alliance atlantique fondée sur la progressivité d'une réponse nucléaire.

Débat d'essence presque théologique pour les uns, mais surtout de nature profondément politique pour d'autres qui relèvent, dans le même temps, un lent glissement de la doctrine militaire française vers les positions traditionnelles de l'OTAN.

C'est un fait indubitable que les relations de la France avec l'organisation intégrée de Mons, en Belgique, se sont sensiblement décrispées dès avant la disparition de Georges Pompidou et, principalement, depuis l'élection à l'Elysée de M. Giscard d'Estaing. Plus que jamais, l'adversaire éventuel de la France est clairement désigné. Les forces françaises, sans dépendre d'aucune façon d'un commandement non national, constituent la réserve générale de l'OTAN même si elles continuent, comme par le passé, de refuser à occuper un « créneau » de territoire que leurs alliés leur proposent de partager, dès le temps de paix, sur le sol ouest-allemand devant la frontière tchécoslovaque.

Avec la réforme, en cours, de l'armée de terre, le commandement disposera désormais d'un ensemble de forces aéroterrestres, composé de trois corps d'armée actionnant quinze divisions différentes et susceptibles d'être engagé simultanément sur deux ou trois axes de progression différents.

Les deux corps d'armée blindés peuvent se déplacer selon deux axes d'engagement distincts sur le front nord-est et en avant du Rhin, tandis que le troisième corps d'armée, rassemblant le cas échéant les divisions d'infanterie, peut progresser à l'encontre d'une menace venue du sud ou en appui, plus modeste, des forces mobilisées en Centre-Europe.

La succession du général Méry

Des officiers, qui ont participé récemment à l'exercice national de commandement et de transmissions Reflex, sous l'autorité du chef de l'Etat, n'ont pas manqué d'être frappés par certaines remarques de M. Giscard d'Estaing. Le président a manifesté ses préoccupations à propos de la *nécessaire mobilité du corps de bataille*, de la définition des axes possibles d'un engagement des forces au nord-est avec leurs armes nucléaires tactiques et de l'urgence à instaurer, selon les circonstances, un « basculement » des unités entre le nord et le sud.

Le choix du chef d'état-major des armées, qui devrait succéder en octobre au général Méry, n'est donc pas exempt de toute signification. Le conseil de défense peut en débattre, mais c'est au chef de l'Etat de trancher.

Aujourd'hui, les deux noms les plus couramment avancés : ceux du général d'armée Claude Vanbremeersch et du général de corps aérien Michel Forget, sont précisément les noms de deux officiers généraux qui, à leurs postes respectifs, ont noué ou renoué des relations militaires *plus confiantes et sur un plan* d'égalité avec les alliés de la France. Le premier commande à Strasbourg la Ire armée, et le second à Metz les forces aériennes tactiques.

Les observateurs ont beaucoup remarqué l'audience accordée, la semaine dernière, par M. Giscard d'Estaing au général Vanbremeersch qui fut, de surcroît, son chef de l'état-major particulier à l'Elysée.

JACQUES ISNARD.

LE P.S. REFUSE DE MANIFESTER CONTRE LA COURSE AUX ARMEMENTS AUX COTÉS DU P.C.

Les organisations — dont le P.C. et la C.G.T., — qui, après s'être réunies le 5 juin, ont rendu public, le 8 juin, un appel contre la course aux armements et la fabrication par la France de la bombe à neutrons (*le Monde* du 10 juin), ont reçu une lettre datée du 5 juin de M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat du P.S.

M. Bérégovoy, qui indique avoir reçu tardivement l'invitation à la réunion du 5 juin, rappelle que, en décembre 1979, le P.S. s'était refusé à participer, « *pour des raisons tant de fond que de forme* », à la manifestation décidée par les mêmes organisations contre l'installation de nouveaux missiles nucléaires américains en Europe.

Après avoir souligné que « *depuis le mois de décembre, la situation internationale a continué de se dégrader* », M. Bérégovoy ajoute : « *Aux problèmes que nous évoquions à l'époque, est venue s'ajouter l'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques (...). Le soutien politique apporté par la direction du parti communiste français à l'intervention soviétique, et le fait que cette affaire ne soit pas évoquée dans votre lettre, nous interdisent de participer à votre réunion.* »

En conclusion, il assure : « *Nous sommes disposés à rencontrer tous ceux qui, comme nous, n'ont pas cessé de tenter de faire prévaloir à la fois les intérêts de la France et ceux de la paix, en vue d'examiner l'ensemble des problèmes de politique étrangère et du désarmement. Cela est d'autant plus nécessaire que la situation internationale s'est sérieusement aggravée.* »

Sous le titre « La dérobade du P.S. », *l'Humanité* datée du 10 juin écrit : « *Invoquer l'Afghanistan pour ne pas participer à l'action, tant contre les missiles américains que contre la bombe à neutrons, est une excuse bien piètre. Il ne s'agit de rien d'autre que d'une tentative, selon l'expression de Maxime Gremetz, pour « justifier l'injustifiable.* »

RELIGION

M. RENÉ SIRAT, nouveau grand rabbin de France : nous ne permettrons pas la destruction de l'État d'Israël.

Interrogé par des journalistes après son élection comme grand rabbin de France (*le Monde* du 10 juin), M. René Sirat a notamment déclaré : « *Lorsque les intérêts supérieurs d'Israël seront en jeu, il conviendra d'intervenir et de faire savoir aux plus hautes instances de notre pays que nous ne permettrons pas la destruction de l'Etat d'Israël.* »

D'autre part, M. Jacob Kaplan, grand rabbin de France jusqu'à la fin de l'année, a tenu à préciser que l'élection de son successeur n'avait pas marqué une division entre askhenazes et sépharades et que la communauté juive française « *était et demeurait une* ».

A Paris

UN COLLOQUE DES ANCIENS DE L'ENA SUR « LA FRANCE FACE AUX DANGERS DE GUERRE ».

L'association des anciens élèves de l'Ecole nationale d'administration organise, jeudi 12 et vendredi 13 juin, à Paris, un colloque sur « *La France face aux dangers de guerre* ». Les débats seront ouverts au public.

Des personnalités invitées traiteront, au cours de tables rondes, les quatre thèmes suivants : les menaces (militaires, sur les approvisionnements vitaux, déstabilisation des pays alliés, etc.) ; les armes et les ripostes politiques, économiques et diplomatiques ; le support logistique (mobilisation industrielle, grands services publics, approvisionnements des populations) et le moral (préparation et réactions de l'opinion, rôle des pouvoirs publics, des partis, de la presse).

★ Association des anciens élèves de l'ENA, 13, rue de l'Université, 75007 Paris, tél. 523-38-36.

UNESCO

OUVERTURE DU PREMIER CONGRÈS MONDIAL SUR L'ÉDUCATION POUR LE DÉSARMEMENT

« *L'humanité a goûté aux recettes les plus variées pour faire cesser la guerre. Il nous en reste deux : l'éducation et l'information* », a déclaré M. Rodrigo Carazo Odio, président de la République de Costa-Rica, invité le 9 juin au siège de l'UNESCO pour ouvrir le premier « congrès mondial sur l'éducation pour le désarmement ». Quelque quatre cent cinquante éducateurs et experts en désarmement participeront aux travaux du congrès, qui doit durer jusqu'au 13 juin.

Reconnaissant que « *la situation internationale semble peu propice* », le directeur général adjoint de l'UNESCO, M. Federico Mayor, a expliqué qu'« *il s'agit moins de désarmer que de ne plus armer* » à une époque où « *chaque minute 1 million de dollars sont dépensés dans le monde pour la défense militaire* ».

Le président du Costa-Rica — un des rares Etats du monde sans armée — a rappelé que « *dans les pays en voie de développement on compte un soldat pour deux cent cinquante habitants et un médecin pour trois mille sept cents personnes* », et il a souligné que « *les nations industrialisées ont dépensé 95 dollars par personne pour leurs forces militaires et seulement 5 dollars pour l'aide au développement* ».

Renouvelant sa proposition d'abriter au Costa-Rica une « *université pour la paix* », le président Carazo s'est déclaré résolu à « *livrer la grande bataille contre la guerre au moyen de l'éducation* ».

LE CONSEIL EXÉCUTIF EXPRIME SON « INQUIÉTUDE » APRÈS L'ARRESTATION EN R.D.A. D'UN FONCTIONNAIRE DE L'ORGANISATION ACCUSÉ D'ESPIONNAGE

Informé par le directeur général du cas de M. Percy Stulz, fonctionnaire de l'UNESCO, retenu en République démocratique allemande parce qu'il est accusé d'espionnage par les autorités de son pays (*le Monde* du 26 et du 28 mars), le conseil exécutif de l'UNESCO a adopté à une très large majorité — la Pologne, la Hongrie et l'U.R.S.S. ont voté contre — une déclaration « *exprimant son inquiétude et ses préoccupations devant cette situation et son soutien total pour les mesures prises à cet égard par le directeur général* ».

M. M'Bow a, en effet, envoyé en R.D.A. un fonctionnaire de l'UNESCO, accompagné d'un médecin, pour vérifier l'état de santé de M. Stulz, qui, selon les autorités est-allemandes, serait « *très altéré* ». La mission de l'UNESCO n'a pu rencontrer M. Stulz.

Le délégué permanent de la R.D.A., M. Siegfried Kaempf, avait demandé à répondre à la déclaration du conseil exécutif, où l'Allemagne de l'Est n'est pas représentée actuellement. Dans sa séance du 6 juin, le conseil exécutif a rejeté cette demande et M. Kaempf a quitté la salle.

C'est la première fois que le conseil exécutif de l'UNESCO se prononce publiquement sur un cas de ce genre.

SPORTS

HANDBALL

Saint-Maur champion de France pour la sixième fois

En battant l'Union sportive municipale de Gagny par 26 buts à 22, samedi 7 juin, au stade Pierre-de-Coubertin à Paris, la Stella-Sports de Saint-Maur a gagné son troisième titre national consécutif et son sixième depuis 1968.

C'est un peu à la surprise générale que les Saint-Mauriens se sont imposés après avoir dominé la rencontre de bout en bout. A la différence de leurs rivaux qui abordaient cette finale avec une assurance *qui frisait* parfois l'insolence, on les disait, en effet, vieillissants et en train de perdre leur enthousiasme. La Stella disposait pourtant d'un atout de premier ordre : l'habitude des grands rendez-vous. Pour avoir déjà disputé neuf finales, mieux que quiconque elle en connaissait l'importance. Aussi les Saint-Mauriens avaient-ils préparé leur *affaire sans le moindre complexe*. Afin de retrouver un allant digne de prétendants à la couronne de champion de France, ils n'avaient pas lésiné sur les sacrifices. Puis avec un enthousiasme de débutant et un esprit de challenger, ils avaient élaboré une tactique pouvant contrarier le jeu de Gagny basé sur la vitesse d'exécution et l'engagement physique. Il s'agissait en fait de pratiquer un handball très collectif, de bouger sans cesse et de présenter une défense très groupée devant les assauts adverses.

Appliqué à la lettre, ce plan a réussi de manière inespérée, même si l'on conçoit aisément que M. Jean-Michel Germain, à la fois entraîneur des Gabiniens et directeur technique national, ne l'ait pas apprécié sur le moment à sa juste valeur : « *Côté truquage, nous avons tout à apprendre* », remarquait-il avec amertume après la défaite. « *Mais ça, je me refuse à l'apprendre à mes joueurs.* » Ce à quoi M. Fernand Zaegel, le président de la section handball de la Stella, répondit, histoire de remettre les choses au point : « *Si nous sommes truqueurs, eux, ils multiplient les brutalités.* »

C'est dire combien cette finale avait été plus virile que technique. Cela n'enlève rien au mérite des Saint-Mauriens qui avaient au moins fait preuve d'une plus grande intelligence manœuvrière. Sur cet ultime coup d'éclat, leur capitaine, Jean-Louis Legrand, qui totalise cinq titres de champion de France sous les couleurs de Saint-Maur et d'innombrables sélections en équipe nationale, peut se retirer l'âme en paix. Reste à savoir si la Stella possède un réservoir de jeunes de qualité suffisante pour pallier son départ et ceux de Bouteiller et Roussel, qui sont aussi en fin de carrière.

Dans le cas contraire, l'heure de Gagny pourrait bien sonner en 1981, d'autant que cette équipe ne manquera plus de cette expérience qui lui fit tant défaut samedi.

JEAN-MARIE SAFRA.

ATHLÉTISME

Trois « perchistes » à 5,60 m

Deux ans après avoir repris en main l'athlétisme français, alors au plus bas, Jean Poczobut, directeur technique *national*, peut afficher une certaine satisfaction.

Au terme des deux journées nationales de sélection, organisées samedi 7 et dimanche 8 juin au stade Du Manoir, à Colombes, en vue de former l'équipe de France qui rencontrera la Suède et la Suisse les 21 et 22 juin à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie), il a pu enregistrer une série de performances très honorables pour un début de saison : 100 mètres (Panzo, 10 sec. 24) ; 200 mètres (Arame, 20 sec. 75) ; 400 mètres (Demarthon, 46 sec. 24) ; 1 500 mètres (Gonzalez, Marajo et Dien, sous 3 min. 39 sec.) ; lancer du poids (Viudes, 19,67 m) ; hauteur (Agbo, 2,21 m). Mais, une fois encore, en dépit du retour à la compétition de l'ancien champion olympique Guy Drut, qui après quatre ans d'éloignement des stades s'est imposé sur sa distance de prédilection (110 mètres haies), dans un temps modeste il est vrai, ce furent les perchistes qui eurent la vedette de la réunion.

Une semaine après le record du monde (5,75 mètres) de Thierry Vigneron, on retrouvait en effet trois concurrents ayant franchi 5,60 mètres. Dans aucune compétition au monde jusqu'à présent trois perchistes n'avaient atteint pareille hauteur dans le même concours. Finalement Vigneron, nettement, et Bellot, d'un rien, échouèrent à 5,70 mètres. Philippe Houvion réussit, lui, à son premier essai avant de tenter, en vain, de porter le record du monde à 5,77 mètres. La performance n'en constituait pas moins le troisième meilleur saut de tous les temps et rappelait que, meilleur performer mondial en 1979 avec Patrick Abada, Philippe Houvion, le puciste, n'était pas prêt à laisser le dernier mot aux racingmen de Jean-Claude Perrin.

Toutefois il y a une autre leçon à tirer de ces résultats : c'est le travail de longue haleine, en profondeur, des entraîneurs de la perche qui permet maintenant aux sélectionneurs d'avoir l'embarras du choix, et c'est en renonçant aux opérations de commandos pour mettre en œuvre ce travail de fond dans les autres spécialités que Jean Poczobut avec son équipe d'entraîneurs peut enregistrer plusieurs résultats *favorables*. — A. G.

AUTOMOBILISME

FERRARI A PRÉSENTÉ SON NOUVEAU MOTEUR TURBOCOMPRESSÉ

Le constructeur italien Ferrari a présenté, lundi 9 juin, à *Maranello*, le moteur turbocompressé destiné à équiper ses monoplaces des formule 1. Il s'agit, comme le moteur Renault turbocompressé, d'un six-cylindres dont la puissance serait de 540 chevaux. Ferrari *n'a pas encore précisé* ses intentions pour la mise en service de ce nouveau moteur.

De son côté, Alfa Romeo poursuit le développement de son moteur turbocompressé, qui a pour originalité d'être un huit-cylindres en V. Tout indique qu'il y aura quatre types de moteurs turbocompressés en formule 1 l'année prochaine : Renault, Ferrari, Alfa Romeo et le moteur BMW, qui doit équiper les Brabham.

VOILE

LA TRANSATLANTIQUE EN SOLITAIRE

Michaël Birch abandonne

Au dernier pointage, effectué mardi matin 10 juin, c'était Marc Pajot, sur le trimaran à plans porteurs *Paul-Ricard*, qui avait le moins de distance à parcourir pour atteindre Newport (États-Unis), terme de la sixième course *transatlantique en solitaire*, partie samedi 7 juin de Plymouth (Grande-Bretagne). Toutefois, comme le bateau, qui devait initialement être « piloté » par Eric Tabarly, n'a pas effectué le parcours de qualification, il est « hors compétition ».

Le premier au classement officiel était Eric Loizeau, sur *Gauloises-IV*, un trimaran, qui a fait une *spectaculaire* remontée au cours de la journée de lundi 9 juin. Il accusait *néanmoins* un retard de l'ordre de 63 milles (114 km) sur Pajot, qui distançait également Riguidel sur « V.S.D. » de 78 milles (141 km) et l'Américain Philip Weld sur « Moxie » de 86 milles (159 km). Le premier monocoque, « Kriter VI », conduit par Olivier de Kersoson, était en quatrième position.

La matinée de mardi a également été fatale au Canadien Michael Birch, favori de l'épreuve, qui a dû abandonner et se dérouter à la suite d'une avarie à l'un des flotteurs de son trimaran « *Olympus Photo* ».

Outre la supériorité des multicoques dans cette première partie de la course, la journée de lundi a montré que les mesures de sécurité imposées aux concurrents par les organisateurs n'ont pas été vaines. Ainsi, grâce à la balise Argos, qui permet un repérage par satellite des concurrents, le monocoque *Motorola* de Jacques Timsit, qui coulait après avoir heurté une épave, a pu être localisé, un hélicoptère britannique récupérant ensuite le navigateur qui s'était réfugié dans son canot de sauvetage.

● YVES PESTEL, un navigateur solitaire français, qui tentait de réaliser le tour du monde sans escale, a *été* recueilli sain et sauf au large de Mar-del-Plata (Argentine). Son voilier, le *Pika*, avait chaviré non loin du cap Horn et il a dérivé pendant trente-huit jours. Au total, Yves Pestel est resté trois cent trente et un jours en mer.

JEUX OLYMPIQUES

L'ÉLECTION DU NOUVEAU PRÉSIDENT DU C.I.O. POURRAIT ÊTRE REPORTÉE

L'élection du prochain président *du Comité international olympique* (C.I.O.), successeur de lord Killanin, qui a décidé de ne pas se représenter, pourrait être reporté au mois de décembre.

A Lausanne, où est réunie la commission exécutive du C.I.O., *on craint en effet* que l'élection du président, prévue le 16 juillet à Moscou, ne puisse avoir lieu normalement en l'absence de nombreux membres du C.I.O., ressortissants des pays qui ont décidé de boycotter les Jeux d'été.

La proposition faite par M. Jean de Beaumont, membre français du C.I.O., que la prochaine session (15-18 juillet) se tienne à Lausanne, siège du C.I.O., plutôt qu'à Moscou a été qualifiée d' « absurde » par lord Killanin.

PRESSE

LES JOURNALISTES DU « COURRIER PICARD » DÉSIGNENT LEUR RÉDACTEUR EN CHEF

De notre correspondant

Amiens. — A la suite de la démission de M. Pierre Rouanet de ses fonctions de rédacteur en chef du « Courrier picard » (1), quotidien régional imprimé à Amiens, une procédure originale de désignation du nouveau rédacteur en chef a été prévue. Ainsi que le souhaitaient les syndicats de journalistes S.N.J. et C.F.D.T., la rédaction se réunira en assemblée générale le samedi 14 juin.

Le conseil d'administration de la coopérative ouvrière, qui tranchera en définitive, souhaite que l'un des candidats obtienne les voix de 75 % des inscrits.

Si ce n'est pas le cas, il accepterait de se voir proposer deux noms, dont l'un aurait réuni au moins 45 % des voix des inscrits.

Cette assemblée générale se tiendra sous la responsabilité des deux journalistes membres du conseil d'administration. A noter que, curieusement, les journalistes C.G.T. et C.G.C. ne sont pas d'accord avec cette procédure, qui est une des premières dans *la presse française* pour la désignation d'un rédacteur en chef.

D'autre part, le conflit juridique qui avait éclaté au « Courrier picard » lors de l'assemblée générale annuelle de la coopérative (« le *Monde* » du 30 avril) est *maintenant* réglé. *Les* sociétaires ont adopté les nouveaux statuts des SCOP (Société coopérative ouvrière de production), qui, selon la loi, doivent entrer en vigueur après le 10 juillet. Ainsi, le directeur général, M. Bernard Roux, qui n'avait pas obtenu *les* deux tiers de voix nécessaires pour accéder au sociétariat avec l'ancienne législation — ce qui l'aurait empêché de continuer à exercer ses fonctions — est maintenant sociétaire ; les nouveaux textes n'exigeant plus que la majorité simple pour devenir actionnaire, il a été admis sans problème par un vote à main levée.

MICHEL CURIE.

(1) Il redevient chef des services politiques.

CRISE A LA DIRECTION DU « JOURNAL DE GENÈVE »

(De notre correspondante.)

Genève. — Le plus vénérable des quotidiens de Suisse romande, *le Journal de Genève*, fondé en 1826, traverse une crise sans précédent : son rédacteur en chef et éditorialiste, M. Claude Monnier, la rédactrice en chef adjointe, Mme Jasmine Audemars, et le responsable de la gestion, M. Marian Stepczynski, viennent de donner leur démission, qui sera *effective le 30 septembre*. Le conseil d'administration de la société anonyme du *Journal de Genève*, présidé par un important dirigeant d'entreprise, M. Etienne Junod, a accepté cette décision « *avec regret* ». Il a précisé, dans un communiqué, que *la ligne* politique du quotidien n'avait à aucun moment été mise en cause et que « *cette triple démission* [était] *motivée par des divergences de vue quant à la gestion de l'entreprise* ».

Le malaise se faisait sentir depuis l'introduction de la photocomposition dans l'entreprise. Les activités accrues de l'imprimerie (une douzaine de publications locales, des travaux de ville, etc.) n'ont pas été sans provoquer un certain déséquilibre au détriment de la composition du journal. La rédaction s'est sentie de plus en plus démunie de responsabilités dans le domaine technique. — I. V.

MENACES DE COMPRESSION DE PERSONNEL AU « JOURNAL DU DIMANCHE »

La rédaction du *Journal du Dimanche* vient de tenir une assemblée générale, au cours de laquelle ses délégués ont fait état des mesures de compression de personnel annoncées par M. Jean Farran, directeur général, au cours de la dernière réunion du comité d'entreprise, le 27 mai.

Selon les élus syndicaux, outre le débauchage d'une dizaine de journalistes recrutés au titre du supplément couleur — dont la *parution a été abandonnée*, — la direction envisage de réaliser 70 000 F à 100 000 F d'économies par mois (en salaires bruts) sur la rédaction, soit 10 % à 15 % de la masse salariale.

CARNET

Naissances

— Jacques BÉJUI et Françoise BÉJUI-THIVOLET ont la joie d'annoncer la naissance de
Claire,
Lyon, le 2 juin 1980.

— *Dominique, Antoine et Frédérique* BOUR ont la joie d'annoncer la naissance de
Sébastien,
à Paris, le 31 mai 1980.

— M. Yves MICHEL et Mme, née Marie-Marguerite Sainsaulieu, sont heureux d'annoncer la naissance de
Vincent,
le 2 juin 1980.
56, rue de la Monesse,
92310 Sèvres.

Décès

— M. et Mme Robert Ausset, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Daniel Ausset et leurs enfants,
M. et Mme Roland Ausset et leurs enfants,
Le docteur et Mme Roland Negre et leurs enfants,
Mme Jacques Marx et ses enfants,
Mme Jean Labat et ses enfants,
M. et Mme André Galzin et leurs enfants,
La famille André de Larivière,
Mme Geneviève Duffour,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Ernest AUSSET,
née Lucie Faure de Larivière,
survenu à Nîmes, dans sa quatre-vingt-septième année.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité le 5 juin 1980.
O ! Père, je remets tout entre tes mains, que ce soit la mort ou la vie.

— Mme Alain Blanc,
M. Jean-Jacques Blanc,
M. et Mme Philippe Caillaud,
Emmanuel, Christophe et Laurent,
Mme Nicole Caillaud,
Antoine Korbendau,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Alain BLANC,
croix de guerre 1939-1940,
survenu le 8 juin 1980.
Sa famille et ses amis se réuniront dans la prière le jeudi 12 juin, à 9 heures, à l'hôpital Marie-Lannelongue, 133, avenue de la Résistance, Le Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine).
L'inhumation aura lieu le même jour à Saint-Michel-en-l'Herm (Vendée), *dans la plus stricte intimité.*
2, rue du Maréchal-Joffre,
92330 Sceaux.

— La Société centrale pour l'équipement du territoire (S.C.E.T.) et *Serequip ont le regret* de faire part du décès, survenu le 8 juin 1980, de
M. Alain BLANC,
directeur de département,
croix de guerre 1939-1940.
Serequip B.P. 111,
78192 Trappes Cedex.

— *Les familles Bordes, Friche,* Labbé, Martin du Gard, Oettinger, Pagezy et ses amis ont la douleur de faire part du décès, survenu le *5 juin* 1980 à Paris, de
Jacqueline BORDES.
Les obsèques auront lieu le 12 *juin* au cimetière d'Orion (Pyrénées-Atlantiques).

— A ceux et celles qui l'ont connu et qui l'ont oublié,
A ceux et celles qui *l'ont aimé* et qui l'ont aidé,
Sa famille a la tristesse de faire *savoir que*
Jean CORNILLOT,
est décédé le 28 mai 1980, à l'âge de cinquante ans, au terme de longues années de maladie et de solitude.
Selon sa volonté, il est mort et il a été inhumé en Suisse.

— Mme Reine Delos Santos, ses enfants, ses petits-enfants,
Les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de
René DELOS SANTOS,
survenu le 27 mai 1980.
Les obsèques ont eu lieu à Nice dans l'intimité.

— Mme Jean Dumur, née Françoise Mérier, son épouse,
Le docteur Françoise Hauser-Dumur,
M. et Mme Yves Dumur,
ses enfants,
Sylvie, *Martine, Daniel Hauser, ses* petits-enfants,
La famille Masse, ses neveu et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean DUMUR,
ingénieur I.C.T.,
croix de guerre
et médaille militaire 1914-1918,
survenu à Sablé-sur-Sarthe, le 8 juin 1980, dans sa quatre-vingt-dixième année.
Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité le 11 juin à Sablé-sur-Sarthe, dans la sépulture familiale.
Ni fleurs ni couronnes.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
La Barbottière,
72300 Sablé-sur-Sarthe.
53, rue la Fontaine, 75016 Paris.
3, rue de la Convention,
75015 Paris.

— Le docteur Suzanne Favier, née Camredon, son épouse,
Le docteur Louis Favier et Mme, née Isaure Grill, leurs enfants et petits-enfants,
M. Emile Verge et Mme, née Juliette Favier, et leur fille,
Les docteurs Marcel Arnoux et Mme, née Viviane Favier, leurs enfants, Michel et Nathalie,
Les familles Tremollières, Chayrigues, Aldebert, Costeraide, Maclatchy,
Mme Marcelle Gitard et ses enfants,
Les familles Dimon et Gitard,
Les parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès, le 27 mai 1980, dans sa soixante-dix-huitième année, de leur regretté
docteur Henri FAVIER,
médecin conseil
de la Mutualité agricole de l'Aveyron,
en retraite,
chevalier de *la Légion* d'honneur,
chevalier
dans l'ordre de la Santé publique,
chevalier du Mérite social,
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Corbère-les-Cabanes (Pyrénées-Orientales), le 29 mai 1980.
66 D, rue Sainte, 13001 Marseille.

— On nous prie d'annoncer le décès, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, du peintre
Robert FONTENE,
président d'honneur
des Réalités nouvelles,
chevalier de la Légion d'honneur,
après toute une vie consacrée à la peinture et aux artistes.
De la part des familles Berthon, Arnaud et de ses amis.
On se réunira le mercredi 11 juin, à 16 heures, à la chapelle du Père-Lachaise.

— M. Jacques Hugues et ses enfants ont la douleur de faire part du décès de
Jeannine HUGUES,
née Gougeon,
survenu subitement le 8 juin 1980, à Paris, à l'âge de cinquante ans.
Un adieu fraternel sera exprimé au cours d'une célébration liturgique en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, 194, rue Raymond-Losserand, à Paris (14ᵉ) le mercredi 11 juin, à 10 h. 30.
226, rue d'Alésia, 75014 Paris.

— Mme Lucien Lenormand,
M. et Mme Charles Josselin,
ont la douleur de faire part du décès de *leur* mère,
Mme Charles JOSSELIN,
née Marie Hamouiaux,
survenu dans sa soixante-dix-neuvième année, et dont les obsèques ont lieu le mercredi 11 juin, à 15 heures en *l'église de* Trigavou (Côtes-du-Nord).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le conseil d'administration, les membres de l'Association éducative et culturelle d'action sociale, la direction, les anciens stagiaires de *l'I.E.C.A.S.*, ont *la* profonde tristesse de faire part du décès de
M. Jean JOUSSELLIN,
administrateur de l'A.E.C.A.S.,
ancien intervenant en sociologie,
co-auteur d'études A.E.C.A.S.,
survenu le samedi 7 juin 1980.
Un service religieux aura lieu le jeudi 12 juin, à 18 h. 30, à la Maison Verte, 129, *rue Marcadet, Paris (18ᵉ).*
26, rue des Peupliers, 75013 Paris.

— Mme Albert Levi-Alvares et ses enfants, Claude, François, Anne,
Mme Irène Joachim Levi-Alvares,
ont la douleur de faire part de la mort accidentelle de leur époux, père et beau-frère,
M. Albert LEVI-ALVARES,
ancien P.-D.G.
de la « Boîte à musique »,
fondateur des disques Alvares,
survenue le 28 mai à Montélimar.
3, villa George-Sand, 75016 Paris.

— Mme Freddy Nobile,
Philippe et Olivier Nobile,
Tous les parents et alliés,
font part du décès de
Freddy NOBILE,
ingénieur agronome,
le 5 juin 1980 à Paris.
La cérémonie religieuse sera célébrée *en l'église* de Bougival, ce *mardi* 10 juin 1980, à 16 heures, suivie de l'inhumation au cimetière de Bougival.
Cet avis tient lieu de faire-part.
24, rue Yvan-Tourguenieff,
78380 Bougival.

— Mme Jean-Baptiste Perrin, son épouse,
M. Jean Perrin, son fils,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean-Baptiste PERRIN,
ancien combattant 1914-1918,
ancien chef d'aciérie
de l'usine des Dunes-Creusot-Loire,
survenu dans sa quatre-vingt-cinquième année.
Ses obsèques ont lieu le 10 juin, à 15 heures, à Veauche (Loire).
54, avenue de la Libération,
42340 Veauche.

— Les obsèques de
M. Annibal RAFFALI,
né le 16 avril 1900 auront lieu mardi 10 juin, à 16 heures, en l'église Saint-Eugène (rue Sainte-Cécile à Paris).
On se réunira à l'office.
De la part de ses enfants Christiane, Arielle, Danielle, Frédérique, André, Jean-Raphaël, Alain, Jean-Clair et de ses petits-enfants.

— On annonce la mort de
Eva THOMÉ,
vice-présidente
de la Société des écrivains ardennais
à *Charleville-Mézières.*
Elle était âgée de soixante-seize ans.
[Elève de l'Ecole normale supérieure, puis professeur agrégé de philosophie, Mme Eva Thomé a toujours enseigné au *lycée Sévigné, à Charleville-Mézières.* Elle fut frappée de cécité à l'heure de la retraite et, en 1977, elle soutint à Reims une thèse de doctorat sur « *Le monde et l'être à l'état nocturne* ». Mme Eva Thomé a toujours été un farouche défenseur de l'Ardenne, encourageant les jeunes écrivains locaux ou réhabilitant ceux qui étaient tombés dans l'oubli. Elle a publié, elle-même, un roman, « la Rencontre insolite » (Plon, 1957), des contes, des nouvelles et une pièce de théâtre : « la Sirène de brume ».]

— M. et Mme Arthur Cazalis, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Robert Vinard, leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Roger Vinard, leurs enfants et petite-fille,
M. et Mme Edouard Goulon Sigwalt, leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Denise Vinard,
Les familles Mettetal, Vinard, Mousseaux, Umdenstock et Fabre, ont la douleur de faire part du décès, survenu à Paris le 9 juin 1980, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, de
Mme Georges VINARD,
née Madeleine Mettetal,
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église réformée de Crest *(Drôme), le jeudi 12 juin 1980,* à 10 h. 30.
« L'Eternel est mon berger.
Je ne manquerai de rien. »
Psaume 23.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
3 ter, boulevard Cotte,
95880 Enghien-les-Bains.
98, rue du Président-E.-Herriot,
69002 Lyon.
36, rue d'Agadir,
Casablanca (Maroc).
20, avenue Paul-Appell,
75014 Paris.
21, rue de Dantzig, 75015 Paris.

Remerciements

— *Mme François Brière et sa* famille remercient ceux qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès, le 28 mai, de
François BRIÈRE,
ancien ambassadeur,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite.
*Une messe de souvenir sera célé*brée le 15 juin à la chapelle des Pénitents à Nice.
[*Diplomate de carrière, François Brière* a passé le grand concours en 1929 et a été successivement membre de la conférence *navale à Londres, puis à l'ambassade à* Varsovie, à Genève à la Ligue des nations, puis consul général à Chicago, secrétaire *d'ambassade à Washington et ambassa*deur en Afghanistan, en Malaisie et en Australie.]

Avis

— On nous prie d'insérer l'avis suivant :
Nous prions Marianne DUGOUJON ou ses amis de bien vouloir donner de ses nouvelles en téléphonant au 209-86-38, horaire de magasin.

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat
— Université de Reims, mercredi 11 juin, à 14 h. 30, salle du conseil, M. Luc Ferry : « Politique et philosophie chez Fichte, la question de la praxis dans la pensée politique du jeune Fichte. »

— Université de Paris-IV, mercredi 11 juin, à 14 h., salle Louis-Liard, M. Jean-Marc Bienvenu : « Les premiers temps de Fontevraud (1101-1189) ; naissance et évolution d'un ordre religieux ».

— Université de Paris-IV, mercredi 11 juin, à 9 heures, amphithéâtre Quinet, M. Mohammad Hussanein : « *Le* « Tahrif » des *Evangiles* d'après les théologiens musulmans ; contribution à l'étude de la controverse islamo-chrétienne ».

— Université de Paris-II, mercredi 11 juin, à 9 heures, cabinet 3, Mme Sylviane Durrande : « La détermination du pays d'origine de l'œuvre d'art en droit international privé ».

— Université de Paris-VIII, mercredi 11 juin, à 14 heures, salle 015, bât. H, Mme Marie-Claire Wuilleumier, épouse Ropars : « Recherches sur *l'écriture* filmique et sur l'extension du concept de montage à la constitution du texte ».

— Université de Paris-I, mercredi 11 juin, à 9 h. 30, salle C 22-04, centre Tolbiac, M. André *Grjebine* : « L'échange international et l'équilibre mondial ».

Communications diverses

— *Le* mercredi *11 juin, à 20 h. 30,* a lieu « la kermesse héroïque » des Rendez-Vous de la rue d'Ulm, qui réunira une quarantaine d'écrivains autour d'un apéritif (45, rue d'Ulm, Paris-5ᵉ).

"La Nouvelle Informatique parle le langage de ses utilisateurs."

MANIFESTE DE LA NOUVELLE INFORMATIQUE - 1979 (EXTRAIT)

BUREAUTIQUE :

10 questions - 10 réponses

La Bureautique s'est imposée comme le moyen le plus efficace d'optimiser la productivité du bureau. Aujourd'hui, Matra Informatique fait le point en répondant aux questions que se posent le plus souvent les utilisateurs.



1/ Qu'entend-on exactement par Bureautique ?
C'est l'automatisation des tâches du bureau.



2/ En quoi la Bureautique de Matra Informatique se distingue-t-elle de ses concurrentes ?
Elle offre l'utilisation des mêmes ressources informatiques pour des travaux "Bureautique" et pour des travaux de gestion traditionnels.



3/ Quelles sont les applications de la Bureautique Matra Informatique ?
Le traitement de texte, sous tous ses aspects. Mais aussi, la gestion documentaire, le courrier électronique, la gestion des télex.



4/ Qu'est-ce que la gestion documentaire ?
C'est, par exemple, retrouver instantanément tous les textes contenant un mot ou un groupe de mots.



5/ Qu'appelle-t-on courrier électronique ?
Un message est composé sur un terminal écran et affiché instantanément ou à échéance programmée, sur le terminal écran de son destinataire. Ou sur imprimante. A l'intérieur de l'entreprise ou à distance.



6/ Que signifie "gestion des télex" ?
C'est émettre ou recevoir un ou plusieurs télex simultanément sur des terminaux écrans répartis dans l'entreprise. Planifier leur envoi et gérer leur distribution.



7/ Que peut apporter la Bureautique aux entreprises non informatisées ?
L'amélioration de la productivité des tâches de bureau et l'utilisation des mêmes ressources informatiques pour les travaux de gestion.

8/ En quoi la Bureautique de Matra Informatique peut-elle intéresser les entreprises déjà informatisées ?
Les mini-ordinateurs de Matra Informatique peuvent dialoguer entre eux et avec la plupart des ordinateurs existants. Ils peuvent donc être intégrés dans une architecture décentralisée, apportant ainsi un complément de ressources informatiques à l'entreprise.



9/ Les systèmes acquis aujourd'hui ne seront-ils pas vite dépassés ?
Non car Matra Informatique prévoit l'évolution des matériels et le développement d'applications nouvelles : traitement de l'image et de la voix par exemple, sans que l'utilisateur ait à reconsidérer ses investissements initiaux.

10/ Comment se passe concrètement la mise en œuvre d'un système Bureautique Matra Informatique.
Le matériel choisi avec l'aide du service d'études de Matra Informatique est livré sous 4 mois maximum. La mise en œuvre est assurée avec les conseils et la formation de Matra Informatique.

La Bureautique de Matra Informatique, c'est la réalité de la Nouvelle Informatique au service de l'amélioration des communications de l'entreprise.

Matra Informatique tient à votre disposition ses brochures "La Nouvelle Informatique" et "La Bureautique". Elles vous seront adressées sur simple demande

MATRA INFORMATIQUE
invente la Nouvelle Informatique.

U & O-PUBLICITÉ

MATRA INFORMATIQUE : 1, RUE DU JURA - SILIC 521 - 94633 RUNGIS CEDEX - TÉL. 687.31.24 : MEMBRE DU CLUB DE LA PÉRI-INFORMATIQUE FRANÇAISE

INFORMATIONS «SERVICES»

LA MODE

A l'anglaise

A l'ambassade de Grande-Bretagne à Paris, un défilé de mode d'automne vient d'être organisé au bénéfice du *Hertford British Hospital* (1).

Ce qui donne un charme particulier à la mode anglaise, c'est la qualité des étoffes de laine qu'elle utilise, les couleurs douces et seyantes qu'elle marie. Onze détaillants établis à travers la France proposent ses productions.

Deux styles de vêtement font ressortir l'attrait, toujours aussi vif du kilt, uni ou en tartan, porté avec un pull-over et un blazer strict ou, plus nouveau, *avec un blouson long. Les lon*gueurs tournent autour du genou et les robes en jersey moulent la silhouette.

Les sportifs parisiens connaissent bien Tunmer, *maintenant* associé au groupe Burberrys, où l'on trouve une étonnante sélection *de tenues de sport, toujours* dans les hauts de gamme.

Marks & Spencer proposent d'excellents rapports qualité-prix, notamment en manteaux, en imperméables et en tricots bien équilibrés, dans une gamme de tailles importante. Parmi les meil*leurs coordonnés, un manteau* de tweed bruyère et lavande sur une robe en jersey gris perle.

Burton, spécialiste de la mesure industrielle en vêtements masculins, tente de se diversifier avec sept boutiques de prêt-à-porter féminin, d'un goût moins sûr que *ses costumes marine* rayés (de 899 F à 1 200 F).

Jaeger, c'est Londres au faubourg *Saint-Honoré, avec de* superbes poils de chameau pour elle ou lui (de 1 200 F à 3 500 F), ainsi que des cachemires et des tricots originaux, toujours en pièces coordonnées.

Burberrys nous a présenté, en avant-première, son nouveau tar*tan pour doublures*, kilts et accessoires, à dessins de « demi-carreaux », en tons doux sur fond *taupé. Le dernier* imperméable est généreusement épaulé (1 285 F), comme le modèle masculin super-luxe à doublure de poil de chameau amovible (2 600 F). Même le loden vert, en cape, manteau ou blouson a l'accent écossais.

Wallis, au Forum des Halles, vend essentiellement du prêt-à-*porter de style à des prix* moyens, dont de jolies robes habillées en noir et blanc (de 650 F à 1 045 F).

Lucienne Phillips, parisienne de Londres, *propose* ici les grands noms du stylisme anglais, dont Jean Muir, John Bates, *Ann Buck, Ossie Clark, Bruce* Oldfield et Yuki, en robes de crépuscule et du soir, dans les hauts de gamme.

Enfin, Laura Ashley, dont les délicieuses robes à fleurs évoluent en douceur, en coton gratté, à taille haute, à la fois *modernes et nostalgiques, sur* fonds soutenus, orné de volants, de guipures, voire de tabliers victoriens, avec les assortis « mère et fille » (de 175 F à 260 F), et ses vestes matelassées.

Mais Londres à Paris, c'est aussi Dunhill, dont les articles de fumeurs sont recherchés aux quatre coins du monde, ainsi que les stylos, les montres, la *petite maroquinerie, voire les* produits de toilette. Toujours dans le domaine de la beauté, Séphora, la première grande surface de parfumerie parisienne quant au choix, a été reprise par Boots. Ici voisinent les grandes griffes de parfumeurs et les petits accessoires et cadeaux à partir de 15 F.

NATHALIE MONT-SERVAN.

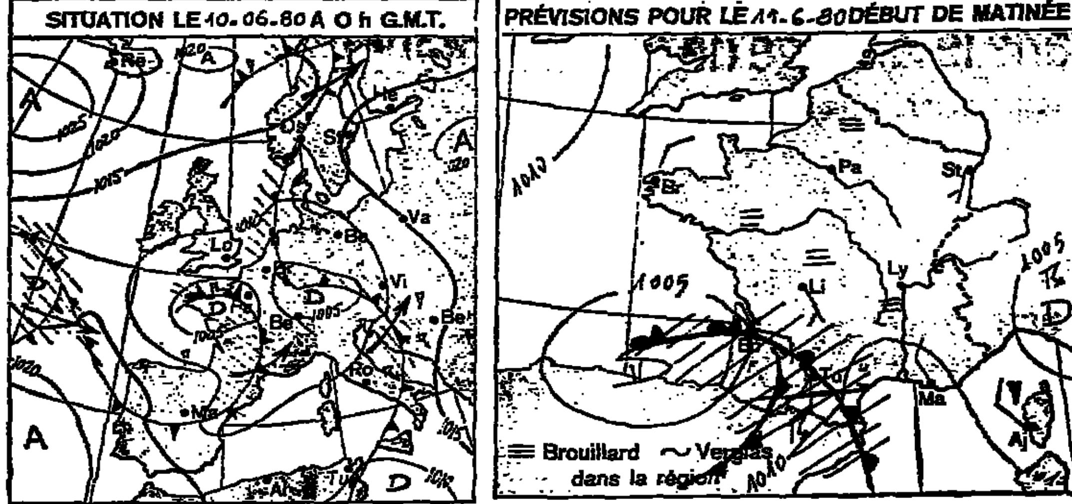
(1) *Hôpital fondé en 1871 par Sir Richard Wallace, maintenant conventionné par la Sécurité sociale, 48, rue de Villiers, 92300 Levallois-Perret.*



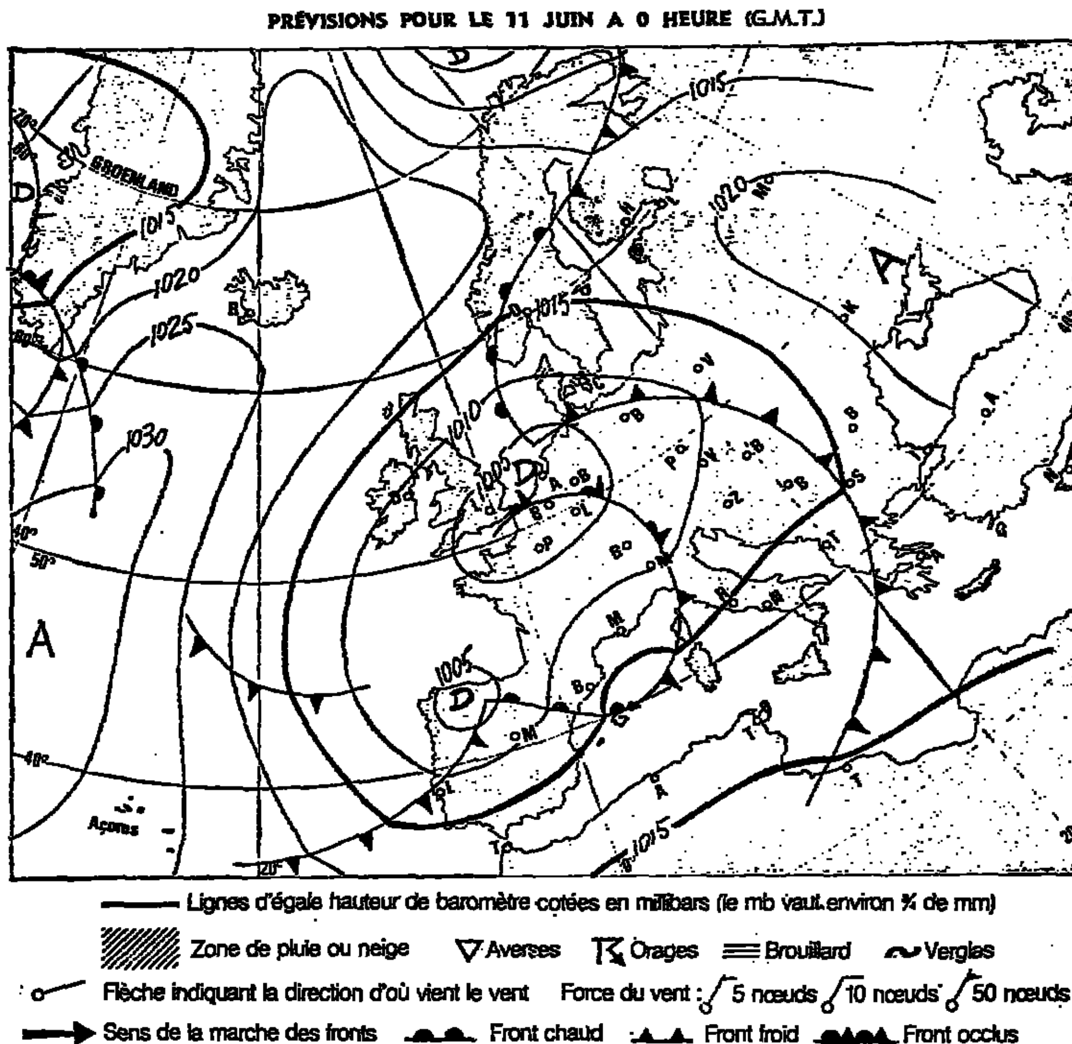
(Croquis de MARCQ.)

MARKS & SPENCER : la bonne affaire de la rentrée, imperméable beige, *fourré d'acrylique*, bord à bord, avec revers apparents. 499 F, du 38 au 48, à partir du 15 août ; 35-39, boulevard Haussmann, Rosny-2 et Lyon-La-Part-Dieu.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 11 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 10 juin à 0 heure et le mercredi 11 juin à 24 heures :

Une perturbation pluvio-orageuse achèvera de traverser la France *dans la journée de mardi*. Elle sera suivie d'un temps instable, puis une nouvelle perturbation venant de l'Atlantique atteindra l'Espagne dans la nuit et s'étendra progressivement, mercredi, sur la moitié sud-ouest de la France.

Mercredi 11 juin, il y aura, dès le matin, des pluies et des orages sur les Pyrénées et le Bassin aquitain. Ailleurs le temps sera nuageux et surtout brumeux ; les éclaircies seront toutefois plus importantes en Provence, mais quelques ondées *orageuses restent à craindre en* Corse. Les pluies et orages du Sud-Ouest s'étendront l'après-midi jusqu'à la Loire et à la vallée du Rhône, elles gagneront le reste de la France dans la soirée et la nuit, mais elles seront précédées d'assez belles éclaircies l'après-midi de la Loire à la frontière belge, au Rhin et aux Alpes.

Dans le Midi aquitain et pyrénéen, enfin, le temps s'améliorera progressivement l'après-midi et le soir et des éclaircies se développeront.

Les vents seront irréguliers, de secteur sud en général : les températures varieront peu par rapport à celles de mardi.

Le mardi 10 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 005,2 millibars, soit 754 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 juin ; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10) : Ajaccio, 20 et 16 degrés ; *Biarritz, 18 et 13 ; Bordeaux, 18 et* 12 ; Bourges, 21 et 11 ; Brest, 16 et 12 ; Caen, 21 et 12 ; Cherbourg, 18 et 12 ; Clermont-Ferrand, 22 et 11 ; Dijon, 21 et 13 ; Grenoble, 23 et 13 ; Lille, 18 et 13 ; Lyon, 23 et 12 ; Marseille, 23 et 15 ; Nancy, 20 et 10 ; Nantes, 17 et 12 ; Nice, 20 et 15 ; Paris-Le Bourget, 22 et 12 ; Pau, 19 et 11 ; Perpignan, 24 et 13 ; Rennes, 18 et 13 ; Strasbourg, 23 et 14 ; Tours, 21 et 12 ; Toulouse, 21 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 13 degrés ; Amsterdam, 22 et 15 ; Athènes, 26 et 18 ; Berlin, 28 et 17 ; Bonn, 23 et 12 ; Bruxelles, 17 et 12 ; îles Canaries, 23 et 19 ; Copenhague, 24 et 15 ; Genève, 21 et 12 ; Lisbonne, 20 et 14 ; Londres, 21 et 13 ; Madrid, 22 et 13 ; Moscou, 27 et 16 ; Nairobi, 21 (max.) ; New-York, 20 et 13 ; Palma-de-Majorque, 22 et 17 ; Rome, 23 et 18 ; Stockholm, 26 et 14 ; Téhéran, 36 et 24.

TEMPS PROBABLE JUSQU'AU 15 JUIN

Jeudi, au nord de la Seine ainsi que sur le Nord-Est et la Savoie, le temps sera nuageux et frais avec des pluies orageuses. Sur le reste du pays, les éclaircies prédomineront malgré quelques passages nuageux, et les températures marqueront une *hausse sensible*.

Vendredi, l'amélioration se généralisera à l'ensemble du pays : après la disparition des brumes matinales, le temps sera ensoleillé et chaud. Quelques foyers orageux peuvent se développer localement en fin de journée.

Samedi et dimanche, le beau temps avec température estivale persistera.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 9 et 10 juin 1980 :

UN DECRET

● Déclarant d'utilité publique les travaux de construction d'une section de la voie F-6 comprise entre la rocade Nord de Corbeil et la future voie F-6 et conférant le caractère de route express nationale à cette section de voie.

DES ARRÊTÉS

● Modifiant le code de procédure pénale (quatrième partie) et complétant la liste des établissements classés dans la catégorie des centres de détention ;

● Portant modification de la liste des spécialités pharmaceutiques remboursables aux assurés sociaux.

BREF

DOCUMENTATION

LES INSTITUTIONS SOCIALES DE LA FRANCE. — La Documentation française vient de rééditer : « les Institutions sociales de la France ». En treize chapitres, un tableau d'ensemble de la réalité sociale française mettant l'accent sur les institutions et législations. (1 180 pages, 190 F.)

★ En vente à la librairie de la Documentation française, 31, quai Voltaire, 75007 Paris ; à l'agence régionale de la Documentation française, 165, rue Garibaldi, Lyon-3e, ou par correspondance à la Documentation française, 124, rue Henri-Barbusse, 93308 Aubervilliers Cedex, tél. Docfran Paris 204-826.

FORMATION PERMANENTE

INFORMATIQUE DE GESTION. — L'Institut spécialisé d'informatique de l'université de Paris-Sud (centre d'Orsay) propose une forma*tion en trois ans* d'analyste en informatique de gestion, à raison de deux soirées et une demi-journée *par semaine. Sanctionnée* par le diplôme de maîtrise MIAGE (Méthodes informatiques appliquées à la gestion), elle débutera le 1er octobre 1980. Cette forma*tion peut être également* assurée à plein temps sur deux ans.

★ Renseignements à maîtrise MIAGE, bât. 336, université Paris-Sud, 91405 Orsay, tél. 941-78-30 ou 941-74-66.

VIE QUOTIDIENNE

COMMENT CLASSER VOS PAPIERS ? — « Dossier familial », *la revue* du Crédit agricole a publié dans son numéro de mars une étude pratique complète sur la meilleure façon de classer les différents documents personnels ou administratifs dont on a besoin dans la vie quotidienne.

★ Mars 1980, numéro 72, 8,50 F, 100, rue Lecourbe, 75015 Paris, tél. 320-52-02.

DES ARBRES FRUITIERS LE LONG DES ROUTES ?

Dans *le Monde* du 18 mars nous signalions cette initiative des pouvoirs publics de *planter dans le Calvados* des pommiers sur les aires de stationnement réservées aux usagers de l'autoroute.

Un de nos lecteurs, M. Bernard Moitessier, de Papeete, *nous demande de suggérer* aux municipalités de planter des arbres fruitiers « *le long de toutes les rues de nos villes, le long de toutes nos routes et de tous nos chemins, dans tous nos parcs publics et même dans nos forêts* ».

Il ajoute : « *Je mets 15 000 F à la disposition de la première mairie qui décidera de prendre cette initiative.* » Il nous donne son adresse : Bernard Moitessier, B.P. 1390, Papeete, Tahiti.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	202 F	331 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	287 F	[illegible]	[illegible]	1 230 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	234 F	[illegible]	[illegible]	720 F
II. — SUISSE - TUNISIE	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger *tous les noms propres en* capitales d'imprimerie.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 11 JUIN

« *La manufacture de Sèvres* », 13 h. 30, entrée, Mme Pennec.

« Le palais Garnier », 14 h. 30, façade, Mme Colin.

« L'Hôtel de Sully et la place des Vosges », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg.

« Notre-Dame, 15 h., portail central, Mme Guillier (Caisse nationale des monuments historiques).

« Musée Hébert », 14 h. 30, 85, rue du *Cherche-Midi* (*Arcus*).

« La mosquée », 15 h. 15, place du Puits-de-l'Ermite (Approche de l'art).

« Palais de justice », 15 h., métro Cité (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h., métro (Résurrection du passé).

« Place des Vosges », 16 h., devant l'église Saint-Paul (Mme Rouch-Gain).

« Les Gobelins », 15 h., 42, avenue des Gobelins (Tourisme culturel).

« La place des Vosges », 15 h., 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

20 h. 30 : Centre Rachi, 30, boulevard de *Port-Royal*, MM. *O.* Eisenzweig, Guisinkiel : « Territoires occupés de l'imaginaire juif ».

20 h. 30 : 15, rue G.-Bizet, M. R. Ayoun : « L'immigration espagnole. Les querelles entre les Tochavim et les Megorachim » (Fédération Sépharidie de France).

20 h. 30 : Domus Medica, 60, boulevard de Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. La manie dépressive » (Psycho-Santé).

20 h. 45 : 134, rue du Faubourg-Saint-Honoré, M. le rabbin Nachani : « Les trois composantes de la réalité du monde : l'homme, le temps et l'espace et leurs interdépendances » (Association des ingénieurs, scientifiques et cadres amis d'Israël).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 688

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II					■				
III			■						
IV						■			
V		■					■		
VI						■			■
VII		■			■				
VIII								■	
IX				■					
X	■								
XI				■					■

HORIZONTALEMENT

I. Peut être battue quand on est frappé. — II. Arrivent en sifflant ; Généralement petit quand il est muet. — III. Vieille ville ; Rendre plus lourd. — IV. Dernière boisson pour un philosophe ; Elément d'une paire. — V. Souvent mis en compte ; Pronom. — VI. Bien attachés ; Apprécié (épelé). — VII. Deux points ; Ville d'Italie. — VIII. Peut revenir à tout bout de chant. — IX. A sa clé ; Fait des commentaires. — X. Quand on en sort, on peut être bouclé. — XI. Pas vilaine ; Fait un travail au poil.

VERTICALEMENT

1. Sont toujours en train de fumer quand ils sont mauvais. — 2. Quand il est sûr, c'est une bonne retraite ; Dieu. — 3. Mis en marche ; Claque quand elle a cinq feuilles. — 4. Livre qu'on peut offrir à son père. — 5. Comme les bouches de ceux qui sont assis ; Mère d'ancêtre. — 6. Bon quand on adhère ; Fouilla comme dans un sac. — 7. Procéda à une inscription ; Semble plus petit quand il est chiffonné. — 8. Qui ont donc été trop frottées ; Abréviation pour la patronne. — 9. Pays pour un poète ; Archipel autrefois.

Solution du problème n° 2 687

Horizontalement

I. Foulure. — II. Liman ; Peu. — III. Asa ; Imité. — IV. Terrain. — V. Ta ; Ut ; Ems. — VI. Eubéens. — VII. Ers ; Il. — VIII. Réa ; Léda. — IX. Saucières. — X. Utilise. — XI. Axe ; Est.

Verticalement

1. Flatteurs. — 2. Oiseau ; Eaux. — 3. Umar ; Beauté. — 4. La ; Ruer ; Ci. — 5. Uniates ; Ile. — 6. Mi ; Lei. — 7. Epines ; Erse. — 8. Et ; Idées. — 9. Nuées ; Las.

GUY BROUTY.

Le Monde

MEDECINE

Pour une contraception sur mesure

Cinquante millions de femmes dans le monde, dont près de trois millions de Françaises, absorbent chaque jour, à des fins contraceptives, une « pilule » de marque et de dénomination variées et dont elles ignorent la plupart du temps le mode d'action ou la composition. Plus de vingt marques de *contraceptifs oraux* sont disponibles sur le marché français, non à des fins de concurrence commerciale, mais pour permettre une adaptation aussi affinée que possible au cas spécifique de chaque utilisatrice. L'importance que revêt une telle adaptation est grande, dans la mesure où elle permet d'éviter, en fonction de la constitution et des spécificités de chacune, des effets secondaires *fâcheux ou des réactions d'intolérance.*

L'avènement de la « contraception sur mesure » implique une connaissance précise des produits disponibles, et la confusion qui règne actuellement dans ce domaine, tant chez les utilisatrices indûment alarmées que dans le corps médical, nous a conduits à demander au docteur Bruno de Lignières une nécessaire mise au point.

Le recours massif à des thérapies hormonales, qui concernent en France une femme sur trois en âge de procréer, incite d'autre part à souhaiter que soient développés l'enseignement et la pratique d'une véritable « endocrinologie de la reproduction », qui constituerait en ce domaine la meilleure garantie pour la santé publique, et n'existe malheureusement qu'à l'état embryonnaire, comme le souligne ici le professeur Pierre Mauvais-Jarvis.

Pilules, mini, micro, normo, macro. Que choisir ? Qui choisit ?

par le docteur BRUNO DE LIGNIÈRES (*)

NOUS disposons actuellement en France d'une gamme de pilules contraceptives concernant soit un mélange de deux hormones (l'une *estrogénique, l'autre de type* progestatif), soit uniquement une hormone progestative.

Dans le premier cas, le plus courant, la prise quotidienne, *trois semaines sur quatre, d'une* pilule combinée estro-progestative bloque presque complètement le fonctionnement spontané de l'ovaire, empêche l'ovulation, mais effondre aussi la sécrétion des deux hormones naturelles, l'estradiol et la pro*gestérone. Pour que cette situa*tion soit confortable pour l'utilisatrice, il faut que les effets des hormones artificielles administrées remplacent le plus exactement *possible* la disparition des sécrétions naturelles de l'ovaire. D'autre part, et pour qu'elle *soit* médicalement acceptable, il ne faut pas qu'apparaissent des signes de toxicité chimiques supplémentaire liés à la présence d'hormones artificielles.

L'estrogène utilisé dans les pilules n'est pas, en effet, l'hormone naturelle, l'estradiol, très difficile à administrer en comprimés parce qu'elle est dénaturée par le tube digestif et le foie. On emploie actuellement uniquement un dérivé artificiel, l'éthinyl-estradiol, que les cellules hépatiques ne savent pas détruire rapidement ; cet estrogène artificiel traverse alors sans encombre le filtre hépatique, que toute substance avalée doit obligatoirement franchir avant de se répandre dans l'organisme.

Les premières pilules contenaient 100 microgrammes d'éthi*nyl-estradiol*, et *sont* pratiquement toutes abandonnées pour la contraception. Les pilules « normales » actuelles en contiennent 50 microgrammes, les « mini-pilules » 30, enfin les pilules « biphasiques », les dernières nées, 30 puis 40 au cours d'une même série mensuelle de vingt et une pilules. On a tout d'abord *cherché à utiliser la plus petite* dose possible d'éthinyl-estradiol quand on s'est aperçu que, si la cellule hépatique ne parvenait pas à détruire cette hormone, l'hormone, elle, pouvait dans certains cas intoxiquer la cellule hépatique incapable de s'en débarrasser rapidement.

Lorsqu'on absorbe un comprimé d'éthinyl-estradiol, la dose reste pour 60 % fixée au niveau du foie, et seulement 40 % se répartissent dans l'ensemble de l'organisme. Au bout de trois semaines d'utilisation quotidienne, ce sont 90 % de la quantité totale de cette hormone présente dans l'organisme qui restent bloqués dans les cellules hépatiques. On sait repérer par *différents signes*, à quel moment le fonctionnement des cellules hépatiques commence à être perturbé de façon inquiétante par l'accumulation d'éthinyl-estradiol : par exemple la tension artérielle s'élève et l'on observe dans le sang des anomalies de la *circulation des* graisses, tout spécialement des triglycérides, de certains facteurs de coagulation, et de diverses protéines qui sont fabriquées par le foie. On peut donc dire avec une très bonne précision à chaque femme particulière si la pilule qu'elle utilise ne lui apporte aucune nuisance ; ou bien de minuscules inconvénients, parfaitement acceptables en fonction du risque de grossesse ou d'avortement ; ou bien encore un risque démesuré nécessitant un changement rapide de contraception.

On a maintenant la certitude *que la « mini-pilule »* à 30 microgrammes d'éthinyl-estradiol n'a pas sensiblement diminué ce problème de toxicité hépatique potentielle, contrairement aux premières déclarations enthousiastes. Ni les récents travaux australiens ni ceux réalisés en France par les équipes des professeurs Fernand Samama et Bernard Guy-Grand, et rapportés récemment par les docteurs Arnaud Basdevant et Jacqueline Conard aux « VII[es] Journées d'études et de bilan sur la contraception », ne montrent de sensibles différences de toxicité entre les « pilules normales » à 50 microgrammes d'éthinyl-estradiol et les « mini-pilules » à 30 microgrammes.

Adapter les mesures

Est-ce à dire que les « mini-pilules » sont inutiles ? Certainement pas puisque nous avons besoin, pour obtenir le meilleur confort possible chez chaque patiente pendant des mois ou des années, d'une grande variété de mélanges hormonaux diffé*rents, et il n'est plus raisonnable* d'espérer trouver un unique dosage idéal standardisé, capable de convenir à tout le monde. Les couturiers ont *facilement* fait admettre que, pour des vêtements agréables à porter, il était préférable d'adapter les mesures à *chaque type d'indivi*dus plutôt que de proposer une taille unique, mais en médecine c'est une idée qui reste encore bouleversante. Pourtant lorsqu'on fait avaler exactement la même dose d'un estrogène ou d'un progestatif à plusieurs femmes *différentes* et *que l'on mesure* ensuite le taux de ces hormones dans le sang, on peut constater chez l'une des taux deux fois plus élevés et pendant deux fois plus longtemps que chez l'autre.

Il serait tout à fait miraculeux de retrouver à chaque fois, *exactement* et dans tous les cas, *un effet idéal avec un unique* comprimé quotidien quand on sait que la présence en plus ou moins de seulement quelques dizaines de millionièmes de milligramme d'estrogène par litre de sang différencient un effet excessif d'un effet insuffisant.

Alors comment choisir sa pilule et qui choisit ?

C'est au médecin de vérifier que la tolérance chimique est satisfaisante dès les deux premiers mois d'utilisation d'une pilule donnée, mais, si les signes *d'intoxication sont francs*, la « mini-pilule » n'y changera rien et c'est un autre procédé contraceptif qui doit être utilisé.

Par contre, c'est la femme qui est la mieux placée pour apprécier la qualité de l'équilibre estro-progestatif que recrée sa *pilule*, et là les *différences* peuvent être considérables.

Si la dose d'estrogène est trop importante, l'utilisatrice peut avoir l'impression de gonfler quelques jours avant ses règles, d'avoir la poitrine désagréablement tendue et douloureuse au *toucher, de changer de carac*tère en devenant nerveuse, agitée, irritable et agressive. Ces symptômes, lorsqu'ils sont francs, sont plus qu'un simple inconfort immédiat. Ils témoignent d'un mauvais équilibre entre l'effet estrogénique et proges*tatif* de la pilule, déséquilibre qui pourrait après plusieurs mois créer des anomalies des tissus de l'utérus et du sein.

Les utilisatrices ne doivent pas *chercher à les tolérer en essayant* de se convaincre qu'il s'agit de pures manifestations psychologiques nécessitant une étude psychanalytique prolongée, mais elles doivent plutôt changer de pilule. Dans ces cas, l'utilisation d'une « mini-pilule » permet souvent (mais pas toujours) d'améliorer l'équilibre estro-progestatif et le confort immédiat et, du même coup, de faire disparaître les risques d'anomalies *de l'utérus et du sein à long* terme. A l'inverse, il est illogique d'imposer à une femme bien équilibrée avec une pilule « normale » une « mini-pilule ».

Il reste une forte proportion de femmes à qui on ne peut prescrire de pilule estro-progestative, normale, mini ou biphasique, parce que le risque d'accident est trop élevé : par exemple des *femmes atteintes de maladies* cardiaques, d'hyperlipidémies familiales, ou beaucoup plus fréquemment celles qui montrent rapidement des signes francs d'intoxication dès les premières tentatives, ou bien progressivement à partir de la quarantaine. Il *reste encore* quelque chance d'obtenir une contraception acceptable en se servant de pro*gestatifs seuls* sans adjonction d'éthinyl-estradiol.

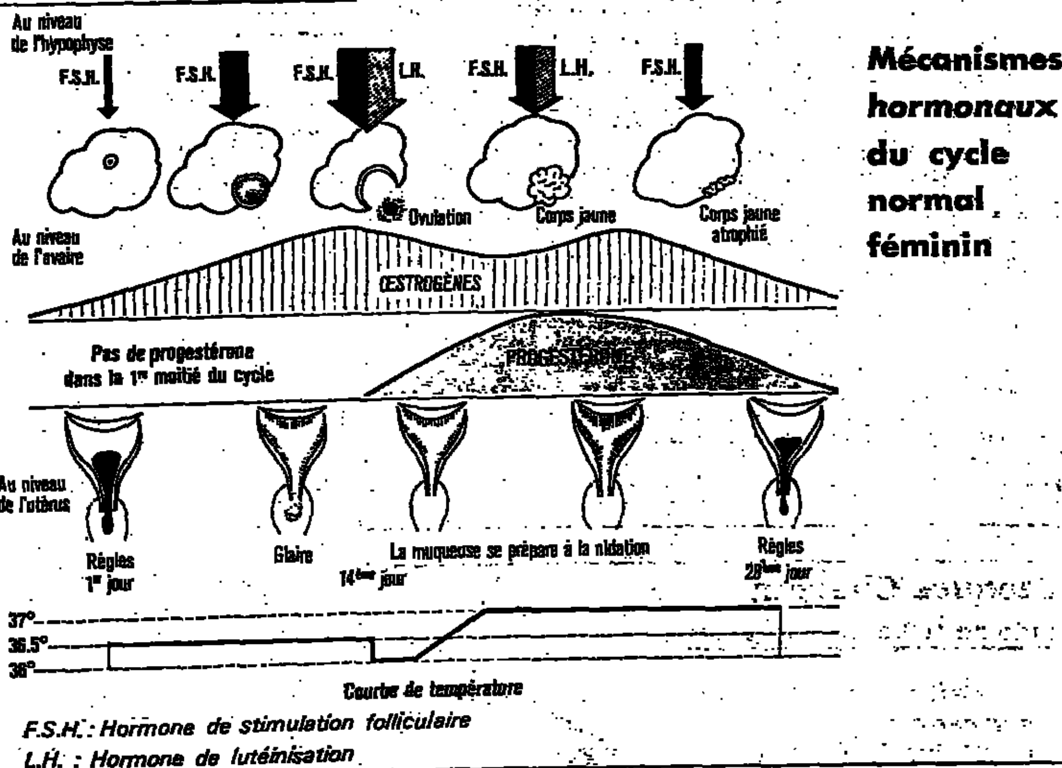
La première solution consiste à administrer tous les jours sans aucune interruption une *très faible dose de progestatifs* (« micropilule »). On ne cherche plus alors à bloquer le fonctionnement de l'ovaire, qui doit théoriquement continuer à sécréter normalement estradiol et progestérone, mais l'effet contraceptif est assuré uniquement par *les effets directs du progestatif* sur l'utérus, ce qui s'est révélé suffisant. Il a été bien montré qu'il n'y a aucune trace d'anomalie *toxique* et aucune élévation du risque vasculaire avec ce type de contraception. La difficulté tient à ce que la dose *doit être suffisamment forte* pour assurer dans tous les cas l'effet contraceptif sur l'utérus, mais suffisamment faible pour ne pas perturber le fonctionnement de l'ovaire et provoquer des anomalies désagréables de la sécrétion d'estradiol et de progestérone. Faute de pouvoir actuellement adapter précisément la dose nécessaire à chaque femme particulière, seule une minorité de femmes ont la chance d'avoir une efficacité contraceptive totale sans le moindre incident désagréable.

Pour d'autres dont le fonctionnement ovarien est, en plus, spontanément perturbé (cas fréquent à la pré-ménopause), la « micro-pilule » est inadaptée, et on peut alors proposer une « macro-pilule progestative », bloquant le fonctionnement ovarien aussi bien qu'une association estro-progestative, mais sans avoir les inconvénients toxiques de l'éthinyl-estradiol. L'effet progestatif anti-estrogène obtenu est alors très puissant et cette situation ne convient, là encore, qu'à une minorité de femmes.

En somme, la médecine est actuellement capable de fournir une *excellente contraception* hormonale à une forte minorité de la population : l'efficacité est *totale*, aucun *signe de toxicité* n'est décelable et aucun désagrément même mineur n'est ressenti par l'utilisatrice. Celle-ci n'a alors aucune raison médicale d'abandonner sa pilule quelle qu'elle soit. Cette perfection ne peut être obtenue qu'en utilisant des produits très variés adaptés à chaque cas particulier : il est illusoire d'espérer obtenir chaque fois la même concentration, au millionième de milligramme près, dans le sang et les tissus en donnant le même comprimé à toutes les sortes différentes d'individus.

Mais il reste aussi une forte proportion de femmes, particulièrement parmi celles qui ont plus de quarante ans, chez qui, *sur un plan purement technique* et sur des critères précis, aucune des solutions hormonales actuelles n'est satisfaisante. Le pire effet d'informations excessivement enthousiastes serait de faire croire à la population que toute recherche médicale sur la *contraception hormonale* est désormais devenue inutile.

(*) Service d'endocrinologie de la reproduction, hôpital Necker, Paris.



F.S.H. : *Hormone de stimulation folliculaire*
L.H. : *Hormone de lutéinisation*

COMPOSITION DES DIFFÉRENTES PILULES

	Associations estro-progestatives			Progestatifs seuls	
	Normales	Mini	Biphasiques	Micro	Macro
Teneur en éthinyl-estradiol (microgrammes/j)	50	30	30 et 40	0	0
Teneur en progestatif (microgrammes/j)	0,50 à 2,5	0,15 à 1	0,15 à 2	0,03 à 0,6	10
Fréquences des prises	21 j/28	21 j/28	21 j/28	28 j/28	21 j/28
Principales spécialités pharmaceutiques	Gynophase Gynovlane Milli anovlar Ovariostat Ovulène Planor Ralovis Stédiril	Minidril Trentovlane	Adepal Miniphase	Exluton Microval Milligynon	Orgametril Norluten Primolutnor

Une spécialité nouvelle :

La médecine de la reproduction

par le professeur MAUVAIS-JARVIS (*)

L'INTERET suscité *par les* aspects médicaux de la gynécologie ne fait que croître dans tous les pays du monde, fruit du bouleverse*ment qui s'est opéré durant* les cinquante dernières années au niveau de la connaissance des *processus régissant la fonction* de reproduction humaine.

L'approche médicale des problèmes relatifs à cette fonction relève — au tout premier plan — *de l'endocrinologie. La* pathologie de la reproduction touche quant à elle un vaste secteur de la population, car elle est le vecteur tant sous l'angle thérapeutique que préventif de problèmes économiques et sociaux majeurs. Citons pour mémoire l'impor*tance croissante que l'on attache* au traitement de la stérilité conjugale, à la maîtrise de la fécondité, à la connaissance du mode d'action des hormones sexuelles naturelles et synthétiques. La pathologie mammaire s'incorpore désormais à l'endocrinologie de la reproduction du fait de la récente découverte de son hormonodépendance. Sait-on *qu'une femme sur onze est* atteinte d'un cancer du sein dans les pays industrialisés ? Demain donc, tout futur médecin se trouvera confronté à la médecine de la reproduction et ce, à chaque instant de son exercice médical.

Or, il faut déplorer l'insuffisance de l'enseignement dispensé dans ce domaine, dû pour *l'essentiel à une pénurie évi*dente d'universitaires qualifiés et capables de diffuser des connaissances modernes et adaptées aux besoins, voire aux demandes de *la population.*

La médecine de la reproduction constitue pourtant une garantie de progrès assortie vraisemblablement d'une économie de santé et d'une meilleure adapta*tion des soins.*

La formation théorique et clinique des futurs gynécologues médicaux ne correspond plus aux énormes progrès enregistrés ces quinze dernières années en endocrinologie de la reproduction. Aussi, mandatés par un *certain nombre d'universitaires*, avons-nous proposé aux pouvoirs publics que soit transfor*mée la « qualification »* de gynécologie médicale en une spécialité à part entière : *la « médecine de la reproduction »*. Cette proposition a été accueillie favorablement par l'opinion publique, et elle répond à l'aspiration de nombreux gynécologues euro*péens désirant se consacrer* exclusivement aux aspects médicaux et biologiques de la gynécologie-obstétrique.

Mais les décrets d'application de la réforme en cours des études médicales auront pour conséquence la disparition de la « *qualification* » *en gynéco*logie médicale. Désormais, seuls les gynécologues-obstétriciens de formation essentiellement *chirurgicale* auront, « en droit », la possibilité de pratiquer la *médecine* de la reproduction. Certains d'entre eux, nous n'en doutons pas, ont les compétences requises. Mais est-ce bien le cas pour tous ? Comment d'ailleurs un médecin aussi doué soit-il *pourrait-il, au cours de sa seule* existence, acquérir toutes les connaissances que l'on devra exiger bientôt d'un spécialiste complet en reproduction humaine ?

Nous estimons donc impératif que — compte tenu de son enjeu social — soit redéfinie une politique de santé qui permette une adéquation entre les possibilités de la technique, de la biologie, et les besoins de la population. *Cette adéquation passe par la* formation des hommes et des femmes auxquels incombe la responsabilité de l'acte médical, et l'on ne saurait tenir pour responsables des praticiens que l'on n'a pas enseignés. Encore faut-il admettre *une restructuration des spécialités concernées par la reproduction humaine* et qu'une place soit faite dans nos facultés de médecine et dans nos hôpitaux publics à des médecins spécialistes en médecine de la reproduction.

Il faut pour cela une politique volontariste afin de donner à cette spécialité la dimension à laquelle tout pays moderne aspire. Il s'agit en effet d'un *problème politique* dans la *mesure où plus de quinze mil*lions de Françaises sont concernées ; celles-là mêmes dont la consommation *médicale* inadaptée dans le domaine de la reproduction laisse peser une menace sur leur propre santé. La collectivité publique — quant à elle — *doit-elle continuer à dépenser* inutilement des sommes aussi considérables que ne justifient plus guère les progrès accomplis dans la thérapeutique moderne, *en particulier ceux réalisés dans* le domaine de l'hormonologie ?

(*) Professeur, chef du service d'endocrinologie de la reproduction de l'hôpital Necker.

L'« exode des cerveaux » aggrave de façon dramatique la sous-médicalisation du tiers-monde

L'« exode des cerveaux », en médecine, n'est pas un phénomène récent. Depuis plusieurs dizaines d'années, et pour des raisons tantôt politiques, tantôt économiques, médecins et scientifiques ont émigré, vers les Etats-Unis notamment, de Grande-Bretagne et de République fédérale d'Allemagne en particulier, de France dans une moindre mesure. Le phénomène a certes constitué une perte culturelle importante, un... déficit en prix Nobel, en prestige médical, en apports scientifiques. Il n'a pas pour autant affecté directement le niveau du système de soins ni la puissance économique des nations donatrices. Tel n'est plus le cas aujourd'hui dans la mesure où les zones d'où émigrent médecins et infirmières sont essentiellement des pays du tiers-monde, qui forment à grands frais des intellectuels dont ils ne profiteront jamais. Le phénomène a pris une réelle ampleur.

L'Organisation mondiale de la santé vient de publier une étude détaillée (1) sur ce nouvel — et massif — exode des cerveaux, qui prend depuis plusieurs années une allure dramatique.

Dans le monde entier, quelque cent quarante mille médecins travaillent dans des pays autres que leurs pays d'origine ou de formation. Sur ce nombre — qui représente environ 6 % de l'effectif médical mondial, — 120 000 travaillent dans cinq pays seulement : les Etats-Unis (77 000), le Royaume-Uni (21 000), le Canada (11 000), la République fédérale d'Allemagne (6 000), l'Australie (4 000). La France, qui en dénombre moins de 1 000, ne vient à cet égard qu'en douzième position, après la Suisse, après le Japon. La proportion des médecins étrangers atteint le quart du corps médical en Grande-Bretagne et le tiers au Canada.

Ces médecins étrangers, indique l'étude de l'O.M.S., sont venus, à la fin des années 50, essentiellement d'Europe. Tout a changé en vingt ans : les pays « donateurs » de personnel médical sont devenus aujourd'hui les pays du tiers-monde. Si bien qu'à l'heure actuelle le principal lieu de l'exode est l'Inde, d'où sont partis 15 000 médecins, suivie par les Philippines, d'où ont émigré 9 500 médecins, soit... 68 % de l'effectif total du pays, c'est-à-dire la production des écoles de médecine philippines pendant huit ans. Un flux massif de médecins se dirige aussi d'Amérique latine vers l'Amérique du Nord. Les praticiens d'origine africaine se tournent à parts égales vers l'Europe et l'Amérique du Nord.

Des données concordantes ont été fournies par Earthscan (2) : outre l'Inde et les Philippines, l'Iran, le Pakistan, le Bangladesh, la Jamaïque, Tobago, le Liban et la Thaïlande ont subi des pertes très importantes dans ce domaine. Earthscan ajoute que l'Irlande et Haïti comptent plus de médecins émigrés que de praticiens installés sur leur sol, et note qu'il y a plus de médecins togolais en France que de praticiens français établis au Togo au titre des programmes d'assistance... La Grande-Bretagne constitue un cas particulier, puisqu'elle reçoit en abondance des médecins du tiers-monde, mais qu'elle perd, d'un autre côté, de nombreux praticiens d'origine britannique attirés vers les Etats-Unis.

Le flux des infirmières, moins massif, suit cependant un mouvement analogue : plus de 90 % de celles qui émigrent se dirigent vers huit pays, les Etats-Unis venant en tête, suivis par le Royaume-Uni, le Canada, la Nouvelle-Zélande et la Suisse.

Les résultats de cet exode sont clairs : *« Les pays en voie de développement, qui totalisent les deux tiers de la population de la terre, ne possèdent qu'un quart du corps médical mondial. Inversement, les pays développés, où réside un tiers de l'humanité, possèdent les trois quarts du corps médical mondial. »* En outre, ajoute encore l'étude, on constate que *« plus un pays est pauvre, plus sa population est mal portante, plus il a besoin de soins et moins il possède de médecins par habitant, et plus il est atteint par l'exode médical »*. D'autre part, les médecins qui émigrent vers les pays industriels ont tendance à se concentrer dans des zones déjà surmédicalisées, ce qui s'observe, par exemple, jusqu'à la caricature, à Londres et surtout à New-York.

Une autre raison de ce phénomène, estime encore l'O.M.S., est que *« les pays en voie de développement produisent beaucoup plus de médecins qu'ils ne sont en mesure d'en employer »*, puisque la population, pour des raisons financières et géographiques, ne peut, dans son immense majorité, accéder au système de soins. Il faut noter, sur ce point, l'extraordinaire inflation du nombre des écoles de médecine dans certains pays : de 1970 à 1975, le Mexique en a créé trente-quatre, le Brésil cinquante-trois et l'Inde soixante-deux... Cette *« formation dans le vide »*, selon les termes du document de l'O.M.S. est d'ailleurs le plus souvent inadaptée à la pathologie tropicale. Elle est en outre très coûteuse pour le pays d'origine, dont les budgets sanitaires sont la plupart du temps squelettiques Ainsi, on estime que la perte subie par les Philippines du fait de l'émigration médicale équivaut à deux fois le budget sanitaire annuel du pays. Inversement, les Etats-Unis ont d'ores et déjà économisé plus de 6 milliards de dollars en « importaut » des médecins formés à l'étranger.

Certes, les plus grands pays receveurs, notamment les Etats-Unis, le Canada et la Grande-Bretagne, ont tenté depuis quelques années d'endiguer ce flux en élaborant des législations restrictives. Mais la reconnaissance internationale des diplômes, mouvement au demeurant encouragé par les institutions internationales, favorise l'émigration, dont la source est loin d'être tarie.

En conclusion, l'O.M.S. ne se borne pas à accuser les pays industriels d'attirer, par leur simple puissance économique, ou *par leur action incitative*, des médecins et des infirmières qui seraient infiniment plus utiles à leurs pays d'origine. Elle stigmatise tout autant le *« manque de volonté nationale »* qui s'exprime à cet égard dans la majorité des pays du tiers-monde, où l'on n'a pas toujours pris la mesure exacte de ce problème.

CLAIRE BRISSET.

(1) Une version française de ce document, élaboré par Alfonso Mejia, Helena Pizurki et Erica Royston, est publiée par *les Cahiers de sociologie et de démographie médicales*, 60, boulevard de Latour-Maubourg, 75007 Paris, sous le titre *Les migrations internationales de médecins et d'infirmières*, nᵒˢ 3 et 4. L'étude exclut la Chine populaire, qui n'a fourni aucune donnée sur ce sujet.

(2) Earthscan, organisme subventionné par le fonds des Nations unies pour l'environnement et dont le siège est en Grande-Bretagne (10, Percy Street, London, WIP ODR), a publié plusieurs études très détaillées sur les problèmes de santé du tiers-monde.

TÉMOIGNAGE — L'argent et les soins

Une lectrice qui désire conserver l'anonymat nous a fait parvenir le témoignage suivant :

Nous avons été amenés, mon mari et moi, à nous occuper d'une enfant de huit ans, Nadine, qui avait besoin de se faire opérer des amygdales et des végétations. Nadine, orpheline élevée par sa grand-mère (elle-même malade), est à l'A.M.G. (Assistance médicale gratuite).

Son médecin traitant nous a envoyés en consultation chez un spécialiste O.R.L. (docteur B...). Dès que l'assistante de ce docteur a vu ma feuille verte, elle a fait une grimace. Tout de suite elle a ouvert la porte du bureau du docteur pour dire à haute voix : *« C'est un cas social. »* Après avoir parlementé un moment avec lui, elle est revenue nous dire que la feuille ne valait rien. *« Elle n'est pas conforme. Il faut une prise en charge. »* Je lui ai demandé la marche à suivre. *« Attendez. J'ai des clients qui ont des rendez-vous. Je dois m'en occuper. »* Nous avons attendu, Nadine et moi, un bon moment. Alors que l'assistante passait devant nous, je lui ai rappelé notre présence. Elle m'a simplement dit : *« Allez à la mairie. Je ne peux rien pour vous. »*

Mon mari nous a ramenées chez le docteur traitant. Je voulais de plus amples renseignements. Nous avons été reçues par une dame à qui j'ai expliqué la situation. *« Attendez*, me dit-elle. *Je vais voir le docteur. »* On ne nous a pas fait entrer. Nous attendons donc sur le seuil de la porte. Environ dix minutes plus tard, la dame revient avec la feuille pour nous dire que celle-ci était conforme et qu'il fallait voir un autre spécialiste : le docteur C...

Le lendemain, nous repartons pour une consultation à 14 h. chez ce spécialiste O.R.L. La salle d'attente était pleine. Tout de suite, je demande au portier s'il veut bien présenter ma feuille verte au docteur. Il la regarde, ne la prend pas, me demande le nom de la petite et nous dit d'attendre. A 15 h., il revient pour ramasser d'autres feuilles. Je lui demande si le docteur acceptera l'enfant. Il me dit une nouvelle fois d'attendre et s'éclipse. A 16 h., enfin, on appelle l'enfant. L'assistant nous fait entrer dans le bureau du docteur. J'ai à peine le temps de dire bonjour. Dès que je présente ma feuille, le docteur hausse le ton pour me dire : *« Que voulez-vous que je fasse de ça ? »* Je suis abasourdie. Je tente d'avoir des explications, mais l'assistant nous pousse doucement vers la sortie.

Mon mari nous ramène chez le docteur traitant. A la dame qui nous a déjà reçues, je redemande à revoir le docteur. Elle me voit tellement déçue qu'elle tente de s'excuser et d'excuser les docteurs : *« Vous comprenez... il faut attendre quelquefois six mois pour que les honoraires soient remboursés ! Revoyez le docteur. »* Dès que je suis introduite, le docteur nous regarde, il a compris. *« Ne nous énervons pas*, me dit-il. *Calmez-vous. Il est 16 h. 30. Le docteur M... fait ses consultations jusqu'à 17 heures. Allez-y de suite. »*

Nous voilà repartis chez un troisième O.R.L. Je sonne en tremblant. On nous ouvre de suite. Je tends ma feuille avec inquiétude. *« Etes-vous sûr que le docteur M... s'occupe des A.M.G. ? — Oui, revenez demain à 14 heures. Il vous prendra sans faute. »* En effet, le docteur M... nous a reçues le lendemain, la date est retenue pour l'intervention.

Aujourd'hui, l'enfant est opérée. Elle va reprendre la classe. Mais nous nous en souviendrons. Je sais à présent ce que c'est qu'une A.M.G.

AUX ÉTATS-UNIS

« Père ou mère » de remplacement contre la stérilité

Un couple sur dix est stérile, pour des causes inhérentes soit à la physiologie de la mère, soit à celle du père.

L'introduction, depuis une dizaine d'années, des techniques d'insémination artificielle par du sperme conservé par congélation et donné par des volontaires anonymes, a permis de résoudre un certain nombre de cas de stérilité incombant au père. L'enfant né dans une telle situation est porté par sa mère, et détient un héritage génétique provenant pour moitié de celle-ci et pour moitié d'un donneur inconnu, « père de remplacement ».

Lorsque le motif de la stérilité relève de la mère, il paraît à première vue tentant d'inverser le problème et sa solution. On peut imaginer de trouver à cette fin une « mère de remplacement » qui accepterait de subir une insémination artificielle avec le sperme de l'époux, qui mènerait à terme sa grossesse, et qui remettrait ensuite l'enfant au couple stérile. Lequel enfant aurait donc cette fois un patrimoine génétique provenant pour moitié de son père, et pour moitié de la femme qui l'a porté.

Cette perspective futuriste, et qui n'est pas sans soulever des problèmes moraux plus considérables encore que ceux inhérents à l'insémination artificielle, fait d'ores et déjà l'objet d'applications cliniques à Louisville, aux Etats-Unis, et la révélation de ces pratiques a déclenché outre-Atlantique une polémique d'envergure que commente ici notre correspondante.

De notre correspondante

New-York. — Une étrange *affaire de maternité par procuration* passionne l'opinion américaine : un gynécologue de Louisville (Kentucky), spécialiste de la stérilité, le docteur Richard Levin, veut venir en aide aux femmes stériles en *« louant »* les services de *« mères de remplacement »* qui, par insémination artificielle avec le sperme des maris des épouses qui ne peuvent procréer, porteraient les enfants des couples stériles et leur rendraient dès la naissance.

Cette idée, à première vue surprenante, a déjà fait des adeptes, puisque quatre *« mères de remplacement »* portent actuellement les enfants de quatre couples qu'elles ne connaîtront jamais.

Le docteur Levin, lui-même père de quatre enfants, fait en effet signer à ses *« clients »* un contrat aux termes duquel les *« mères de remplacement »* acceptent de donner immédiatement le bébé à ses parents naturels, en promettant de ne jamais chercher à les connaître, ni à reprendre l'enfant. Il ne choisit comme *« mères de remplacement »* que des femmes mariées qui ont déjà des enfants et acceptent la clause d'anonymat, garantie indispensable, selon le praticien, de la réussite ultérieure de l'opération.

Cet anonymat a été cependant compromis récemment, quand l'une des *« mères de remplacement »* choisies par le docteur Levin a donné une série d'interviews. Elle se fait appeler « Elizabeth Kane », a 37 ans, habite une petite ville de l'Illinois et est mariée à un homme d'affaires qui lui a donné trois enfants avant de se faire stériliser, il y a quatre ans. Incidemment, Mme « Kane » recevra pour ses services 10 000 dollars des parents du bébé qu'elle porte.

Le docteur Levin, qui déclare ne se faire payer dans ce cas qu'au tarif normal d'une surveillance de grossesse, insiste pour que les *« mères de remplacement »* reçoivent une compensation financière aux inconvénients que cette grossesse provoque dans leur vie conjugale et professionnelle. Mme « Kane » a indiqué que son mari avait d'abord assez mal pris son initiative, mais que, maintenant, il est aussi attentionné que si ce quatrième enfant, qui naîtra en novembre, était le sien.

Mme « Kane », qui est une chrétienne croyante et pratiquante, explique qu'elle a *accepté* cette expérience pour rendre services aux couples désespérés de ne pas pouvoir avoir d'enfant. *« Quand on à la chance d'avoir un corps sain et bien constitué, on doit aider les femmes qui n'ont pas ce bonheur »*, dit-elle. Une bonne partie de ses amis et des membres de sa famile ne sont cependant pas d'accord avec elle et la considèrent un peu comme une femme adultère.

Cette nouvelle méthode de procréation choque une bonne partie de l'opinion et plonge les juristes dans la perplexité : certains d'entre eux craignent notamment qu'elle ne devienne un substitut au *« marché noir des bébés adoptables »* sévèrement réprimé dans la plupart des Etats de l'union, en incitant les femmes pauvres à s'offrir comme *« mères de remplacement »*.

Les pédiatres et les psychologues s'interrogent aussi sur les réactions d'un enfant lorsqu'il apprendra la curieuse façon dont il a été conçu. Il semble, pour l'instant, que l'expérience soulève plus de curiosité que d'enthousiasme, bien que le cabinet du docteur Levin soit assiégé de demandes de renseignements.

Les spécialistes de l'insémination artificielle sont sceptiques, bien qu'ils reconnaissent que leurs premières expériences ont rencontré la même opposition. Mais beaucoup estiment, comme le docteur Wayne Decker, directeur de la fondation newyorkaise pour la recherche sur la fertilité, que le fait d'introduire une tierce personne dans cet étrange « contrat » comporte, quelles que soient les précautions qu'on puisse prendre, de sérieux risques psychologiques, sociaux et même juridiques.

NICOLE BERNHEIM.

Le Monde

SCIENCES ET TECHNIQUES

Le milieu interstellaire : un maillon important de l'évolution de l'univers

Les étoiles de notre Galaxie baignent dans un gaz extrêmement ténu, le milieu interstellaire, qui occupe un volume tel *que sa masse représente environ 10 %* de celle de la galaxie, soit l'équivalent d'une dizaines de milliards de masses solaires.

Les générations successives d'étoiles se forment à partir de ce milieu et lui restituent une partie de leur substance, soit au cours de leur évolution par émission de vents stellaires, soit à la fin de leur vie par formation d'une nébuleuse planétaire ou explosion d'une supernova. Au cours de leur « vie » la composition de la matière qui constitue les étoiles se modifie, et elle se modifie également dans le milieu interstellaire. Aussi son étude est-elle pour les astronomes de toute première importance, car c'est le milieu interstellaire qui gouverne la physique et l'évolution de la Galaxie tout entière.

MM. Jean Audouze (directeur de l'Institut d'astrophysique du C.N.R.S.), Lyman Spitzer Jr (professeur d'astrophysique à l'université de Princeton) et Alfred Vidal Madjar (maître de recherche au laboratoire de physique stellaire et planétaire du C.N.R.S.) font le point de cette étude.

par JEAN AUDOUZE, LYMAN SPITZER et ALFRED VIDAL MADJAR

POUR comprendre l'évolution et la composition de la matière qui forme l'univers, il est nécessaire d'observer le milieu interstellaire. Ce milieu *est surprenant : il se caractérise* par son extension considérable puisqu'il occupe une sorte de boite cylindrique de cinquante mille années-lumière (1) de *rayon et d'environ mille* années-lumière d'épaisseur, et par son extraordinaire dilution — le vide interstellaire (une particule par centimètre cube) — est plus d'un million de fois supérieure aux vides réalisés dans les meilleurs laboratoires. Pourtant, bien qu'il soit très ténu, le milieu interstellaire est directement observable à l'œil nu. Par des nuits sans lune, l'observation de la Voie Lactée montre que celle-ci n'est pas tout à fait homogène et que de grandes bandes sombres la traversent. Ce sont de grandes concentrations de gaz et de poussière interstellaire qui occultent la lumière provenant des milliards d'étoiles composant notre Galaxie, la Voie lactée. Le gaz et la poussière qui entourent des étoiles très brillantes sont éclairés par celles-ci et donnent lieu à de magnifiques nébuleuses. Orion, facilement observable avec un petit télescope, est l'une d'entre elles. C'est un immense nuage interstellaire illuminé par un groupe d'étoiles brillantes.

Le milieu interstellaire est donc essentiellement constitué de nuages interstellaires relativement denses (concentration supérieure à 100 atomes par centimètre cube) et froids (de l'ordre de — 150 à — 200 °C) et d'un milieu très peu dense (*moins* de un atome par litre) mais très chaud (de 10 000 à 1 million de degrés) dans lequel circulent les nuages. Ceux-ci, lorsqu'ils sont suffisamment massifs, peuvent s'effondrer sur eux-mêmes par contraction due aux forces de gravité, et cet effondrement peut conduire à la naissance de nouvelles étoiles, accompagnées ou non d'un système planétaire. *Le milieu inter*-nuage, quant à lui, est très chaud parce que chauffé par les explosions d'étoiles — les supernovae — au moins cinq fois plus *massives que notre Soleil, dont* l'évolution s'achève par une gigantesque explosion.

Le milieu interstellaire, qui est le matériau à partir duquel les *nouvelles générations d'étoiles* se forment, est soumis aux diverses formes de rayonnement émis par les supernovae (rayonnement X et gamma, rayonnement cosmique) ainsi *qu'aux* émissions ultraviolettes ionisantes provenant d'étoiles très chaudes en cours d'évolution. Il apparaît donc qu'il constitue l'une des *étapes du cycle de l'évolution* de la matière de la Galaxie car :

— Une partie notable de la matière interstellaire se condense sous forme de nuages ;

— Certains de ces nuages s'effondrent et donnent naissance à des étoiles, qui, par réactions thermonucléaires, transforment les éléments chimiques légers (hydrogène, hélium, par exemple) *en éléments plus lourds* comme le carbone, l'azote, l'oxygène, etc., modifiant ainsi la composition de la matière stellaire ;

— A la fin de leur vie (voire pendant leur évolution), les étoiles rejettent une partie de la matière qui les constitue *dans le* milieu interstellaire. Celui-ci s'enrichit donc en éléments plus lourds au cours du temps. On s'attend que les étoiles formées *le plus récemment soient* aussi celles qui ont la teneur en éléments lourds la plus élevée.

A l'aide des observations aussi bien dans le domaine radio que *dans* le visible ou à des longueurs d'ondes plus courtes (X et gamma), les astrophysiciens sont confrontés à la reconstitution d'un grand puzzle, dont nous allons décrire quelques-unes des pièces principales.

On a d'abord analysé les manifestations visibles du milieu interstellaire : par exemple, la poussière interstellaire, qui représente 1 % de la masse totale du milieu interstellaire et qui est constituée principalement de grains de graphite ou de silicates de la taille d'un micron (1 millième de millimètre), peut être mise en évidence par ses propriétés d'absorption et de rougissement. La lumière provenant des étoiles est absorbée par la poussière ; cette absorption affecte davantage le rayonnement dans le bleu que celui dans le rouge. Cet effet de rougissement *montre clairement que la* poussière n'est pas distribuée de façon très homogène et qu'elle est concentrée dans les nuages. Dans le domaine du visible, les *nuages sont caractérisés par des* raies d'absorption dues au sodium neutre et au calcium une fois ionisé. Une étude détaillée de ces raies montre que les nuages sont animés d'une vitesse moyenne relative d'environ 10 kilomètres par seconde; on trouve en moyenne deux de ces nuages entre le système solaire et une étoile distante de mille années-lumière.

Les étoiles très chaudes (de température de surface supérieure à 15 000 °C) sont capables d'ioniser le milieu interstellaire. Ces régions ionisées émettent des raies caractéristiques comme celles de l'oxygène une ou deux fois ionisé, de l'azote et du soufre une fois ionisés. L'importance relative de ces raies permet de déterminer avec précision la température, la densité et l'état d'ionisation des régions entourant les étoiles chaudes. Notre connaissance du milieu interstellaire a considérablement progressé avec l'utilisation *des techniques* radioastronomiques et plus particulièrement avec la découverte de la raie de 21 centimètres caractéristique de l'hydrogène neutre. *Les radioastronomes* ont découvert la structure spirale de notre Galaxie, le profil des vitesses des nuages interstellaires ainsi que leur état physique, et ils *ont mis en évidence* ces *concentrations* relativement denses et froides de matière.

(Lire la suite page 20.)

(1) L'année-lumière équivaut à 9 500 milliards de kilomètres.

LA PROGRAMMATION DES ORDINATEURS

Un « art » qui cherche ses méthodes

Les machines électroniques que sont les ordinateurs ne comprennent qu'un langage fort pauvre, formé uniquement de 0 et de 1 (langage binaire). Elles sont pourtant capables de tâches très complexes que l'homme leur commande (leur « programme »). Toute une *série* d'outils, les langages, ont en effet *été* mis au point pour faciliter le travail de l'informaticien et lui permettre, autant que faire se peut, de donner « en clair » ses ordres à la machine. Et la programmation, de l'art qu'elle avait tendance à être, devient une science d'autant *plus* nécessaire qu'elle est responsable d'une part très importante des coûts de fonctionnement des services informatiques.

AU commencement, il y avait *le zéro* et le *un* binaires, et d'énormes machines truffées de milliers de lampes électroniques, qui pouvaient, entre deux pannes, faire quelques calculs à condition de recevoir programmes et données dans le seul langage binaire qu'elles étaient à même de comprendre. La première grande révolution des ordinateurs, côté *matériel*, fut *la substitution du* transistor à la lampe ; côté programmes — le programme est la suite d'instructions qu'on donne à la machine pour une tâche, — on créa vite des *assembleurs*, c'est-à-dire des langages qui sont de simples décalques du code binaire employé par la machine, mais sont plus lisibles et d'emploi plus aisé : pour indiquer à la machine de faire une addition, on écrit *«ADD»* (de *l'anglais to add up :* additionner), et non une suite de zéros et de uns. Les progrès du matériel furent rapides. Le transistor a laissé la place au *circuit* intégré, *rassemblant* maintenant des dizaines de milliers d'éléments sur une « puce » de silicium dont le nom donne bien l'échelle. Ce circuit *intégré s'est diversifié, a réuni* des fonctions de plus en plus complexes, au point qu'avec le microprocesseur il rassemble tous les constituants fondamentaux d'un *ordinateur* : unité de traitement, mémoire, canaux d'entrée et de sortie.

Aucune explosion comparable ne s'est produite pour la programmation. Les langages d'assemblage, qui maintenaient un *strict parallélisme* avec *le langage* de la machine, une instruction de l'un correspondant à une instruction de l'autre, ont laissé la place à des langages plus évolués qui *déchargent* le programmeur de la gestion de la mémoire et lui permettent de programmer sans — trop — *s'occuper des caractéristiques de* l'ordinateur qu'on utilise.

On a vu apparaître successivement le FORTRAN, le COBOL, les divers ALGOL, puis *toute une floraison de langages* — P.L.-1, A.P.L., LISP, BASIC, PASCAL — et, l'an dernier, ADA pour ne citer que les plus connus. Chacun est plus ou moins adapté à un genre particulier d'utilisation, mais comme tous ces langages se ressemblent fortement — c'est un peu moins vrai pour LISP et A.P.L. — tout programmeur qui en maîtrise un ou deux apprend très vite à se servir des autres. Il n'y a pas eu de révolution *conceptuelle* : les langages sont toujours des ensembles d'instructions qu'on peut ramener à un petit nombre de types. Il y a les instructions de *« calcul » (addition, extraction* de racine carrée, négation logique, etc.) ; des instructions d'entrée-sortie (lire ou écrire une bande magnétique, afficher un dessin *sur un écran de visualisation*) ; enfin, des instructions de contrôle du déroulement du programme qui permettent de répéter une séquence d'instruction, *de quitter provisoirement le programme* en cours pour une tâche particulière (un sous-programme), ou de choisir en fonction des résultats obtenus *l'une ou l'autre branche* d'une alternative.

MAURICE ARVONNY.

(Lire la suite page 20.)

Le milieu interstellaire : un maillon important de l'évolution de l'univers

(Suite de la page 19.)

Plus récemment, d'autres raies importantes ont été découvertes : la raie de OH à 18 centimètres, la raie du *formaldéhyde H2CO* à 6 centimètres et la raie de CO à 2,4 millimètres. La plupart des molécules (on en connaît plus d'une cinquantaine, dont certaines molécules organiques très complexes) caractérisent des nuages particulièrement massifs (masse supérieure à 100 000 masses solaires) et très denses. Ces nuages sont sans doute les sites de formation des étoiles.

L'atmosphère terrestre ne se laisse traverser que par le rayonnement visible et radio ; il faut, pour observer le milieu interstellaire dans d'autres domaines de longueur d'onde (ultraviolet, X, infrarouge...), faire évoluer les instruments de mesure au-dessus de l'atmosphère en utilisant des avions stratosphériques (le Concorde a été utilisé pour effectuer des observations infrarouges), des ballons, des satellites ou la future navette spatiale.

Cet ensemble d'observations modifie profondément l'image que l'on a du milieu interstellaire. *Nous nous limiterons* à l'évocation d'observations nouvelles qui ont eu des conséquences spectaculaires.

De très grands progrès ont été accomplis grâce au lancement par la NASA, en 1972, du satellite Copernicus, porteur d'un télescope ultraviolet de l'université de Princeton. On a pu ainsi observer la molécule d'hydrogène H2, qui forme une grande partie des nuages interstellaires, et déterminer la température (environ — 200 °C) et la densité (de 100 à 1 000 particules par cm3) des nuages denses. Ces conditions favorisent une chimie complexe catalysée par la surface des grains de poussière et qui explique la *formation de* la *molécule* d'hydrogène. La distribution de matière interstellaire, déduite de la détermination de cette molécule, est tout à fait semblable *à celle établie à partir* des mesures de rayonnement gamma de grande énergie effectuées par le satellite européen COS-B.

Dans la région du spectre observée par Copernicus, un élément très particulier, le deutérium, ou hydrogène lourd, a pu être détecté et mesuré. Cet élément n'a pu être fabriqué dans l'univers qu'au moment de l'explosion originelle (Big Bang). Toutes les autres tentatives pour expliquer sa fabrication ont pour le moment échoué. Lorsque le deutérium est soumis aux températures *atteintes* à l'intérieur des étoiles, il est détruit. On a pu estimer cependant qu'il doit encore rester environ la moitié du deutérium originel. Les mesures indiquent que le gaz interstellaire contient environ un *atome de deutérium* pour 100 000 atomes d'hydrogène. Cela implique que la densité de matière contenue dans l'univers est relativement faible et que l'univers est en expansion, sans espoir de se recontracter dans le futur. *La teneur en deutérium* du milieu interstellaire est donc l'un des paramètres les plus importants de la cosmologie moderne que les astrophysiciens s'efforcent de déterminer.

Les *observations* du *milieu* interstellaire dans l'ultraviolet permettent de déterminer sa composition globale. Si les éléments carbone, azote et oxygène ont une abondance comparable à celle qu'ils ont dans le système *solaire, d'autres éléments chimiques*, en particulier les éléments difficiles à liquéfier ou gazéifier (aluminium, titane, silicium), semblent moins abondants. On pense que ces éléments se cachent dans les grains interstellaires. *Cette hypothèse* est en accord avec l'estimation de la *quantité de poussière observée et* donne une idée de la composition des grains.

De nouvelles expériences

Nous disposons donc aujourd'hui des données qui permettent de déterminer la structure et la composition du milieu interstellaire ; certains sites de formation d'étoiles, comme la nébuleuse d'Orion, sont assez bien identifiés ; les effets subis par le milieu interstellaire et déclenchés par les explosions de supernovae ou le rayonnement ultraviolet des étoiles chaudes commencent à être correctement analysés. Néanmoins, nous pouvons prédire que l'étude du milieu interstellaire va connaître prochainement des développements spectaculaires. Toute une série de nouvelles expériences *vont en effet renouveler* nos connaissances. La France et l'Allemagne fédérale construisent ensemble deux radiotélescopes qui observeront le milieu interstellaire dans le domaine des ondes millimétriques. Cela doit conduire à la découverte de nombreuses molécules et à une meilleure connaissance des sites de formation d'étoiles. D'autre part, les observations en infrarouge *déterminent* la *répartition* de la poussière dans la Galaxie et, à partir de là, celle des étoiles chaudes et massives qui échauffent cette poussière. De *nombreuses expériences* embarquées dans des vols ballons ou dans des satellites permettront une collecte importante de mesures dans ce domaine.

Un instrument particulièrement utile, le télescope spatial de la NASA — auquel participent les Européens, — dont la *mise en service* est prévue pour la fin de 1983, permettra une exploration raffinée du milieu interstellaire dans l'ultraviolet, le visible et le proche infrarouge. D'autre part, un consortium de laboratoires français et américains propose l'expérience MISIG (milieu interstellaire et intergalactique) pour faire de la spectrographie à très haute résolution du milieu interstellaire et intergalactique dans un domaine spectral inaccessible au télescope spatial. Ces deux instruments permettront d'étudier le milieu *interstellaire des nuages* de Magellan, galaxies satellites de la nôtre, qui présentent une structure irrégulière et une teneur en éléments lourds plus faible, probablement parce qu'elles sont moins évoluées que *notre Galaxie. Si le modèle cosmologique* de l'explosion originelle est le bon, on doit s'attendre à trouver une teneur en deutérium plus importante dans *les nuages* de *Magellan* puisqu'un moins grand nombre d'étoiles *s'y* sont *formées*.

Dans le domaine des longueurs d'onde plus courtes (ou des énergies plus élevées), les prochaines missions d'astronomie X continueront à nous renseigner sur les phases les plus chaudes du milieu interstellaire et en particulier sur son interaction avec les objets explosifs comme les supernovae.

Une mission spatiale très prometteuse (le Gamma Ray Observatory), fruit d'une collaboration entre des chercheurs américains et français, se propose de détecter les raies gamma « nucléaires » émises par les noyaux excités des atomes. Ces atomes peuvent être engendrés soit par interaction entre le milieu interstellaire et le rayonnement cosmique, ou mieux encore au cours des réactions nucléaires lors des explosions de supernovae.

Voici les principales raisons pour lesquelles les *astrophysiciens déploient tant d'efforts* pour observer le milieu interstellaire. Dans cet effort, ils bénéficient de l'essor des techniques spatiales qui permettent de voir l'ensemble du spectre électromagnétique. La connaissance de ce milieu est la clé de la plupart des énigmes qui les intriguent : les mécanismes de formation des étoiles, la composition et l'évolution de la matière observable, les processus chimiques qui gouvernent la formation de la poussière et des *molécules interstellaires*, la teneur en deutérium qui fournit une indication de la densité présente de l'univers, donc de la façon dont celui-ci évolue, sont autant de problèmes qui motivent la poursuite de ces recherches.

J. ANDOUZE, LYMAN SPITZER et ALFRED VIDAL-MADJAR.

La programmation des ordinateurs

(Suite de la page 19.)

Il y a aussi des pseudo-instructions, *qui ne correspondent* à aucune action de l'ordinateur, mais lui indiquent par exemple que telle variable ne peut prendre que des valeurs entières, ou que telle autre est en réalité un ensemble (tableau) de vingt *nombres, qu'on peut manipuler* comme un tout.

*Depuis la création du FOR*TRAN (1954), les langages se sont perfectionnés, mais sans grande révolution : on a ajouté essentiellement la possibilité de découper un programme en blocs conceptuellement indépendants, et l'emploi de structurations des données plus variées que le simple tableau.

Jusque vers 1970, la programmation *s'est ainsi* réduite à la écrivaient sans grande méthode leur programme, et le confiaient à l'ordinateur pour mettre en évidence ce qui ne « marchait » pas. Après un certain nombre de tâtonnements, on obtenait une version jugée satisfaisante parce *qu'elle donnait des résultats qui* paraissaient vraisemblables.

En calcul scientifique, où le programme code en général une série de relations algébriques fabrication pour les uns, à l'utilisation pour les autres, de *« bons » langages, à la découverte* d'algorithmes économisant l'occupation de la mémoire et réduisant le temps de calcul, et à l'apprentissage d'une grande quantité de recettes pratiques — qui se révélaient souvent sans grand intérêt ou même franchement nocives quand on les analysait d'un peu près.

Presque tous les programmeurs déjà *bien formalisées, le risque* d'erreur de conception est faible, et les tests sur ordinateur éliminent assez rapidement les erreurs matérielles. Le manque de *méthode* n'était donc pas trop grave. Au contraire, les programmes de gestion doivent généralement considérer de très nombreux cas particuliers : il est facile d'imaginer la variété de statuts du personnel d'une entreprise, *variété que doit prendre* en compte le programme qui établit la paye. Même en faisant de nombreux essais, il est impensable d'espérer tester tous les *cas possibles, donc d'être sûr* d'avoir éliminé toutes les erreurs.

En 1973, un colloque sur la programmation a eu lieu à Monterey, en Californie, qui a fait apparaître des chiffres stupéfiants. Ainsi, le coût de l'écriture d'un programme s'établissait, en moyenne, à 75 dollars par instruction. Le coût de la mise au point était ensuite de 4 000 dollars par instruction ! D'autre part, de nombreux programmes n'avaient jamais pu être mis au point et avaient été abandonnés après des mois d'efforts inutiles. *La simple comparaison de ces* chiffres indiquait bien la voie *à suivre*. Il fallait absolument trouver des méthodes d'écriture permettant au programmeur de démontrer la validité de son programme au fur et à mesure qu'il *l'écrivait ; il fallait pour cela* pousser beaucoup plus loin l'analyse du problème à résoudre : il fallait enfin que les programmeurs s'astreignent à une discipline assez austère, mais indispensable.

Ces idées, exprimées principalement par un informaticien néerlandais, M. Dijkstra, ont conduit à l'élaboration de méthodes dites de programmation structurée ; il s'agit essentiellement d'une organisation du travail de *programmation visant* à assurer la lisibilité des programmes et la communication entre programmeurs par le recours systématique à un petit nombre de procédés. En particulier sont mises à l'index les instructions *« GO TO »* (aller à) — c'est-à-dire les ordres qui permettent de ne pas exécuter séquentiellement les instructions qui composent le programme, mais de sauter d'une instruction à une instruction éloignée. L'analyse *montre* qu'on peut généralement se passer de ces instructions de saut, qui rompent le parallélisme entre la manière dont le programme est écrit et *celle dont il s'exécute. Cette* rupture fait qu'il est difficile, en lisant le programme, de comprendre ce qu'il est censé faire, et *donc de découvrir* des erreurs de conception.

LES TOURS DE HANOI

UN problème classique de programmation est celui des « tours de Hanoï », inventé par le mathématicien Edouard Lucas, à la *fin* du siècle dernier : soixante-quatre disques sont empilés sur un *socle. Ils sont tous de taille différente*, et rangés suivant leur taille ; le plus grand est en dessous, et le plus petit au sommet. Il s'agit de déplacer les disques un par un pour reconstituer la pile sur un second socle en utilisant un troisième socle comme intermédiaire, et en respectant *la règle suivante : on peut poser* un disque sur un socle vide ou sur un disque plus large, jamais sur un plus étroit. D'après Lucas, les prêtres d'une secte asiatique déplacent constamment les disques, et quand ils auront fini *leur tâche, ce sera là fin du* monde.

Une évaluation rapide montre qu'il ne faut pas s'alarmer : au rythme d'un déplacement par seconde, les prêtres en ont pour environ six cent millions d'années. Avec des piles de trois disques, il faut sept déplacements ; *avec des piles de quatre*, il en faut quinze... et ce *nombre double en gros* pour chaque disque supplémentaire dans la pile.

Il est facile de constater qu'à chaque coup, il y a en général trois déplacements possibles : on peut déplacer le plus petit disque — il est forcément au sommet d'une pile — sur un des deux autres socles ; ou *bien*, on *peut laisser ce petit disque en place* et déplacer un disque entre les deux autres socles. Le problème est de trouver la bonne stratégie, c'est-à-dire de choisir le bon déplacement à chaque coup.

Soit A le socle qui porte la pile initiale, B celui où l'on doit la construire, C le socle intermédiaire. Pour déplacer le plus grand disque, de A vers B, il faut que tous les autres aient été enlevés de A, et que B soit vide. *Il faut donc qu'ils soient tous* empilés, dans l'ordre, sur le socle C. Si la pile initiale comporte cinq disques, la solution du problème peut se formuler ainsi :

1) *Transférer quatre disques* de A vers C, en utilisant B *comme* intermédiaire ;

2) Déplacer le plus grand disque de A vers B ;

3) Transférer quatre disques de C vers B en utilisant A comme intermédiaire.

Stratégie simple

Une telle solution est dite récursive : elle résout le problème à cinq disques en fonction de la solution du problème à quatre disques. Celle-ci *s'exprime de même à partir de* la solution du problème à trois disques, etc.

Certains langages acceptent des *instructions récursives, et* font eux-mêmes les adaptations *nécessaires,* mais souvent de manière peu efficace. Il vaut mieux que le programmeur fasse lui-même les adaptations ; il existe pour cela des méthodes *générales de transformation de* programme, qui permettent d'éliminer la récursivité et conduisent finalement à une stratégie très simple. A chaque coup impair, on déplace le disque le plus petit, toujours dans le *même sens : si on va de* A vers B au premier coup, il faut aller de B vers C au troisième, de C vers A au cinquième, etc. A chaque coup pair, on laisse le plus petit disque en place, et on fait le seul autre déplacement *permis par les règles.* On peut montrer que cette stratégie opère le transfert de la pile d'un socle sur un autre en un *nombre* minimum de coups.

On peut évidemment s'interroger sur l'intérêt d'aboutir à une stratégie simple et aisément programmable de ce qui reste un simple jeu mathématique. La réponse est qu'il existe de nombreux problèmes « sérieux » *dont la solution est analogue à* celle des tours de Hanoï. Ainsi, l'une des méthodes les plus efficaces pour trier un grand nombre d'éléments, par exemple les noms des abonnés du téléphone, consiste à les séparer *en deux classes : ceux qui précèdent*, et ceux qui suivent un nom choisi arbitrairement. Puis, on sépare chaque classe en deux autour d'un nouveau nom pivot. Cela peut s'écrire de manière récursive et prend alors *une forme assez similaire à la* solution récursive donnée plus haut. On peut ensuite appliquer des méthodes analogues de transformation de programme.

M. A.

Une suite d'actions

Une autre méthodologie est la *programmation* descendante. Elle consiste, en gros, à établir une suite de formulations du problème à résoudre, chacune étant plus détaillée que la précédente, tout en *lui restant équivalente*. Les premières formulations peuvent *être rédigées en* langage naturel, sans aucune formalisation ; elles décomposent le problème à résoudre en quelques grandes étapes. Ensuite, on reprend chacune de ces étapes, on identifie les méthodes à appliquer, *on décompose le travail* en tâches de plus en plus élémentaires, jusqu'à arriver à un stade où la traduction dans un langage formalisé de programmation puisse se faire par un décalque quasi mécanique.

Il y a d'autres approches : M. Jacques Arsac, directeur du *laboratoire d'informatique théorique* et de programmation de l'université de Paris-VII, insiste sur la notion de situation : un programme définit une suite d'actions, chacune faisant passer d'une situation à une autre. Ces situations restent souvent informulées, car il n'est pas nécessaire de les indiquer à l'ordinateur, qui a *seulement* besoin de la liste des actions à faire. Pourtant, les *situations* sont en elles-mêmes plus importantes que les actions, et il est fort utile d'indiquer dans le programme, par des commentaires judicieux, quelles situations sont atteintes. Ainsi, les programmes de tri *passent généralement par des* étapes où certaines données sont triées — donc on n'y touchera plus, — tandis que les autres sont encore dans le désordre. Indiquer précisément quelles sont les données déjà triées à chaque instant permet de vérifier rapidement que la suite des *opérations ne porte que sur* les données non triées et que le nombre de celles-ci diminue constamment.

Un encouragement à la rigueur

On a aussi établi des méthodes de transformation de programmes, qui permettent de passer d'une formulation à une autre et de démontrer la justesse de la seconde à partir de la justesse *de la première. A la limite*, on aboutit à un véritable calcul de programmes, outil très puissant et très lourd, mais qui permet parfois de mettre en évidence des solutions auxquelles personne n'avait pensé.

La programmation, qui se réduisait il y a encore quinze ans à une collection de méthodes empiriques, est devenue, peu à peu, l'art, *ou même la science*, d'écrire de bons programmes. Une science qui se cherche, qui est encore loin d'avoir complètement défini son objet et trouvé *ses méthodes. Une science qui* n'est pas encore acceptée par certains programmeurs, parce qu'ils s'en tiennent à des recettes « éprouvées ».

Mais le coût relatif croissant des programmes par rapport au matériel est un puissant encouragement à la rigueur. Il est paru, ces dernières années, plusieurs ouvrages qui dispensent *la bonne parole* (1). *Et* les constructeurs d'ordinateurs se préoccupent sérieusement de fournir avec leurs machines toutes sortes d'outils qui en facilitent la programmation. Car, à l'époque où une simple « puce » électronique peut presque tout faire, la puissance d'un ordinateur est beaucoup *moins un argument* de vente que sa facilité d'utilisation.

MAURICE ARVONNY.

(1) On peut citer les *Méthodes de programmation*, de Bertrand Meyer et Claude Baudoin, aux éditions Eyrolles, et l'*Introduction à la programmation systématique*, de Niklaus Wirth, chez Masson.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1978

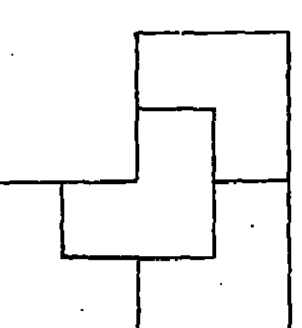
Commission paritaire n° 57 437.

EN TOUTE LOGIQUE

PARTAGE DÉLICAT

PROBLEME N° 173

Lorsqu'un carré est amputé d'un quart, sous forme d'un carré, ce qui reste peut être partagé en quatre parts égales et superposables. C'est une récréation mathématique classique, mais qui demande de *l'ingéniosité à ceux qui la rencontrent* pour la première fois.



Lorsque le quart amputé est un triangle, le reste peut encore être partagé en quatre régions superposables égales. Mais *comment ?*

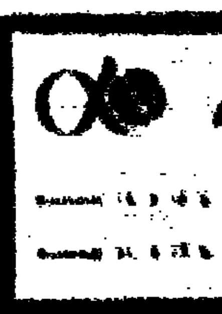
(Solution dans le prochain *Monde des sciences et des techniques.*)

SOLUTION DU PROBLÈME N° 172

Un même triangle de la figure est soit toujours à l'intérieur, soit toujours à l'extérieur.

Pour le prouver, il suffit de *suivre une ligne partant de* l'extérieur de la figure et aboutissant à l'intérieur du triangle, sans passer par un sommet. Chaque fois que cette ligne traverse la solution, on passe alternativement de l'extérieur à *l'intérieur et de l'intérieur à* l'extérieur. La situation du triangle dépend donc de la parité du nombre de traversées. Or ce nombre est toujours le même, quelles que soient les solutions, pour un triangle donné.

PIERRE BERLOQUIN.



Un lac des Alpes pour entraîner les pilotes des super-pétroliers

« A gauche toute : trente tours marche avant. » L'« Antifer » amorce un virage sur la gauche. « Dix tours marche avant ; la barre à zéro. » L'« Antifer » ralentit sa marche. « On va prendre les remorqueurs *pour accoster l'appontement* du « Bas-Tanura. » L'« Antifer » *fait un demi-tour et se range* très doucement le long de l'appontement de bois. Il aurait pu aussi aborder les appontements de Gascogne ou ceux de la mer du Nord et son équipage apercevoir au passage l'île de Manhattan et le cap *Horn. Mais l'« Antifer » est* trop grand pour emprunter le canal de Suez...

L'*ANTIFER est le plus gros* pétrolier de la flottille de Port - *Revel, dans* l'Isère : 400 000 tonnes de port en lourd, 336,55 mètres de long, 71,80 mètres de large, 21,95 mètres de tirant d'eau. Théoriquement. En réalité, c'est une maquette : un bateau de fibres de verre long seulement de 13,46 mètres. La flottille de Port-Revel est composée, en effet, de modèles au 1/25 : sept pétroliers (le *Pembrokeshire*, 17 000 tonnes de port en lourd ; le *Berlin*, 33 000 tonnes ; le *Grenoble*, *43 000 tonnes* ; le *Gilda*, 125 000 tonnes ; le *Brittany*, *190 000 tonnes* ; l'*Europe*, 255 000 tonnes ; l'*Antifer*) *et un méthanier* (le *Ben Franklin*, 120 000 mètres cubes).

Tous ces bateaux évoluent sur le plan d'eau de Port-Revel, un lac artificiel de 4 hectares environ, créé au douzième siècle par des moines pour y faire de la pisciculture. Détail cocasse, Port-Revel est niché à 650 mètres d'altitude, au milieu des premières hauteurs des Alpes, à 8 kilomètres au sud de l'aéroport de Grenoble-Saint-Geoirs. Cette école de pilotage des plus gros navires, unique au monde, est donc bien loin de la mer.

C'est en 1966 qu'Esso-France a ressenti la nécessité d'entraîner les commandants des super-pétroliers — les 200 000 tonnes de port en lourd faisaient alors leur apparition — aux réactions de ces nouveaux monstres. Les mouvements de tels navires étaient trop complexes pour qu'ils soient facilement reproduits *sur des simulateurs. Aussi* la Société grenobloise d'études et d'applications hydrauliques (Sogreah) fut-elle chargée d'étudier et de réaliser cette école sur modèles réduits.

Le centre de Port-Revel a été ouvert le 1er juillet 1967. Le 1er janvier 1970, la Sogreah l'a racheté à Esso-France et l'exploite depuis cette date. Port-Revel est ouvert du 15 mars à la fin de novembre. Six à huit commandants ou seconds capitaines viennent toutes les semaines pour suivre un stage de cinq jours et demi : du lundi au vendredi, *de 8 heures à 18* heures (deux heures de conférences théoriques, six heures de navigation par tous temps, auxquelles s'ajoutent, le jeudi, deux heures de « travaux pratiques » nocturnes), et le samedi, de 8 heures à 14 heures. Chaque stage coûte 29 000 francs, hébergement compris.

Depuis 1967, plus de deux mille trois cents stagiaires (dont neuf cents du groupe Exxon) sont venus à Port-Revel. Les nationalités sont très diverses : par exemple, lors d'un même stage, deux Canadiens de l'autorité de pilotage du Saint-Laurent ; un Américain du *groupe Exxon faisant* la navette entre Valdez (Alaska) et la côte ouest des Etats-Unis ou Panama, cinq Italiens de la SNAM Armamento SpA (filiale navale de l'Ente nazionale italiana). Les stagiaires ont les mêmes réactions : le premier jour, ils ont l'impression d'avoir affaire à des jouets. Mais, très vite, les exercices sur les modèles réduits leur *semblent* sérieux et utiles.

Même les vagues

Les modèles réduits de Port-Revel reproduisent au 1/25 la longueur, la largeur, le tirant d'eau, au 1/15625 (le cube de 25), le volume et les charges de navires réels. Le lac a été aménagé de façon à reconstituer — toujours au 1/25 — des conditions de navigation précises, comme, *par exemple, la courbe sud et les* berges du canal de Suez, un poste d'amarrage et un poste de chargement en pleine mer, divers appontements, une porte d'écluse. Il y a même une machine à faire des vagues (30 centimètres équivalent à des vagues réelles de 7,50 mètres) et une *autre pour créer des courants*. Quant aux remorqueurs, ils sont *simulés par des propulseurs* transversaux installés dans la coque à l'avant et à l'arrière des maquettes.

Comme tous les modèles à une échelle rigoureuse, les maquettes de Port-Revel obéissent à la loi de similitude, c'est-à-dire qu'elles se comportent comme le feraient les vrais navires. L'effet de berge, entre autres, est le même : l'avant d'un bateau — ou de sa maquette — naviguant près d'une rive est repoussé loin de la berge par le coussin d'eau qui est créé entre cet avant et cette berge, alors que l'arrière est aspiré vers la rive. De même, navire et maquette doivent suivre le milieu d'un canal étroit de façon que les deux effets de berge, symétriques, s'annulent.

Une seule chose diffère : le facteur temps qui est égal à la racine carrée de l'échelle des longueurs, au 1/5 donc des temps réels. Une vitesse de 2,4 nœuds *(4,44 kilomètres à l'heure) pour* une maquette équivaut pour le *navire réel à une vitesse de* 12 nœuds (22,22 kilomètres à l'heure). A ces vitesses respectives, un pétrolier de 190 000 tonnes de port en lourd tourne de 180 degrés en 5,2 minutes, sa maquette en 1,04 minute. Cette réduction à 1/5 du temps réel a un avantage certain : quarante heures d'entraînement sur les modèles équivalent à deux cents heures de navigation réelle.

En général, deux stagiaires prennent place à l'arrière d'une maquette. A tour de rôle, ils seront « commandant » et « mécanicien ». Sur les modèles les plus grands, un troisième stagiaire se met à l'avant pour manœuvrer les ancres qui sont *utilisées comme des freins. Le* « commandant » est assis suffi*samment bas dans les modèles* pour avoir le même angle de vision qu'il aurait de la passerelle du navire réel. Quant à l'instructeur (ou aux deux instructeurs), il suit ses élèves sur un des petits bateaux d'accompagnement ou sur la maquette, si celle-ci est assez grande.

YVONNE REBEYROL.

LE RETARD DE LA NAVETTE SPATIALE

Les astronautes européens recevraient une formation plus complète

LES trois astronautes scientifiques européens qui préparent la première mission du laboratoire spatial européen Spacelab vont sans doute devenir des astronautes professionnels en suivant pour cela un *entraînement spécialisé* d'un an au Centre américain de formation des astronautes de Houston (Texas).

Cette *décision* — qui n'est pas encore formellement prise — est une conséquence du retard croissant de la navette spatiale américaine à bord de laquelle sera installé le Spacelab. L'Allemand Ulf Merbold, le Suisse Claude Nicollier et le Néerlandais Wubbo Ockels ont été *engagés à la fin de 1977 par* l'Agence spatiale européenne (ESA) *pour participer*, en tant que responsables des expériences scientifiques embarquées (spécialistes charge utile), à la première mission Spacelab (1).

Le premier vol du Spacelab étant maintenant reporté à mai 1983, les trois hommes ont devant eux un délai très supérieur à celui qui leur était nécessaire pour se familiariser avec les quelque soixante-dix expériences embarquées pour cette mission. D'où cet entraînement spécialisé d'un an qui ferait d'eux des « *mission specialists* », c'est-à-dire des astronautes connaissant à *fond le fonctionnement* du Spacelab et de tous ses systèmes d'alimentation électrique, d'évacuation de la chaleur, etc. Ils seraient alors intégrés au corps des astronautes professionnels et pourraient participer à d'autres vols du Spacelab.

Il est, en effet, prévu que, lors de vols ultérieurs, la navette emmènera, outre les astronautes qui la pilotent et s'occupent de son fonctionnement, deux astronautes professionnels chargés de la bonne marche du Spacelab et deux spécialistes de la charge utile. Ceux-ci sont, en principe, des astronautes temporaires, recrutés spécifiquement, pour la mission considérée, parmi les chercheurs de la branche scientifique dont relèvent les expériences embarquées. C'est le cas des deux Américains, dont l'un sera choisi comme second spécialiste de la charge utile pour le premier vol *du Spacelab* — qui est une mission commune NASA-ESA. MM. Michael Lampton et Bryan Lichtenberg, respectivement physicien à l'université de Berkeley en Californie et ingénieur en bio-médecine au Massachusetts Institute of Technology, continuent de manière réduite leurs activités de chercheurs tout en se préparant à leur *mission*.

La composition de la stratosphère

Les cinq astronautes précités viennent de séjourner quelques jours en France à l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA) pour étu*dier le fonctionnement d'une des* expériences retenues pour le premier vol. Il s'agit d'une étude de la composition chimique de la stratosphère qui doit permettre de mesurer, avec une précision dix fois supérieure à celle qu'on peut actuellement atteindre, la proportion d'ozone, de gaz carbonique, de vapeur d'eau d'acide chlorhydrique ou fluorhydrique d'ammoniac, etc., à des altitudes comprises entre 15 et 100 kilomètres.

L'appareil utilisé pour ces mesures est un spectromètre infrarouge à grille, inventé par un chercheur de l'ONERA, M. André Girard. L'expérience est faite en collaboration par l'ONERA, qui fournit la partie mécanique et optique, et par l'Institut d'aéronomie spatiale de Belgique, qui construit l'électronique. Le coût global de l'appareil est d'environ 30 millions de francs.

M. A.

(1) Un seul d'entre eux sera *appelé à voler*. Ses *deux* compagnons l'aideront depuis le sol pendant sa mission.

MUSIQUE

« Boris Godounov » à l'Opéra

« Boris Godounov », de Moussorgsky, dernier spectacle de l'ère Liebermann, a été donné lundi soir à l'Opéra de Paris dans une nouvelle présentation de Joseph Losey, au cours d'un gala au profit de la Fondation Claude-Pompidou.

La femme de l'ancien président de la République était entourée par de très nombreuses personnalités, au premier rang desquelles la princesse Grace de Monaco, M. et Mme Raymond Barre, M. et Mme Jacques Chaban-Delmas et Mme Simone Veil.

Losey renverse la problématique

M. Rolf Liebermann aura réussi à nous étonner jusqu'au bout. Son dernier spectacle a été poursuivi par la malchance : Olivier Messiaen n'ayant pas terminé à temps son *Saint François d'Assise*, l'administrateur de l'Opéra s'était tourné vers l'admirable *Boris Godounov* de la Scala (*le Monde* du 9 décembre), mis en scène par Iouri Lioubimov. Mais ce qui était bon pour Milan ne l'était pas pour Paris, et Lioubimov, une seconde fois, après l'interdiction de sa *Dame de pique*, n'a pas reçu son visa. Il ne restait plus à M. Liebermann qu'à se rabattre sur son complice de *Don Giovanni*, Joseph Losey, qui aborde ainsi pour la première fois, à soixante et onze ans, la mise en scène lyrique.

Celui-ci pourra se vanter d'avoir renversé du premier coup la problématique de l'opéra ; il a, en effet, expédié l'orchestre tout au fond de la scène, à 2 mètres au-dessus du plateau, réduisant la musique à un fond sonore, comme au cinéma, tandis que les chanteurs sont en gros plan sur la fosse recouverte. Personne n'y avait encore pensé...

L'architecte Emile Aillaud, qui fait lui aussi ses débuts à l'Opéra, à un âge respectable, a tiré de cette idée géniale un superbe parti. Il a enfermé la scène dans une sorte d'œuf gigantesque (ou de bulbe doré à la manière des cathédrales orthodoxes) et placé l'orchestre dans les mailles d'une immense couronne de tsar, surmontée de la croix de Saint-André et reposant sur 2 mètres de fourrure. Les instrumentistes ont abandonné le frac pour des tuniques brunes de musiciens de café ou de tziganes sans broderies, et le chef est en costume tropical clair.

Le malheur veut que cette disposition soit absurde. Losey a voulu rapprocher l'action des spectateurs, sans bien connaître les problèmes acoustiques. L'orchestre, personnage essentiel de l'opéra, surtout chez Moussorgsky, devient secondaire, pâlit, est couvert, par les deux cents choriste, bien entendu, mais aussi par la seule voix de Raimondi, de Meven ou d'Ochman. Et, même lorsqu'on l'entend, il est comme aplati, sans relief, sans vie intérieure, dans sa dynamique estompée.

Excellente manière, il est vrai, de voiler un des problèmes autour desquels se battent les musicologues : l'adoption de l'orchestration de Chostakovitch (à la place de la version originale choisie par Abbado à Milan) ne semble pas très heureuse si l'on en juge par les quelques effets clinquants, les couleurs insolites que l'on perçoit par moments (1).

Ajoutez à cela que le chef, de dos dans sa couronne, ne voit pas les chanteurs (ni ne les entend), sinon à *travers deux écrans de télévision,* et réciproquement. D'où de fréquents décalages rythmiques, et sans doute *certains mouvements* trop lents, ou une certaine mollesse, que l'on *hésite à attribuer au chef bulgare* Roussian Raytcheff, dont la direction est par ailleurs fort honorable. Ce *dernier a, en effet, remplacé presque* au dernier moment Seiji Ozawa, peut-être pas fâché qu'une blessure lui *ait évité de s'enfermer dans ce* guêpier tsariste.

Si, comme Losey, on fait abstrac*tion de la musique, ce spectacle ne* manque pas d'intérêt, cependant, et nous change des mises en scène du *Bolchoï et du Kirov, pétrifiées dans* une tradition qui vide en partie *Boris* de son contenu dramatique. *Mise à part la couronne de l'or*chestre, rien ici n'est russe, comme le prouvent les quatorze fines colonnes grecques que *les machi*nistes déplacent entre les scènes et qui pourvoient à tous les lieux. Une vasque circulaire sert de lieu scénique plus restreint (elle constitue malheureusement une caisse de résonnance supplémentaire, qui amplifie et déforme les voix de ceux qui s'y laissent prendre).

Une vie baroque

Autant dire que les décors sont inexistants. Reste le travail propre du metteur en scène, et Losey prend alors sa revanche avec une excellente direction d'acteurs. *S'il est loin d'avoir fait le tour des personnages* — et comment le lui reprocher en si peu de temps ?, — il a su trouver *un style scénique fort,* d'une vie incisive et intense, que l'on pourrait dire « baroque », puisque c'est la *mode, c'est-à-dire parlant, expressif,* exalté, mais sans que jamais le geste décolle vraiment de la réalité *stylisée avec une sorte de rigueur* abrupte.

Admirables sont les groupes de *choristes (et admirables les voix* façonnées par Jean Laforge), merveilleusement ordonnés avec, pour chacun, *un destin individuel et un destin* collectif ; admirable le Varlaam de Aage Haugland, caricature de moine *d'une si savoureuse rouerie,* qui garde dans la déchéance quelque chose de la grande chaleur et humanité russe. La voix de Kenneth Riegel a tout ce qu'il faut de miel et de fiel pour ce Chouisky distillant d'épouvantables poisons. Viorica Cortez, malgré une étoffe vocale un peu dure, est une flamboyante Marina aux cheveux roux, impérieuse, violente, un personnage d'acier, la plus criante de vérité peut-être que nous ayons vue. Et roux également l'autre « traître », le faux Dimitri (Wieslaw Ochman), à la voix sournoise comme un serpent sifflant, lourde et brûlée d'ambition.

Au milieu de toute cette haine, adoucie par l'exquise Xenia de Christine Barbaux et la candeur limpide du tsarévitch (Zehava Gal), le Boris *à la Lohengrin de Ruggero Rai*mondi, couronné dans une chasuble de Klimt (triangles d'or et « larges *yeux noirs » sur fond blanc), puis* chevalier noir avec une cotte de mailles étincelante, finira dépouillé de *tout dans une chemise blanche* écrue comme un linceul *(costumes* d'Ewa et de Joseph Brukolski). Grand *personnage,* grand Boris, aux attitudes poignantes et belles, un peu trop expressionnistes peut-être, sa voix mordante, cruelle, dévorée par le *remords, reste finalement plus* colorée et italienne que russe et brasiliante, même si ses accents sont *souvent bouleversants.*

Toute la distribution pâtit d'ailleurs de l'absence de voix slaves (à l'ex*ception d'Ochman), mais elle était* prévue pour chanter Messiaen... On notera encore les bonnes composi*tions de Jocelyn Taillon* (l'hôtesse), Roger Soyer (Rangoni), Ernest Blanc et Charles Burles entre autres, ainsi *que les belles voix de Peter Meven,* un peu en deçà de la grandeur intemporelle de Pimène, et de Michel *Sénéchal,* artiste trop conscient et raffiné cependant pour incarner la détresse insondable, l'aliénation métaphysique de *l'Innocent.*

Signalons que Joseph Losey a pratiqué quelques coupures, par exemple un long fragment de la scène entre Boris et Chouisky et, surtout, dans l'acte polonais où le dialogue Rangoni-Gregori et le ballet sont sautés.

Malgré l'inacceptable relégation de la musique, ce *Boris* surprenant, accueilli avec une certaine froideur et même quelques sifflets, est un spectacle excitant et qui fera beaucoup parler...

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 12, 14, 16, 19, 21 et 23 juin.

(1) On trouvera des *études* sur cette question dans *Opéra international* de juin et dans le numéro spécial, volumineux et excellent, comme toujours, que *l'Avant-Scène* consacre à *Boris.*

Le Châtelet devient le Théâtre musical de Paris

M. Jacques Chirac, maire de Paris, a présenté lundi 9 juin à la presse le Châtelet rénové, qui devient le Théâtre musical de Paris, sans abandonner pour autant son nom célèbre. D'importants travaux (35 millions de francs T.T.C.) ont permis d'en faire une salle moderne, la plus grande scène lyrique de Paris (2 400 places) : amélioration du confort et de la visibilité (en particulier par la suppression des loges de corbeille), agrandissement et mobilité de la fosse d'orchestre, permettant d'accueillir soit un petit ensemble (70 m2 pour l'opérette), soit un orchestre complet (125 m2 pour les plus grands opéras), monte-décors, rénovation du plancher, élargissement considérable du cadre de scène, jeu d'orgue électronique, sonorisation, etc. (1).

Ce nouveau Théâtre, dont M. Marcel Landowski a poursuivi le rêve et la réalisation avec acharnement, bien soutenu par M. Chirac, malgré les réserves plus ou moins exprimées du Conseil de Paris (deux conseillers seulement assistaient à cette conférence de presse), ne sera pas finalement un « Opéra bis », comme le prévoyait le premier projet, dont la direction devait associer Alain Lombard, Jean-Pierre Ponnelle et Ezio Frigerio ; ce sera « un théâtre pluridisciplinaire ouvert à la danse, au concert, à l'art lyrique sous toutes ses formes », à l'opérette et à la comédie musicale notamment, qui associera créations propres et accueil de grands spectacles régionaux ou étrangers, en pratiquant une politique de « prix abordables » (2) *pour un vaste public.*

En quatre mois, le nouveau directeur du Châtelet, Jean-Albert Cartier (directeur du Théâtre de Nancy), est arrivé à mettre au point une saison séduisante, à la fois solide et audacieuse, destinée à jauger les capacités du Théâtre et à donner à tous les publics l'habitude de revenir au Châtelet : inauguration le 19 octobre par l'Orchestre de Paris, puis, du 4 novembre au 4 février, la Vie parisienne, *d'Offenbach (réalisation de Frantz Salieri et Yves Robert), avec une distribution exclusivement française. Ensuite, en février-mars, une courte saison lyrique également française : Charpentier* (Louise, *production de Nancy), Bizet* (les Pêcheurs de perles, *production de Bologne), Massenet* (Cendrillon, *production d'Ottawa,* et le Cid *en concert).*

En avril, le Ballet de Marseille de Roland Petit avec trois programmes (une création, l'Arlésienne *et* Carmen, Casse-Noisette). *En mai, pour le Festival de France, le superbe* Ercole amante, *de Cavalli (production de Lyon),* Orlando furioso, *de Vivaldi (production de Vérone, direction Scimone) et* la Grande Duchesse de Gérolstein *(production de Toulouse). En juin-juillet, saison de ballets folkloriques (Hongrie, Mexique, Espagne).*

A ces représentations lyriques s'ajouteront vingt concerts donnés par les Concerts Colonne (au Châtelet depuis 1873), des récitals (Michelangeli, Janowitz, les Petits Chanteurs de Vienne, etc.) et vingt concerts le lundi à 18 h. 30. — J. L.

(1) Les travaux ont été menés par la SAGI, le cabinet d'architectes Delb et le scénographe Henri Oechslin.

(2) Les prix des places s'échelonneront de 10 à 120 francs (galas) ; des prix spéciaux seront consentis pour les abonnements, individuels (25 % de réduction) ou collectifs (35 %). Renseignements : T.M.P., 2, rue Edouard-Colonne, 75001 Paris, tél. 233-02-66 ou 233-74-37.

PATRIMOINE

Les restaurations de Versailles

(Suite de la première page.)

Car est-il bien certain que les fantômes, les habitants légitimes *du château mais qui n'ont pas* leur mot à dire, se satisfassent de *ce déluge de brillance, de cette ordonnance reconstituée, sinon res*tituée, pieusement ? Saint-Simon, dit-on chez eux, se demande qui *est cet homme étrange qui arpente* en ce moment les salles, armé d'une canne légère, ce M. Van der *Kemp, dont ses Mémoires ne gar*dent pas la trace ?

Versailles, grâce à lui (il est *maintenant conservateur honoraire),* grâce à son successeur, M. Pierre Lemoine, grâce aux donateurs français, grâce à une *pléiade d'artisans,* retrouve donc peu à peu « son » visage d'antan.

Aujourd'hui, on nous livre la chambre du roi et la galerie. Ou plutôt un état concevable de la *chambre du roi et de la Galerie des glaces.* En 1679, Louis XIV *n'a pas encore installé ses appartements dans ces pièces du premier* étage qui entourent la cour de marbre. Ce qu'il fait en 1684, *cette pièce centrale devenant le* salon dans lequel il s'habille. En 1701, il décide d'y installer sa *chambre. Un « meuble d'hiver »* (1701), en velours cramoisi brodé *d'or,* est livré, puis le « meuble *d'été » (1705), en brocart d'or et* d'argent. Par la même occasion le *décor a été modifié :* fermeture des trois portes du fond, qui donnent sur la Galerie des glaces ; « la France veillant sur le sommeil du roi », sculptée par Coustou, est mise en place ainsi que la balustrade en bois doré.

Louis XV arrive en 1722. Un nouveau meuble d'été, un nouveau lustre, deux tapis des Gobelins sont commandés, mais le nouveau roi s'en va coucher plus loin en 1738, ne se servant plus de la grande chambre que pour les audiences, les cérémonies du lever et celles du coucher. Deux cheminées en bleu turquin, celles qu'on voit, sont installées en 1761, au lieu d'une précédemment, et en brèche violette. Après quelques autres modifications du même type et quelques retouches, la Révolution arrive qui met son ordre dans tout cela, c'est-à-dire qu'elle disperse, comme on sait, le mobilier royal.

Si les boiseries, restées en place, *n'ont donc pas changé (mais elles* ont été déposées, traitées et restaurées), si les monogrammes royaux ont pu être convenablement restitués grâce aux traces encore visibles, et la balustrade remontée d'après le dessin original, le mo*bilier, excepté les tapis qui ont* été conservés, est une approximation convenable, mais sans rapport *exacte avec celui qui fut. Du mo*bilier royal, certes, mais d'époques *différentes, et qui ne furent jamais* dans cette chambre, telle cette pendule de l'appartement royal du château de Compiègne dont il est si joliment dit qu'elle a été « dé*posée à Versailles par ordre du président de la République alors qu'il était ministre des finances ».* Ce n'est donc pas la chambre du *roi, c'est une idée de la chambre* du roi. De la même manière, c'est une Galerie des glaces fort cinématographique qu'on découvre aujourd'hui, pour partie restaurée, pour une autre restituée, mais elle *a le mérite de correspondre à peu* près à un état historique ; avec ses vingt-quatre torchères et ses vingt lustres, *c'est le décor des* fêtes du mariage du Dauphin (le futur Louis XVI) avec Marie-Antoinette, en 1770.

Devant ces ors, ces plumes, ces formes débordantes et lourdes — nous dirions cette « pâtisserie » si un grand cuisinier n'avait un jour affirmé, ou à peu près : « Les beaux-arts sont au nombre de quatre : la peinture, la sculpture, la gravure et la pâtisserie, dont *la branche principale est l'architecture »,* — devant tout cela donc, notre époque, très marquée par les *reflets doux de l'aluminium dépoli,* serait tentée de parler de mauvais goût, ou d'invoquer l'archétype du *nouveau riche. On serait d'autant* mieux porté à le faire qu'on ne peut escompter une patine future : *tout ce clinquant était soigneusement entretenu,* et si notre nouveau Versailles nous est ainsi livré, *mitonné amoureusement et rafraî*chi par les plus experts des artisans français, ce n'est pas, peut-on *espérer, pour le laisser s'em*poussiérer derechef. Le problème est ailleurs : pourquoi tant d'argent pour tant d'or ? Pourquoi vouloir créer ce qui n'est plus, et de la sorte falsifier, fût-ce de manière décente, l'histoire quand on est ailleurs si pointilleux, en ces temps de nouvelle histoire, sur la véracité ?

La France n'est pas la Pologne : ce qui était acceptable pour Varsovie et son château royal, la reconstitution à l'identique, à partir de fragments, échappés à la guerre, d'une ville et d'un palais rasés, cette recherche frénétique d'un passé disparu et d'une identité culturelle déchirée, ne l'est pas pour Versailles. Morbleu ! ce pays garde malgré tout un patrimoine assez riche pour se passer de simulacre, et d'une telle vitrine ! A moins qu'il ne s'agisse que de ça : de vitrine, des trois millions de visiteurs annuels du château qui vous l'usent presque *aussi sûrement qu'une armée,* de tourisme et non de patrimoine, de superproduction...

Etrange destin que celui de cette République qui n'en finit pas d'honorer ses monarques.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

LE FESTIVAL DU PALAIS-ROYAL

Le Festival 1980 du Palais-Royal, organisé par le Club des amis du Palais-Royal et du Vieux-Paris, que préside M. Robert Baze, aura lieu du 12 au 21 juin *dans les jardins du* Palais-Royal (en cas d'intempérie, en l'église Saint-Roch). Six concerts sont prévus. L'Orchestre d'harmonie de la police nationale (direction : Pierre Bigot) jouera les 12, 14 et 19 juin (à 21 heures) des extraits de Weber (ouverture d'*Oberon*), Wagner (extraits des *Maîtres chanteurs*), Borodine (ouverture du *Prince Igor*), Rossini (ouverture de *Guillaume Tell*), Gustave Charpentier, etc.

L'Orchestre des conservatoires de Paris (direction : André Guilbert) présentera le 13 juin (à 21 heures), avec le concours des chorales du Luxembourg, du Panthéon, Elisabeth Brasseur et l'Ensemble vocal du XIVe, la *Suite numéro 3 en ré majeur,* de Bach, et des extraits de la *Symphonie numéro 8,* de Dvorak, de *l'Arlésienne,* de Bizet, du *Gloria,* de Vivaldi. L'Orchestre de l'Association symphonique de Paris (direction : Louis Martini), avec la Chorale des Jeunesses musicales de France, exécutera les 20 et 21 juin (à 21 heures) le *Requiem,* de Mozart, et le *Te Deum,* de Marc-Antoine Charpentier (Rens., tél. : 261-34-11 et 296-20-000, prix des places : 10 F, 15 F et 20 F).

NOTES

Cinéma

« Third World prisonnier de la rue » de Jérôme Laperrousaz

Depuis que le reggae connaît une large audience en Occident, on a vu beaucoup de films sur la Jamaïque, des bons et des *moins bons.* En suivant les musiciens de Third World, issus de la bourgeoisie jamaïquaine, Jérôme Laperrousaz a voulu montrer une autre Jamaïque, tout aussi réelle. Celle du paradis avec ses plages de rêve, de l'autre côté de Kingston, sa végétation touffue, l'intérieur des terres. Ici, le voyeurisme n'est pas de mise, on ne s'attarde pas dans les ghettos.

Les musiciens de Third World, qui ont fait leurs études dans des universités anglaises et ont assimilé les influences extérieures comme le jazz, tracent le chemin. On les voit vivre chez eux, évoluer dans leur milieu, de belles demeures, parcourir l'île, on assiste aux répétitions, aux concerts, on les écoute parler. Le discours *est celui des* rastas, une conscience politico-sociale enveloppée de mysticisme, parfois cohérent, parfois illuminé. L'amour et la joie que véhicule leur musique transpercent leur regard, la ganja pétille dans leurs yeux, tellement présente que son odeur traverse l'écran. Les images sont belles, farcies de chaleur et de lumière, qui défilent au rythme de la basse. Et c'est le rythme de la Jamaïque. Jérôme Laperrousaz (Continental Circus, Human) n'a pas réalisé un film de perfectionniste, il a fait mieux : un film qui vit, un film qui vibre. C'est son talent. — A. W.

★ 33 tours extrait de la bande originale : *Prisoner in the street* (Phonogram 6313 054).

★ Voir les films nouveaux.

« MORSURES » de Arthur Hiller

De nouveau les animaux attaquent. Cette fois, ce sont des chauves-souris vampires qui, tels les Stukas pendant la guerre, foncent sur le bétail et les pauvres humains. Leur base de départ est une galerie souterraine, lieu magique situé dans une réserve indienne. Ce qui permet à Arthur Hiller (le réalisateur de « Love Story » et de « l'Hôpital ») d'opposer la pensée religieuse d'un shérif indigène fidèle aux traditions de sa race à la démarche rationaliste d'un homme de science et aux magouilles lucratives d'un de ses collègues.

Le scénario de « Morsures » témoigne d'une ambition généralement absente de ce genre de film. Malheureusement, soit qu'il n'ait pas cru à son histoire, soit qu'il ait manqué de moyens pour en tirer parti, Arthur Hiller bâcle sa mise en scène. Les « effets spéciaux » destinés à provoquer la peur sont d'une monotonie affligeante. Et, parmi les interprètes, David Warner, qui joue le rôle du savant, est le seul à tirer (brillamment) son épingle du jeu.

JEAN DE BARONCELLI.

★ voir les films nouveaux.

Rock

Sniff'n The Tears au Palace

Le country, qui prend ses racines dans l'Amérique profonde, est un genre populaire peu pratiqué au-delà des frontières des Etats-Unis. En Angleterre, pour l'instant, seul Dire Straits a su s'imposer sur une *échelle internationale, encore que* ce soit dans un style propre au sud des Etats-Unis — un country-blues dont Bob Dylan a reconnu les vertus en invitant le groupe à enregistrer « Slow Train », son dernier disque en date. Né il y a un peu plus de deux ans, — Sniff'n the Tears — Paul Roberts (chant, guitare), Loz Netto (guitare), Mick Dyche (guitare), Mike Taylor (claviers), Nick South (basse), Paul Robinson (batterie) — suit avec talent le *même chemin.*

ALAIN WAIS.

★ Au Palace, le 11 juin, à 20 heures. Discographie chez Pathé-Marconi.

THÉÂTRE

Ouverture du Festival du Marais

« MILLE FRANCS DE RÉCOMPENSE » de Victor Hugo

La première manifestation du Festival du Marais a été, le lundi 9 juin, une reprise de *Mille francs de récompense,* de Victor Hugo, dans la mise en scène d'Arlette Téphany créée à Chelles en novembre 1979.

Ce mélodrame fait évoluer un banquier libéral, un substitut récalcitrant, deux pauvres femmes méritantes, un homme d'affaires très vilain, un musicien pauvre, un député bavard, autour d'un voleur récidiviste qui, pour avoir fait le bien, est envoyé au bagne.

La pièce est très drôle, d'une jeunesse et d'une liberté stupéfiantes, il y a des répliques cyniques, l'esprit de l'ensemble est généreux, mais terriblement amer. C'est un chef-d'œuvre de théâtre pour tous publics.

La mise en scène est rapide, simple. Pierre Meyrand, dans le grand rôle du récidiviste, est bien. Caroline Bigueur, Dominique Vilar, Patrick Larzille, Georges Staquet, Robert Sireygeol font une troupe équilibrée. Musique comico-romantique de Jean-Robert Viard.

MICHEL COURNOT.

Hôtel d'Aumont, du 10 au 21 juin, à 20 h. 30, sauf le 15 juin.

« Ouverture sur mer » de Reine Bartève

Une femme, dans une crise de misère, a mis fin à ses jours, et a voulu emporter son enfant, d'un an à peine, dans la mort. L'enfant — une fille — a survécu. Et, chaque année, le jour de son anniversaire, elle voit s'approcher d'elle sa mère, non pas comme une image, mais bien vivante, qui lui apporte un gâteau, avec une bougie, et qui la couvre de cadeaux.

La mère est d'hier, mais déjà d'un autre temps. Elle se montre attentive, aimante, curieuse, sévère, anxieuse. La fille est d'aujourd'hui. Elle voit les choses plus froidement. Elle répond avec réalisme. Elle n'aime pas le goût du gâteau. Il y a entre elles deux un amour sans limites, mais qui existerait au-delà de toute manifestation.

L'auteur de la pièce, Reine Bartève, est Arménienne. Elle nous a donné, avant celle-ci, deux pièces, *l'Arménoche,* en 1976 ; *le Pavillon Balthazar,* en 1978. L'écriture de Reine Bartève est une poésie. A propos de réalités affreuses, qui sont le lot de bien des gens, cet auteur exprime des choses inhabituelles, par une alliance de phrases rêvées et de paroles de tous les jours.

La mise en scène est faite par Julian Negulesco, qui a travaillé avec Pintilié, et par Mourad Mansouri, de l'équipe Vitez. Reine Bartève joue la mère. Marion Bierry la fille ; elle exprime avec naturel l'esprit de sa génération. Julian Negulesco joue un ami de la fille, qui s'est évadé de prison. Fred Personne, comédien habité et sobre, que l'on a vu chez Planchon, mais aussi dans les films de Losey, de Godard, donne beaucoup de présence à un personnage de compositeur d'opéras.

M. C.

★ Théâtre de Poche.

■ A l'occasion du 4e Festival international de bande dessinée de Chambéry, qui aura lieu du 11 au 15 juin, une exposition présentant un large panorama du cinéma d'animation mondial est installée, jusqu'au 30 juin, dans le hall du Théâtre Charles-Dullin de Chambéry, où se tient le Festival lui-même. Celui-ci est patronné par Greg, le père de l'un des héros de la B.D., Achille Talon.

Organisée en collaboration avec l'Office national du film du Canada (O.N.F.), par l'Association pour la Maison de la culture de Chambéry, la Maison des jeunes et de la culture et « Chambéry B.D. », accompagnée de vingt-trois films s'y *rapportant, elle fait découvrir* une dizaine d'auteurs canadiens à travers certaines de leurs œuvres et de leurs techniques. Parmi eux figurent : Norman McLaren, Caroline Léaf, Paul Dressen, Ischy Patel, Ron Tunis, Co Hoedman, Jacques Drouin et Peter Foldes.

■ Le Festival national du film d'entreprise ainsi que les VIIIes Journées des programmes audiovisuels de formation auront lieu à Biarritz du 11 au 14 juin. *Cent trente-six films* et soixante-quatre diaporamas d'information sur les entreprises, soixante-quinze programmes audiovisuels de formation, c'est-à-dire quatre-vingt-dix projections par jour, seront proposés aux mille deux cents participants.

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Chez Georges (326-79-15), 20 h. 30 : Dissident, il va sans dire.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Pour l'amour de l'humanité.
Théâtre de Poche (548-92-97), 20 h. 30 : Ouverture sur mer.
Théâtre 13 (588-05-99), 20 h. 30 : les Petits-Bourgeois.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Pat papa, de Dominique Rolin.
Cartoucherie, Théâtre-en-Pièces (808-30-37), 20 h. 30 : le Dibbouk.
T.E.P., grande salle (797-96-06), 21 h. : les Quatorze Stations de la croix, par le Bread and Puppet Theatre.
Théâtre Sagor (797-03-39), 20 h. 30 : le Malade imaginaire, par la Compagnie Bernard Ortega.
Théâtre Saint-Médard (331-44-84), 21 h. : l'Oracle et le Sylphe.

Les salles subventionnées

Salle Favart (296-12-20), 21 h. : les Noces chimiques.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Port-Royal.
Chaillot (727-81-15), 10 h. : Apéritif-concert ; 20 h. 30 : Grand Magic Circus. — *Gémier*, 20 h. 45 : Regardez les hommes tomber.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Créanciers.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : les Voisines.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. : Danse Butoh (Sankai Juku).
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Alexis Weissenberg ; 20 h. 30 : London Contemporary Dance Theater.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Amélia.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 30 : le Pic du bossu.
Carrefour de l'Esprit (633-48-65), 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : les Dernières Heures de Babylone. — Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. 30 : le Général Pegnasola et l'Exilé Mateluna.
Centre culturel du XVIIe (277-68-61), 20 h. 30 : les Acteurs de bonne foi.
Cirque d'Hiver (700-12-25), 20 h. : le Bossu.
Cité internationale, Resserre, 20 h. 30 : les Enfants de Galilée. — Galerie, 20 h. 30 : Princesse Brambilla.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : J' suis bien.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : la Staar.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : les *Dialogues putanesques.*
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 20 h. 30 : Juin 40 ; 22 h. 15 : Archéologie. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Idée fixe ; 20 h. 30 : Ad astra per aspera ; 22 h. 15 : After Liverpool. — III, 18 h. 30 : Parlons français.

Mardi 10 juin

Marigny (225-20-74), 21 h. : l'Azalée.
Mathurins (265-90-00), 20 h. 45 : Grugru, quand le théâtre rencontre le cinéma.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles. — *II*, *20 h. 30* : Rosencrantz et Guildenstein sont morts.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 30 : Un habit pour l'hiver.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Le Farré sifflera trois fois.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Péniche (205-40-39), 20 h. 30 : Festival d'expression non professionnelle.
Potinière (261-44-16), 21 h. : Maison rouge.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : l'Asile. — Amphi, 20 h. 30 : les Livrets d'enfer ; 22 h. : A Pierrot pour la vie.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 30 : l'Aide-Mémoire.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 21 h. : Blanchisserie Blanche.
Studio-Théâtre 14 (257-33-62), 20 h. 30 : Arlequin poli par l'amour ; l'Epreuve.
Théâtre d'Altair (329-08-76), 19 h. : le Diable et le Bon Dieu.
Théâtre des Deux-Portes (361-24-51), 20 h. 30 : Tartuffe.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. 30 : Tambours dans la nuit.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Un tramway nommé Désir.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. : Patriscia Lai ; 21 h. 15 : Pinter and Co. ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana ; 23 h. 45 : A. Rivages.
Blancs-Manteaux (887-15-70), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : les Belges. 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : les Belges.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises charchent frères siamois ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle. — *II, 22 h. 30* : Ricu-Pouchain.
Cafessaïon (278-46-42), 22 h. : Histoires vraies.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Gotan, *musique de Buenos-Aires* ; 22 h. : Théâtr' en poudre.
Le Connétable (277-41-40), 21 h. : T. Berlanda, P. Dudan ; 22 h. 30 : B. Balp et J. Aveline ; 23 h. 30 : J. Moonens et Presqu'île.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 30 : Home ; 23 h. : Rambal.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : la Matiouette ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
Croq' Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Mémoires de deux guitares ; 23 h. : Hiroshima mon humour.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Jonathan Livingstone ; 22 h. 30 : Angle mort.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.
Le Marche-Pied (636-72-45), *20 h. 30* : Génies en impuissance.
La Mirandière (229-11-13), 21 h. : A la rencontre de M. Proust.
Petit Casino (278-36-50), I, 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd ; 23 h. 30 : Chansonges. — II, 21 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. : Suzanne, ouvre-moi ; 22 h. 45 : Si la concierge savait.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
Sélénite (354-53-14), I, 21 h. : Les lions oui... mais les panthères pas.
Splendid (887-33-82), 20 h. 30 : 13 515 francs ; 21 h. 30 : Elle voit des nains partout.
La Tanière (337-74-39), 22 h. 30 : Christine Costa.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : J. Berrichon ; 21 h. 30 : le Retour de Frankenstein ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 21 h. 30 : La baleine blanche rit jaune ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.
Vieille-Grille (707-60-93), 22 h. 30 : Une cocaïne allemande. — II, 21 h. : Louise.

La danse

Théâtre Mogador (285-28-80), *20 h. 30* : *Peter Goss Cie.*
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 45 : Jacquie Lagier.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Les comédies musicales

Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Phi-Phi.

Les concerts

Salle Gaveau, 21 h. : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez, sol. A. Grumiaux (Brahms, Hummel, Beethoven).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Orchestre P. Kuentz (Mozart).
American Center, 21 h. : Appleton, Bucla, Boulez, Rosenbloom.
Point-Virgule, 21 h. : Quatuor Grognet (Schumann, Vivaldi, Bach).
Ranelagh, 20 h. 30 : R. Andreani, M. Salaun, Cl. Fortin (Dvorak, Smetana).
Galerie Nane Stern, 19 h. : Trio Archetto (Mozart, Beethoven, Haydn).

Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Gakuno Michi (J.-C. Helloy).

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Ramon Pipin's Odeurs.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : Giovanni Marini.
Cité internationale, Grand Théâtre (589-67-57), 21 h. : Rupay (musique des Andes).
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Los Machucambos, Los Pachacamac.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : P. Abrial.
Lucernaire (544-57-34), 19 h. 30 : F. Bebey ; 22 h. 30 : G. Lafaille.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre d'Edgar (320-85-11), 20 h. 45 : Tallia.

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : P. Guin, B. Vasseur, Swing Quartet.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 22 h. 45 : Henri Guedon y su Conjunto.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : E. Louiss Trio.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Trio Lazro, Bernard, Avenel.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Jungle à ferraille et The Regents.
Olympia (742-25-49), 18 h. : Magma.
Palace (246-10-87), 20 h. : Luther *Allison.*
Palais des glaces (607-49-93), 18 h. : Ete Rock Light.
Palais des sports (828-40-90), 19 h. 30 : Frank Zappa.
Petit-Journal (326-28-59), 22 h. : Kenny Clarke.
Riverbop (325-93-71), 22 h. 30 : Groupe Diaphane.
Salle Asca, 20 h. : D. Goret, Ph. Hunsinger, R. Bochot, P. Diez.
Théâtre Montparnasse (320-89-90), 22 h. 30 : Daniel Lavoie.

Dans la région parisienne

Antony, Théâtre Accidentel, 20 h. 30 : Quatuors.
Cergy-Pontoise, auditorium du Centre culturel (032-74-11), 21 h. : Théâtre à Bretelles.
Issy, Théâtre (631-23-29), 20 h. 30 : Back up Sauvage, Cadence, Cargaison.
Ivry, Théâtre (672-37-43), 20 h. 30 : Bérénice I. L., N. Casanova.
Montreuil, Studio Berthelot (857-38-01), 20 h. 30 : Nous irons tous à Capella.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h. 30 : Ensemble Musique vivante, dir. D. Masson (Xenakis).
Versailles, XVIIe Festival, église Sainte-Elisabeth, 19 h. 30 : West Virginia University (Collegium Musicum).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), 21 h. : Gotan, musique de Buenos-Aires.

Festival

Soirées de Saint-Aignan (354-96-60), 21 h. : Orchestre de Saint-Denis, dir. P. Menet (Pergolèse).
Festival du Marais (887-74-31), Théâtre d'Aumont, 21 h. 30 : Mille francs de récompense. — Théâtre d'Essaïon, 20 h. 30 : Edith et Dathia. — Centre culturel de Belgique, 21 h. : Oratorio pour une vie. — Hôtel de Beauvais, 20 h. 30 : Marie-Thérèse Orain ; 22 h. : le Marchand de cymbales. — Place du Marché Sainte-Catherine, 19 h. 30 : Tisane.
Foire Saint-Germain (329-12-78), 21 h. 30 : le Chevalier d'Olmedo. — Place Saint-Sulpice, 20 h. 30 : Festival de chorales.

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 11 au 18 juin)

Carré Silvia Monfort (531-28-34), mer., à 15 h. 30 ; sam. et dim., à 14 h. et 16 h. 35 : Cirque Gruss à l'ancienne ; le 18, à 14 h. 30 : Mercredi musical (le pianiste François Duchable).
Centre Pompidou (277-11-12), mer., à 10 h. et 15 h. 30 ; sam., à 15 h. et 15 h. 30 : Animation pour enfants et adolescents.

MARIONNETTES

Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), le 11, à 15 h. et 16 h. : le Petit Ballon rouge ; sam. et dim., à 15 h. et 16 h. : le Vieux Château.
Théâtre d'animation de Paris-Vincennes (365-44-41), mer., à 14 h. 30 ; dim., à 14 h. 30 et 16 h. 30 : Lettres de mon moulin.
Studio d'Ivry (672-37-43), le 11, à 15 h. : le Genévrier.

CIRQUE ET MUSIC-HALL

Porte de Champerret (574-69-49), sam. et dim., à 14 h., 17 h. et 21 h. ; mardi et ven., à 21 h. ; mer. et sam., à 15 h. et 21 h. : Cirque Bouglione.

THEATRE

Café d'Edgar (320-85-12), mer, à 14 h. et 16 h. ; sam., à 15 h. : A quoi on joue ?
Carreau du Temple (624-53-25), à 21 h., sauf le mardi : Cirque de Molière.
Cité internationale universitaire, la Galerie (589-38-69), mer., à 15 h. : *Pinocchio* ; tous les jours sur réservation : le Diable aux trois cheveux d'or.
Théâtre Astral (588-84-13), mer., à 14 h. 30 et 15 h. 30 ; dim., à 15 h. 30 : Pierrot la plume ou le secret du poète.
Théâtre de Plaisance (261-35-36), mer., à 14 h. 45 : Il était une fois la Lune.
Théâtre Point-Virgule (278-67-03), tous les jours, à 14 h. 15 (sauf sam.) ; sam., à 15 h. : Pissenlit cherche un ami ; tous les jours, à *15 h. 30* (sauf sam.) ; sam., à 16 h. 30 : Robespierre le petit lapin magique.

EXPOSITIONS - ANIMATIONS

Aulnay-sous-Bois (868-00-22) : Troisième dimension (hologrammes-lasers).

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h. : le Dernier Safari, de H. Hathaway; 19 h. : l'Idole d'Acapulco, de R. Thorpe ; 21 h .: Stavisky, d'A. Resnais.
Beaubourg (278-35-37, relâche.

Les exclusivités

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60).
AU BOULOT JERRY (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassadeur, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v. f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70).
LA BALLADE DE LA FECONDUCTRICE (Fr.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).
LA BANDE DU REX (Fr.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
BIENVENUE MISTER CHANCE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46).
C'ETAIT DEMAIN (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE CHAINON MANQUANT (A., v.o.) : U G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
LE CHAT ET LE CANARI (A.) v.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CHERE INCONNUE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Pagode, 7e (705-12-15), France-Elysées, 8e (723-71-11), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Parnassiens, 14e (329-83-11), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Broadway, 16e (527-41-16), Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE CIMETIERE DE LA MORALE (Jap.) v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
DETECTIVE COMME BOGART (A.) v.o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA DEROBADE (Fr.) (**) U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
DON GIOVANNI (Fr.-It.), v. ital. : Vendôme, 2e (742-97-52).
L'ENTOURLOUPE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
L'ETALON NOIR (A.) v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55). Napoléon, 17e (380-41-46).
LES FAISEURS DE SUISSES (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86), La Clef, 5e (337-90-90).
FANTASTICA (Can.-Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-83-11) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
GIRLS (Fr.) (*) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Concorde, 8e (359-92-82), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
GIMME SHELTER THE ROLLING STONES (A.) v.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE GUIGNOLO (Fr.) : Richelieu 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
HAIR (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (278-47-86).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43).
LE JOUR DE LA FIN DU MONDE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
ELLE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-47-76).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
MARATHON D'AUTOMNE (Sov., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08)
MAASAI (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
MERCI D'AVOIR ETE MA FEMME (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; (v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention 15e (828-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
LA MORT EN DIRECT (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LE PRE (It., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Saint-Charles-Convention, 15e (579-33-00) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
SCUM (Ang., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
SATURNE III (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Saint-Charles-Convention, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE SAUT DANS LE VIDE (Fr.-It.), vers. it. : Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Sf V., S., D. soir)
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (357-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
S.O.S. TITANIC (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
TERREUR SUR LA LIGNE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
TESS (Fr.-Brit., v. ang.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
TOM HORN (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19). V.f. : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).
UN COUPLE TRES PARTICULIER (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-36-14).
UNE FEMME ITALIENNE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U. G. C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

Les films nouveaux

UNE SEMAINE DE VACANCES, film français de Bertrand Tavernier : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Saint-Charles-Convention, 15e (579-33-00) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24); Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) : Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
THE ROSE, film américain de Mark Rydell (v. o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50), 70 mm ; (v. f.) : Impérial, 2e (742-72-52); Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
THIRD WORLD PRISONNIER DE LA RUE, film français de Jérôme Lapérousaz : Olympic, 14e (542-67-42) ; U. G. C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41); Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LES NOUVEAUX ROMANTIQUES, film français de Mohammed Benayat : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
MORSURES, film américain d'Arthur Hiller (*) (v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; (v.f.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27); Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES CROCS DU DIABLE, film espagnol d'Antonio Isasi (**) (v. o.) : U. G. C.-Danton, 6e (329-42-62); Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v. f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U. G. C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
JOURNAL D'UNE MAISON DE CORRECTION, film français de Georges Cachoux (*) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91); Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Saint-Germain, 6e (633-10-82).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
BARBARELLA (Fr.), Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
LA BETE (Fr.), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
CAT BALLOU (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50).
LA COLLINE A DES YEUX (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
CHROMOSOME 3 (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Boul' Mich, 5e (354-48-29).
LA DERNIERE FEMME (It., v.o) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62).
DU RIFIFI CHEZ LES HOMMES (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
DUMBO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE GRAND BLOND AVEC UNE CHAUSSURE NOIRE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
L'INCROYABLE RANDONNEE (A., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-47-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
L'INNOCENT (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suis.) : Seine, 5e (325-95-99).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LE LOCATAIRE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

RADIO-TÉLÉVISION

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LOLA MONTES (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
MAHLER (A., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99).
LE MESSAGER (Ang., v.f.) : Palace, 15e (374-95-04).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
MONTY-PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).
MURIEL (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Opéranight, 2e (296-62-56).
PASSEZ MUSCADE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE PONT DE LA RIVIERE KWAI (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Français, 9e (770-33-88), Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Cambronne, 15e (734-42-96), Wepler, 18e (387-50-70).
LES PORTES DE LA NUIT (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
PORTIER DE NUIT (A., v.o.) : Opéranight, 2e (296-62-56).
POUR L'EXEMPLE (Ang., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82), Ternes, 17e (380-10-41), Secrétan, 19e (206-71-33).
LE PROCES PARADINE (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26), Parnassiens, 14e (329-83-11).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Palace, 15e (374-95-04).
LES 400 COUPS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
ROME, VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
ROMEO ET JULIETTE (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
SHOCK CORRIDOR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99).
LE SEXE FOU (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA TERRE DE LA GRANDE PROMESSE (Pol., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Luxembourg, 6e (633-97-77).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44).
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
TOMMY (Ang., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18).
UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (A., v.f.) : Palace, 15e (374-95-04).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

Les festivals

J.-L. GODARD, Une histoire du cinéma, Action-République, 11e (805-51-33) : le Grand Sommeil.
RETOUR AU WESTERN (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : les Aventures de Buffalo Bill.
LE MELO RETROUVE (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : le Dernier Rivage.
ALAIN RESNAIS, Olympic, 14e (542-67-42) : l'Année dernière à Marienbad.
LES MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : les Marx au grand magasin.
CINE-POLAR (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : le Deuxième Homme.
LA FEMME DANS LE CINEMA AMERICAIN (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Rachel, Rachel.
CYCLE O. WELLES (v.o.), Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) : I : le Troisième Homme ; II : Vérités et Mensonges.
THEATRE-CINEMA (v.o.), Calypso, 17e (380-30-11) ; 17 h. 30 : Marat-Sade ; 20 h. : la Mégère apprivoisée ; 22 h. 15 : Qui a peur de Virginia Woolf.
D. HOFFMAN (v.o.), Calypso, 17e (380-30-11), 17 h. 30 : Macadam cow-boy ; 19 h. 50 : John and Mary ; 21 h. 45 : Gatsby le Magnifique.
ASPECTS DU CINEMA BRESILIEN (v. o.), Denfert, 14e (354-00-11) : Jeanne la Française.
KEN RUSSEL (v.o.), Studio Acacias, 17e (764-97-83), les Diables ; Lisztomania.
I. BERGMAN (v. o.), Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) : la Source.
A. HITCHCOCK (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Une femme disparaît. — Saint-Germain-Huchette, 5e (634-12-26) : la Maison du docteur Edwardes.
GRAND-PAVOIS, 15e (554-46-85), I, en alternance : l'Année dernière à Marienbad ; Valentino ; Voyage au bout de l'enfer ; New-York, New-York ; Jérémiah Johnson. — II, la Course à la mort de l'an 2000.

Les séances spéciales

A LA RECHERCHE DE MR. GOODBAR (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
ALICE N'EST PLUS ICI (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
AMERICAN GRAFITTI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
L'EPOPEE DU RAMAYANA (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99), 18 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (**) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
L'EVANGILE SELON SAINT-MATTHIEU (It., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), 18 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15, sauf dim.
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
OUT BACK (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LES POINGS DANS LES POCHES (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 24 h.

Une journée de lutte pour les radios libres

M. Aldebert Valette, maire communiste d'Auby, la commune du Nord d'où émettait Radio-Quinquin, a été inculpé, le lundi 9 juin, de complicité de violation du monopole de radiodiffusion.

Cette inculpation, notifiée sur requête du parquet général d'Amiens, pour des faits constatés les 7 et 8 janvier et le 10 février pourrait, selon M. Lemaitre, doyen des juges d'instruction, être suivie par d'autres inculpations d'élus. Me Patrick Tillie, avocat de M. Valette, a précisé que l'interrogatoire n'avait pas porté sur le fond de l'affaire ; il a fait remarquer que son client étant maire, donc officier de police judiciaire, ne pouvait pas être inculpé par des magistrats du ressort de la cour d'appel de Douai.

Une manifestation était organisée lundi à Amiens pour protester contre les récentes interventions des forces de l'ordre à Radio-Quinquin et à Radio-Lafleur : de nombreux élus communistes du Nord et de la Somme ont marché, ceints de leur écharpe tricolore, en tête du défilé.

D'autre part, le bureau confédéral et les responsables des fédérations de la C.G.T., réunis lundi à Paris, ont appelé à une « journée de lutte » le jeudi 12 juin, jour de la grève à l'E.G.F., afin de dénoncer la comparution devant le tribunal de Nancy de dix militants C.G.T. arrêtés à la suite de l'intervention de la police à la Maison du peuple de Nancy.

Enfin, la Fédération de l'éducation nationale dénonce « *les méthodes employées, les moyens mis en œuvre* » par les forces de police contre les radios libres. Un communiqué de la centrale des enseignants ajoute : « *Les dégradations inutiles, les détentions non justifiées apparaissent comme autant de provocations destinées à justifier l'idée d'un prétendu développement de la violence dans le pays.* »

Selon le bureau fédéral de la FEN, le « *vrai problème* » à résoudre est celui que pose le gouvernement « *en s'abritant derrière le monopole légitime de la diffusion pour accaparer à son profit l'information sur les antennes officielles et périphériques* ».

● *M. François Mitterrand*, de passage à Laval (Mayenne), le dimanche 8 juin, a critiqué l'expérience des radios locales lancée par Radio-France à Lille, à Melun, et en Mayenne. Le premier secrétaire du parti socialiste a déclaré aux Mayennais : « *Vous êtes des cobayes. La radio a décidé de faire une expérience nouvelle, comme si ce n'était pas le pouvoir central qui avait désigné ses représentants pour pénétrer davantage les profondeurs de ce pays et parachever l'œuvre entreprise par le président de la République, déjà politiquement propriétaire de l'ensemble des moyens d'information audio-visuels de France, et tout cela au nom de la liberté d'expression* ». « *J'espère*, a ajouté M. François Mitterrand, *que vous aurez ici des professionnels honnêtes pour que se desserre le cercle dont on vous entoure.* »

TROIS RADIOS LIBRES LYONNAISES S'ASSOCIENT

Trois radios libres de Lyon, la doyenne Radio-Canut et deux autres plus jeunes, Radio-Lézard, créée aux assises de l'écologie, et Radio-Pipelette, qui est d'abord une radio féminine, ont décidé de s'associer et de sortir de la clandestinité (*le Monde* daté 8-9 juin).

Leur première émission commune a été diffusée le lundi soir 9 juin en modulation de fréquence (92 Mhz) depuis le CEP (Collectif d'expression populaire). L'objectif de cette association (il ne s'agit pas d'une fusion) est de « *ne plus être seulement reconnue mais aussi d'être entendue* ».

Chacune des trois radios libres conservera son autonomie et continuera sans doute à fonctionner dans les quartiers ou les banlieues. Mais la réunion des trois doit permettre, selon ses animateurs, « *la création d'une véritable radio d'agglomération* » sans censure ni autocensure et en se gardant de l'institutionnel. Pas de publicité sur les ondes des radios lyonnaises réunies, qui n'ont pas encore choisi de nom, mais dont les ressources proviendront essentiellement de l'organisation de concerts et de fêtes. « *Par ces temps de répression*, expliquent les responsables, *nous voulons faire une radio au grand jour avec un maximum d'émissions en direct. La question est de savoir si on va nous laisser agir.* » — (*Corresp.*)

LE GOUVERNEMENT DE SAINTE-LUCIE FERME LA STATION PRIVÉE RADIO-CARAÏBES INTERNATIONAL

Radio-Caraïbes-International, station de radio privée française, émettant depuis l'île Sainte-Lucie (située à une trentaine de kilomètres de la Martinique), a été fermée, le samedi 7 juin, par les autorités locales. Cet émetteur, installé au début des années 60, et dont l'existence ainsi que la direction ont connu un certain nombre de péripéties et de changements (*le Monde* daté 4-5 mai), aurait été fermé « *sans notification préalable, sur ordre du vice-premier ministre de Sainte-Lucie, M. Georges Odlum* ». Le premier ministre, M. Alan Louisy, aurait demandé qu'une enquête soit ouverte sur cette affaire. Des rivalités politiques opposant les deux hommes pourraient être à l'origine de la fermeture de Radio-Caraïbes.

La station, indiquait-on, dimanche 8 juin, à Fort-de-France, avait cessé ses émissions en direction de la Martinique depuis le vendredi 6 juin. En revanche, grâce à un second émetteur se trouvant sur l'île de la Dominique, Radio-Caraïbes a continué d'émettre vers la Guadeloupe.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 11 JUIN

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., est l'invité de l'émission « Face au public » de France-Inter, à 19 h. 20.

— *VU* —

Le progrès ?

Ils sont dors avec nous à la télé, ils sont vraiment sans pitié. Quatre-vingt-dix minutes d'antenne pour nous expliquer qu'on est les rois, qu'on est grands, généreux, intelligents, astucieux ; qu'on s'est mis à six ou sept, le Sénégal, la Grèce, la Yougoslavie, la Jordanie, enfin un tas de pays, pour réaliser ce « Question de temps » à partir de Beaubourg en Mondovision. Qu'on s'est élevé au-dessus de notre humaine condition ; qu'on a prospecté les mers, qu'on a reculé les limites du désert ; qu'Haroun Tazieff surveille très étroitement le cratère d'un volcan complètement endormi dans les îles Lipari au cas où... ; qu'on est en train de construire un barrage hydraulique colossal de 1 280 mètres de large au Brésil et un autre, minuscule, de 40 centimètres de haut dans la Creuse. Qu'on ne sait plus quoi inventer pour améliorer les conditions de vie sur cette bonne vieille planète pleine à craquer. En l'an 2000, on sera, tenez-vous bien, six milliards quatre cents millions !

On écoute tout cela plutôt fiers, plutôt contents, c'est vrai, pour une fois qu'on nous passe un peu la main dans le dos, qu'on ne nous traite pas de salauds. On s'est réjoui trop tôt : sur le coup de 22 h. 5, c'est reparti. Invités au studio, les spécialistes de l'apocalypse telle qu'on la décrit de colloques en congrès, financés par la F.A.O., les clubs de Rome et l'UNESCO, y sont allés de leur numéro. Un milliard d'êtres humains vivent dans un état de misère absolue. Je signale en passant que ce chiffre a énormément varié au cours du débat. Chacun avait le sien, qu'il lançait d'une voix ferme à la tête des voisins. En quoi tous ces gadgets étalés à la vitrine des sociétés de consommation pourront-ils profiter aux villageois éthiopiens ? A première vue, on ne voit pas, en effet. A moins que leurs gouvernants... Taisez-vous ! En rien. La prévision, la stabilité des prix, voilà ce qu'ils demandent, voilà ce qu'on leur refuse dans notre égoïsme suicidaire. Nous, on se disait in petto que, si on pouvait en obtenir autant des pays de l'OPEP, ce ne serait pas mal en plus.

En direct d'Amman, le prince Assan, lui, se plaignait, sans les nommer, des Israéliens. Tout irait bien sans l'occupation de terres arabes par des forces ennemies. Et le président Senghor évoquait avec calme et dignité une indispensable révolution culturelle mondiale. Chez lui, on a créé de nouvelles formes de musique et de danse. Dommage, pensions-nous, qu'au Tchad aujourd'hui et qu'en Centrafrique hier, côté danse, c'était plutôt macabre.

Ça, on n'ose pas le dire. Ce serait de mauvais goût. On peut taper tant qu'on veut sur Giscard, Schmidt et Carter en les accusant d'aveuglement préélectoral, mais il n'est pas question d'évoquer à l'antenne la rude nervosité affichée par certains chefs d'Etat africains.

D'accord pour parler des problèmes Nord-Sud, ils sont gravissimes. D'accord pour applaudir l'aide des pays de l'Est aux pays sous-développés (traduisez le Cambodge et le Vietnam). D'accord pour accuser les pays nantis de vouloir s'enrichir encore et toujours aux dépens des pays pauvres. D'accord pour contempler avec une pressante angoisse l'horizon 2000, d'accord pour déplorer le terrible sort des réfugiés. A condition toutefois de se demander pourquoi il y en a tant. A condition d'appeler un chat un chat et Bokassa Bokassa. Faute de quoi, le 31 décembre 1999, autour de l'énorme buffet de clôture de la énième conférence sur la malnutrition, les délégués reprendront, la bouche pleine, exactement la même antienne en multipliant simplement les chiffres au refrain.

CLAUDE SARRAUTE.

Mardi 10 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 Les inconnus de 18 h 55.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Spécial parents : Les animaux familiers et les enfants.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 *Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.*
Paris évacué. L'Italie est en guerre.
20 h Journal.
20 h 30 Variétés : Show Johnny Hallyday.
Réalisation : B. Lion.
Une rétrospective de ses anciens succès, filmés au Pavillon de Paris en novembre 1979. La première partie du show a été diffusée en février dernier.
21 h 25 Documentaire : La roue de la vie.
« L'hiver déjà », réalisation de J. Chollet et A. Voisin.
Qu'est-ce que vieillir en Afrique, aux Etats-Unis, en France.
22 h 30 Questionnaire : Roger Fressoz.
Jean-Louis Servan-Schreiber s'entretient avec le directeur du « Canard enchaîné ».
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : « la Cinquième Offensive ».
Film yougoslave de S. Delic (1972), avec R. Burton, I. Papas, B. Zivojinovic, B. Dwornik, L. Samardzic, G. Meisner.
En 1943, Hitler fait lancer une vaste offensive (dix divisions allemandes avec tanks et avions) contre Tito et ses partisans qui tiennent un territoire libre en Yougoslavie. Film de guerre à grand spectacle, reconstituant la bataille de la Sutjeska. Le rôle de Tito est tenu par Richard Burton.
22 h Débat : Tito et la Yougoslavie : Un autre communisme.
Avec MM. F. Fejto, E. Gutkovaty, G. Bortoli, D. Sosic, journaliste, G. Martinet, membre du comité directeur du P.S., O. Denes, cinéaste, directeur du Centre culturel yougoslave, et J. Burles, membre du comité central du P.C., rédacteur en chef de Révolution.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Association internationale contre la faim.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : le mur des fédérés.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « la Bataille de Marathon ».
Film italien de J. Tourneur (1959), avec S. Reeves, M. Demongeot, S. Pantoni, P. Hersent, D. Rocca, A. Lupo, D. Varga.
En 490 avant J.-C., un champion sportif grec devient chef de la garde sacrée du temple de Zeus à Athènes. Il va aider le général Miltiade à repousser l'invasion des Perses de Darius.
21 h 55 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Christina », d'après M. Eliade.
19 h. 30, Sciences : faire vivre des trésors du passé (les tapisseries).
20 h., Dialogues franco-suédois : « L'avenir de la social-démocratie en Europe occidentale », avec O. Palme et M. Rocard.
21 h. 15, Musiques de notre temps : hommage à Chostakovitch, avec M. Rostropovitch et G. Vichnevskaïa.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 30, Cycle des sonates de Beethoven (en direct de Radio-France) : « Sonate n° 9 en mi majeur » et « Sonate n° 10 en sol majeur » ; 19 h. 30, France et musique ; 20 h., Actualités lyriques françaises et internationales.
20 h. 30, Festival Strings de Lucerne 1979 : « Sinfonia en ré mineur » (Corelli), « Il combattimento di Tancredi e Clorinda » (Monteverdi), « Historia di Jephte » (Carissimi), par le Festival Strings de Lucerne et les solistes de l'Ensemble vocal de Lucerne, dir. *M. Corboz*, avec A. Michaël, soprano, J. Elwes, ténor et Ph. Huttenlocher, baryton.
21 h. 45, Cycle acousmatique INA G.R.M. : autour de Ivo Malec, avec l'Ensemble 2e, 2m, dir. I. Malec, et l'Orchestre national de France, dir. J.-C. Pennetier ; 22 h. 45, *Ouvert la nuit : Impressions symphoniques.*

Mercredi 11 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les visiteurs du mercredi.
De C. Izard.
Ave les marionnettes Sibor et Bora ; Le tableau bleu ; 14 h. 5 : Dessin animé ; 15 h. : Feuilleton ; Rintintin ; 15 h. 25 : Spécial 10-15 ans : 15 h. 25 : Dossier 10-15 ans ; 16 h. 5 : Parade des dessins animés ; 16 h. 20 : Les infos ; 16 h. 40 : La main rouge (L'aventure) ; 17 h. : Studio 3.
17 h 35 Football : Championnat d'Europe.
Tchécoslovaquie - Allemagne, en direct de Rome.
19 h 45 Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.
Le dernier quart d'heure.
19 h 50 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 30 *Dramatique : L'épreuve.*
Réalisation d'A. Dhouailly, avec J. Rispal, P. Le Person, J. Marin, J. Monod, M. Francini.
Un puzzle où s'imbriquent les gestes simples de la vie quotidienne, la condition féminine à la campagne (et une révolte), l'organisation du travail, le contexte social et politique. Une bonne dramatique, où l'on rit, où l'on s'émeut, où l'on apprend.
22 h 5 La rage de lire.
Magazine de G. Suffert.
Cinquante ans d'Allemagne : *la Volonté de paix*, de H. Schmidt ; *la Souricière*, de C. Cans ; *Ces Allemands qui ont défié Hitler*, de G. Sandoz.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les croix dans le cœur.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
15 h 15 Série : Au cœur du temps.
16 h 10 Récré A 2.
Rébus ; Les Bubblies ; Wattoo-wattoo ; Maraboud'ficelle ; Le fantôme de l'espace ; La panthère rose ; Anagrammes ; Zeltron ; Sport ; Candy.
18 h 10 Cours d'anglais.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Chefs-d'œuvre des musées nationaux.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 30 Variétés : Palmarès 80.
Avec S. Distel, N. Mouskouri, Y. Duteil, etc.
21 h 50 Magazine scientifique : Objectif demain.
La météo de cet été.
22 h 50 Document : Vidéo U.S.A.
Ed. Emshwiller : un vidéo-portrait.
Utilisation de la vidéo par un vétéran du cinéma expérimental.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
De truc en troc : jeu ; les moteurs jouets : le *moteur à élastique*.
18 h 55 Tribune libre.
Fédération sportive et gymnique du travail.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : la IIIe République.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (Un film, un auteur) : « l'Américain ».
Film français de M. Bozzuffi (1969), avec J.-L. Trintignant, B. Fresson, M. Bozzuffi, T. Lopert, S. Signoret, Rufus, Y. Lefebvre, J. Perrin, F. Fabian (rediffusion).
Après dix ans passés aux Etats-Unis, un homme revient à Rouen, sa ville natale. Il retrouve ses amis de jeunesse qui ont beaucoup changé. Film intimiste, attachant, d'un acteur passé à la réalisation. La chronique, très vraie dans les rapports humains, d'une génération qui a subi l'évolution de la société française.
21 h 50 Journal.

FRANCE-CULTURE

14 h., Sons : chantier naval à Budapest (rediff.)
14 h. 5, Un livre, des voix : « le Pays sous l'écorce », de J. Lacarrière.
14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : les forts en thème.
15 h. 2, Point d'interrogation : les grandes civilisations (l'Afrique noire).
16 h., Contact.
16 h. 50, Actualité : en direct du Creusot.
18 h. 30, Feuilleton : « Christina », d'après M. Eliade.
19 h. 30, La science en marche : promenade au jardin des sciences.
20 h., La musique et les hommes : G. Manley Hopkins.
22 h. 30, Nuits magnétiques : cinémathèque en liberté.

FRANCE-MUSIQUE

14 h., Musiques : Œuvres de Charpentier et Reibel (Laurent Terzieff, récitant) ; 15 h., Pot-pourri populaire : Deux mélodies néerlandaises, par E. Ameling, « Lieder irlandais », de Beethoven, par F. Patterson, Mélodies anglaises, par K. Ferrier, Mélodies de zarzuela, par *J. Carreras* ; 16 h., Du bon usage de la contrebasse : Œuvres de Zelenka, Haydn, Vanhal, Rossini et Bottesini ; 17 h., Pierres blanches (II), œuvres de Ives, Debussy, Alain, Berio, Webern et Schoenberg.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et musique.
20 h., Nouveaux talents, premiers sillons : « Phantasiestücke », extraits (Schumann), « Trio en si mineur » (Volkmann), par le Gorjan Trio, avec K. Gorjan, violon, M. Mlejnik, violoncelle et R. Gepp, piano.
20 h. 30, Concert (en l'église Saint-Thomas-d'Aquin à Paris) : « Sinfonia en ré majeur » (C.P.E. Bach), « Concerto pour violon et orchestre en sol majeur » K. 216 (Mozart), « Concerto n° 1 pour contrebasse en mi majeur » (Dittersdorf), « Symphonie n° 83 en sol mineur » (Haydn), par la Petite Bande, dir. S. Kuijken.
22 h. 30, Ouvert la nuit : « Le voyageur » Schubert ; 23 h., Opéras allemands à découvrir : Œuvres de Lortzing, Flotow, Nicolai, Cornelius, Humperdinck, Kienzl et Pfitzner ; 1 h. 30, Les grandes voix.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

COMEX GROUP

GEOMEX partner Co, in SINGAPORE
specialized in hydrographic, topographic, geodetic satellites doppler and geophysical surveys as well as oceanographic and meteorological studies, radio positioning and navigation services, and using the latest equipment and techniques on worldwide sites,
seeks French speaking:

- **marine and/or land geophysicist** specialized in shallow engineering investigation — ref. M 211
- **electronics field engineers or technicians** — ref. M 206
- **technical manager** in charge of equipment maintenance — ref. M 212
- **surveyors-topographers** — ref. M 207
- **computer programmer** (for HP 9825 and HP 9845 mini computers) — ref. M 208

Survey work related to offshore oil exploration and construction experience wished.
Expatriate salary and conditions offered including a yearly home leave to place of residence.

COMEX (FAR EAST) Pr. Ltd.
subsidiary in EAST KALIMANTAN
seeks French speaking

operation manager — ref. M 209
who will take over the marine (vessels, crafts and work barges) and the field equipment maintenance departments and will take the control of important projects and new developments. He will supervise 400 to 500 people on sites.
Civil engineer he must have a strong experience in such fields and be familiar with on/offshore worksites in and outside Europe.

assistant manager — ref. M 210
marine activities
(80 small crafts - 300 people).
He will manage the contracts and be responsible for organization, planning and personnel.
Technical education and experience in these fields needed.

Please send résumé in English and photograph (quoting ref. number) to SVP RESSOURCES HUMAINES - Marseille 13001 - 48, rue Grignan - FRANCE.

SVP RESSOURCES HUMAINES MARSEILLE
CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

PETROCONSULT
recherche
POUR L'ÉTRANGER

INGÉNIEUR
PIPE-LINE
(diamètre important)
Bilingue Anglais apprécié.

INGÉNIEUR
GENIE CIVIL
Fin d'études ou première expérience. Bilingue Anglais.
Déplacements éventuels France et Etranger.

INGÉNIEUR
ELECTROMECANICIEN
AM - ESME - VIOLET
1 à 2 ans d'expérience.
Bilingue Anglais.

POUR PUTEAUX :

INGÉNIEURS
ELECTRICIENS
Diplômés ou assimilés.
Expérience HT/BT
automatismes en installations pétrolières.
30 à 45 ans,
bilingues anglais.

Envoyer C.V., photo et prétentions à
PETROCONSULT
41, r. Ybry, 92522 NEUILLY.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

As a result of our acquisitions we have become a major European Company in the Petrochemical and Plastics industry, with strong support facilities covering manufacturing, sales, product development and technical services. Due to expansion of our technical support activities in Geneva, we are inviting applications for the following positions:

Graduate Chemists or Chemicals Engineers

The successful candidates should have a University or Polytechnical degree, coupled with at least 2 to 5 years experience in the field of alkylene oxide chemicals. The position requires an excellent knowledge of general chemistry. The applicants should be willing to travel. Frequent contacts with customers and sales organisations all over Europe call for a very good command of English and German, French would be an asset. The potential for this position is unlimited and will depend on the candidate's ability. Compensation and fringe benefits are generous and attractive.

Please forward a detailed curriculum vitae to:

BP CHEMICALS (SUISSE) S.A.
Post Box 291
1211 Geneva 12
Attention: Mrs. E. Machtou, Personnel Officer

SIEMENS

Les réseaux de communication modernes exigent une documentation technique de plus en plus importante. L'une des tâches de notre service de traduction est d'établir cette documentation dans la langue de nos clients.
Nous recherchons pour notre bureau de Munich un

Ingénieur Diplômé

de langue maternelle française
qui, assisté par les moyens de l'informatique, mettra au point la terminologie française de nouveaux systèmes de communication, en collaboration avec les ingénieurs d'études et nos traducteurs.
Il sera chargé de dépouiller la presse spécialisée, de définir les termes afférents aux nouveaux systèmes et d'harmoniser la terminologie pour les traductions en français.
Nous lui demandons plusieurs années d'expérience en télécommunications, acquise, de préférence, dans la technique de la commutation.
De solides connaissances d'anglais sont indispensables, des notions d'allemand seraient appréciées.
Envoyer CV, photo et prétentions à :

Siemens AG
K SD4
Postfach 700073
D-8000 München 70.

Important Groupe Français
recherche pour
GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIÈRE ET COMPTABLE D'UNE SOCIÉTÉ EN
AFRIQUE NOIRE

RESPONSABLE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE
— DECS ou équivalent ;
— avec expérience ;
— anglais indispensable.

Avantages habituels d'expatriement.

Adresser curr. vitae et prétentions à : no 61.948, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

Solidement implanté sur le marché français, notre groupe exploite et transforme le bois. Une de nos filiales, leader au Maroc dans son activité, recherche pour **CASABLANCA**, son

responsable administratif et financier

Sous l'autorité du D.G. vous aurez la responsabilité des services Comptabilité, Trésorerie, Administratifs et Informatique, au total 12 personnes. Dans une entreprise comme la nôtre, vous serez à la fois secrétaire général, informaticien, juriste et surtout comptable et trésorier. Vous serez l'interlocuteur des Banques, tout en mettant la main à la pâte pour sortir le bilan.
A 30 ans (au moins), vous avez une expérience déjà variée, bien que centrée sur les problèmes comptables et financiers. Vous êtes précis, rigoureux, organisateur, prêt à contrôler l'exécution à tous les niveaux, prêt aussi à assumer de larges responsabilités. Vous pourrez concilier une activité passionnante, des conditions matérielles attrayantes et des perspectives d'évolution professionnelle.
M. d'Aboville étudiera confidentiellement votre dossier (lettre, C.V., rém. actuelle) adressé sous réf. M 418 80, rue de Taitbout 75009 Paris.

resonance

International French Construction Co
seeks for NIGERIA (Lagos)

ENGINEER E.T.P.

Strong personality with experience aboard.
Fluent in English.
Position : vacant immediatly.
Very attractive salary + advantages.

Please contact INTER CONSEIL INTERNATIONAL ring for interview: 281-50-33.

GROUPE BANCAIRE à vocation multinationale souhaite proposer à un

JURISTE DE BANQUE

pouvant attester de 5 à 10 ans de carrière réussie dans la profession, *de participer à son expansion*. Conseiller permanent des exploitants, il devra également avoir des qualités de négociateur et être disponible pour des missions à l'Etranger.
Adresser C.V. manuscrit sous référence 9546/JN à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS
Discrétion d'usage assurée.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



emplois régionaux

Société Produits Alimentaires
FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
crée, dans son usine région Ouest, un poste d'

ingénieur qualité & développement

Il aura pour mission de :
– mettre en place des procédures de contrôle qualité et en assurer l'application.
– Assurer la coordination technique avec la direction générale à Paris et notamment le service Marketing, et les services de Recherche et Développement du Groupe en Europe.
– Représenter la société auprès des organismes officiels de contrôle.

Ce poste, appelé à un développement important, conviendrait à un

jeune ingénieur en industries alimentaires

(AGRO, ENSIAA, ENSAIA...)

ayant quelques années d'expérience de préférence dans les industries de conserve de viandes.
Les relations étroites avec le Groupe supposent une bonne connaissance de l'Anglais et impliquent des déplacements fréquents en Europe.

Les dossiers de cand. – sous réf. 1974 M à rappeler sur l'env. – seront traités par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

FRANCE TERRE

CHEF d'AGENCE
LA ROCHELLE

Notre activité, la réalisation de lotissement est en plein essor.
La Société évolue rapidement et occupe aujourd'hui un des tous premiers rangs dans la profession.
Nous poursuivons notre implantation dans l'Ouest en créant une nouvelle agence à La Rochelle.
Le chef d'agence dirige une équipe composée de :
- Prospecteurs fonciers (recherche et négociation des terrains)
- *Chargés d'opérations (montage administratif et financier* des dossiers)
- Technicien (étude et contrôle des travaux).

La fonction est commerciale autant que de gestion.
L'homme que nous recherchons est âgé d'environ 30 ans, a une formation H.E.C., E.S.S.E.C., ou E.S.C.P.
Une expérience dans le secteur de la construction est souhaitable mais nous privilégions l'aptitude à développer une activité en authentique manager.

Merci d'adresser curriculum vitae et photo à FRANCE TERRE
42, rue d'Arhtelon 92190 MEUDON

LA BANQUE POPULAIRE DU NORD
recrute

SOUS - DIRECTEURS

Classe V ou plus, selon expérience
pour ses Agences d'ARRAS et de BOULOGNE.
Les candidats retenus devront avoir une aptitude à l'animation des hommes, avoir de bonnes connaissances administratives et être capables d'assumer un bon suivi des engagements.
Age minimum souhaité : 30 ans.

ATTACHÉS COMMERCIAUX

pour les départements :
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, Ardennes.

Les candidats devront :
— posséder un niveau d'étude BAC + 2 ou équivalent ;
— aimer la vente et vouloir réussir dans une carrière commerciale ;
— avoir le sens du travail en équipe.
De réelles opportunités peuvent se présenter à des candidats dynamiques et disponibles.

Réponse et discrétion assurées.

Adresser curriculum vitae manuscrit, photo et rémunération souhaitée à :
Direction des Relations Humaines - Réf. RD 70,
847, avenue de la République, 59700 MARCQ-EN-BARŒUL.

Organisme Bancaire, LYON

Responsable service méthodes

Un important organisme bancaire situé à Lyon, pour sa division production informatique, crée le poste de Responsable Service Méthodes.

Cette fonction s'adresse à un professionnel de haut niveau, âgé de 35 ans environ, possèdant une expérience de l'encadrement et de la négociation.

Ses missions :

- Il dirige une équipe d'ingénieurs systèmes et de techniciens méthodes, avec eux, il effectue la mise en exploitation des appplications, la définition des standards, la formation de la division

- Il assure les liaisons avec la division Etudes et les services utilisateurs

Si vous pensez être un cadre responsable, inventif et cartésien, adressez votre candidature sous référence 4090 à rscg carrières 64, rue la Boëtie 75008 PARIS.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

COMPAGNIE MARITIME MARSEILLE
PLEINE EXPANSION
recherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Ce poste conviendrait à tte personne capable de :
— Coordonner tous problèmes administratifs posés à la société mère, à ses filiales tant en France qu'à l'étranger ;
— *Gérer un portefeuille d'assurance ;*
— Rédiger et interpréter tous contrats commerciaux, charte parties et autres... ;
— *S'occuper d'un service contentieux.*
Une expérience dans une fonction similaire serait souhaitée, anglais indispensable.

CONTROLEUR DE GESTION

Connaissant parfaitement :
— Gestion logistique containers ;
— Coûts d'exploitation maritime ;
— Etudes rentabilité voyages.
Ayant esprit de synthèse, connaiss. bien l'anglais. Le candidat devra être capable d'orienter l'exploitation à partir des données comptables et statistiques fournies par une informatique très sophistiquée.

CONTROLEUR COMPTES D'ESCALE

Chargé de contrôler les débours d'escale navires reçus des agents portuaires.
Connaissance de l'anglais et pratique d'une activité similaire exigées.
Ces trois postes sont offerts à des personnes capables de s'intégrer dans une équipe jeune et très dynamique. Rémunération en rapport avec capacités, évolution certaine av. expansion de la société.

Adr. C.V. photo + lettre manuscrite, n° 020345 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

CINÉMATHÈQUE crée poste DIRECTEUR ADJOINT

(1-9-1980)

— *Connaissance du cinéma.*
— Aptitude à gestion.
— Expérience animation audio-visuelle.

Curriculum vitae pour le 17 juin à : CROLEIS, 3, rue de Strasbourg - 38 GRENOBLE

Pour ses usines de province

MICHELIN

recherche des

JEUNES GENS FORMATION SCIENTIFIQUE

BACHELIERS, DUT, BTS, LICENCE
libérés des obligations militaires

Après une formation technique, un *travail actif, vivant,* concret, leur sera confié dans nos services d'ESSAIS et d'ASSISTANCE TECHNIQUE à la FABRICATION.

Ce travail demande :

- Aptitudes aux contacts humains,
- *Dynamisme,*
- Sens des responsabilités.

— **Disponibilité géographique appréciée.**
— **Logement assuré.**



Ecrire avec C.V. et photo
à MICHELIN - SP 33/7989 C
63040 CLERMONT FERRAND CEDEX

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'INFORMATIQUE,

l'une des toutes premières sociétés de conseil et de *services en informatique* par son développement et ses résultats, recherche

Ingénieurs et Universitaires

(minimum 2 ans d'études après le BAC), toutes formations.
Débutants ou *confirmés.*

Les candidats retenus recevront une Formation de plusieurs mois aux méthodes de la société (CORIG, PAC...) et aux techniques avancées de l'informatique (microprocesseurs, télématique, bases de données,...).

A *l'issue de cette formation,* ils s'intégreront dans des équipes opérationnelles.

La rémunération sera fonction de la formation et sera revue après la période d'éducation.



Ces postes sont à pourvoir dans l'Ouest de la France : Le MANS, SAINT-BRIEUC, RENNES, NANTES,...

Envoyer C.V. et photo sous réf. DR/AB à M. C. HOUNAU - CGI, 84, rue de Grenelle - 75007 PARIS.

HAVAS CONTACT

MENUISERIE INDUSTRIELLE
recherche son

DIRECTEUR - USINE

Ingénieur. Connaissance de la mécanique et du bois appréciée. Justifiant d'une bonne expérience de direction d'une unité de fabrication.
Le poste doit rapidement évoluer vers la direction générale.
Résidence petite ville 100 km Lyon.

C.V. sous numéro 8.404, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS CEDEX 09.

LIMAGRAIN

groupe agro-industriel avec implantation internationale crée dans le cadre du démarrage d'un 66 CII HB avec applications en temps réel les postes de :

• ETUDES :
Chef de projet
de formation MIAGE, le candidat aura une expérience de 5 ans environ des applications de gestion. *Une* expérience en temps réel est souhaitée. **référence 140 M**

• SYSTEME :
Homme système débutant
titulaire d'un DUT informatique, le candidat aura de préférence la connaissance de GECOS et GMAP. **référence 141 M**

• EXPLOITATION :
Technicien d'exploitation
expérience de 3 à 5 ans en vue de la responsabilité de la cellule préparation. **référence 142 M**

Préparateur qualifié
expérience nécessaire. **référence 143 M**

Pour ces deux emplois, il est indispensable de connaître ce type de matériel.

Ces postes basés à Clermont-Ferrand sont évolutifs à terme dans le cadre des différentes sociétés du groupe.

Les dossiers doivent être **adressés en précisant la référence à Limagrain - Chappes 63360 GERZAT.**

LA CAISSE RÉGIONALE DU CRÉDIT AGRICOLE de l'AISNE
souhaite recruter son

Responsable Système

Elle recherche pour cela un jeune ingénieur d'environ 30 ans, ayant une *expérience pratique sur site IBM fonctionnant sous* DOS/VS, CICS, VSAM-DL/1.

Une connaissance de VM, MVS et en *télétraitement serait* un atout.

Ces fonctions très diversifiées, recouvrent *sur* le plan technique la prise en charge des performances du système et les *choix* techniques permettant de les réaliser, ainsi que l'établissement des normes et standards s'appliquant aux études et à l'exploitation.

Elles peuvent, en outre, intéresser un cadre souhaitant participer de très près à l'aménagement, l'organisation et l'animation d'un département important.

GROUPE *Ce recrutement a été confié à*
ETHNOS
Conseil en recrutement
9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 PARIS, qui recevra les candidatures sous la référence 79391 M.

HAVAS CONTACT



maisons LARA
MEMBRE DU S.M.I.

Société de vente et de construction de maisons individuelles au coup par coup.
Nous occupons une place importante sur le marché du traditionnel.
Nous recrutons pour notre franchisé sur la Côte Atlantique (de NANTES à la frontière espagnole)

UN RESPONSABLE DEVELOPPEMENT

Il s'agit d'une création de poste destiné à faire face à l'évolution rapide de la Société et de permettre d'atteindre rapidement l'objectif de 400 ventes annuelles.
Nous souhaitons rencontrer un homme de formation supérieure (SUP de CO, Sciences ECO, etc...), 28 ans minimum, ayant acquis une expérience de 3 à 5 ans dans poste Marketing grand public et vivement intéressé par les problèmes liés à la commercialisation.
Le candidat retenu sera dans un premier temps en contact étroit avec le franchiseur MAISONS LARA afin de connaître les méthodes en place.
Résidence : NANTES
Déplacement à prévoir 2 jours par semaine.
Rémunération : 100.000 F +
Poste évolutif pour candidat de valeur.
Envoyer lettre manuscrite + CV + photo récente, en précisant le salaire actuel à :
D. PREVOST - MAISONS LARA
Tour de Rosny II
93118 ROSNY SOUS BOIS

MAISON-PHENIX
LANGUEDOC-ROUSSILLON

Ingénieur E.T.P.

Le Directeur Technique de la Société des Maisons Phenix Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, premier constructeur de maisons industrialisées, recherche un INGENIEUR pour le seconder en Languedoc-Roussillon - création de poste -.

Son rôle : diriger les 4 centres de travaux en suivant plus particulièrement la production (500 maisons/an), la gestion, les études de prix, les achats, le service après-vente.

Profil : Ingénieur E.T.P. ou équivalent, minimum 5 ans d'expérience dans la conduite et la gestion de chantiers T.C.E. *en maisons individuelles de préférence.*

Très bonne situation de cadre dans société en expansion - 13ème mois - primes diverses - voiture de fonction.

Pour recevoir une information détaillée sur cette offre, veuillez envoyer votre C.V. avec photo sous réf 601

M.L.M. CONSEIL
25, allées Jean Jaurès
31000 Toulouse
Tél. (61) 62.73.66

CSNCR — CONSEIL

BUREAU D'ÉTUDES
MIDI DE LA FRANCE
recherche pour une
mission d'organisation
pilotage et coordination

TECHNICIEN BATIMENT

Ayant l'expérience de Chantier.
Références hospitalières souhaitées.

Adresser curr. vitae, photo et prétentions, n° 62.102, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

CADRES FONCIERS de haut niveau

PROVENCE — COTE D'AZUR
LANGUEDOC — ROUSSILLON

Une des plus importantes sociétés françaises de promotion et de construction de maisons individuelles en secteur groupé recherche deux CADRES FONCIERS DE HAUT NIVEAU.

Avec une équipe de spécialistes expérimentés, ils prospecteront, négocieront, monteront des opérations de maisons individuelles, par des contacts avec les propriétaires privés, les collectivités locales, les administrations et les architectes *dans leur région respective :*
pour l'un : PROVENCE — COTE D'AZUR.
pour l'autre : LANGUEDOC — ROUSSILLON.

Ils bénéficieront de l'appui des services techniques de la Société et disposeront d'une large autonomie du fait de leur forte expérience, de leur qualité de négociateur et de leur capacité à monter des opérations complexes.

Ces postes offrent de larges perspectives d'évolution, une rémunération et des avantages intéressants.

Adresser votre C.V. avec photo et prétentions, sous référence 7695, en rappelant la région choisie à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/0.01 TRANS.

IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE
recherche

2 CHEFS DE PERSONNEL

— pour une usine de 300 personnes, FINISTERE SUD. le candidat sera âgé au minimum de 45 ans.
— pour une usine de 450 personnes en PICARDIE, le candidat aura 5 ans d'expérience professionnelle.

Dans les 2 cas, la fonction recouvrira l'ensemble des responsabilités sociales et administratives de l'établissement.

Logement possible.

Adresser C.V. précis, photo et prétentions à No 62145, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

---

diriger une équipe d'informaticiens

PROVINCE **130.000 F +**

Nous sommes un important constructeur de systèmes informatiques, et recherchons un professionnel de l'informatique.
Responsable de son centre régional, il en gère le budget, contrôle les projets logiciel proposés par son équipe, dirige et anime son personnel formé de programmeurs et d'analystes.

Ce poste implique une formation supérieure de type MIAGE ou GRANDE ECOLE D'INGENIEURS avec option informatique. Une expérience de plusieurs années dans un poste similaire est nécessaire.

Il s'agit d'une opportunité offrant de réelles responsabilités dans une Société de premier plan.
Le poste est situé dans une ville universitaire de province, présentant de *nombreux agréments.*

Vous pouvez préciser les sociétés avec lesquelles vous ne souhaitez pas être mis en rapport, en envoyant votre candidature à M. VOISIN 149, rue St Honoré - 75001 PARIS qui transmettra.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ingénieur automatisme

CREUSOT-LOIRE recherche pour son établissement ÉNERGIE au CREUSOT, un Ingénieur pour le Bureau d'Études du Service Ingénierie dans le département COMPRESSEURS et TURBINES à vapeur industrielles.

Il sera chargé des Études d'Électricité et de Régulation – Contrôle pour les stations de compression et il participera à la mise en service de celles-ci.

Le poste conviendrait à un Ingénieur diplômé (ECP, A & M, ENSI...), débutant ou ayant quelques années d'expérience dans le domaine des automatismes. La connaissance de l'Anglais est nécessaire.

Les candidatures, avec indication de la *rémunération actuelle ou souhaitée*, sont à adresser à CREUSOT-LOIRE, Division ÉNERGIE, B.P. 31, 71208 Le Creusot.

CREUSOT-LOIRE

HAVAS CONTACT

INFORMATIQUE INTERNATIONALE



-INFORMATIQUE-SCIENCE-TECHNIQUE-

est spécialiste dans les logiciels scientifiques et techniques dans les domaines nucléaires, aéronautiques, spatiaux, télécommunications, conception assistée, temps réel.

Nos équipes de pointe se renforcent et nous voulons leur adjoindre pour :

• BORDEAUX :

jeune ingénieur

(CENTRALE, Grande Ecole, 3ème Cycle. . .) ayant une première expérience et intéressé par la mécanique et la programmation scientifique (FORTRAN).

ingénieur grande-école

(Formation Type SUP-ELEC, . . .) concerné par les problèmes d'électromagnétisme et de rayonnement. La connaissance du FORTRAN est nécessaire.

• GRENOBLE :

jeunes ingénieurs

(Diplômés Ecole d'Ingénieur, ou DEA), débutants ou ayant une première expérience, pour des travaux dans l'un ou l'autre des domaines suivants :

• Thermohydraulique (domaine nucléaire). Connaissance méthode des éléments finis et FORTRAN souhaitée.

• *Electronique (programmation Temps Réel sur* SOLAR). Une formation Maîtrise d'Informatique convient à ce poste.

Si vous recherchez un environnement de haut niveau, l'approfondissement de vos connaissances dans des secteurs de pointe, ces postes à dominante "Recherche" doivent vous convenir. Ils demandent de bonnes notions d'Anglais.

Nous attendons avec intérêt votre candidature (C.V., photo et prétentions), adressez-la à :
INFORMATIQUE INTERNATIONALE – SILIC 232 – 94578 RUNGIS-CEDEX

Locafrance



Leader du crédit-bail mobilier
recherche
pour son agence de REIMS

Attaché Commercial

SA MISSION :
- Assurer au sein d'une équipe dynamique les relations avec les responsables d'entreprises en matière de financement des équipements industriels.
- Développer le fonds de commerce actuel par des actions de prospections appropriées.

SON PROFIL :
- Formation commerciale supérieure, type E.S.C.
- Goût de la prospection et de la négociation commerciale et financière nécessaire.
- Expérience professionnelle de quelques années dans une activité financière requise.

Adresser C.V., photo et prétentions :
Département Formation et Recrutement
43-47, avenue de la Grande Armée
75016 PARIS

STRASBOURG

60 à 70 000 Frs pour débuter...

Si vous êtes ambitieux et efficace, capable de vous donner à fond pour un métier passionnant, une grande *chaîne d'hypermarchés française vous propose de faire* carrière et de jouer un rôle important dans la distribution *moderne en étant* **RESPONSABLE COMMERCIAL** (formation assurée).

PROFIL DU POSTE : *Jeune 23 ans minimum.*
Formation commerciale supérieure (ESC, Sciences Eco, *Ecoles commerciales ou niveau universitaire équivalent).*

QUALITÉS ESSENTIELLES POUR RÉUSSIR :
- enthousiasme et combativité,
- sens commercial développé,
- goût des responsabilités,
- aptitudes à former et à animer du personnel,
- gestionnaire consciencieux et méthodique.

Nous recherchons immédiatement

10 candidats de valeur

qui, après avoir fait leurs preuves dans cette fonction, se verront confier rapidement des responsabilités importantes.
Réelles perspectives d'avenir.
Rémunération élevée liée à l'évolution des résultats.
Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à :

promonor
52, RUE DE DOUAI - 59000 LILLE
DISCRÉTION ABSOLUE

débutants bac + 4

Société Alsacienne de Supermarchés, un groupe en constante expansion couvrant tous les secteurs de la distribution (Supermarchés, Hypermarchés, Cash, Entrepôts de Gros, Fabrications Industrielles), implantée en Alsace, en Lorraine et en région parisienne.

propose des postes de

cadres

(Réf. M 827)
dans ses Hypermarchés.

Après une période de formation d'un an au maximum, vous aurez la responsabilité d'un Département.
Ce poste regroupe une multiplicité d'aspects : commerce, gestion, personnel, marketing, administration.

Il nécessite : autonomie, imagination et créativité mais aussi facilité d'adaptation et sens des contacts *humains.*

crée un poste

d'ingénieur des méthodes

(Réf. M 828)

Ce cadre débutant sera chargé :
- de la conception et de la réalisation de *méthodes et d'outils informatiques* et autres, assurant :
  - le fonctionnement des entrepôts et unités de fabrication,
  - l'optimisation des circuits de livraison;
- de la prévision et de la mise en œuvre des moyens logistiques nécessaires à l'expansion *(nouveaux entrepôts).*

Il aura une formation Grandes Écoles, A.M., MINES... ou équivalent.

Nous offrons :
- un statut cadre;
- une rémunération stimulante x 13;
- un intéressement basé sur objectifs quantitatifs et qualitatifs (M 827);
- de larges possibilités d'évolution dans la Société.

Si vous êtes mobile, dégagé des obligations *militaires, envoyez C.V. et photo en précisant* la référence du poste à
M. Dominique BALLOT

S.A.S.M.
117 A, route des Romains, 67200 STRASBOURG

COMPTABILITÉ ADMINISTRATION
DROME 90 000 F +

- Un bon niveau de formation comptable *(DECS ...)*
- L'habitude d'utiliser des moyens informatiques (mini-systèmes)
- Une expérience *d'environ 5 années en comptabilité* gestion financière et administration de personnel,

vous permettent de prétendre à un poste d'encadrement.

Une telle opportunité est ouverte au sein de notre Direction Régionale Sud-Ouest où l'actuel responsable vient d'être promu.

Les relations qu'il devra entretenir avec le siège à Paris et nos implantations dans le Sud de la France l'amèneront à se déplacer assez fréquemment.

Merci d'adresser votre C.V. complet, sous réf. 79375 M, à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, *qui transmettra.*

HAVAS CONTACT

BLUE LINE CRUISERS LIMITED, FRANCE

Par suite du développement de la Société, nous recherchons un Directeur pour la Blue Line Cruisers, société de location de bateaux.

Le Directeur sera placé au centre d'opérations de la Blue Line, à Castelnaudary, dans l'Aude, les autres bases existantes étant à Saint-Jean-de-Losne, en Côte-d'Or, et à Marseilles-les-Aubigny, dans le Cher. Le Directeur est responsable des opérations courantes à Castelnaudary et à Marseillan (base secondaire dans l'Hérault), mais il est aussi responsable du contrôle général de la comptabilité et des réservations pour toutes les opérations en France.

La personne recherchée devra avoir un âge minimum de 35 ans, être parfaitement bilingue (anglais - français) ; une connaissance de l'allemand serait souhaitable. Elle devra avoir une connaissance approfondie de la législation du travail et une formation commerciale appropriée ; des connaissances en mécanique sont souhaitables. Il est également souhaitable que le candidat ait déjà eu l'expérience de la direction d'une entreprise avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 5 millions de francs par an.

Le salaire sera négocié en fonction de l'âge et de l'expérience ; le salaire de départ est de l'ordre de 125 000 F par an. Quatre semaines de congés, plus les jours fériés. Une voiture de fonction est fournie.

Le curriculum vitae devra être adressé à :

Monsieur T.W. ADOLPH,
BLUE LINE,
Le Grand Bassin - B.P. 21,
11400 CASTELNAUDARY - FRANCE.

Directeur Industriel
Bretagne 300 000 +

Cette société française réputée, leader dans sa branche, bénéficie d'une longue expérience de la conception, de la fabrication et de la vente en France et à l'étranger d'équipements collectifs et individuels.

Pour une grande unité de production employant 1 500 personnes, située en Bretagne à proximité du littoral, elle recherche un directeur.

Ingénieur diplômé de Centrale ou A.M., âgé de plus de 40 ans, vous avez une expérience industrielle approfondie dont les cinq dernières années au moins ont été consacrées à la fabrication et au montage en série de matériels mécaniques ou électriques (automobile, électro-ménager, etc...).

Voici pour vous l'occasion de couronner votre carrière par une mission de très haut niveau stratégique et opérationnel couvrant l'ensemble des fonctions : fabrication, contrôle, méthodes, ordonnancement, approvisionnements, prix de revient, personnel, services généraux.

Ce poste est rattaché à la Direction générale. Il exige à la fois de la compétence professionnelle et des qualités humaines prouvées permettant de diriger et d'animer cet ensemble industriel intégré dans un environnement traditionnel.

Cette recherche est conduite de façon totalement confidentielle. Votre candidature ne serait éventuellement transmise à la société qu'avec votre accord préalable.

Adressez votre dossier complet avec lettre manuscrite, CV, photo, rémunération, à S. REYMOND, 24, pl. Charles Fillion 75017 PARIS, sous réf. 107 M.



La Société VOLKSWAGEN FRANCE recherche pour sa division Finances un

JEUNE DIPLOME

IEP, Sup. de CO, Sciences ECO. (option FINANCES)

Directement rattaché au Directeur de la *division Finances, il devra réaliser des* analyses et des rapports à caractère financier.
Les connaissances en analyse financière et en gestion sont primordiales, mais une *bonne approche de l'informatique* est nécessaire.
Allemand indispensable.
Envoyer CV avec photo et prétentions au Département du Personnel - BP 62 - *02600 Villers-Cotterêts,*
sous réf. JDF/244.

Audi 

HAVAS CONTACT

Importante Société de transport exerçant son activité dans le cadre Européen, recherche :

CONTROLEUR DE GESTION

Sous la responsabilité et en relation constante avec le Directeur Financier et le Directeur Financier Adjoint, ses responsabilités seront importantes et *porteront sur :*
- la comptabilité analytique et le contrôle de gestion;
- l'informatique et l'organisation des procédures administratives;
- *l'extension et l'approfondissement du contrôle de gestion (ce travail étant* effectué en liaison avec l'extension des applications d'informatique);
- la coordination avec l'assistance d'un consultant extérieur des actions de formation des Cadres aux méthodes de calcul économique propres à la profession.

Ce Collaborateur sera âgé de 38 ans minimum. De formation supérieure : Ecole Supérieure de Commerce, HEC, ESSEC, etc...; plus DECS ou probatoire ou ICG, complétée par une expérience de 10 à 15 ans acquise dans une Société Industrielle comme *Directeur Financier Adjoint ou comme* Contrôleur de Gestion.

La connaissance de la langue Allemande est exigée.

Une évolution de carrière est prévue pour un candidat ayant réussi dans cette fonction.

Adresser CV détaillé + photo sous réf. 71078 A.

SECE Jean WEGBECHER
11, Allée de la Robertsau
67000 STRASBOURG

FUTUR CHEF DE PRODUITS
HEC, ESSEC... DÉBUTANT

Attiré par le Marketing et la Gestion, vous acquerrez une solide formation en prenant rapidement la responsabilité d'une gamme complète d'articles (100 Millions de C.A.).

Recherche des fournisseurs (France et Étranger) et de produits nouveaux qui permettront de développer nos marchés, négociations de contrats, résolution des problèmes d'approvisionnement, gestion rigoureuse *pour atteindre* vos objectifs de C.A. et de marge : autant d'occasions de vous former et de prouver de réelles qualités professionnelles et personnelles.

A moyen terme, vous devrez en effet animer une équipe d'acheteurs *dans le cadre* de plans d'actions commerciales que vous aurez définis. Notre développement (17 % environ l'an dernier) permet d'envisager une évolution *intéressante.*

Pour prendre contact et mieux nous connaître, écrivez sous référence 80-26-22, à Gilles WOILLEZ - LA REDOUTE - Direction du Personnel Division Cadres
57, rue de Blanchemaille
59100 ROUBAIX.

La Redoute

HAVAS CONTACT

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

le groupe des compagnies **le secours** assurances

cent ans d'expérience, une réputation de sérieux et de confiance.

Notre entreprise à taille humaine, solidement implantée sur toute la France, *souhaite confier* à des hommes attirés par une **profession indépendante**, des postes d'

AGENTS GENERAUX

Nos futurs collaborateurs, d'âge indifférent, auront obligatoirement, pour les cadres confirmés, une *forte expérience* en fonctions commerciales, pour les débutants, une formation supérieure. Ils disposeront, *dans toute la mesure du possible*, d'un certain apport personnel.

La *rémunération est basée sur le* commissionnement des contrats et sera la *première année*, ajustée en fonction de l'expérience des candidats.

Nos agences disponibles sont à l'heure actuelle situées à :
BORDEAUX - ROUBAIX - MULHOUSE
COLMAR - ANNEMASSE - LE MANS
LA FERTE ALAIS.

Les candidats intéressés par d'autres régions peuvent également nous écrire.

Toute candidature sera examinée avec la plus grande attention.

Envoyer C.V, photo sous référ. 719 à **Mme Françoise Stephan**, Service Recrutement *30-32 rue Laffitte 75439 Paris Cedex 09.*

JEUNE DIPLÔMÉ

65.000 +

Nous sommes un des grands français de la distribution moderne.
Leader dans notre spécialité, nous devons faire-face à une expansion très rapide.
Pour maintenir et accentuer cette expansion, nous recherchons :

UN JEUNE DIPLÔMÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (I.E.E.C.S., I.C.N., E.S.C.A.E., SCIENCES ECO. OU EQUIVALENT...)

Il devra être parfaitement autonome, car nous lui demandons :
- De décider de sa politique commerciale (choix des gammes, des actions promotionnelles...)
- De fixer ses objectifs (de C.A., de rentabilité...)
- De diriger et d'animer son équipe, composée de plusieurs vendeurs.

Nous lui offrons :
- Notre notoriété
- *Notre know-how*
- Un appui constant et régulier
- Une assistance informatique quotidienne
- La possibilité d'une promotion en fonction des résultats
- Une formation complète et sérieuse.

résidence STRASBOURG
La rémunération sera motivante et évolutive (fixe + intéressement)

APPRECIATION REMISE APRES PREMIER ENTRETIEN

FRANCE MARKETING — Adresser lettre manus., C.V. détaillé, salaire actuel, photo (retournée) s. réf. 1406 S 32, allée de la Robertsau 67000 STRASBOURG — CSNCR

PARIS LYON NANTES TOULOUSE STRASBOURG BORDEAUX CLERMONT-FERRAND MARSEILLE

---

chef de bureau d'études

CREUSOT-LOIRE recherche pour son établissement de NANTES, le Chef du Bureau d'Études de ses matériels d'IMPRIMERIE (rotatives offset). Ce Bureau d'Études (3 ingénieurs, 30 dessinateurs) est chargé à la fois de la conception des matériels nouveaux et des études d'adaptation des machines existantes aux besoins de la clientèle.

Le poste conviendrait à un Ingénieur diplômé (ECP, A.& M, ENSI...), ayant plusieurs années d'expérience comme responsable de Bureau d'Études dans un secteur Mécanique, et désireux de s'affirmer dans un poste important pour le développement de cette activité. La connaissance de l'Anglais serait appréciée.

Les candidatures, avec indication de la rémunération actuelle ou souhaitée, sont à adresser à CREUSOT-LOIRE, Service Affaires Sociales - 20, rue de Koufra, 44300 Nantes.

CREUSOT-LOIRE

HAVAS CONTACT

RESPONSABLE ADMINISTRATION DU PERSONNEL

100.000 F

Nantes — *Souhaitant renforcer ses structures*, un important service public nantais, d'un effectif *de 900 personnes*, recherche le responsable de la gestion administrative de son personnel. Rattaché au Chef du Personnel, il sera plus particulièrement responsable de l'élaboration de la paie et du suivi des dossiers individuels. Il travaillera pour ce faire en relation étroite *avec l'outil informatique*. Ce poste ne peut convenir qu'à un praticien confirmé, autodidacte ou diplômé, et pouvant justifier d'une dizaine d'années d'expérience de la fonction personnel, acquise de préférence dans une industrie de main-d'œuvre. Ses qualités humaines, son autonomie, sa capacité d'organisation et d'initiative faciliteront son intégration. *La maîtrise de la gestion* automatisée du personnel constituerait un atout *déterminant. La rémunération* annuelle de départ sera fonction de l'expérience et de la valeur du candidat retenu. Écrire à G. MINS - PS CONSEIL - 1, rue Duguesclin - 44000 NANTES - Réf. A/147M

PS Conseil

ENERGY CONSULTING

We are one of the world's largest international consulting firms developing a new business in energy conservation. We are interested individuals (between 25 and 35) who through their experience and qualifications can be developed into energy consultants.

If you are performance oriented and realize the need and opportunity for conservation and recovery of energy, we have a number of outstanding positions.

If you have drive, imagination, the ability to take responsibility and deal with business management, then we may have an interest in you.

You must be able to work in french and english and be willing to travel every week.

Please send C.V. (mentioning present earnings and day-time telephone number) to insight publications S.A., 42, boulevard de la Cambre, b. 13, 1050 Brusseels (under reference LME 10680) who will forward.

GARRETT

PARTICIPEZ AU LANCEMENT DE GARRETT FRANCE S.A.

Garrett France S.A. recherche pour son usine de turbocompresseurs

située près d'EPINAL

son responsable de contrôle qualité

Les candidats du niveau Ingénieur devront avoir un minimum de 10 années d'expérience du contrôle de qualité dans une entreprise de mécanique de précision en grande ou moyenne *série, de préférence dans l'industrie automobile.* Ils devront avoir d'excellentes connaissances en contrôle dimensionnel et si possible en fonderie de précision.
Ils devront parler couramment l'Anglais et si possible l'Allemand.

Merci d'adresser c.v., photo et prétentions sous référence 5305 à GARRETT FRANCE S.A. - Service du Personnel - Z.I. - route d'Oncourt 88150 THAON LES VOSGES ou ANPE - 2, av. Général de Gaulle 88000 Epinal.
Réponse et discrétion totale assurées.

Le Groupe bancaire **crédit universel** souhaite intégrer rapidement quelques

JEUNES DIPLOMES ESSEC, ESCP, EDHEC, ET GRANDES ECOLES DE GESTION

Débutants dans la vie professionnelle, vous recherchez avant tout l'opportunité de prouver vos capacités à assumer des responsabilités de *direction d'agence.*
Volonté d'entreprendre, tempérament décideur, dynamisme commercial et rigueur de gestionnaire seront les atouts de votre réussite.
Pour recevoir, par retour, un dossier d'information sur cette offre faites nous connaître les raisons qui vous amènent à rechercher une telle opportunité.
Groupe du Crédit Universel - Recrutement *Agences 51 Bld des Dames 13242 MARSEILLE* Cédex 1

CROUZET Valence

Division Aérospatiale et Systèmes recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Quelques années d'expérience ou débutant pour poste à pourvoir dans le cadre *de ses activités* microélectroniques hybrides.
Au sein de l'équipe « Composants » des Services Qualité-Fiabilité, cet ingénieur aura la responsabilité des activités relatives aux microcomposants sous forme de pastilles (« puces »).
Solides connaissances de la physique et de la technologie des semi-conducteurs nécessaires.
Anglais apprécié.

Adresser C.V., références et prétent. à : CROUZET, Service du Personnel.
B.P. 1014 - 26010 VALENCE, sous la référ. nº 168.

Important groupe électronique français recherche pour son Bureau d'études

1 DESSINATEUR PROJETEUR

de niveau BTS Bureau d'Etudes ou DUT fabrication mécanique.

Il a acquis une expérience de deux ans minimum dans le domaine électroménager et possède de sérieuses connaissances dans le domaine :
— Plastique - Bois - Tôlerie fine —

Il collaborera à la réalisation d'un produit au sein d'une équipe animée par un ingénieur chef de projet.

Lieu de travail : REGION PAYS DE LOIRE

Adresser C.V., photo et prétentions nº 61.740, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040, PARIS Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE INDUSTRIE
Produits grande consommation, en expansion soutenue, région touristique dans l'Est, recherche

JEUNE CHEF DE VENTE

Exportation et Collectivités

ESC ou similaire, parlant couramment l'allemand.

Expér. vente : 3 ans minimum.

MISSION :
- Animation et gestion du réseau d'agents RFA-Suisse-*Benelux + réseau France* desservant industries et grossistes livrant les gran*des collectivités.*
- Contacts personnels de vente à niveaux élevés.
- Participation aux activités de marketing.

Déplacements : 50 %.

Poste d'avenir stable.
Rémunération motivante.
Logement facilité.

Adr. C.V. *dét. ss/réf.* 905 à SELETEC
Conseil en Recrutement
67009 STRASBOURG CEDEX.

Organisme public *recherche, certifié (e)* lettres, pour formation Travailleurs sociaux, *Expérience vie* ASSOCIATIVE Possibilité détachement longue durée.

Ecrire avec C.V. nº 852.733 M LE MONDE, REGIE PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75081 Paris

---

Groupe Electronique International recherche pour son établissement des PAYS DE LOIRE

UN INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN

ayant acquis de sérieuses connaissances en automatisme électrique et pneumatique.

Le candidat possède une expérience relative à *la réalisation des temps main-d'œuvre.*

Le poste à pourvoir exige l'aptitude nécessaire à l'animation d'une équipe d'une *dizaine de* préparateurs méthodes et dessinateurs.

Adresser C.V., photo et prétentions nº 61.728, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

DIRECTEUR COMMERCIAL

SUD-OUEST

Implantée dans une ville agréable du Sud-Ouest, la Société (1200 personnes) occupe une place dominante sur son marché. Elle fabrique des produits techniques (textile, plastique, caoutchouc) utilisés dans de nombreux secteurs de l'Industrie. Elle recherche un cadre de haut niveau, de forma*tion supérieure (HEC, ESSEC) pour coordonner* l'activité commerciale de ses départements et *développer ses ventes à l'étranger. Age optimum* 40 ans. Trilingue anglais allemand. Grande expérience export. 200.000 +.

France Cadres — Adresser C.V. sous réf. 940/2/M à FRANCE CADRES 22 *rue Saint* Augustin 75002 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE D'EDITION *DE LIVRES* recherche pour BLOIS

UN ADJOINT AU DIRECTEUR DE LA COMPTABILITÉ

Il sera exigé une formation niveau D.E.C.S., une expérience de 3 années minimum dans un secteur *informatisé.*

Envoyer C.V. avec photo à :
M. DUPONT, S.G.L.S. - B.P. 22
41350 VINEUIL.

BANQUE PRIVÉE

recherche pour

MARSEILLE

CADRE CLASSE V

- Responsable des engagements Entreprises (analyses de risques - gestion et animation des *dossiers clientèle*).
- Etudes Supérieures ou I.T.B.
- 5 ans d'expérience bancaire dont 2 au moins dans un poste similaire.

Adresser C.V., photo et prétentions à : nº 7.419, **PUBLIFOP** 29, rue Bleue, 75009 PARIS, qui transmettra.

SOCIETE DE CREDIT recherche pour toutes provinces françaises

inspecteurs commerciaux

Ecole commerciale
Expérience crédit, contacts avec milieux automobiles souhaités.
Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à Chef du Personnel B.P. 720.08, 75361 Paris cédex 08.

DIRECTEUR super-marché

Un groupe exploitant plusieurs super-marchés recherche un directeur expérimenté pour sa surface de 900 m2 *située dans une agréable localité* de l'Ain et qui offre d'intéressantes possibilités de développement.

Il disposera d'une large autonomie pour sa gestion, mais, il devra nous démontrer sa compétence en ayant fait une expérience réussie dans un poste similaire.

Votre dossier de candidature, C. V., photo et rémunération demandée, qui sera traité confidentiellement, doit être adressé sous la référence : PR-504-MO à :

ROLAND DERKUM CONSEILS
48, rue de Margnolles
69300 Lyon-Caluire

COMEX SERVICES

Leader français des travaux sous-marins
Postes basés à Marseille - Déplacements fréquents à prévoir - anglais pratique impératif.

ingénieur soudeur

DE HAUT NIVEAU P III B - Réf. M 198

35 ans mini - AM (ou éq.) + ESSA

qui dirigera, avec un professionnalisme certain, les études et les réalisations de soudage en atelier et sur les chantiers.
Praticien de ces techniques et ayant aussi l'expérience du soudage offshore, il a le potentiel d'un animateur décisionnaire.

ingénieur soudeur P II

27 ans mini - ESSA **Réf. M 199**

Il sera en charge des études et de la réalisation des soudages sur les sites en technique offshore.

Adresser votre dossier en indiquant la référence du poste à

SVP RESSOURCES HUMAINES MARSEILLE 48, rue Grignan 13001 Marseille.

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT — CSNCR

GROUPE INDUSTRIEL NATIONAL
recherche pour sa filiale *des Pays-de-Loire (effectif 90 personnes)*

cadre responsable de la production

- Assurer la pleine responsabilité de la produc*tion de l'Unité dans le cadre d'une authen*tique Direction par Objectifs : améliorer l'organisation et les procédures, gérer les stocks et décider des approvisionnements, entretenir et renouveler les matériels, *réduire les coûts, assurer les délais et la qua*lité (double contraintes très impératives), concevoir des produits nouveaux etc...
- Formation Écoles d'Ingénieurs, avec larges ouvertures techniques et esprit inventif. Expérience industrielle avec commandement de 4 à 5 ans nécessaire. Age minimum 32 ans.

Adresser C.V. détaillé avec souhaits de rémunération, photo si possible, sous référ. 100, LPA, Monsieur GENEVAY
11, square Jasmin 75016 PARIS
(réponse assurée)

P.R.B.

---

organisateur

LYON

SOVEMA société de services d'un important groupe de distribution second-œuvre du bâtiment et produits sidérurgiques fins recherche dans le cadre d'une décentralisation (nombreu*ses succursales sur tout le territoire*) un RESPONSABLE ORGANISATION. Adjoint du Chef de Projet, il participera activement à la redéfini*tion du système général de l'information dans* une des sociétés (CA 450 MF, 380 personnes) avant de proposer aux opérationnels (Direction *Générale, Chefs d'Agences...), des outils adap*tés à une meilleure maîtrise de leur action (cahier des charges, procédures, tableaux de bord,...). Ce poste convient à un cadre âgé d'au moins 30 ans, possédant l'expérience antérieure d'une fonction d'organisation dans un secteur à dominante commerciale. Il aura l'habitude de dialoguer tant avec des informati*ciens qu'avec les différents* utilisateurs et y aura confirmé ses qualités d'analyse logique, sa capacité de conviction et son sens du travail *en équipe. La familiarisation avec une organi*sation très décentralisée sera appréciée. Déplacements de courte durée sur toute la France. La rémunération de départ, fonction de l'expérience, ne sera pas inférieure à 90.000 *F/an.*

Adresser C.V. détaillé, *sous référence* 8018-M (discrétion assurée) à notre Conseil

CEP lyon
55 montée de choulans,
69323 lyon cedex 01
tél. (7) 842.29.53

annecy - grenoble

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

IMPORTANT CENTRE D'ETUDES
d'une société spécialisée en électronique de pointe
recherche dans le cadre du développement de ses activités

INGENIEURS GRANDE ECOLE DEBUTANTS ou PREMIERE EXPERIENCE

pour

ETUDE et DEVELOPPEMENT ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE

(Réf. MEH)

Réalisation de produits nouveaux dans les domaines :
- *de la péri-informatique*
- des automatismes
- de la téléphonie spécialisée

CONCEPTION de SYSTEMES INFORMATIQUE TEMPS REEL sur MICROPROCESSEURS

(Réf. GBS)

pour application automatismes industriels, transports.

CONCEPTION et REALISATION de SYSTEMES et PRODUITS TELEMATIQUE

(Réf. DVI)

dans les secteurs suivants :
- réseaux téléinformatique
- systèmes et terminaux de bureautique,

INFORMATISATION de GESTION d'AFFAIRES et d'APPROVISIONNEMENTS

(Réf. YN)

CONCEPTION et DEVELOPPEMENT LOGICIEL TEMPS REEL sur MICROPROCESSEURS

(Réf. OG)

Réalisation de terminaux connectables aux réseaux téléinformatique dans des domaines très variés :
- téléphonie
- saisie d'informations
- signalisation
- CAO

ETUDE en INDUSTRIALISATION et ERGONOMIE de MATERIELS

(Réf. BRG)

dans les applications télématique.

Lieu de travail : BANLIEUE SUD OUEST DE PARIS

Transport assuré par cars gratuits - Restaurant d'entreprise.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous no 62134 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra en rappelant la référence de l'activité choisie.

UNE DES PREMIERES SOCIETES FRANÇAISES D'INGENIERIE SITUEE A PARIS recherche

ingénieur débutant

(OPTION AUTOMATISME ET INFORMATIQUE)

pour participer à la conception et à la réalisation d'Installations d'Automatisation et d'Instrumentation appliquées au domaine du pétrole (EXTRACTION ET TRAITEMENT).

Intégré au sein d'une équipe, cet Ingénieur sera associé aux études d'avant-projets et de projets.

Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 4433 à
SCS JONCTION 9, rue des Halles - 75001 PARIS qui transmettra.

---

emplois régionaux

ORGANISME COMPTABLE AGRICOLE PROFESSIONNEL
REGION CHAMPAGNE
recherche son

RESPONSABLE COMPTABLE

Homme, expérience 5 ans, DECS ou équivalent. Expérience cabinet comptable, fiscalité agricole, informatique, appréciée.
Libre rapidement.

Ecrire au S.G.V. - B.P. 176 - 51205 EPERNAY Cedex.

RENAULT

Véhicules industriels
recherche dans le cadre du renforcement de ses équipes « informatique » de LYON.

Analystes programmeurs de gestion
- *Niveau BTS - DUT Informatique.*
- Expérience confirmée des grands systèmes, réseaux et bases de données.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à Renault Véhicules Industriels - Service Emploi - 69635 VENISSIEUX.

HAVAS CONTACT

Importante Société produisant des matériaux modernes pour l'étanchéité et l'insonorisation, à STRASBOURG,

recherche

UN INGÉNIEUR CHIMISTE

parlant bien l'allemand ou l'anglais.
2 ans d'expérience labo recherche et développement.

FORMATION :
ENSC - ENSIC (Maîtrise chimie ou similaire) + spécialisation : EAHP - IFC (élastomères, polymères, caoutchouc).

FONCTION :
Etudes et développement nouveaux produits pour l'isolation thermique, acoustique, etc.
Possibilités d'avenir.
Poste stable à larges initiatives.

Adres. C.V. détaillé s/réf. 900, à *SELETEC*
Conseil en Recrutement,
67009 STRASBOURG CEDEX.

Recherchons pour Service de Formation Professionnelle ville du Centre-Ouest
COLLABORATEUR
pour enseigner le
MICRO-ORDINATEUR
et ses applications.

Qualité requises : bonnes connaissances de la P.M.E., P.M.I., très bonnes compétences pédagogiques ; expérience sérieuse en informatique.
Envoyer candidature, C.V., photo et prétentions à
HAVAS
sous n° 8.455
136-140, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

ORGANISME de FORMATION CONTINUE

à CHALON-s.-SAONE recherche un ou une

ASSISTANT (E) DE FORMATION

chargé (e) des contacts avec les entreprises commerciales. Format. BTS minim. ou équiv. en gestion commerciale et première expérience d'animation en formation d'adultes néces. Env. C.V., photo et prétention à n° 62.144 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

IMPORT. ET. FINANCIER SUD DE LA FRANCE
(600 personnes)
recherche

UN RESPONSABLE DU PERSONNEL

dont la mission sera principalement axée sur :
- La gestion administrative (législation, paie, etc.) ;
- Le climat social ;
- La négociation avec les *représentants élus du personnel ;*
- La coordination des divers départements en matière de gestion du personnel.

Le candidat retenu, de préférence diplômé de l'enseignement supérieur, aura une expérience *professionnelle* d'au moins 5 ans dans la fonction.
Adr. C.V. avec photo + prét., s/réf. 3.576, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

C.G.E. DISTRIBUTION

recherche pour son département *industrie*
AGENTS TECHNICO-CIAUX
de niveau ingénieur ou B.T.S. électromécanicien ayant le goût des contacts humains et de la pédagogie.

- 1 poste région Normandie résidence Rouen ;
- *1 poste région Bretagne* résidence Rennes ;
- 1 poste région Pays de Loire résidence Nantes.

Déplacements fréquents à l'intérieur de la région.
Ecrire no 8.413 « le *Monde* » Publicité, 5, rue des Italiens, *75427 PARIS CEDEX 09.*

Une **SECRETAIRE**
très qualifiée et
Un **COMPTABLE** expérimenté

sont demandés pour SAVOIE. Situation intéressante compr. resp. Poss. logem. Env. C.V. et photo à SUDEM, 17, bd de la Colonne, Chambéry, N° 900.

BANQUE TARNEAUD
LIMOGES
recherche
pour seconder les Directeurs *de ses Agences*
d'ANGOULEME et de BRIVE
Cadre classe V, 35 a. env. Gradé classe IV, 30 ans env., ayant bonne expér. de l'exploitation et des probl. administratifs. Adr. C.V. av. photo et prét. à *Banque Tarneaud,* Dir. du Person., B.P. 402, 87011 Limoges Cedex.

LA VILLE DE GRENOBLE
(180.000 habitants)
recherche

UN ATTACHÉ CHARGÉ D'ANIMATION ENFANCE

Très bonne expérience d'une *pratique de l'animation dans le* domaine de l'enfance.
Rémunération annuelle comprise entre 46.584 F et 96.533 F net.
Adress. candidature manuscrite avec curriculum vitae détaillé et photo avant le 30 juin 1980 à *M.* le Maire de Grenoble, 11, *boulevard* Jean-Pain, 38000 GRENOBLE. Tél. (76) 42-81-42, poste 2.157.

Impt cabinet de Conseils
recherche

FISCALISTE

pour région Troyes-Reims
- Ayant déjà une expérience pratique ;
- De préférence ancien inspecteur des impôts ;
- *Sens des contacts humains* et goût du travail en équipe indispensables ;
- Situation intéressante, stable et d'avenir.

Discrétion assurée.
Ecr. s. réf. 8.976 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris, Cedex 02 qui transmettra.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Roussel Uclaf recherche pour sa Division des Affaires Juridiques

un juriste confirmé

La fonction principale consistera en études, consultations et suivi en matière de pré-contentieux et de contentieux (civil, *commercial, pénal, droit* des affaires).
Subsidiairement, il lui sera demandé une collaboration dans le domaine du droit des sociétés. *Dans ces différents domaines,* les dossiers traités concerneront la France et l'étranger.
Ce poste conviendrait à un cadre titulaire d'une maîtrise en droit privé ayant eu une expérience professionnelle d'au moins trois ans en entreprise ou profession libérale.
Connaissance de l'anglais indispensable, langue allemande souhaitée.

Adreser C.V., photo et prétentions sous référence RUDEL (mentionnée sur l'enveloppe) à :
EMPLOIS ET CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS,
qui transmettra les dossiers.

roussel uclaf

CABINET PRIVE
D'EXPERTISE COMPTABLE ET
DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
DESIRE ENGAGER

UN ASSISTANT D'EXPERT-COMPTABLE

H-F

Le candidat, âgé de 28 ans minimum, possède une solide formation comptable, ESC + DECS.

Il est chargé d'assurer le contrôle et la révision des comptabilités en clientèle (établissement des bilans, analyse de gestion, analyses financières).

Il peut être amené à effectuer des dépannages en clientèle.

Des déplacements fréquents et de courte *durée sont à envisager.*

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 06.708 à

bac
PERSONNEL CONSEIL
86, rue de Lille 75007 PARIS
CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

AGENCE en PLEIN DÉVELOPPEMENT

recherche pour *PARIS*

CHEF de PUBLICITÉ

Avide de responsabilités, capable d'assurer le traitement de budgets Services et Industries de haut niveau (Réflexion, Conception, Recommandation).

Formation souhaitée :
- Ecoles supér. de Commerce (HEC, ESSEC...) ;
- Expérience Agence grand public indispensable ;
- Rémunération en rapport.

Envoyer C.V. et prétentions n° 61.979.
CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

SOCIETE DE SERVICES INTERNATIONALE
(chiffre d'affaires 3,5 milliards de FF)
recherche

UN CADRE COMPTABLE DE HAUT NIVEAU

VOUS DEMANDE :
- une formation HEC - ESSEC - ESC + formation expertise comptable,
- une expérience professionnelle de 5 ans minimum, acquise à travers différents postes opérationnels au sein des services comptables d'une grande société,
- une pratique de l'organisation comptable en milieu informatisé.

VOUS OFFRE :
- un élargissement de vos compétences à travers un court séjour dans l'équipe d'AUDIT INTERNE,
- l'exercice ultérieur de responsabilités très importantes situant cette personne parmi les collaborateurs immédiats du directeur financier.

Rémunération en rapport avec l'expérience acquise.

Envoyer C.V., prétentions et photo à No 61925, CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

LA PROCHAINE ETAPE DE VOTRE CARRIERE : DIRECTEUR DU PERSONNEL

intel le leader technologique incontesté de l'industrie du semi-conducteur offre aujourd'hui, au-delà de ses produits et de leur fiabilité, mieux encore : la garantie d'une société sûre – 15.000 collaborateurs, *663 millions de dollars de C.A. en 1979 (soit* une augmentation de 65 % par rapport à 1978) et un bénéfice de 78 millions de dollars, entièrement réinvesti en recherche et développement.

INTEL FRANCE, siège de la région Sud-Europe (Belgique, Espagne, Portugal, Italie, Israël et France) a plus que doublé ses effectifs en un an et comprend désormais : une force de vente directe composants et systèmes, une assistance technique et une équipe après-vente, un centre de formation et un service documentation.

Nous souhaitons désormais intégrer un professionnel de la fonction Personnel : ce collaborateur doit être un homme entreprenant et dynamique dont le passé professionnel s'est déroulé au sein d'une *multinationale* de haute technologie, où la *fonction Personnel,* parfaitement intégrée à l'équipe de management, a largement contribué à l'atteinte de résultats probants. Diplômé de l'enseignement supérieur, il aura acquis une expérience d'au moins 5 années dans la fonction dont, de préférence, deux années en tant que généraliste. Il sera bien sûr parfaitement bilingue anglais.

Ce poste couvre les différents aspects de la fonction : recrutement, formation, participation, développement des carrières, gestion administrative du personnel... et climat social, ce dernier aspect contribuant largement à *l'image particulièrement intéressante de notre société.*

Nous vous remercions de bien vouloir adresser (sous réf. IN/10) un dossier complet à notre conseil qui étudiera chaque candidature avec l'attention et la discrétion nécessaires.

INFRAPLAN 83, Bd Raspail 75006 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

Plein Champ

SLIGOS l'informatique au service de la gestion

Un(e) assistant(e) formation

Son rôle consiste à assurer la gestion de la formation interne (budget - suivi - organisation des stages...) au sein du Département Formation - Information - Documentation.

Profil recherché : étude supérieure, aptitude aux contacts humains, esprit d'organisation, sens des responsabilités. Une expérience préalable n'est pas indispensable.

Nous vous remercions d'adresser votre lettre de candidature avec CV et *photo ss réf. DPS à SLIGOS, 91, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.*

315 Millions de CA en 1979. *Développement annuel moyen du Groupe de 26 % depuis 5 ans.* 1 600 personnes et plus de 180 emplois créés en 1979. Principales implantations : Puteaux (Siège), Arras, Besançon, Blois, Brest, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lyon, Marseille, Nice, Roanne, Rouen, Tours, Valence, Belgique, Côte-d'Ivoire.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

BANQUE FRANÇAISE DE TAILLE INTERNATIONALE
recrute pour son
Groupe de Recherche Opérationnelle

3 JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES

Fonction :

- prendre en charge au sein d'une équipe de haut niveau d'importantes études techniques et économiques ;
- développer et promouvoir des outils de gestion et d'aide à la décision pour les autres secteurs de l'Etablissement.

Aptitudes requises :

- connaissance approfondie des techniques quantitatives et de l'informatique indispensable ; formation complémentaire en économie souhaitable ;
- dynamisme, esprit d'équipe, aptitudes pour des contacts à haut niveau ;
- l'un des 3 postes proposés requiert, en outre, une première expérience professionnelle, si possible dans un cabinet d'études d'organisation ou de gestion d'entreprises.

Larges possibilités de carrière pour candidats de valeur.

Les candidatures, accompagnées d'un C.V. détaillé, sont à adresser, sous réf. 79340 M, à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Nous sommes un groupe multinational de sociétés d'engineering et de construction, opérant en Europe, au Moyen-Orient et aux Etats-Unis.

Nos réalisations : centrales électriques, stations de dessalement d'eau de mer, autoroutes, installations portuaires, écoles, immeubles...

Pour faire face à une croissance très rapide, nous renforçons nos équipes à Paris et recherchons pour notre

service achats

acheteur génie civil — réf. 9086 AGC

responsable suivi achats — réf. 9086 RSA

Les réalisations très variées du groupe font de notre service achats (une cinquantaine de personnes) la clef de voûte de notre organisation.

Il est structuré de la façon suivante :

Les Acheteurs : sont chargés de l'établissement des contrats en vue de la fourniture de produits et matériaux pour nos chantiers, évaluation des produits, recherche des meilleurs coûts, *appréciation des fournisseurs.*

Pour ce poste, une bonne connaissance des matériaux de construction est requise.

Les Responsables Suivi Achats : dès les contrats signés, prennent en charge les dossiers et s'assurent de l'état d'avancement des études, des fabrications et du respect des délais. A ce titre, ils sont en contact permanent avec les fournisseurs (relances, visites...).

Une *formation à orientation technique serait un atout.*

Pour ces deux postes, une expérience de quelques années dans des domaines similaires et une bonne maîtrise de l'anglais sont indispensables.

Pour un premier contact, envoyez votre dossier de candidature en précisant le poste choisi, à SOGEX — Direction du Personnel — 15/25 boulevard de l'Amiral Bruix, 75116 Paris. *Discrétion assurée.*

SOGEX

média-system

USINE DE CONSTRUCTIONS ELECTRIQUES
Banlieue Nord
recherche pour son
Service méthodes montage

UN AGENT DE METHODES

Niveau BTS en mécanique ou équivalent et ayant des notions d'informatique
Libéré des O.M.

Adresser C.V. complet avec prétentions à no 61952 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Chef de comptabilités - audit
140 000 F

Nous sommes un groupe français aux activités diversifiées, chacun de nos départements ou filiales *ayant une comptabilité décentralisée.*
Nous offrons le poste de Chef de Comptabilités du Siège Social de notre Maison Mère, chargé de la *consolidation des comptabilités, des questions fiscales des départements, et de missions d'audit.* Il dirigera un service de 5 personnes et aura des activités polyvalentes ; comptabilité générale et analytique, *comptabilité financière, trésorerie. Il jouera par ailleurs un rôle de conseil et de coordi*nation par rapport aux Chefs Comptables du Groupe.
Ce poste convient à un candidat ayant une formation comptable et fiscale supérieure, une dizaine d'années d'expérience, l'habitude de travailler en liaison avec l'Informatique, la connaissance des procédures d'audit, et *doué d'une très grande ouverture d'esprit.*
Lieu de travail Paris 9ᵉ. Situation stable et solide dans un groupe dynamique en expansion.

sélé CEGOS

Merci d'adresser lettre man. et C.V. détaillé sous Réf. 11594/M à D. de Larivière qui étudiera votre dossier en toute discrétion. 33, quai Gallieni — 92152 Suresnes. Tél. 772.31.32.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo.

VOUS ETES UN CADRE CONFIRME
Diplômé Bréguet, Sudria, etc ...

Vous avez le goût de la vente, le sens de l'or*ganisation* et des connaissances technologiques approfondies en matériels électriques et d'automatisme, ainsi qu'une expérience professionnelle de plusieurs années.

Nous sommes l'une des plus importantes Sociétés de Distribution en gros de Matériel Electrique et nous vous proposons un poste de

CHEF D'AGENCE A PARIS

Vous serez chargé d'animer et de gérer une unité de 50 personnes et de mettre en œuvre la politique *commerciale* et les axes de développement fixés par la Direction Générale.

Rémunération motivante : 120.000 F+.

Adresser CV détaillé avec photo sous réf. 6704 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedax 02 - qui transmettra

---

DIRECTEUR DE PRODUITS

prêt à porter féminin

Paris — **170.000F+**

Cette entreprise (700 personnes) intégrée à un groupe important, fabrique et diffuse ses produits auprès du commerce traditionnel. Connue pour ses grosses pièces (impers, manteaux) elle souhaite étoffer ses autres lignes de produits (tailleurs, robes, jupes, chemisiers, ensembles flous) et recherche son Directeur de produits.
Rattaché à la Direction Générale, il définit la stratégie marketing produits, est responsable de l'élaboration des plans de collection des différentes marques, coordonne les activités du bureau de création (stylistes, modélistes) ; il suit la mise au point des produits en usine. Le poste nécessite une relation constante avec le service achats et la Direction des ventes.
Nous confierons ce poste à un *homme* ayant une bonne formation en marketing, âgé de 35 ans et justifiant d'une solide expérience de chef de produit et/ou de direction commerciale acquise dans une entreprise de confection féminine.
Une bonne connaissance du choix des matières et des qualités de goût *alliées au sens de l'organisation sont indispensables.*

Merci d'adresser CV, photo récente et dernier salaire sous Nº M/6258

PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

LA VILLE DE BRETIGNY-SUR-ORGE 91220
plus de 20.000 habitants
recrute
pour le 1er septembre

UN ATTACHÉ D'ADMINISTRATION ou UN RÉDACTEUR DE MAIRIE

PAR VOIE DE MUTATION

très au courant des problèmes d'urbanisme communal.

Envoyer C.V. à Monsieur le Maire, Hôtel de Ville avant le 31 JUILLET.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRANSPORT SITUÉE A GARONOR
recherche

DÉCLARANT EN DOUANE TRÈS QUALIFIÉ

pouvant assumer responsabilité - Référ. exigées.
Envoyer lettre, curriculum vitae et photo, aux :

TRANSPORT B.V.T. FRANCE
Boîte postale 131 X - GARONOR,
93608 AULNAY-SOUS-BOIS.

Ingénieurs Informaticiens Analystes-programmeurs

Nous recherchons pour le département télésupervision et communication d'un groupe important

DES INGENIEURS INFORMATICIENS TEMPS-REEL (Réf. 003171 M)
Leur mission est la conception et le développement de logiciel temps réel sur mini-calculateurs.
Ces postes nécessitent une formation grande école (E.S.E., I.M.A.G., INSA de Lyon...) *et 2 à 4 ans d'expérience similaire.*

DES ANALYSTES PROGRAMMEURS (Réf. 003172 M)
Ils participent au développement et à l'intégration de sous-ensembles de logiciel temps réel sur mini-calculateurs.
Les candidats retenus justifient d'une formation BTS ou DUT *et d'une première* expérience en informatique temps réel.

Pour l'ensemble de ces postes, l'anglais est indispensable.
Lieu de travail : Vélisy. Des déplacements à l'étranger de courte et moyenne durée *sont à prévoir.*
Merci d'envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle à notre **Département Informatique** sous la référence choisie (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

BKC

Division Abrasifs Incorporés
Laboratoire de Beauchamp
(Val d'Oise)

ingénieurs
Généralistes ou électro-mécaniciens

assistance technique à la clientèle européenne

Ils devront :
- assurer la liaison technique entre la clientèle, les services commerciaux et la production.
- former les vendeurs et distributeurs à l'utilisation de nos produits.
- mener des études techniques sur les produits et leurs applications.

Quelques années d'expérience en technico-commercial appréciées.

Anglais parlé indispensable - 2ᵉ langue souhaitée (allemand, italien ou espagnol).

Nombreux voyages à prévoir mais de courte durée.

PA-SVP

Envoyer C.V., photo et prétentions Service du Recrutement 3M France Avenue Boulé 95250 Beauchamp

3M

HEC-ESSEC-ESCP

dégagé des O.M.

Le responsable de la publicité - promotion d'une entreprise connue et très bien implantée sur son marché (Radio - T.V. - HI-FI - Électroménager) souhaite renforcer son équipe.

Vous êtes attiré par la publicité-promotion et vous avez, si possible, une première expérience dans ce domaine, acquise en agence ou chez l'annonceur.

En relation avec nos conseils extérieurs et dans le respect de notre stratégie de communication, vous participerez à la conception et l'application des opérations promotionnelles.
Mais votre activité sera surtout conçue comme très proche de l'équipe de vente et du réseau des revendeurs (information, suivi des actions ...).

De fréquents déplacements, à Paris et en Province, sont à prévoir.

Les candidatures, accompagnées d'un C.V. détaillé sont à adresser, sous réf. 79275 M, à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, *qui transmettra.*

HAVAS CONTACT

DIRECTION FINANCIERE
d'un
GROUPE BANCAIRE (PARIS 8ème)
recrute

Cadre Financier

VOTRE MISSION :
TRAVAILLER
sur le
marché obligataire

- *vous contacterez les investisseurs institutionnels ;*
- vous participerez à la conception et au montage de produits financiers.

HABITUE AU TRAVAIL EN EQUIPE
VOUS AVEZ :
- une bonne formation en maths-FI et en législation bancaire ;
- quelques années d'expérience.

Envoyer C.V., photo et prétentions N. 179
PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris

IMPORTANTE ENTREPRISE DE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
recherche pour l'agence parisienne
de sa filiale FONDATIONS

JEUNE INGENIEUR

Ayant 3/4 années d'expérience de bureau d'études et de chantier de travaux publics.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, prétentions et photo récente s/réf. 2213 à P.LICHAU SA-BP 220,75063 PARIS *cédex* 02 qui transmettra.

LE GROUPE P.S.A
(Peugeot-Citroën-Talbot)

Ingénieurs grandes écoles

LE SERVICE INFORMATIQUE D'UN IMPORTANT HOLDING FRANCAIS

recherche

pour le développement de ses applications de Conception et Fabrication assistées *par ordinateurs, des Ingénieurs Grandes Ecoles ayant 5 ans d'expérience dans* l'utilisation des systèmes informatiques GRAPHIQUES au sein des bureaux d'études.

Anglais lu et parlé, nécessaire.

Ecrire avec *CV* détaillé à *Citroën - Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres* - sous réf. I.G.E - 133, quai André Citroën - 75747 PARIS CEDEX 15.

La Direction Internationale d'un Important Etablissement Financier
recherche

Un Responsable de Zone Géographique

possédant une solide expérience bancaire et des opérations internationales.
Une bonne connaissance des crédits aux entreprises est souhaitée.
Allemand indispensable.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions *sous référence 8929 à L.T.P.*
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris
Cedex 02 - qui transmettra

SOCIÉTÉ d'

électronique professionnelle

travaillant dans le domaine de la

communication

FILIALE D'UN PUISSANT GROUPE MULTINATIONAL
crée poste d'

étude de marketing & de vente

pour son développement dans le domaine de la

télématique

Il aura pour mission de participer au choix des nouveaux produits de la Société, de les tester sur le marché et d'en définir les méthodes de commercialisation. Cela le conduira à suivre l'évolution de ces mêmes produits à l'échelon international (nombreux déplacements).
Ce poste de haut niveau conviendrait à X, Supelec, Supaéro, Télécom, ou équivalent, âgé de 30 ans minimum et possédant une expérience du marketing de ces produits.
L'importance de cette fonction doit permettre à son titulaire d'accéder aux principaux postes de responsabilité de la Société.
ANGLAIS indispensable, autre langue souhaitée.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 1963 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

---

futur chef comptable

Société Américaine, leader dans son domaine, située en Banlieue NORD de PARIS (20' de la Porte de la Chapelle) recherche son FUTUR CHEF COMPTABLE.

Après une période de réorganisation des services comptables, où il sera demandé au candidat de faire preuve de qualités d'organisation et de sens des relations humaines, il se verra confier la Direction des Services Comptables (6 personnes).

Nous recherchons une personne ayant une expérience réussie de la comptabilité, si possible dans une filiale de société américaine.

Compte tenu de la forte implication de l'informatique dans la réorganisation du service, une expérience de la comptabilité sur système informatique serait largement souhaitable.

Adresser votre candidature (C.V. + photo et prétentions) sous réf. 7617 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

MILLIPORE

critical separation technologies

ingénieurs technico-commerciaux

MILLIPORE SA, Société Multinationale (taux de croissance : 25% par an) spécialisée dans les technologies de séparation critique destinées à l'industrie, la recherche et les hôpitaux, structure son développement commercial en créant de nouveaux postes

ELECTRONIQUE Paris
Sous l'autorité du Directeur des Ventes, son rôle sera d'animer et de consolider les ventes auprès des industries de l'électronique et de la chimie fine, sur l'ensemble de la France. Le poste est basé à Paris. (Réf. 80.56-M)

INDUSTRIES Paris - Lyon
Sous l'autorité du Directeur des Ventes leur rôle sera de développer directement, avec l'appui des services techniques, les ventes aux industries pharmaceutiques, cosmétiques et alimentaires. L'un des postes est basé à Paris pour intervenir dans une zone comprise entre Paris, Dijon et Strasbourg. L'autre poste est basé à Lyon pour intervenir en région Rhône Alpes et Midi. (Réf. 80.57-M)

LABORATOIRES Lyon - Ouest
Sous l'autorité du Directeur des Ventes leur rôle sera de développer directement, avec l'appui des services techniques, la vente aux hôpitaux, universités, centres de recherche, laboratoires d'analyse de l'industrie, laboratoires de contrôle du secteur public. L'un des postes est basé à Lyon pour intervenir en région Rhône Alpes et Midi. L'autre poste est basé dans une grande ville (Nantes, Rennes...) pour intervenir dans l'Ouest. (Réf. 80.58-M)

Ces postes nécessitent une formation supérieure en chimie ou biochimie ou biologie appliquée, une expérience de la vente d'au moins 2 années, une capacité de dialogue avec une clientèle diversifiée et de haut niveau technique, de l'intérêt pour les techniques avancées de la biochimie. Une bonne pratique de l'anglais est indispensable. Les candidats retenus seront disponibles pour des déplacements fréquents. La connaissance des secteurs professionnels à prendre en charge sera un avantage pour l'appréciation des candidatures.

Si l'une de ces offres vous intéresse, écrivez en mentionnant la référence correspondante aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP chargés d'étudier les candidatures.

EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE

MATRA
ESPACE

recherche

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Il coordonne les activités de fabrication et tests d'équipements électroniques et anime une équipe de 5 agents techniques.

Le poste concerne un Ingénieur ayant 2 à 3 années acquises dans l'industrie électronique.

Adresser CV, rémunération actuelle et photo en indiquant la référence NK 859

MATRA Service du Recrutement des Ingénieurs & Cadres B.P. No 1 — 78140 VELIZY

BANQUE de NEUFLIZE, SCHLUMBERGER, MALLET

MEMBRE DU GROUPE A.B.N.
Pour renforcer notre Service d'ETUDE, nous recherchons :

UN ANALYSTE FINANCIER

• ouverture d'esprit • goût du travail en équipe • imagination

nous lui offrons :
la possibilité d'exercer pleinement la responsabilité, la liberté de jugement et la faculté d'initiative qui sont les éléments indispensables à la qualité du conseil en matière d'investissements boursiers.
Expérience de 2/4 ans et Inscription à la S.F.A.F. souhaitées.
Anglais indispensable.
Adresser *candidature* à *Direction des Affaires Sociales*, 3, avenue Hoche - 75008 PARIS
DISCRETION ASSUREE.

CIT - ALCATEL
Région Parisienne

recherche pour son Unité de
Conception Circuits Intégrés

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Ils seront chargés de la définition et de la réalisation de circuits intégrés en numérique ou linéaire. De formation SUPELEC RENNES, GRENOBLE, 3e CYCLE ELECTRONIQUE, ESIEE... une expérience de 2 à 3 ans dans les domaines indiqués est souhaitable.

Connaissance de l'anglais.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à CIT ALCATEL, 10 bis, rue Louis-Lormand, B.P. 22, 78320 LE MESNIL-SAINT-DENIS.

Agent de planning

Nous recherchons pour le département télésupervision et communication d'un groupe important

UN AGENT DE PLANNING

qui est chargé, dans le cadre d'un projet international, sous la responsabilité du gestionnaire de ce projet, d'établir le planning PERT-GANTT de tâches ; essentiellement informatiques. De formation de base *si possible électronique, le candidat doit justifier d'une grande maî*trise des techniques de planning (et notamment le PERT), de la connaissance de l'anglais et d'une expérience similaire de la fonction.

Merci d'envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle à notre Département Informatique sous la référence 003172 Bis M (à mentionner sur l'enveloppe).

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE
Quartier Opéra
recherche

CHEF DU SERVICE ÉTRANGER

Ce poste conviendrait à un candidat de classe IV à VI, ayant l'expérience de l'animation d'un groupe de 10 personnes et une bonne maîtrise des techniques des opérations de commerce extérieur et de la réglementation des changes.

Ecrire avec C.V. sous réf. 2.219 à P. LICHAU S.A., B.P. 220 - 75063 PARIS, Cedex 02, qui transmettra.

SB SPIE - BATIGNOLLES

recherche

UN INGENIEUR ANALYSTE

(Homme ou Femme)

Pour :
mise en place de mini-ordinateurs programmés pour des applications de gestion en BASIC.

Le candidat ou la candidate :
- sera débutant ou aura une expérience de deux ans maximum,
- diplômé Ingénieur ENSI ou INSA ou Formation universitaire avec DEA.

Le poste requiert une grande disponibilité : déplacements en province.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. photo et prétentions à
Service du Personnel - Division Spie
202, quai de Clichy - 92111 CLICHY CEDEX

P. M. E.
Groupe Anglo-Saxon
proche banlieue Nord-Ouest PARIS

recherche

CHEF COMPTABLE CONFIRMÉ

— 35 ans minimum ;
— *tiralàire DECS ou équivalent ;*
— connaissance de l'anglais souhaitable.

Responsable d'un service de 10 personnes

Outre les opérations comptables, fiscales et financières, il devra assurer le secrétariat général.

Envoyer C.V. avec lettre manuscrite et prétentions à l'attention de
William Grenway, Partner
323, avenue Louise - Boîte 30
B. - 1050, BRUXELLES, Belgique, Réf. 2.319
DISCRETION TOTALE ASSUREE
Les entretiens auront lieu à Paris

THOMSON-CSF

recherche

INGENIEURS POSITION I OU II

FORMATION ELECTRONIQUE, ELECTROMECANIQUE PHYSICO-CHIMISTE

Ayant une expérience industrielle d'au moins 5 ans dans l'un des domaines suivants de l'électronique :
Laboratoires, bureau d'études, production, méthodes de fabrication, soutien logistique ou après-vente, service qualité.

Pour occuper après une formation interne les fonctions

d'INGENIEUR QUALITE

A l'issue de cette formation, ils seront chargés d'assurer, de promouvoir la fonction qualité au sein de la Compagnie en Région Parisienne ou Province.

Ces postes nécessitent des aptitudes marquées pour les contacts humains de tous niveaux avec l'ensemble des secteurs de la Société.

Des perspectives de carrière sont favorisées par la prise en compte croissante de la qualité dans le contexte économique actuel.

INGENIEUR

FORMATION ENSAM, ECAM, ENI OU EQUIVALENT
CONNAISSANCES ELECTRONIQUE APPRECIEES

MISSION :
- étude et comparaison des procédés, et moyens de fabrication et contrôle fabrication.
- En micro-électronique couches épaisses et minces
- En interconnexion haute densité
- Préparation et conduite de test de qualification en liaison avec laboratoire interne et fournisseurs.

QUALITES REQUISES :
- *Esprit d'analyse et de synthèse*
- Communication facile avec tous niveaux d'interlocuteurs
- Aptitude à l'encadrement de collaborateurs et à l'animation
- Anglais lu couramment indispensable, allemand souhaité.

Préférence sera donnée à ingénieur ayant 5 à 10 ans d'expérience.

Adresser candidature, C.V. *avec photo* à No 82213 - CONTESSE Publicité
20, av. de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra

GAGNER L'ADHÉSION DES HOMMES

Michelin est, en 1980, le 2e producteur mondial de pneumatiques. 51 usines fabriquent, dans 11 pays, 1800 types de pneus, des roues, *du caoutchouc synthétique*, des câbles d'acier. Le groupe emploie 120000 personnes dont plus de 50000 en France, et vend ses produits dans 142 pays.
Son expansion, qui se poursuit en particulier aux États-Unis, *au Canada*, au Brésil crée un besoin constant d'ingénieurs, débutants ou ayant quelques années d'expérience.

La fabrication

Le pneu est un produit de haute technicité. Sa fabrication exige une compétence que seule l'expérience de la vie de l'atelier *peut apporter. Expérience des produits*, de leur mise en œuvre, du respect des consignes dicté par les impératifs de qualité; celle des équipements et des procédés; et bien sûr, *celle des hommes*: la responsabilité du chef de fabrication dans une usine de France ou de l'étranger s'étend sur plusieurs centaines de personnes qu'il a la charge de former et d'animer.

Il a le plus souvent une formation d'**Ingénieur Généraliste**. Homme de contact, il associe étroitement ses collaborateurs et ses collègues du contrôle ou de l'entretien à la réalisation de ses objectifs; homme d'usine, il fait vivre les ateliers, *évoluer le matériel, participe* à la mise en place de nouveaux moyens, ou à la mise au point de nouveaux procédés.

Le contrôle de la fabrication

Garantir la conformité des produits, apporter une assistance technique à la fabrication, participer à l'amélioration et la mise au point *des procédés: telle est la* fonction des **Ingénieurs Chimistes** responsables du contrôle de la fabrication. A cette responsabilité technique exigeant rigueur dans le jugement et esprit de décision, s'ajoute une responsabilité humaine: ils ont en effet la charge de la formation et de l'animation d'équipes importantes de personnes qualifiées, devant exercer le contrôle des matières premières, des produits semi-finis ou finis.

Une période de formation à Clermont-Ferrand leur permet de s'intégrer à la vie industrielle et de s'initier à la science et la technologie du pneumatique et de ses constituants.

L'entretien

La complexité des moyens de fabrication, la mise en place progressive d'automatismes, l'importance grandissante des problèmes liés à la distribution et l'utilisation de l'énergie dans l'usine, exigent de la part de l'homme d'entretien une compétence dans des domaines variés: mécanique, électrotechnique, électronique, thermique, informatique industrielle. Assurer la bonne marche des équipements en mettant en œuvre et en coordonnant les actions nécessaires, procéder aux modifications définies par le bureau d'études, adapter le matériel aux conditions locales: la diversité des problèmes qu'il doit résoudre, et les relations étroites qui le lient aux hommes de fabrication et d'études, font de l'Ingénieur d'Entretien un homme de dialogue, d'analyse et de synthèse.

La solution des problèmes liés à la production, si elle nécessite imagination et savoir-faire, passe toujours en définitive par les hommes. Ce qui importe avant tout, c'est gagner leur adhésion.

MICHELIN
Service du Personnel
Recrutement des Ingénieurs et Cadres
Clermont-Ferrand

LE GROUPE P.S.A
(Peugeot-Citroën-Talbot)
Deux ingénieurs chefs de projet

TRES IMPORTANT
GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS

recherche pour développer les systèmes informatiques de ses FILIALES FINANCIERES à L'ETRANGER, SPECIALISEES DANS LE CREDIT

DEUX INGENIEURS CHEFS DE PROJET
ayant plusieurs années d'expérience en informatique de gestion

Ils seront amenés à participer à la création d'importants projets mettant en œuvre des techniques avancées en matière de :

- télétraitement
- Base de données
- mini ordinateurs

Une expérience dans le domaine bancaire ou du crédit constituera un avantage appréciable

Postes basés à Paris
Déplacements fréquents à prévoir en Europe
Anglais nécessaire, espagnol souhaité

Ecrire avec CV détaillé à Citroën - Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres - sous réf. C.P. - 133, quai André Citroën 75747 PARIS CEDEX 15.

PME Prestataire Services
Transport et Activités Annexes
PARIS

recherche

CHEF COMPTABLE

plusieurs années d'expérience de la comptabilité au sein d'une P.M.E.

Il devra contrôler l'activité de l'équipe de comptabilité (8 personnes) et assurer complètement toutes les imputations comptables jusqu'à la sortie des états financiers (utilisation d'un ordinateur de bureau).

Adresser curr. vitae + lettre man. sous no 8.405 « LE MONDE » Publicité, 8, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

JM Johns-Manville
responsable de projets

Nous sommes un important fabricant mondial de produits d'isolation et la France représente notre tête de pont en Europe.

C'est donc pour notre Division Européenne que nous recherchons actuellement un Ingénieur pour l'installation de nouveaux équipements, depuis l'analyse du besoin et la préparation du budget, jusqu'à la mise en route.

Vous bénéficiez d'une solide expérience dans le domaine de l'ingénierie, des travaux neufs, soit en cabinet, soit en entreprise.

Vous êtes Ingénieur Arts et Métiers ou équivalent, vous parlez anglais couramment et vous appréciez les déplacements fréquents.

Si en plus vous disposez d'une personnalité affirmée mais diplomate, alors rencontrons nous au plus vite, pour prendre une décision avant les vacances.

Merci d'envoyer votre CV sous réf. 4584 à Michel Monier

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
iBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

IMPORTANTE SOCIETE
BANLIEUE SUD PARIS
recherche dans le cadre de l'expansion d'un de ses ateliers de fabrication de boites métalliques (60 personnes)

un CHEF D'ATELIER

Le poste conviendrait à un :
ELECTROMECANICIEN
OU MECANICIEN
de formation ingénieur d'application ou titulaire d'un DUT ou d'un BTS, ayant une expérience industrielle de 5 à 6 ans.

Envoyer C.V. et rémunération actuelle
N. 174 - PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris

Factory Mutual System

We are associates of one of the world's most important industrial insurance companies.

For our continuing growth programme, our Paris engineering office is looking for

YOUNG ENGINEERS

Fluent English and French is a must ; other languages are an asset. The work involves contacts at all levels in industry and travelling in France and surrounding countries.

Comprehensive training with help you to become one of our Consultants *advising our insured's Management* in their loss prevention efforts.

If you are interested in a career in industrial loss prevention engineering write enclosing a curriculum vitae to:

FACTORY MUTUAL INTERNATIONAL
M. Cournier
114, avenue Charles-de-Gaulle
92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

Ingenieurs Commerciaux Informatique

Ces 5 dernières années, avec une moyenne annuelle de 100% de croissance, Wang a le taux de progression parmi les plus importants de l'industrie informatique.

Immédiatement, nous recherchons des commerciaux brillants et agressifs ayant au minimum 2 années d'expérience et de bons résultats.

Si vous vous sentez concernés, voilà ce que Wang a à vous proposer : la possibilité de vendre quelques-uns des meilleurs produits existant sur le marché et de profiter d'une forte rémunération.

Postes disponibles : Paris, Lille, Rouen et Lyon, dès début juillet.

Envoyez votre CV et lettre de candidature à l'attention de Claude Penaranda, Directeur Commercial, Wang France, 78/80 Avenue Galliéni, Tour Galliéni 1, 93170 Bagnolet.

Vous sentez-vous à l'étroit?



WANG

Rendre le monde plus efficace

MDS
MDS FRANCE S.A.

Si vous souhaitez :
. Travailler chez un constructeur
. Evoluer sur les mini-ordinateurs
. Valoriser vos connaissances systèmes
. Connaître une série de A à Z
. *Etre responsable de votre travail.*
Nous recherchons :

INGENIEUR(S) SYSTEME

pour développement et support de logiciels de base, y compris télécommunications.
Pour un des postes, une expérience téléphonie serait appréciée.

INGENIEUR(S) TECHNICO-COMMERCIAUX

pour support à la vente et suivi clientèle.
Une expérience préalable en informatique de gestion est recherchée.
Lieu de travail : PARIS

Adresser C.V. manuscrit et photo à la Direction Technico-Commerciale MDS FRANCE S.A. 197, rue de Bercy 75582 PARIS Cédex 12

ingénieur métallurgiste

BSN-EMBALLAGE, 2,2 MD de C.A., 7700 personnes, est le leader en France sur le marché des emballages en verre (bouteilles, flacons, pots, ...).

La fabrication est réalisée dans 10 usines par des machines à haute cadence qui utilisent des moules métalliques pour le formage des articles. Le laboratoire d'étude et de développement implanté dans la région lyonnaise emploie 50 personnes, il apporte aux usines son potentiel de recherche et d'assistance technique.

Nous recherchons pour ce laboratoire un ingénieur diplômé option métallurgie (une spécialisation à l'école supérieure de fonderie serait appréciée). Sa mission sera double :
- d'une part il coordonnera l'assistance technique aux usines pour tous les problèmes de moulerie (30 M de budget annuel) : étude et choix des matériaux, contrôle chimique et métallurgique, développement de nouveaux procédés de traitement de surface...
- d'autre part il conduira une recherche scientifique complète nécessaire à la connaissance des échanges thermiques entre le verre et les moules.

Pour mener à bien ces missions une expérience de 5 ans minimum en métallurgie est nécessaire, notamment dans les domaines suivants : fontes, cupro-alliages, formulation de matériaux, métallographie, jugements d'usure, ... **Réf. P 16 M**

jeune ingénieur, futur responsable de fabrication

BSN-EMBALLAGE, 2,2 MD de C.A., 7700 personnes, est le leader en France sur le marché des emballages en verre (bouteilles, flacons, pots, ...).

L'outil industriel en évolution très rapide bénéficie d'importants investissements (plus de 200 MF) où la mécanique et les automatismes tiennent une place déterminante. C'est donc un secteur d'activité attractif pour un jeune ingénieur.

Nous lui confierons une première mission de 2 ans : l'étude complète du processus de fabrication d'une usine afin de rechercher toutes les possibilités d'amélioration. Cette analyse fera appel à des connaissances scientifiques variées : thermique, mécanique, automatique,...

Son action se poursuivra jusqu'à la mise en place des solutions retenues, en collaboration avec les responsables de fabrication.

Cette première expérience lui permettra d'évoluer vers la responsabilité opérationnelle d'un secteur de production d'une des usines.

Les candidatures d'ingénieurs qui ne seraient disponibles qu'au 2e semestre 80 seront également étudiées. Lieu du poste : région lyonnaise. **Réf. P 17 M.**

pharmacien chef de produits

GALLIA, 230 M de C.A., société de la Branche Alimentaire du Groupe BSN-Gervais Danone, commercialise des aliments et des produits de soins pour enfants, distribués par le circuit pharmacie.

Elle recherche le responsable de la gestion de sa gamme de laits infantiles (n° 2 en France, avec Nursie, Galliazyme, Galliasec) et de produits diététiques. Il contribuera activement au développement et au lancement de nouveaux produits. Cette société, par sa taille moyenne et sa structure légère, permet au chef de produits d'avoir prise directe sur les événements et d'agir avec un maximum d'autonomie et d'initiative. C'est l'opportunité offerte à un(e) jeune pharmacien(e) de développer l'expérience marketing ou commerciale acquise pendant 1 à 3 ans au sein d'un laboratoire pharmaceutique ou d'une société de produits de parapharmacie.

Lieu du poste : Levallois. **Réf. P 10 M**

Adressez votre candidature avec C.V. détaillé, sous réf. correspondante, en précisant rémunérations actuelle et souhaitée à BSN-Gervais Danone - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

bsn.gervais danone bsn.gervais danone • bsn

HAVAS CONTACT

Chef de Projet
170 000 F +

Nous sommes la filiale informatique d'une importante société financière.

Nous sommes chargés de réaliser l'étude et la mise en place de gros projets utilisant les techniques bases de données - réseau - terminaux lourds.

Nous recherchons le chef de l'un de ces projets. Il définit avec le chef de service la méthode pour organiser, planifier et contrôler le déroulement du projet. Il coordonne, anime et contrôle la conception et la réalisation.

Il assure l'information et la participation du client pendant le déroulement du projet. Il s'assure de la conformité des dépenses avec le budget.

Nous pouvons confier ce poste à un ingénieur grande école ayant au moins 5 ans dans des fonctions études et une expérience du télétraitement.

Nous lui demandons le sens du contact et de la négociation, des aptitudes à l'animation d'une équipe et des qualités de gestionnaire.

Merci d'envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 005227 M à notre Département Informatique.

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

Recherchons RESPONSABLE MAINTENANCE ELECTRICITE pour chantier terrassement situé en AFRIQUE NOIRE, durée 4 à 5 ans.
Situation réservée à candidat :

INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN

— Dix ans d'expérience en levage/manutention lourde et centrale électrique MT diesel;
— Anglais nécessaire.

Il dirigera les équipes d'électriciens locaux assurant l'entretien des équipements électriques MT/BT d'un engin électromécanique de 5.000 kW exploité 24 heures sur 24 ainsi que des installations électricité/radio/climatisation des camps/véhicules/engins.

Déplacement possible en famille, départ rapide.

Adresser C.V., photo, prétentions, préavis à :
G.T.M.E. (Service Recrutement) B.P. 325, NANTERRE 92002.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE CHIMIE
recherche

Cadre de Personnel Études de Gestion

C'est un diplômé d'Enseignement Supérieur, ayant une première expérience de la fonction Personnel en entreprise industrielle et soucieux de réalisations concrètes.

Il est rattaché au Directeur du Personnel.

Il est chargé des définitions de fonction et de leur évaluation, du suivi général des rémunérations.

Il développe des programmes d'amélioration des conditions de travail.

Il réalise le Tableau de Bord Social et développe les Procédures de Gestion.

Lieu de travail :
PARIS PÉRIPHÉRIQUE SUD-EST.

Écrire HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, sous référence 35167, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

ENTREPRISE FRANCAISE DE BATIMENT
leader dans son secteur

recherche pour sa
DIRECTION DES AFFAIRES INTERNATIONALES

2 INGENIEURS ESTIMATION ET CONTROLE DES COUTS
X - PONTS - CENTRALE - TP... ayant 3 à 5 années d'expérience

Ceux-ci devront prendre en main les dossiers d'appels d'offres.

Ils seront responsables de l'estimation des corps d'état secondaires pour les chantiers situés à l'étranger et coordonneront l'ensemble des équipes travaillant sur les projets.

L'expérience des travaux hors métropole est un atout supplémentaire.

Une parfaite connaissance de l'anglais et une expérience approfondie des C.E.S. sont indispensables.

La taille et le dynamisme du groupe assurent de larges perspectives d'avenir à des candidats de valeur.

Ces postes sont à pourvoir en Région Parisienne.

Adresser C.V. et prétentions sous No 61.771 CONTESSE PUBLICITE - 20, Avenue de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

DANS LE CADRE DE SA POLITIQUE D'EXPANSION

CGA Compagnie Générale d'Automatisme

recherche

INGENIEURS-INFORMATICIENS
DIPLOMES GRANDES ECOLES

Pour l'étude, la mise au point et la mise en service de systèmes automatisés à base de mini-ordinateurs.

Déplacements possibles.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions en précisant la référence I2 à
la Direction du Personnel
B.P. 57 - Le Plessis Pâté
91220 BRETIGNY S/ORGE.

Ingénieurs Documentalistes

MATRA recherche des ingénieurs documentalistes et des rédacteurs techniques capables de rédiger en anglais les notes techniques et les manuels opérationels de système d'automatisation à base de matériel de télétransmission et d'informatique.

Les candidats doivent être bilingues anglais, de formation technique électronique et/ou informatique, et justifier d'une expérience de rédaction technique dans les domaines concernés.

Lieu de travail : Vélisy

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle à notre Département Informatique *sous la référence 003173 M (à mentionner sur l'enveloppe).*

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

ENTREPRISE DE T.P.
A VOCATION INTERNATIONALE
(7.000 personnes - 50 % du C.A. à l'étranger)
recherche pour son département

TRAVAUX SOUTERRAINS

UN RESPONSABLE TECHNIQUE

Formation E.C.P., MINES, A.M. ou équivalent, complétée par une expérience de 4 à 5 ans en étude et/ou travaux acquise de préférence dans les travaux souterrains.

Adjoint au Directeur du département, il sera responsable des études (A.O. et exécutions), des études de prix et de l'assistance technique aux chantiers (méthodes, matériels, etc...).

Lieu de travail : PARIS.

La rémunération ne sera pas inférieure à 140.000 F/an et pourra être plus élevée en fonction de l'expérience antérieure.

Env. C.V., photo et rémunér. actuelle ss réf. 050 M, No 62.025 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

SESA

Une des toutes premières sociétés françaises d'ingénierie informatique, premier constructeur européen de réseaux de transmissions de données, réalisateur de logiciels dans des domaines d'applications variées recherche

ingénieurs informaticiens
débutants et expérimentés
Formation grande école

Ils interviendront suivant leurs affinités ou leur expérience dans des projets faisant appel aux techniques de :
- Commutation de message.
- Réseaux de transmission de données.
- Applications temps réel.
- Gestion transactionnelle.
- Bases de données et logiciels de base.

Après une période de formation aux techniques développées par l'entreprise, ils disposeront d'une large autonomie d'action dans un environnement hautement qualifié.

Le développement actuel de l'entreprise offre des opportunités réelles de carrières en France et à l'étranger.

Envoyer C.V. sous référence 143 à SESA, Direction du Personnel, 30, quai National, 92806 PUTEAUX.

Emplois et Carrières

ORGANISME NATIONAL PROFESSIONNEL
secteur agro-alimentaire Paris
recherche

INGENIEUR AGRO
— 30 ans minimum —
AVEC SPECIALISATION LAITIÉRE

Pour prendre la responsabilité du
SERVICE ETUDES TECHNOLOGIQUES ET ECONOMIQUES

- Recueillir toutes les données nationales et internationales concernant les produits laitiers : technologies, hygiène, qualité, réglementation, etc... Evaluer et synthétiser ces informations pour proposer des actions à longs termes aux Professionnels.
- Représenter l'Organisme auprès de nombreuses instances publiques et privées pour faire valoir les points de vue de la Profession (informer, négocier, animer des commissions).
- Répondre à toute mission de recherche en fonction des orientations politiques de la Profession et des opportunités.

Anglais indispensable. Expérience d'Entreprise hautement souhaitée. Excellente capacité rédactionnelle. Ouverture à la communication. Maîtrise du langage juridique.

Adresser c.v. détaillé sous référence 101 à
L.P.A. — GENEVAY
11, square Jasmin, 75016 PARIS.

---

comment l'esprit d'entreprise vient à un chef de projets bancaires? (réf. 3832 LM)

D'abord, il accumule, en 8 à 10 ans, un capital constitué par une bonne **connaissance des mécanismes bancaires et une solide compétence de chef de projets confirmé.** Ensuite, il le fait fructifier auprès des banquiers, DG et autres, soucieux d'améliorer leur organisation et de disposer des moyens informatiques ad hoc.

Enfin, il cherche un partenaire pour minimiser le risque : **une SSCI parisienne dont le renom n'est plus à faire dans la profession.** Il prend, à terme, une responsabilité partielle sinon globale au sein de notre activité « banques ».

chef de projet (réf. 3830 LM)

Nous sommes une affaire industrielle de bonne taille (1500 p., C.A. 500 MF) et nos parfums contribuent au renom de la France *sur les cinq continents. Enfin, nous disposons* à Paris d'une informatique équipée d'un 370-138 et bientôt d'un 4331. Venez développer notre *nouvelle génération d'applications commerciales transactionnelles.*

Vous avez une formation supérieure de préférence, et avez acquis en quelques années l'expérience de la réalisation d'applications utilisant le télétraitement (CICS) comme les bases de données (DL1). Ajoutons que nous vous souhaitons ambitieux.

futur responsable technique d'une SSCI à vocation régionale (réf. 3802 LM)

Vous êtes INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE et avez acquis un solide savoir-faire technique dans un environnement IBM/OS (sans être forcément ingénieur-système). *Vous souhaitez acquérir de la* compétence sur une large variété de matériels et faire du conseil technique.

Nous sommes la filiale informatique d'un groupe industriel et menons avec succès des actions de conseil auprès des PME/PMI de notre région. Nous attendons un 4341 et installons des minis (IBM 34 et autres) chez nos clients.

Venez rejoindre, en Alsace, notre équipe de direction.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire sous référence correspondante à « Carrières de l'Informatique ».



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

offres d'emploi | offres d'emploi | offres d'emploi | offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
MÉTALLURGIQUE
recherche son futur

ingénieur
DÉVELOPPEMENT PRODUIT

pour sa division Bâtiment
Applications Couverture

Le candidat est Ingénieur A.M. ou équivalent, il a 5 à 10 ans d'expérience dans le travail des métaux en feuilles ou dans la couverture bâtiment. Il a pour mission la découverte des produits nouveaux et saura trouver auprès des utilisateurs (architectes - entrepreneurs façonniers) toutes les informations propres à orienter une équipe Recherche et Développement.

Attiré par une fonction à dominante MARKETING, c'est un homme de terrain et de contact, créatif et concret. Résidant à Paris, il se déplace fréquemment en Province.

Les candidatures man. avec C.V. + photo
seront adressées s/réf. LAC
GANIDE ORIENTATION
7, rue du Fg. Montmartre
75009 PARIS



AUTOMOBILES TALBOT

recherchant

DES INGENIEURS ET CADRES DEBUTANTS

(libérés des obligations militaires)

Diplômés «Grandes Ecoles» (*Centrale, Mines, Arts et Métiers, Ponts et Chaussées, Supelec, Télécom, ..., HEC, ESSEC, ESCP, Sciences Po, ESCAE, etc...*

Des perspectives de carrière dans les domaines :
- PRODUCTION — METHODES
- ETUDES — ESSAIS
- ACHATS (Formation Ingénieur)
- INFORMATIQUE
- COMMERCIAL (pour les activités Ventes avec affectations dans le réseau)
- MARKETING PRODUIT (Formation Ingénieur).

Dix huit mois d'affectations successives dans des branches d'activités complementaires permettront aux candidats retenus d'acquérir, outre la connaissance de l'Entreprise, une expérience pratique et d'accéder ainsi à des postes de responsabilités.

Adresser dossier de candidature complet (CV + photo) en précisant l'orientation souhaitée à : SECRETARIAT GENERAL — Gestion Personnel Cadre — 45, rue Jean-Pierre Timbaud 78307 POISSY.

PIONEER

No 1 Mondial de la HI FI
recherche pour son siège social de
BOIS-COLOMBES

CHEF COMPTABLE

(Homme ou Femme)

PROFIL :
- Agé d'environ 35 ans ;
- Possédant un DECS ;
- Ayant 2 à 3 ans d'expérience de la fonction audit ;
- Bonne connaissance de la réglementation fiscale.

MISSION :
- Supervision de la comptabilité générale et analytique ;
- Préparation des états financiers et des déclarations fiscales et sociales ;
- Surveillance des marges, des coûts et des prix de revient ;
- Mise en place des procédures de contrôle interne.

Les appointements sont fonction de la formation et de l'expérience acquises et *ne seront pas inférieurs* à 100.000 F/an.

Prière d'adresser C.V. + photo et prétentions à :
M.D.F.
8, rue Grange-Dame-Rose,
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY,
sous la *référence* GG80-06.

Cii Honeywell Bull

pour sa Division d'Assistance et Support
Conception Assistée par ordinateur,
recherche

INGENIEURS

Ils seront chargés d'assurer l'interface entre les utilisateurs et les concepteurs de C.A.O. par la mise en œuvre de chaînes de programmes sur des réseaux à base de **66** et **Mini 6**; de développer des programmes d'exploitabilité et d'optimiser les performances d'exploitation.

Une première expérience en informatique leur permettra de mieux s'intégrer aux équipes responsables des développements technologiques des futures gammes d'ordinateurs.

Lieu de travail : Les Clayes-sous-Bois (78).

Adresser CV, photo et prétentions sous référence 131 M (à préciser sur l'enveloppe) à:
Cii Honeywell Bull - ACLES - 61-63, rue d'Avron,
75980 PARIS CEDEX 20.

HAVAS CONTACT

GROUPEMENT FRANÇAIS
D'INFORMATIQUE

Notre Groupe - 1000 personnes, 250 millions de francs de C.A. en 1980, une croissance de 50 % en 1979 et une implantation nationale - *recherche pour assister la Direction Générale du holding à Paris :*

UN SECRETAIRE GENERAL
Réf. M300

Sous l'autorité du Directoire et avec l'aide d'une *petite équipe, il a pour mission de gérer l'ensemble* des activités administratives et financières du holding et, en particulier, de :
- participer à l'élaboration des budgets ;
- mener à bien des études financières concernant la *création de* filiales, les prises de participation et les investissements du Groupe ;
- établir et interpréter les comptes consolidés ;
- assurer la gestion *de la Société de moyens du* Groupe ;
- préparer et suivre les réunions des instances légales du holding.

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, de préférence, il bénéficie d'une solide expérience comptable, financière et juridique.

DEUX CONTROLEURS DE GESTION
Réf. M301

Intervenant dans différentes Sociétés du Groupe leurs fonctions concernent principalement :
- la mise en place et le suivi des systèmes et procédures administratives et comptables ;
- l'analyse et la synthèse des informations de gestion en provenance des Sociétés et à destination *de leurs Services, de leur Direction et du holding ;*
- l'assistance aux Services Financiers des filiales ;
- des missions d'audit interne et externe.

De formation supérieure et titulaires d'un DECS ou équivalent, ils ont plus de trois ans d'expérience comptable acquise, de préférence, dans un Cabinet d'Expertise Comptable ou dans une SSCI.

Nous vous remercions d'écrire, en précisant la référence, à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

gi SERTI SELECTION
49 av. de l'Opéra
75002 Paris

GEM PUBLICITE



Champs-Élysées

jeunes chefs de projet

Vous avez une solide formation supérieure (ingénieur, universitaire ou école de commerce), une première expérience de l'informatique acquise en deux à quatre ans et êtes tentés par l'organisation.
Nous vous proposons d'être responsable de la conception des nouvelles applications distribuées sur minis ou centralisées sur 303X/MVS. Vous *rédigez le cahier des charges avec les utilisateurs, suivez la réalisation* technique et procédez à leur mise en place. **Notre objectif est, avant tout, de donner aux utilisateurs la maîtrise de leur traitement.**
Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3834 LM) à « Carrières de l'Informatique ».

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

LE GROUPE P.S.A
(Peugeot-Citroën-Talbot)

Un ingénieur
pour définir les réseaux de télécommunications

(informatique, télématique,...) adaptés aux besoins de ses Sociétés en Europe est recherché par

Une multinationale de 1er plan.

Le candidat de formation de grande école scientifique (ENST - ESE -...) ou équivalente, devra posséder une solide connaissance technique des télécommunications, avoir quelques années d'expérience dans cette technique et posséder un bon contact humain.

Anglais, lu et parlé, souhaité.

Déplacements à prévoir en Europe.

Ecrire avec CV détaillé à Citroën - Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres - sous réf. TELE. - 133, quai André Citroën - 75747 PARIS CEDEX 15.

INGENIEUR LOGICIEL CONFIRME *HF*
110/130.000 F an

Ingénieur Informaticien, vous avez une connaissance du langage d'assemblage sur systèmes temps réels et éventuellement une pratique des réseaux de télécommunication. *Avant de prendre la responsabilité complète de projets importants,* et malgré vos 2/3 années d'expérience, vous avez besoin de développer vos compétences pendant 1 ou 2 ans en animant la réalisation de logiciels d'application. Nous vous proposons de mettre à profit et de parachever votre expérience chez un constructeur en fort développement.
Un poste de chef de projet vous attend par la suite ...
Si ce poste à pourvoir en BANLIEUE PARISIENNE SUD vous intéresse, envoyez votre CV sous réf 2M 792 AK aux consultants de GFC chargés de cette recherche.
Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

SERVICE PUBLIC
recherche pour *son* bureau
d'Etudes économiques et de prévisions

un Chargé d'Etudes

de niveau Grandes Ecoles (de Commerce ou d'Ingénieur...) ou de formation universitaire (Economie et Gestion...) qui s'est *orienté* vers les techniques de modélisation, de recherche opérationnelle... *Bases solides* en Informatique de Management.

Expérience professionnelle souhaitée :
2 à 3 ans.

Adresser demande manuscrite, CV et rémunération sous référence 6710 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris
Cedex 02 - qui transmettra



Techniques et Systèmes
Informatiques - Software

Affiliée au Groupe CGE, TECSI a pour vocation de contribuer à une meilleure insertion de l'informatique dans l'économie en rassemblant, dans un cadre propice à leur épanouissement, des professionnels de haute compétence.

C'est ainsi que les soixante consultants de la Division «Conseil» aident leurs clients à mettre en œuvre techniques et technologies de pointe *au sein de leurs produits* ou systèmes informatique, télématique et bureautique.

Ces interventions requièrent une large gamme de talents qui peuvent s'y développer pour le bénéfice mutuel des consultants et des clients.

La croissance rapide de nos activités — en France et dans nos implantations en Allemagne, Espagne, Grande-Bretagne et Etats-Unis — crée une opportunité de nous rejoindre pour

5 consultants informaticiens

- de formation Grande Ecole ou équivalente.
- ayant 4 à 6 *années* d'expérience professionnelle dans le développement des systèmes informatiques du type temps-réel (logiciel + materiel).
- capable d'encadrer des interventions de conseil ou de réalisation dans des environnements client et/ou interne.

Une formation complémentaire informatique acquise aux Etats-Unis serait appréciée.

Envoyer CV, photo et *prétentions* à D. Debrosse, *TECSI - Division Conseil*, 29 rue des Pyramides, 75001 Paris (Réponse et discrétion assurées).

média-system

LES PUBLICATIONS DU MONITEUR

La Société qui comprend plus de 200 personnes
est leader sur son marché
et elle recherche pour son siège à Paris, son

RESPONSABLE DU PERSONNEL ET DES RELATIONS HUMAINES

Rattaché au Secrétaire Général,

- Il anime et contrôle les activités administratives liées à la fonction Personnel, à l'exception de la paye, avec la collaboration de deux assistantes.
- *Il intervient* comme Conseil en matière de recrutement et prépare les plans de formation en relation avec la Direction Générale.
- Il participe à l'élaboration de la politique des relations humaines ainsi qu'à la conception des méthodes de gestion du Personnel et en assure la mise en place.

Ce poste peut évoluer vers des responsabilités plus larges.

Agé de 32 ans minimum, ayant une très bonne connaissance de la législation du travail, il a déjà une expérience confirmée et complète de la fonction Personnel.

Nous vous remercions d'écrire, sous référence M 802, à Nicole DOGNIN, qui étudiera confidentiellement votre candidature.

IMH
49, avenue de l'Opéra - 75002 Paris

GEM PUBLICITÉ

G.I.E Paris

chargé de la gestion d'un très important patrimoine immobilier de compagnies d'assurances, recherche

L'ADJOINT *HF* de son CHEF COMPTABLE

- Formation comptable supérieure (BTS, certificat comptable du DECS ou équivalent).
- Minimum 5 ans d'expérience si possible dans le secteur concerné.
- Capable de diriger une équipe, esprit d'initiative et d'organisation.
- Déclarations sociales et fiscales, payes.
- Bilan, trésorerie, situations périodiques.

LIBRE TRES RAPIDEMENT

Envoyer CV, photo et prétentions à :
PUBLI G.R. sous référence 323 M
27 Fg Montmartre 75009 Paris
qui transmettra

Organisation et Méthodes

Au sein du Secteur Etudes (plus de 800 personnes) d'une des plus grandes entreprises d'ingénierie, le Département Organisation et Méthodes recherche un ASSISTANT.
- pour participer à la définition *et l'approfondissement des méthodes de gestion* des tâches, de gestion des documents ainsi qu'à la mise en place de l'organisation correspondante
- pour intervenir progressivement dans la coordination des équipes chargées du développement de l'exportation et de l'utilisation du système de gestion des documents d'ingénierie.

Les candidats, de formation Ingénieur, doivent avoir une expérience concrète dans le secteur Etudes d'une industrie mécanique ou électrique et connaître les problèmes d'organisation *et méthodes liés à l'ingénierie.*
Adresser CV + prétentions sous réf. 4085 à rscg carrières, 64, rue la Boëtie 75008 PARIS. qui transmettra.



offres d'emploi

ingénieur études financières

130.000 Frs +

Nous sommes une très importante société *multinationale* américaine qui fabrique et commercialise des biens d'équipements aux entreprises. Notre chiffre d'affaires dépasse largement le milliard de francs et notre progression atteint + 30% par an en moyenne.

Actuellement, nous recherchons en quelque sorte notre Conseiller Financier en matière d'investissements immobiliers et d'achats lourds (*parc automobiles, mobiliers, télécom.*).

Vous aurez donc un certain nombre d'études et de prévisions à effectuer dans ces *domaines* où vous établirez les budgets de fonctionnement nécessaires.

C'est aussi un poste opérationnel, en effet vous aiderez la mise en application des études entreprises.

Vous avez une formation d'ingénieur type Ecole Centrale ou équivalent complétée par un MBA *ou une grande école de gestion.*

Vous avez une première expérience des études d'investissement et de rentabilité. Enfin, vous parlez anglais couramment.

Nous serons heureux de vous rencontrer lors d'un *prochain entretien* pour parler plus en détail de ce poste qui est évolutif.

Merci d'envoyer votre CV sous réf. 4608 à Michel Garnier.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

média-system

ingénieurs en physique du solide

Débutants
ou ayant quelques mois d'expérience

Usine de semi-conducteurs
Région Parisienne Sud

offre plusieurs postes d'Ingénieurs en Physique du Solide (Ecole d'Ingénieurs) dans ses services d'Etudes et de Fabrication de semi-conducteurs à haut niveau d'intégration.

Connaissances requises dans les domaines suivants :

- Techniques du vide et des plasmas.
- Caractérisation électrique des dispositifs à semi-conducteurs.
- Optimisation des procédés de fabrication.
- Dépôts de films minces.
- *Implantation ionique.*

Bon niveau en langue anglaise souhaité.

Nombreux avantages sociaux et intéressantes possibilités de carrière.

Les candidatures seront adressées sous référence 7757 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

offres d'emploi

L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT DE MARNE-LA-VALLÉE (NOISIEL 77)

recherche

UN CADRE COMMERCIAL

Responsable au sein du service activités, de l'implantation des entreprises industrielles et de distribution sur l'ensemble de la Ville Nouvelle.

Il devra s'agir d'un professionnel confirmé, ayant eu une expérience dans le domaine de la vente et du conseil en implantation dans le secteur public ou dans le secteur privé, en tant qu'aménageur, constructeur, commercialisateur ou en tant que responsable immobilier d'une entreprise.

De bonnes connaissances juridiques, économiques et des techniques de l'aménagement son nécessaires.

Rémunéraion en fonction de l'expérience.

Adresser C.V. et prétentions sous pli personnel à
M. JORE EPAMARNE
5, Boulevard Pierre-Carle - NOISIEL
77426 Marne-la-Vallée - Cedex 2
(discrétion assurée)
Il sera répondu à toutes les candidatures

bleu

Cii Honeywell Bull

dans le cadre du renforcement de son réseau commercial à Paris et en Province, recherche

INGENIEURS COMMERCIAUX

Débutants

- Si vous êtes diplômés d'une Grande École *d'INGÉNIEURS ou d'une Grande École* COMMERCIALE et dégagés des obligations militaires.
- Si vous aimez la stratégie, la négociation, si vous avez le goût des réalisations concrètes et des relations d'affaires.

Vous pourrez exercer dans nos équipes votre métier d'Ingénieur Commercial, après une FORMATION d'un an.

Date d'embauche: Septembre 1980.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 129 M (à préciser sur l'enveloppe) à *Cii Honeywell Bull* - ACLES, 61-63, rue d'Avron
75980 PARIS CEDEX 20.

HAVAS CONTACT

SFENA

DIVISION PILOTAGE ET SYSTEMES
secteur Aviation Civile

recrute

Ingénieurs Avionique

attirés par l'Aéronautique, ils participeront à l'ÉTUDE et la CONCEPTION de Systèmes de PILOTAGE AUTOMATIQUE NOUVELLE GÉNÉRATION utilisant largement les techniques numériques (microprocesseurs).

Une expérience de quelques années serait appréciée.
Anglais nécessaire.
Larges possibilités de développement de carrière.
Lieu de travail : Vélizy-Villacoublay
Restaurant d'Entreprise - Transport assuré.

Adresser CV et Photo S/REF. 1.038 à :
SFENA - BP 59 - 78140 VÉLIZY-VILLACOUBLAY

Cii Honeywell Bull

pour participer au développement de ses futures gammes d'ordinateurs recherche

INGÉNIEURS D'ÉTUDES

C'est principalement dans le domaine du logiciel qu'ils exerceront leur activité, mais dans des secteurs aussi différents que le développement de logiciel de base (systèmes, télécommunications, bases de données, compilateurs), l'intégration de systèmes (logiciel et matériel), le support à la C.A.O., la microprogrammation d'ensembles logiques, la qualification des systèmes, la réalisation de projets spéciaux.

Lieu de travail: Paris 20e ou banlieue Ouest.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 132 M (à préciser sur l'enveloppe) à:
Cii Honeywell Bull - ACLES - 61-63, rue d'Avron,
75980 PARIS CEDEX 20.

HAVAS CONTACT

Dans le cadre de sa politique d'expansion

CGA Compagnie Générale d'Automatisme

Transport assuré par service de cars sur Région Parisienne

recherche

analystes-programmeurs

Formation BTS - DUT ou équivalent.

Pour l'étude, la mise au point et la mise en service de systèmes automatisés à base de miniordinateurs.

Déplacements possibles.

Adresser CV manuscrit et prétentions en précisant la référence I1 à la
Direction du Personnel
B.P. 57 - Le Plessis Pâté
91220 BRETIGNY SUR ORGE.

Nous sommes agence de voyages, tour-opérator, spécialisés dans les itinéraires culturels, archéologiques, bibliques et religieux. Nous travaillons en particulier avec *les directions diocésaines, les communautés chrétiennes de base, les mouvements* d'action catholique. Nous jouissons depuis près de trente ans d'une réputation de tout premier ordre. Notre expansion, forte et régulière (CA 45 millions, 42 personnes) nous a amené de longue date à nous structurer techniquement et commercialement. Il reste à regrouper et à prendre en charge les tâches administratives et financières. *Nous créons pour cela le poste de*

SECRETAIRE GENERAL

Vous avez déjà exercé cette responsabilité avec succès dans une entreprise moyenne pendant une *dizaine d'années. Vous êtes donc à même d'assumer la fonction sous* tous ses aspects : administration, gestion du personnel, finances, comptabilité... Vous animerez deux comptables, un attaché administratif et un informaticien. Vous serez l'élément permanent d'une direction qui voyage beaucoup. Vous travaillerez en direct avec la Direction Générale. Votre autorité naturelle, votre diplomatie, vos *qualités humaines* et vos compétences seront les garants de votre bonne intégration au sein d'une équipe ancienne et chaleureuse.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez sous réf. 7397 M à *Pierre Satet* ; il étudiera avec vous les possibilités *d'une future* collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS
TELEPHONE : 563-03-10

Plein Champs

THOMSON-CSF

recherche

INGENIEUR

GRANDE ECOLE FORMATION ELECTRONIQUE DEBUTANT

Au sein d'une équipe chargée d'orientation technologique, il aura pour mission de choisir ou coordonner la conception des circuits VLSI pour systèmes de traitement de l'information. Préférence sera donnée à candidat ayant participé à un projet de base de microprocesseur.

Bons contacts humains - anglais nécessaire.

Ce poste offre une *formation constante et de larges possibilités d'évolution de carrière.*

INGENIEUR ELECTRONICIEN

DEBUTANT OU POSITION II

Sera chargé, au sein d'une équipe :

1) De participer à l'établissement de modèles mathématiques de semi-conducteurs en vue de leur application à la conception assistée par ordinateur (CAO)
2) De mener à bien, en liaison avec un laboratoire spécialisé, la caractérisation de semi-conducteurs et d'assurer l'exploitation des résultats.

Aptitudes :
— physique des semi-conducteurs
— méthodes des semi-conducteurs
— simulation des circuits électroniques.

SOUS-INGENIEUR ou CADRE II

Très bonnes connaissances circuits intégrés logiques ; sera chargé de l'encadrement d'une équipe de contrôle de circuits intégrés - de la mise en place d'une gestion automatique par ordinateur avec le concours d'un informaticien.

Fournir renseignements sur l'utilisation, la technologie et la qualité.

Connaître les besoins à satisfaire, évolution du marché, etc...

Expérience industrielle de plusieurs années dans ce domaine.

Envoyer C.V. + photo à No 62.257, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

Pour la qualité de nos produits le *PROCUREMENT MANAGER* est un homme essentiel

en effet il :

- SELECTIONNE *et achète des composants* et des matières premières conformes à nos standards de très haut niveau
- APPROVISIONNE les quantités voulues dans les délais, coûts et qualités.
- ORGANISE LA CIRCULATION des produits semi-finis et finis entre les différents établissements industriels et commerciaux les filiales étrangères et les clients.

Vous avez l'expérience de produits variés, de relation avec les fabricants; votre formation supérieure vous permet de bien assimiler les techniques de chaque produit. Anglais indispensable, Italien souhaité.

Knoll International France

Nous avons confié ce recrutement à ONOMA qui recevra vos C.V. *et* photo sous la référence 88-13 si vous souhaitez participer à ce recrutement :

ONOMA 26 rue de Berri 75008 PARIS
(confidentialité, réponse assurées)

Un des premiers Groupes français d'Assurances

recherche des

CHARGES D'ETUDES EN ORGANISATION

Intégrés dans un département jeune et en pleine expansion, les candidats retenus réaliseront des missions d'études et de conseil en organisation pour les différents départements de l'entreprise.

Nous souhaitons rencontrer de jeunes diplômés de l'Enseignement Supérieur (ingénieurs, école de commerce, de gestion, sciences-eco).

Les postes sont situés à Paris; l'un d'eux nécessitera des déplacements en Province.

Envoyer CV, photo et rémunération souhaitée sous No 61777
CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra
75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

Aujourd'hui,

LES FIBRES OPTIQUES

vont bouleverser la technologie de transmission de l'information.
C'est un évènement comparable à l'apparition, il y a vingt ans, des composants électroniques.

PARTICIPEZ A LA NAISSANCE DE CETTE INDUSTRIE NOUVELLE

au sein d'un Groupe International *qui a misé sur les technologies de pointe :*

SAINT-GOBAIN-PONT-A-MOUSSON

INGENIEUR INFORMATICIEN

vous possédez une solide formation de base (école d'ingénieurs ou 3e cycle d'informatique), *une excellente connaissance de l'anglais* et quelques années d'expérience en informatique de process.

La Société **QUARTZ ET SILICE** (Centre de Recherche de Pithiviers) développe et commercialise un procédé original et compétitif.

Vous aurez en charge toute l'informatique de ce procédé, aspect essentiel, totalement intégré, de cette technologie.
Vous acquerrez des connaissances scientifiques de haut niveau.
Vous aurez une expérience industrielle complète, en contact étroit avec toutes les fonctions de l'entreprise.
Votre rémunération sera élevée.

Veuillez adresser votre dossier de candidature avec lettre manuscrite, CV, photo sous réf. Q.S.
Direction des Affaires Sociales
SAINT-GOBAIN-PONT-A-MOUSSON
62, bd Victor Hugo - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Emplois et Entreprises

Cerci

SOCIÉTÉ D'INGÉNIÉRIE EN INFORMATIQUE ET AUTOMATIQUE dans des ensembles livrés "clé en main" employant 550 personnes, à Paris et dans ses centres régionaux.

FILIALE DU GROUPE EMPAIN-SCHNEIDER

MICROSYSTÈMES - INFORMATIQUE - AUTOMATISME

Vous voulez **RÉALISER - ENCADRER.**
Vous avez une formation d'ingénieur électronicien/automaticien.
Vous possédez une bonne connaissance des calculateurs industriels et des microsystèmes temps réel (micro-INTEL).
Vous savez assurer la responsabilité technique et humaine de projets d'importance moyenne.

Vous serez chargé de la conception de logiciels de systèmes micro et de l'encadrement d'une ou plusieurs équipes de réalisation.
Vous aurez à établir les réponses techniques aux Appels d'Offres.

La rémunération tiendra compte de l'expérience acquise.
Lieu de travail : Paris.
Déplacements de courte durée à prévoir.
Merci d'adresser le plus rapidement possible les dossiers de candidature s/réf. : 606, à la Direction du Personnel Cerci, 56, rue Roger Salengro, 94126 FONTENAY-SOUS-BOIS (proximité RER).

METTRE EN ŒUVRE L'INFORMATIQUE DANS L'ENTREPRISE

IMPORTANT GROUPE MECANIQUE DE PRECISION

développant ses activités de coopération industrielle avec ses partenaires d'EUROPE et des ETATS-UNIS
recherche pour l'une de ses unités Banlieue SUD de PARIS

JEUNES INGENIEURS MECANICIENS

(DEBUTANTS OU PREMIERE EXPERIENCE INDUSTRIELLE)

Chargés de :
- participer à la préparation industrielle du travail et à la réduction des coûts
- coordonner avec les bureaux d'études les méthodes de fabrication
- définir et mettre au point des techniques nouvelles d'usinage.

Profil :
- ingénieurs mécaniciens ou métallurgistes (ECP, Mines, AM...),
- connaissances matériaux modernes appréciées,
- *goût des activités de fabrication,*
- anglais parlé souhaité.

Adresser lettre, CV avec photo sous le No 61.780
CONTESSE PUBLICITÉ 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01
qui transmettra

---

financial controller

La filiale française d'un groupe multinational américain de grand renom principalement dans la fabrication et distribution de produits parapharmaceutiques recherche son FINANCIAL CONTROLLER pour superviser l'ensemble des opérations financières, budgétaires et comptables et poursuivre le développement des systèmes de gestion.

Situé dans la proche banlieue Nord de Paris, ce poste s'adresse à un candidat jeune et entreprenant de formation supérieure + DECS, justifiant de 3 à 5 ans d'expérience des principaux aspects de la fonction controller dans une filiale de société américaine où il aura acquis une solide connaissance des principes comptables et procédures de contrôle anglo-saxons. Une bonne pratique de l'anglais est indispensable.

Adressez C.V. détaillé avec salaire actuel sous référence 1280-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Spécialiste de l'ordinateur conversationnel PRIME prend de l'avance et vous?

En 5 ans, un C.A. multiplié par 20, *des activités dans plus de 20 pays*, un accroissement important de son personnel, 4000 systèmes installés.
En France, des succès récents et constants, une volonté déterminée de développement nous conduisent à rechercher des hommes de tempérament.

A PARIS ET LYON

Ingénieurs commerciaux
Réf. 0 230

ayant 2 à 5 ans d'expérience dans la vente d'ordinateurs de gestion et scientifiques.

A LILLE ET NANCY

Futurs chefs d'agence
Réf. 0 231

Ces postes s'adressent à des *Ingénieurs commerciaux* ayant plus de 5 ans d'expérience dans la vente d'ordinateurs universels *de gestion et scientifiques.*

Pour assumer ces fonctions la connaissance de l'anglais est indispensable.

Si vous êtes intéressés, adressez votre candidature en précisant la référence du poste à: PRIME INFORMATIQUE 33, rue Fernand Forest - 92150 Suresnes Tél. 772.91.17

PRIME

JURISTE

Société de Conseils juridiques recherche pour PARIS un collaborateur confirmé en droit commercial. Expérience en Cabinet ou en entreprise exigée.
Ecrire avec CV. et prétentions à SERVICES LAMY, 17 bis, rue Legendre - 75017 Paris - Service du Personnel.

HAVAS CONTACT

SATT

41, rue Cantagrel - 75013 PARIS
recherche pour ses LABORATOIRES :

ingénieurs grandes écoles

E.S.E. - E.N.S.T. ou équivalent, débutants ou ayant quelques années d'expérience, attirés par les techniques de TRAITEMENT DU SIGNAL pour étude et développement d'équipements de MULTIPLEXAGE et de TRANSMISSION NUMERIQUE.

ingénieurs-électroniciens

de haut niveau, ESE - ESAE - ENSTA - ENSERG ou équivalent, pour concevoir et mettre au point des systèmes d'avant-garde dans les domaines ÉLECTRONIQUE et OPTRONIQUE INFRAROUGE.

Lieu de travail :
POSTE 1 : PARIS et LANNION (22)
POSTE 2 : PARIS

Ecrire avec CV et références en indiquant le poste choisi à l'adresse ci-dessus.

INFORMATIQUE - PARIS

Pour assurer le développement de nos prestations de conseil et services de haut niveau, diversifiées — système temps réel, gestion, organisation — nous recherchons

5 INGÉNIEURS INFORMATICIENS

DÉBUTANTS

ECP, ESE, ENSEEIHT, IMAG, INSA...

Ils seront, dans un premier temps, formés et intégrés à des groupes projets importants. A terme, ils doivent prendre la maîtrise technique complète *de projets nouveaux.*
Une structure souple, une expansion régulière garantissant l'évolution rapide des compétences, des responsabilités et une rémunération attractive.

Ecrire sous référence 078 M
à MARBEN INFORMATIQUE
123, avenue de Villiers, 75017 PARIS.

---

jeune cadre fonction personnel

Sous l'autorité du Chef du Personnel de la Division Commerciale, vous serez auprès de notre réseau de Paris et de Province, l'interlocuteur privilégié en matière de recrutement et de gestion du Personnel.
Vous êtes diplômé ESC, IEP, SCIENCES ECO ou similaire.
Vos stages attestent une forte motivation pour la fonction personnel *et une 1ère approche du recrutement.* Vous bénéficierez d'un poste polyvalent et très formateur, ainsi que des possibilités d'évolution offertes par un Groupe International.
Basé à Paris, vous aurez à prévoir des déplacements de courte durée en Province.
Pour un premier contact, adressez votre candidature sous référence 7793 à OLIVETTI FRANCE - Direction du Personnel et des Relations Humaines - 91, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS.

olivetti

Un ingénieur système

FORMATION ELECTRONIQUE

Débutant ou première expérience, connaissant bien le langage, assembleurs pour un poste exigeant de la disponibilité. (réf. EF)

3 Ingénieurs informaticiens

MIAGE DEBUTANTS

destinés à prendre rapidement les fonctions d'analyste-programmeur dans le domaine de la gestion (réf.GH).

Ces 4 postes sont à pourvoir au sein de notre direction informatique à Clichy (92)

Adressez CV photo et prétentions en précisant la référence du poste qui vous intéresse au Printemps, Service du Recrutement, 102 rue de Provence 75009 PARIS.

Printemps

rsog carrières

Pour son siège social PARIS-8e

Société industrielle équipée d'un IBM 370/138 *(4341 prévu fin 1980)* *recherche un*

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

RPG II - DOS/VS - Connaissances PL 1, CICS et TOTAL appréciées.

Adresser C.V., photo et prétentions sous la référence 7.765, à

OP organisation et publicité
2, RUE DE MARENGO, 75001-PARIS, QUI TRANSMETTRA

Société Holding cotée en Bourse

Paris 17e, recherche

AUDITEUR INTERNE

Pour des missions de révision comptable et d'audit opérationnel dans ses filiales industrielles et commerciales (effectif 2 200 personnes).

Une première expérience de l'audit est nécessaire. De bnes connaissances en comptabilité générale et analytique ainsi qu'en informatiq. seront apprèc.
Formation Universitaire + niveau D.E.C.S.

Envoyer C.V. et prétentions à no 61.957 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris 1er q. tr.

SESA

Une des toutes premières sociétés françaises d'ingénierie informatique recherche pour renforcer son équipe parisienne de contrôle de gestion

assistants de gestion

H/F

Diplômés(ées) enseignement supérieur de gestion, ayant une première expérience acquise au sein d'une société d'ingénierie ou d'une SSCI.
Envoyer C.V. sous réf. 142 à **SESA**, Direction du Personnel, 30, quai National, 92806 PUTEAUX.

Emplois et Carrières

BANQUE PRIVÉE PARIS-8e

recherche un

ANALYSTE FINANCIER

pour son service de

Gestion de Portefeuille - Titres

27 ans environ.
3 à 4 ans de pratique.
anglais courant.

Il devra seconder les gestionnaires et prendre *en charge la documentation et l'analyse. Par* la suite, il pourra participer à la gestion. Envoyer curr. vitae avec photo, référence sous no 20.349 M. REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

CENTRE TECHNIQUE DES INDUSTRIES MÉCANIQUES

recherche

INGÉNIEUR DE FABRICATION

diplômé

30 ans minimum. Ayant plusieurs années d'expérience acquises aux méthodes et à la fabrication en MECANIQUE et CHAUDRONNERIE.
Cet ingénieur sera chargé, au sein d'une équipe et en étroite liaison avec l'Industrie, de développer *pour celle-ci des méthodes permettant de rationaliser* la préparation du travail et l'organisation technique de la production. Ce poste exige expérience confirmée et esprit d'innovation. Connaissances en Informatique, Anglais *et/ou* Allemand appréciées.

Adresser C.V., photo et prét. à CETIM, Service du Personnel, B.P. 67 - 60304 SENLIS.

Société Internationale spécialisée dans l'instrumentation scientifique, implantée **en BANLIEUE NORD**

recherche

1 ATTACHÉ TECHNICO-COMMERCIAL

Le poste conviendrait à un titulaire de B.T.S. ou D.U.T. mesures physiques, ayant si possible une première expérience professionnelle particulièrement motivée par l'aspect commercial du travail.

Bonnes connaissances d'Anglais souhaitées.

Faire parvenir C.V., ph. et prét. ss numéro 61.924, Contesse P., 20, av. *Opéra*, 75001 PARIS, qui tr.

UNION DE DIAMANTAIRES

Groupe international no 1 en France
INVESTISSEMENT DIAMANT
Direction Régionale Paris Est, recherche pour chaque département : 75, 77, 91 et 94.

DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX

OFFRONS :
— Force de vente, clientèle existante ;
— Pourcentage important, salaire haut niveau prouvé par délégué en place ;
— Statut V.R.P., avantages sociaux ;
— Formation assurée, plan de carrière.

EXIGEONS :
— Haute moralité ;
— Minimum 30 ans, sens des affaires ;
— Téléphone et voiture, libre rapidement.

Si cette fonction vous intéresse, téléphoner pour obtenir rendez-vous mardi 10 juin de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 h. 30 au 260-37-90.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ filiale d'un grand groupe international

recherche

JEUNE DIPLOMÉ

d'une grande école de commerce ou d'ingénieur

Chargé d'assister le Directeur Général dans le développement des produits et marchés nouveaux et de la gestion du budget publicitaire.

Ce poste, basé dans la banlieue Sud de Paris, exige des déplacements fréquents et une personnalité dynamique ayant le sens des contacts.

Une connaissances de milieu B.T.P. sera appréciée.

La langue anglaise, écrite et parlée, est très souhaitable.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions (discrétion assurée) sous no 61.928, *CONTESSE Publicité*, 20, av. *Opéra*, Paris-1er, q. tr.

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi



THOMSON-CSF

Division Visualisation et Traitement des Informations
dans le cadre de son expansion, recherche

INGÉNIEURS « PROJET »

Formation GRANDES ÉCOLES

avec expérience en laboratoire et/ou chantiers et maîtrise des techniques
— digitales ;
— traitement du signal (microprocesseurs) ;
— radar, déport des informations et visualisation.

Ces ingénieurs auront pour tâche :
- L'étude du besoin du client.
- L'élaborat. d'un projet en relat. avec les services techniques.
- La participation aux négociations au niveau technique.

Anglais exigé.

Déplacements fréquents
Lieu de travail : banlieue Sud-Ouest.

Envoyer C.V. photo sous le numéro 60.986, à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS - CEDEX 01.

INFORMATICIENS RÉALISATEURS

Rambouillet — *Un groupe international de tout* premier plan recherche pour son Centre Européen de traitement *de l'information* situé dans la région de Rambouillet (45 minutes de Montparnasse), des jeunes informaticiens. Ils viendront s'intégrer à une équipe en croissance permanente (un poste à pourvoir par trimestre pour 1980 et 1981), où les qualités de chacun sont mises au service d'un projet de grande envergure, faisant appel à du matériel de *pointe et à des techniques sophistiquées* (IBM 4341, 8100, macrolangage, méthode M. Jackson, D.B., D.C.). Ils participeront, en liaison avec les ingénieurs concepteurs, à la réalisation (analyse organique et programmation) d'un système élaboré d'une très grande fiabilité, utilisable par nos filiales de Milan, Copenhague, Londres, Hambourg... Ils contribue*ront également à l'évolution des méthodes de dév*eloppement. Ces postes s'adressent à des hommes de valeur, à potentiel élevé, attirés par l'aspect technique de l'informatique. Ils possèderont une formation supérieure (maîtrise, INSA, BTS, DUT) et seront *capables d'avoir une vision européenne des problè*mes. Le niveau d'expérience requis est très ouvert. Une bonne pratique de l'anglais est vivement souhaitée. Adresser curriculum-vitae, rémunération actuelle et prétentions à Christine CHABAUD - PS CONSEIL - *8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16* - Réf. A/278M

PS Conseil

---

intel

ingénieurs commerciaux

Ces postes sont proposés par INTEL, spécialisé dans la production et la commercialisation des composants électroniques, des mémoires et des micro-processeurs.

Les candidats (tes) :
- Formation de base électronique.
- Expérience Industrielle Technique *et/ou* Commerciale dans des domaines comparables (systèmes informatiques, matériels électroniques).
- Bonne connaissance de l'anglais.

Ce poste (Basé Paris) :
- Responsabilité du développement commercial, pour l'ensemble des produits, d'un secteur existant ou potentiel.
- *Liaisons permanentes avec le quartier général* Europe et la *société mère* en Californie (déplacements possibles).
- Rémunération selon capacités et expérience.

INFORMATION CARRIERE SVP

Pour informations complémentaires et rendez-vous éventuel, appeler 763.11.15 : *INFORMATIONS CARRIERE*, aux heures de bureau, référence 948.

Si vous le préférez, adressez votre candidature à : SVP RESSOURCES HUMAINES, 7 rue de Logelbach 75017 PARIS.

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Locafrance

Leader du crédit-bail mobilier
recherche
pour son agence de PARIS

Attaché Commercial

SA MISSION :
- Assurer au sein d'une équipe dynamique les relations avec les responsables d'entreprises *en matière de financement des équipements industriels.*
- Développer le fonds de commerce actuel par *des actions de prospections appropriées.*

SON PROFIL :
- Formation commerciale *supérieure*, type E.S.C.
- Goût de la prospection et de la négociation commerciale et financière nécessaire.
- Expérience professionnelle de quelques années dans une activité financière requise.

Adresser C.V., photo et prétentions à : Département Formation et Recrutement *43-47, avenue de la Grande Armée* 75016 PARIS

SOCIÉTÉ D'H.L.M. PARIS
recherche

DIRECTEUR DE PROGRAMMES

Rattaché au Directeur Général, il est chargé des études de marchés et de la recherche de nouvelles opérations. Il anime et coordonne l'équipe des responsables de programmes et assure le contrôle de gestion des opérations. De formation supérieure, âgé de 40 ans minimum, il a une expérience confirmée de la promotion immobilière dans le secteur social et dans la région parisienne.

Adr. C.V. et prét., sous nº 62.228, CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS, qui transm.

SOCIETE D'INGENIERIE ET DE COMMERCIALISATION DE SYSTEMES INFORMATIQUES EN FORTE EXPANSION
spécialisée dans la fourniture et l'installation de matériels et de logiciels de gestion en *mini-micro informatique*
recherche

6 Jeunes Ingénieurs

Grande Ecole, Maîtrise ou équivalent, bonne *formation informatique (gestion ou scientifique).* Dégagés O.M. Expérience en Analyse-Programma*tion et/ou électronique appréciée.*

Selon leurs aptitudes ils auront rapidement de nombreuses possibilités d'évolution. Ces postes conviennent à des éléments dynamiques et moti*vés, souhaitant assumer à moyen terme des pos*tes de responsabilités en fonction des résultats.

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions à : Direction du Personnel
INSTITUT DE
PROGRAMMATIQUE (I.P.C.)
113 rue Aristide Briand 91400 *Orsay*
(Mo R.E.R. Sceaux - Station Lozère)

LTP

ETABLISSEMENT FINANCIER
de dimension internationale
recherche deux jeunes

organisateurs informaticiens

Chargés :
- de concevoir et de mettre en place les nouveaux systèmes de gestion automatisés.
- d'assurer l'assistance technique et le suivi de l'exécution des plans et des budgets informatiques des départements correspondants.

Les candidats recherchés doivent posséder :
— l'un, une formation d'ingénieur et une expérience de deux ans minimum de la conduite de projets informatiques et de l'évaluation de problèmes techniques,
— l'autre, une formation commerciale supérieure et de bonnes connaissances en gestion et comptabilité acquises, si possible, dans l'assurance.

Adresser CV + photo + salaire actuel sous référence SA 06.

CARRIERES SERVICES
Groupe EGS Conseil en recrutement

SOCIETE DE CONCEPTION DE SYSTEMES INFORMATIQUES SPECIAUX
recherche

INGÉNIEUR TECHNICO COMMERCIAL

pour la vente d'une ligne de produits informatiques du traitement du signal.
Il se verra confier à terme la responsabilité d'un secteur commercial.
Expérience minimum : 2 à 5 ans.

INGÉNIEUR D'ÉTUDES DE SYSTÈMES

pour la *conception* de logiciels de haut niveau sur matériel Digital Equipement et les relations clientèle après-vente.
Ce poste pourra déboucher sur un poste de RESPONSABLE DE PROJETS
Une connaissance en électronique et une pratique des matériels Digital Equipement seraient très appréciées.
Expérience minimum : 3 ans.

Faire offre en envoyant curriculum vitae, photo et prétentions, à :
CRISTAD 2 bis, avenue de la Libération 60200 COMPIEGNE.

Filiale important groupe international *taille humaine*
recherche

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Grandes Ecoles (X, télécom, ESE), 5 à 6 années d'expérience, connaissances matériel *transmission analogique et logique pour* prise en charge d'études importantes, larges responsabilités immédiates.
Lieu de travail banlieue Ouest - RER.

Envoyer CV et prétentions sous Nº 7630 à
PARFRANCE Annonces
4 rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL DE PEINTURES
recherche pour son département BATIMENT

UN JEUNE CADRE COMMERCIAL

(si possible diplômé d'une école de commerce ou équivalent) pour visiter les professionnels et prescripteurs en peintures *bâtiment.*
- Un goût prononcé pour les contacts et le travail de terrain ainsi que de fortes motivations pour la vente sont indispensables.
- Il s'agit d'un poste d'avenir pour un candidat de valeur.

Nous offrons un fixe important — prime d'objectif — frais intégralement remboursés.

Envoyer C.V détaillé, photo et prétentions s/ réf. 2215 à P.LICHAU SA - BP 220 - 75063 PARIS cédex 02 qui transmettra.

GROUPE INTERNATIONAL

DIRECTEUR DES VENTES FUTUR DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

Fabricant international de peintures et vernis recherche pour une de ses sociétés, un Directeur des Ventes ayant plusieurs années d'expérience dans la vente de peintures industrielles et disposé à prendre en main la gestion d'une entreprise de moyenne importance.

Le candidat recherché aura le désir de s'intégrer durablement dans un Groupe très stable et en développement.

Veuillez adresser lettre manuscrite avec C.V. *sous référence* 21.397 à :
JEGU S.A., 27, rue de Rome, 75008 Paris qui tr.

LE SERVICE « ÉTUDE DE CRÉDITS »

D'UN GROUPE BANCAIRE SPÉCIALISÉ DANS LE CRÉDIT IMMOBILIER

RECHERCHE

POUR SON SIÈGE SOCIAL A PARIS

UN JEUNE CADRE

Celui-ci devra pouvoir prétendre à une très bonne expérience de l'analyse financière des crédits aux industriels, commerçants, investisseurs.

Le candidat devra posséder :
— une bonne présentation générale (contacts fréquents avec la clientèle) ;
— un sens aigu des relations humaines.

Les candidats devront adresser leur curriculum vitae détaillé, photo et prétentions à TELEX P.A., 34, *boulevard* Haussmann, 75009 PARIS, qui transmettra.

Importante Société Mutualiste
(8000 personnes),
dans le cadre d'un projet ambitieux :
la création d'un nouveau réseau informatique
- 2 DPS 8
- 1200 terminaux

connectés sous réseau TRANSPAC
recherche

2 INGÉNIEURS SYSTÈME

- ils participeront à la conception et à l'implantation de ce système organisé autour de deux centres informatiques et d'un bureau d'études ;
- ils seront les conseillers permanents des secteurs étude et production ;
- ils assureront le contrôle de l'exploitation.

Ces postes sont ouverts à des diplômés de l'enseignement supérieur ayant une connaissance approfondie du système 66, des bases de données et réseau.

Lieu de travail : Paris avec déplacements ponctuels.

Adresser lettre de candidature, *C.V. et prétentions, sous réf. 57 M* à préciser sur l'enveloppe à
ACLES 1-F 103
Cii Honeywell Bull
61-63, rue d'Avron - 75980 Paris Cedex 20.

HAVAS CONTACT

acles

BANQUE PRIVÉE
recherche pour ses
ÉTUDES FINANCIERES

ANALYSTE PROGRAMMEUR

EN MINI INFORMATIQUE

Au sein d'une équipe de « Chargés d'Études » il aura pour tâche la mise en informatique sur mini ordinateur (*WANG*) et l'exploitation des études financières.

*Après formation aux produits financiers de la So*ciété, il pourra également participer aux études.

Des connaissances de mathématiques financières et d'actuariat seraient appréciées.

Une expérience de programmation sur ordinateur de bureau est indispensable ainsi qu'une formation à l'analyse.

Écrire avec curric.-vitae, photo et prétentions nº 15232, PUBLICITÉ ROGER BLEY, *101, rue Réaumur*, 75002 PARIS.

Laboratoire pharmaceutique réputé souhaite recruter un

Analyste Programmeur

connaissant PL/1

Expérimenté ou débutant ayant effectué son service militaire dans un département infor*matique de l'armée.*

Le poste est basé à Neuilly, dans un environnement de travail agréable.

Rémunération intéressante.
Nombreux avantages sociaux.

Les candidatures sont à adresser, sous réf. 79392 M, à

GROUPE ETHNOS
Conseil en Recrutement.
9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ SEMI-CONDUCTEURS

Proche banlieue Nord-Est Paris
filiale d'un très important
Groupe International

recherche

INGÉNIEUR

POSITION II

Connaissant les applications des semi-conducteurs de puissance pour renforcer l'équipe des ventes sur le plan technique et commercial interne.

Ecrire sous nº 95857 M à BLEU
17, rue Lebel, 94300 - Vincennes, Q. T.

SAFT Groupe CGE

contrôleur de gestion

Chargé de la comptabilité générale et analytique, ainsi que de l'élaboration des budgets et documents de gestion, il est membre de l'équipe de direction qui définit les orientations futures.

Il participe à la négociation des contrats avec les administrations françaises et étrangères, et fait *progresser les méthodes et procédures.*

Vous avez l'expérience d'un cabinet d'audit, ou de la fonction contrôle de gestion dans l'industrie, et une formation supérieure.

Notre département, réputé pour sa haute technologie réalise un chiffre d'affaires de FF160 Millions et emploie 250 personnes dans la proche banlieue parisienne.

Pour participer à ce recrutement, envoyez votre *C.V. avec photo s/réf.78.09* à :

ONOMA 26, rue de Berri 75008 PARIS (confidentialité, réponse assurée)

BOURDON
leader français de la manométrie
recherche

AUDIT filiales étrangères

PROFIL :
- anglais impératif, espagnol souhaité ;
- formation supérieure gestion et comptable. *D.E.C.S. apprécié ;*
- expérience contrôle de gestion dans groupe important ou cabinet ;
- *habitué aux contrats* à l'étranger.

MISSION :
- contrôle budgétaire - trésorerie ;
- amélioration des procédures comptables et administratives des filiales ;
- *suivi des relations filiales, siège ;*
- études pour implantations commerciales.

Ce poste implique de nombreuses missions à l'étranger.

Envoyer C.V. et prétentions à BOURDON Service du Personnel 142, Bd Diderot - 75012 Paris

Publicités Réunies

Société d'Informatique
recherche

spécialiste HP 3000 EN RPG

Rétribution élevée.

Écrire sous référence RIOL (mentionnée sur l'enveloppe) à

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS
qui transmettra

Emplois et Carrières

offres d'emploi

steria

Si vous êtes

INGENIEUR INFORMATICIEN

possédant de une à quatre années d'expérience dans les domaines suivants :
- Langages et compilation
- Systèmes d'exploitation, moniteurs temps-réel
- Base de données
- Systèmes graphiques

STERIA SYSTEME vous offre d'intégrer ses équipes de développement avancé en matière de GENIE LOGICIEL.

Envoyer C.V et prétentions à :
Pierre HUGOT - STERIA SYSTEME

steria — 26, av. de l'Europe 78140 VELIZY VILLACOUBLAY

IMPORTANTE CAISSE DE RETRAITE - NEUILLY

recherche pour son

Département Informatique

(90 PERSONNES :
I.B.M. 3031 - M.V.S. - I.M.S. - 3850
T.P. 150 TERMINAUX - COBOL)

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR EXPÉRIMENTÉ

AYANT UN SENS AIGU DE LA QUALITE DES ANALYSES ORGANIQUES ET PROGRAMMES REALISES AINSI QUE DU TRAVAIL D'EQUIPE.
LARGES POSSIBILITES DE PROMOTION POUR CANDIDAT DE VALEUR.
I.U.T. - M.I.A.G.E.
JEUNES INGENIEURS...
LES DIPLOMES SONT LES BIENVENUS.

Envoyer C.V., photo, rémunération actuelle et prét. SOUS REFERENCE n° 2.710 à :
MULTIS, 47, rue des Tournelles, 75003 PARIS qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES PARIS

recherche pour son service

INFORMATIQUE ET ORGANISATION

JEUNE ORGANISATEUR

30 ans minimum.

MISSION :
- Dans un premier temps : aider les responsables et le personnel à intégrer et à utiliser activement le système de gestion informatique récemment créé.
- Dans un second temps, et compte tenu de sa *réussite dans le domaine précédent : prendre des* fonctions techniques ou commerciales dans l'organisation *ainsi* mise en place pour y développer une carrière complète.

FORMATION :
Écoles Supérieures de Commerce avec profil marketing et initiation à l'informatique ou Jeunes Ingénieurs informaticiens souhaitant élargir leur champ d'action. Expérience industrielle ou commerciale souhaitée. La formation informatique complémentaire sera assurée par le Groupe.

Adresser curric.-vitae détaillé sous référ. 102, à LPA-GENEVAY, 11, square Jasmin, 75016 Paris. (réponse assurée)

SODETEG T.A.I.

FILIALE DE SODETEG GROUPE THOMSON

L'expansion de nos activités d'ingénierie en conception et en [illegible] systèmes informatiques complets, appliqués aux industries, nous amène à recruter des

JEUNES **INGENIEURS LOGICIEL solar**

[illegible] expérience [illegible] l'informatique et possédant le [illegible] et de personnalité nécessaire à [illegible] techniques et humaines [illegible] progressivement confiées.

La connaissance [illegible] SOLAR, [illegible] et de l'anglais, une disponibilité rapide sont des atouts pour ces postes.

Merci d'adresser C.V. détaillé, photo ss réf. 914 à SODETEG - T.A.I. - BP 11 - 78530 BUC

AUTOPHON-FRANCE TELECOMMUNICATIONS

recherche

techniciens - électroniciens

possédant expérience en laboratoire de télécommunications pour assistance Ingénieur.

Développements, projets, suivis d'affaires dans le domaine des systèmes radio.

Envoyer curriculum vitae détaillé, photo et indication de votre rémunération actuelle à Monsieur REYT, 6 rue Barbès 92301 LEVALLOIS PERRET

BANQUE INTERNATIONALE PARIS recherche

CADRE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

pour gestion des moyens. 32 ans min. Formation comptable supérieure exigée, DECS ou *équivalent. Anglais* obligatoire. Quelques années d'expérience dans poste similaire. Ecrire avec C.V. et prét. s/N° 2.227 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

INGÉNIEURS ELECTRONIQUES
INGÉNIEUR *TECHNICO-CIAL* et informatique
Expérience exigée

Se prés. EUROPTRONIC 29, rue Bergère, PARIS-9e
Métro : Montmartre. 246-93-06

Métro : TROCADÉRO
Bureau d'études scientifiques et techniques

recherche

COLLABORATEUR (trice) CONFIRMÉ (E)

ayant le sens de l'organisation pour gestion administrative de sa revue technique mensuelle, *responsable* du secteur publicité, elle devra être dynamique et avoir le goût du contact en vue relations avec annonceurs. Env. C.V., photo et prét. à n° 95.755 M - BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes qui tr.

GESTION 2000 pour chantiers Afrique

INGÉNIEURS SÉCURITÉ

SUPERVISEURS

Montage raffinerie
Tél. : 246-42-01

LABORATOIRE DE

THERMODYNAMIQUE PROPOSE BOURSES

pour préparation de thèses mesures et interprétations d'équilibres entre phases sous haute pression (liquéfaction du charbon, récupération assistée du pétrole). Envoyer C.V. à : D. Richon, Ecole des Mines de Paris, 60, bd St-Michel 75006.

Ets scolaire important second cycle, recrute :

ÉDUCATEUR

30 ans min., expér. surveillant *général et animation.* Adresser C.V. comprenant études format. exps., objectifs, goûts. - Ecrire n° T 020.428, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Société de filtration d'eau recherche *Paris*

TECHNICO-CIAL

études et suivi clientèle, 5 ans minimum expérience. - Ecrire av. C.V., référ., prétent., photo, *n° 188, Publicités Réunies,* 112, bd Voltaire. - 75001 Paris.

CABINET EXPERTISE COMPTABLE offre situation intéress. à

EXPERT-COMPTABLE

diplômé ou mémorialiste expérimenté capable diriger mission dans commissariat aux comptes groupes importants. Ecrire AMP, n° 9.486/JN, *40, rue Olivier-de-Serres,* Paris 15e, qui transmettra, en indiquant âge, références, salaire demandé. (Discrétion absolue.)

Importante Société recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

COBOL et/ou GAP 2 très qualifiés, libres de suite. Postes stables bien rémunérés. Tél. INTERSYS 524-61-15.

Lycée technique privé recherche pour enseignement

UN INGÉNIEUR

GENIE MECANIQUE
Tél. 222-83-60.

Groupe bancaire rech. pour développer son informatique

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

PROGRAMMEURS

COBOL et si possible connaissant CDC.
Possibilité d'installations en province.
Rémunération intéressante.

Tél. 874-36-23 ou écrire N° 187, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

Société Assistance Technique recherche pour la Direction du Personnel

CADRE RECRUTEMENT

avec première expérience. Ecrire avec photo, C.V. détaillé et prétentions sous référ. 1.621 à MEDIA P.A., 9, boulevard des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

RÉALISEZ-VOUS FINANCIÈREMENT

Dans le cadre profession SEMI-LIBERALE

NOUS OFFRONS :

— Possibilité ;
— Réussite rapide.

Tél., ce jour, pour Rendez-vous,

687-77-79

SOCIETE AMPEL PEINTURE MARINE FRANCE
7, rue de Laborde, 75008 PARIS,
recherche

CONTROLEUR de GESTION

Il dépendra directement de la Direction Générale.
Participation à l'élaboration des budgets, contrôles des changes, analyse des écarts.
Agé de 30 ans.
1 à 2 ans d'expérience anglais indispensable.
Lieu de trav. 60 km. Nord-Paris.
Env. C.V. avec prétentions à l'attention de M. JULLIEN.

DEVENEZ moniteur ou monitrice *d'auto-école stage Nice.* Tél. : (93) 80-50-72.

CHANTIER DE CONSTRUCTION ET RÉPARATIONS DE BATEAUX FLUVIAUX

situé

OUEST de RÉGION PARISIENNE

cherche

CHEF DE BUREAU MÉTHODES

CHARGE DES FONCTIONS :
— *établissement des devis ;*
— prise des commandes ;
— approvisionnement ;
— ordonnancement-lancement.

Le candidat doit avoir une expérience en matériel *naval et une aptitude au commandement* au niveau d'une unité de 50 personnes, une expérience minimale de 5 ans dans les tâches ci-dessus.

- Age optimal : 35 ans.
- Position Cadre.

Adresser lettre man. + photo et C.V. indiquant derniers appointements perçus, sous réf. 7763 à :

B.E.O. 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.

---

c'est pour nous que nous recrutons

PARIS — LILLE

- Vous êtes de formation supérieure (commerciale ou psycho).
- Votre première expérience professionnelle s'est déroulée dans la vente ou dans le conseil, où vous vous considérez comme débutant à fort potentiel.
- Vous souhaitez enrichir vos connaissances, développer votre potentiel et le mettre en pratique.

FRANCE MARKETING LE SPÉCIALISTE FRANÇAIS DU CONSEIL EN DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

vous propose, après formation, des postes de :

CONSULTANTS

Vous aurez à intervenir sur l'ensemble des prestations que nous apportons à nos clients : CONSEIL et ÉTUDES, RECRUTEMENT et FORMATION et, ainsi, avoir une activité passionnante et variée en agissant sur tous les aspects de l'une des fonctions vitales des entreprises.

Un poste est à pourvoir sur : PARIS réf. 3206 P
et un autre sur : LILLE réf. 3306 P

en précisant que ce dernier déboucher a sur la Direction de la Délégation lilloise que nous ouvrirons en début du 4ème trimestre 1980.
Notre système de rémunération vous motivera. Il évoluera en fonction de l'autonomie que vous supporterez, de vos résultats et de vos capacités à progresser au sein de nos structures.

Documentation sur poste aux candidats présélectionnés.

APPRECIATION REMISE APRES PREMIER ENTRETIEN

FRANCE MARKETING Ecrire avec photo et salaire actuel s/s réf : choisie
39, rue Etienne-Marcel, 75001 PARIS

PARIS-LYON-NANTES-TOULOUSE-STRASBOURG-BORDEAUX-CLERMONT-FERRAND-MARSEILLE

Intégrés à un important groupe financier, nous sommes un **Organisme de Crédit et d'Habitat à caractère Social.**

Nous étoffons notre structure et créons *un poste de*

responsable clientèle

qui ayant pour mission d'établir des contacts avec les directions d'entreprises ou leur CE, de conseiller les utilisateurs de nos services et bien sûr de concrétiser son impact commercial par un large développement du portefeuille clients.

Nous offrons : tous les moyens pour réussir à des personnalités jeunes, capables de s'imposer rapidement et ayant de préférence une expérience dans la vente de services.

Ecrire en motivant votre candidature et en précisant vos prétentions sous référence 10258- au

CNPG
105 avenue Victor Hugo - 75116 Paris

OSNOR — CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Société d'électronique proche banlieue Ouest

recrute

dans le cadre de son développement

5 INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
même débutants

2 CHEFS DE PROJETS POSITION III B

— Ingénieurs grandes écoles ;
— Ayant au minimum 5 ans d'expérience en systèmes numériques à base de microprocesseurs.
— Connaissances en télécommunications appréciées.
— La rémunération dépendra du profil du candidat.

Adresser curriculum vitae à C.G.P. sous le no 877 27, rue Cavendish, 75019 PARIS.

L'UNION DES CAISSES CENTRALES DE LA MUTUALITE AGRICOLE

équipée d'un 3033 sous MVS CICS - DL/1

recherche

analystes et programmeurs

Ils participeront à l'expansion de notre informatique sur des applications utilisant le télétraitement et les bases de données.

Du sérieux, le goût du travail en équipe, du dynamisme seront des atouts majeurs pour les candidats.

Lieu de travail :
Station RER - NANTERRE PREFECTURE.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo prétentions à U.C.C.M.A. - Département Gestion du Personnel — 8/10, rue d'Astorg - 75008 PARIS

Importante Société de Stands recherche

MAQUETTISTE EXÉCUTANT

3 ans d'expér. minimum pour mise au point de documents d'exécution, calibrage, montages textes.

EXÉCUTANT

Expér. (3 ans) pour tracés et *découpages* de grandes signalisations en vénilia, P.V.C., etc. *pour monogrammes, logos,* graphismes et lettres de tous styles.

Ne pas se prés. Ecrire av. C.V. (photo retournée), structures internationales,

B.P. 101, 67-69, avenue Pasteur, 93102 MONTREUIL CEDEX.

ENTREPRISE ÉLECTRICITÉ

proche Métro MAIRIE D'ISSY

recherche

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

petite expérience souhaitée.

Libéré O.M. pour Gestion de chantiers, suivi d'affaires, métropole et exportation, contact technico-cial facile.

Tél. pour R.-V. 645-21-77 poste 367.

Organisme de Conseil dont l'activité est en Région Parisienne, recherche

ASSISTANT de GESTION

diplômé d'Etudes Supérieures (D.E.C.S., Ecole Supérieure de Commerce ou de gestion).

Expérience professionnelle souhaitée, 2 ans dans le secteur du Transport, pouvant *justifier* leurs motivations à un poste de Conseiller en entreprise.

Envoyer vos candidatures s/réf. 567 à L.T.M. Consultants, *63, av. de Villiers,* 75017 PARIS.

ETABLISSEMENT PUBLIC

recherche

pour NOUVEAU POSTE d'ANIMATEUR DE L'INFORMATIQUE REGIONALE MIDI-PYRENEES

CADRE

ayant une EXPERIENCE MINIMUM DE 5 ANS EN INFORMATIQUE DE GESTION ou PROCESS. INDUSTRIEL acquise à un niveau de responsabilité dans la CONCEPTION, l'ORGANISATION, LA MISE EN PLACE et l'UTILISATION d'UN SYSTEME *INFORMATIQUE.*

Une attention particulière sera portée au candidat disposant d'une bonne CONNAISSANCE DES APPLICATIONS DE L'INFORMATIQUE EN MILIEU P.M.E./P.M.I.

Ecrire N° E. 6893 HAVAS, 31002 TOULOUSE Cedex.

IMPORTANTE SOCIETE recherche

INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL GRANDE ÉCOLE E.T.P. - A.M. OU ÉQUIVALENT

Ayant 5 à 10 ans de pratique en Bureau d'Etudes d'ENTREPRISE ou d'ENGINEERING.

Pour projets de bâtiments et d'installations industrielles, béton armé, charpente métallique, VRD.

Travail en bureau d'études pluridisciplinaire, de l'avant-projet au projet d'exécution.

Anglais : écrit et parlé.

Déplacements Outre-Mer de courte et moyenne durée.

Ecrire avec C.V. détaillé, prétentions et photo à N° 61.705, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, *qui transmettra.*

Société d'expertise comptable recherche

CHEF DE MISSION

diplômé ou mémorialiste connaissance technique *audit anglo-saxon souhaitée.*

Ecrire avec C.V. et prétentions, n° 48.428 sur enveloppe à : **I.R.P.** 39, rue de l'Arcade-8e, qui transmettra.

ENTREPRISE ELECTRICITE proche Mo Mairie d'Issy

recherche

AGENT TECHNIQUE

ELECTRONICIEN ET ELECTROTECHNICIEN EXPORTATION
pour assurer la maintenance de garanti sur matériels radio-électriques d'aéroport.
Anglais parfait exigé.
Durée environ 1 an.

Tél. : 645-21-77 pour R.-V. Poste 367.

L'Entreprise Générale LEON GROSSE recherche

COLLABORATEUR

HEC, ESSEC, SUP. de Co., adjoint à Chef de Service du département immobilier (promotion immobilière, maison individuelle).
10 ans d'expérience minimum chez un promoteur exigés.
Adresser C.V. manuscrit à : M. Raymond GONDOUIN, 26, *rue Sainte-Adelaïde,* 78000 VERSAILLES.

---

efap

organisme spécialisé en recrutement des cadres et formation relations sociales et *humaines étoffe* les structures de son département recrutement et recherche

CONSEIL EN RECRUTEMENT

Nous offrons une réelle opportunité de carrière et de réalisation personnelle au sein de notre équipe de consultants qui disposent tous d'une solide formation psychologique et d'une connaissance approfondie des entreprises.

Ce poste offre la possibilité d'assumer avec autonomie des responsabilités variées pour candidat compétent (homme ou femme formation supérieure en psychologie + expérience de *5 ans* environ en entreprise ou cabinet spécialisé) désireux adhérer à notre équipe, partager le souci de qualité et de rigueur qui guide notre conception du rôle de conseil que nous assurons auprès des entreprises.

Poste à Paris
Ecrire sous réf. HD 99

4, rue Massenet 75016 Paris — efap

VELIZY
Société d'instrumentation

recherche pour son SAV

ÉLECTRONICIEN

Position AT 3
formation BTS ou IUT

Ayant à assurer la maintenance d'un parc tous les jours plus important, nous recherchons un collaborateur expérimenté et voulons lui confier une gamme d'instruments modernes et variés.

Sont nécessaires une bonne connaissance des circuits logiques et analogiques de même qu'une ouverture sur la micro-informatique.

Notre activité se situe dans le domaine de la titration électrochimique, de l'analyse automatique, des systèmes programmables etc...

Un complément de formation est prévu chez le constructeur.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à :
ROUCAIRE
BP 65 - 78140 VELIZY

bleu

Organisme professionnel recrute assistant département technique auto, formation ingénieur (cen*trale A et M) pr suivi questions* technico-juridiques, normes, etc. Qualités rédaction et bonne connaissance anglais indispensable. Env. C.V. n° 95.599 M, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

Avant lancement de ses produits, une Société de parfumerie et cosmétiques désire recevoir l'avis d'un panel. Sont recherch. des hommes et des femmes à peau à tendance grasse (rémunération prévue). Tél. 687-32-00 p. 543 (la durée nécessaire est de 3 mois à raison de 2 fois par semaine et de 1 heure et demie à chaque fois).

IMPORTANTE SOCIETE LUBRIFIANTS offre situation intéressante à

JEUNE INGÉNIEUR

de formation GENIE MECANIQUE (A.M., E.N.S.P.M., etc.)

Une première expérience industrielle serait appréciée mais non indispensable.

Le candidat après formation spécifique sera responsable des relations avec les constructeurs de T.P., Transports, Automobiles et Industries, *pour le conseil* de prescription des produits.

ANGLAIS COURANT EXIGE.

Avantages sociaux. Entrée en fonction immédiate ou à négocier.

Il sera répondu à toute lettre manuscrite avec C.V. détaillé adressée sa référence 7.772 à **B.E.O.** 3, RUE DE TEHERAN 75008 PARIS.

T.I.T.N. THOMSON FILIALE THOMSON CSF INFORMATIQUE

recherche pour ses travaux de conception et de réalisation de systèmes de gestion dans le domaine de l'informatique répartie sur mini- et micro-ordinateurs ainsi que *pour ses travaux* dans le domaine des réseaux de la commutation de messages et de la télé-informatique.
- INGENIEURS SYSTEMES formation grande école, plusieurs années d'expérience dans le domaine du logiciel temps réel.
- INGENIEURS débutants option informatique ou maîtrise informatique.
- ANALYSTES - PROGRAMMEURS I.U.T. *informatique.*

Lieu de travail : Banlieue Sud (prox. Orly).
Envoyer C.V., photo et prétent. en précisant référ. SOFT à : T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS.

SOUCIEUSE DE LA **QUALITÉ** DE SES PRESTATIONS
Sté de SERVICES *recherche*

4 CADRES COMMERCIAUX

— Libres de suite.
— Volontaires et vigoureux.
— Voiture indispensable.
— Possibilité de promotion.
— Rémunération élevée.
— Fixe + intéressement + frais.

Stage de formation rémunéré.

Téléph. : 687-23-23 poste 293.

FORMATION A LA CARRIÈRE D'INSPECTEURS D'ASSURANCES

Une Compagnie d'Assurances INCENDIE-ACCIDENTS RISQUES DIVERS, accueille A PARIS dans le cadre de sa politique d'expansion

3 DÉBUTANTS LICENCE EN DROIT PRIVÉ, SCIENCES ÉCO ou E.S.C.

HOMMES libérés *O.M.* pour STAGE DE FORMATION COMMERCIALE et administrative de 12 MOIS (à PARIS *et* sur le terrain) en vue prise en charge d'un poste d'INSPECTEUR contrôlant et animant sur le terrain 20 Agences d'un secteur de PROVINCE (4 à 6 départements).

Lettre manuscrite, C.V. et photo (retournée) sous réf. 4.398 à :

SC sélection conseil 98, avenue de Villiers, 75017 PARIS.

T.I.T.N. FILIALE THOMSON CSF INFORMATIQUE

recherche

- INGENIEURS LOGICIEL Grande école, option informatique, si possible confirmés, 2 à 5 ans d'expérience pour travaux sur systèmes temps réel à *base de mini-ordinateurs.*
- INGENIEURS-ELECTRONICIENS pour développement de système de télé contrôle.

Lieu de travail : 40 km Ouest de Paris.
Envoyer C.V., photo et prét. en précisant référ. S.H.S., à : T.I.T.N., 5, r. Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS.

DANS SECTEUR

BANQUES DE DONNÉES

SERVICE INFORMATIQUE recherche

2 ANALYSTES PROGRAMMEURS

EXPERIMENTES
connaiss. PL-1 assembl sous OS

Env. C.V., prét., A.C.E.D.I.J. *Immeuble International* 2, rue Stephenson, 78181 Saint-Quentin-en-Yvelines.

IMPORTANTE SOCIETE proche banlieue ouest *recherche* pour assister un chef comptable et son adjoint

JEUNE CADRE

Pour comptabilité générale, prix de revient et notamment suivi des travaux quotidiens de 15 personnes, possédant BTS ou équivalent. Minimum 5 ans d'expérience. Bonnes connaissances de la comptabilité informatisée.

Ecrire lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à no 62.361 *CONTESSE Publicité,* 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

offres d'emploi

Sté dynamique en pleine exp. dans la
VENTE D'ORDINATEURS
recherche
2 INSTRUCTEURS diplômés maîtrisant parfaitement l'Assembleur et le Cobol.
Tél. pr R.-vs CEFIA 355-60-70.

Importante Centrale d'Achats recherche

ACHETEUR (EUSE)
EXPERIMENTE (E)
bricolage quincaillerie.

Adr. lettre manuscrite C.V., photo et prét. à nº 6.085, Emplois et Entreprises, 18, rue Volney, 75002 PARIS.

INGÉNIEUR ANALYSTE

Justifiant de 2 à 3 années d'expérience en CICS, COBOL, DS/VS, connaissant les SGBD.

Il participera à l'installation d'un nouveau système.

Cette opportunité peut intéresser un ingénieur désireux d'enrichir ses compétences en CICS.

Ecrire sous référ. 10.305/M à PUBLISCOPE JUNIOR
11, r. Royale, 75008 Paris (q. tr.)

T.I.T.N.
FILIALE THOMSON CSF INFORMATIQUE
recherche
— INGENIEURS ELECTRONICIENS, chefs de projets ayant au moins 5 ans d'expérience dans la conception et l'intégration de systèmes à bases de mini ou micro-processeurs.
Ils auront la responsabilité de projets et devront assurer l'encadrement technique d'une équipe.
Une évolution est souhaitée vers des fonctions d'ingénieur en chef (coordination de projets, assistance technique au service commercial).
— INGENIEURS Grande Ecole, débutants ou quelques années d'expérience pour développements sur microprocesseurs.
Lieu de travail :
Banlieue Sud (prox. Orly).
Env. C.V., photo et prét. en précisant réf. HARD à :
T.I.T.N. 5, rue, Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS

A.T. deuxième échelon
en télécommunication
expérience exigée
dans le domaine téléphonie et télégraphie.
Langue anglaise indispensable.

Se présenter EUROPTRONIC, 29, rue Bergère, PARIS (IXe), Mº Montmartre. Tél. 246-93-06.

VALEO

PRECEDEMMENT
FERODO

recherche pour sa division SOFICA, leader Européen du Chauffage automobile (effectif 2.800 personnes)

TECHNICIENS

Rattachés à nos laboratoires échangeurs thermiques automobiles. Ils seront chargés d'effectuer des campagnes d'essais et mesures sur prototypes, et et de la mis en œuvre de nouveaux moyens d'essais.
Ces postes pourraient convenir à de jeunes débutants titulaires d'un DUT génie thermique ou mesures physiques ou équival.

LARGES POSSIBILITES D'EVOLUTION AU SEIN DU GROUPE

Restaurant d'entreprise
Nombreux avantages sociaux (horaire personnalisé).

Adresser C.V., prétent., photo à SOFICA, serv. du personnel, 8, rue Louis-Lormand, 78320 LA VERRIERE

T.I.T.N.
FILIALE THOMSON CSF INFORMATIQUE
recherche pour ses développements sur microprocesseurs :
— INGENIEURS confirmés en logiciel et ou matériel (8080), 68010, 8086, 68000) ;
— AGENTS TEHNIQUES expérimentés. Lieu de travail : banlieue Sud (prox. Orly).
Env. C.V., photo et prét. en précisant réf. DPMS à :
T.I.T.N., 5, r. Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS

Société Location véhicules banlieue NORD-EST PARIS recherche

J.H. AGENT COMPTOIR
dégagé des O.M. Notions comptabilité et commerciales, référ. exigées. Libre de suite. Permis V.L. Ecr. nº 95.727 M, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmet.

Ecole d'ingénieurs Paris rech. M.S.T., MAITRE ES SCIENCES EEA ou équivalent pr postes d'assistants (laboratoires d'enseignement et recherche appliquée). Poste à plein temps ou à mi-temps. Env. C.V. à ISEP, 21, r. d'Assas, 75270 Paris, cedex 06.

Sté édition et création rech. 3 J. H., 3 J. F. min. 18 ans. Bne présentation. Fixe + commissions contacts Cciaux
Pas de porte-à-porte.
Formation assurée - 200-57-80.

représentation offres

UN REPRÉSENTANT
Produits de Chimie Organique

Dans le cadre de son développement prévu en Europe, un fabricant anglais, de produits de chimie organique désire employer un représentant dans le nord de la France.

Le candidat choisi, habiterait (ou « serait basé ») à Paris, ou au nord de Paris.

Les qualifications requises sont les suivantes :

1. Etre âgé de plus de trente ans.
2. Etre qualifié dans le domaine de la chimie. A défaut, une expérience confirmée de la vente pourrait être jugée suffisante.
3. Parler anglais couramment : une solide connaissance de base pourrait suffire.
4. Avoir la capacité de mettre personnellement en œuvre et de gérer sa zone, dont il serait responsable auprès de siège au Royaume-Uni.

Une voiture serait fournie, et le salaire serait proportionnel à l'expérience, plus les frais généraux d'usage.

Prière d'envoyer votre C.V.
sous référence nº 6.242, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Nous avons toujours consolidé notre équipe en recrutant des collaborateurs à l'intérieur de notre société ou à l'extérieur par voie d'annonce, jamais directement à la concurrence ; aujourd'hui nous recherchons pour compléter notre équipe un homme de valeur pour la région parisienne.

SOCIÉTÉ STANLEY MABO - BESANÇON

Usine française d'outillage à main, très forte implantation sur marché national et international, affiliée à Groupe Mondial, recherche pour

PARIS et REGION PARISIENNE

REPRÉSENTANT EXCLUSIF

Expérience sérieuse nécessaire (5 ans minimum).
Nous offrons : rémunération intéressante dans une situation d'avenir.

Voiture fournie.

Adresser C.V. manuscrit détaillé avec photo récente et prétentions à STE STANLEY MABO - Direction du Personnel - B.P. 1379 - 25069 BESANÇON Cedex.
Discrétion assurée.

NEGOCIANT VINS ET SPIRIT. RECH. HOMME 30 ans min., sérieux, réf. de premier ordre et connaissances ds cette br. exig. pour lancer vente auprès des partic. ds toute la France. Ecr. nº 8.414 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE, sérieuses références, effectue rapidement travaux peinture, décorat., coordination tous corps d'état. Devis gratuit. T. 368-47-84 - 873-30-02.

travail à domicile

Demande

Dactylographie tous textes. Français - Anglais - Espagnol. I.B.M. à sphère. - 271-42-63.

cours et leçons

INTENSIVE ENGLISH !
Stages intensifs, formation continue, conversation intensive. Professeur américain ou anglais. Tél. : 587-01-15 - 501-71-64.

formation profession.

en 6 mois
de stage devenez
TECHNICIEN
de
MAINTENANCE
en
INFORMATIQUE
niveau :
Bac ou études électroniques.
EMPLOIS STABLES GARANTIS PAR NOTRE ÉCOLE
I.S.T.I.
formation privée
378.73.22
31, cours des Juilliottes, 94700 MAISONS-ALFORT
Métro les Juilliottes.

secrétaires

IMPORTANTE SOCIÉTÉ COMMERCE INTERNATIONAL
produits agricoles
Quartier Ouest de Paris
recherche
SECRÉTAIRE
ayant une formation confirmée de traductrice Anglais-Allemand

Ecrire avec C.V. à BLEU Publicité sous référence 96120 M 17, rue du Docteur-Lebel 94300 VINCENNES

CABINET PRIVE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
DESIRE ENGAGER.

SECRETAIRE DE DIRECTION
100.000 F

Elle assiste le directeur dans la gestion du Cabinet, supervise l'activité d'une petite équipe.

Elle possède :

- un BTS de secrétaire de direction, une parfaite connaissance de la sténo et de la dactylo,
- une expérience dans le domaine qu'elle a pu acquérir dans un Cabinet d'expertise ou dans une société au niveau d'un service comptable ou juridique.
- des connaissances en législation du travail.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo sous référence 06/707 à :
bac
PERSONNEL CONSEIL
86, rue de Lille 75007 PARIS
CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Dans le cadre de la décentralisation de son siège à proximité de VERNON (Eure), une importante Société industrielle crée le poste de

ATTACHÉE AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
ENVIRON 30 ANS

Il est donc demandé une formation juridique et en plus des travaux de secrétariat une expérience de quelques années dans une ou plusieurs activités suivantes :
— Personnel, assurances, contentieux, etc.
Poste à pourvoir rapidement.

Adr. lettre man., C.V., photo, prétent., nº 61.910, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

Société proche banlieue Sud-Est Mécanique haute précision recherche une

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

35 ans minimum.
Bilingue anglais indispensable.
Notions de comptabilité appréciées.
Expérience du télex.
Pratique des graphiques, des ratios, tableaux et statistiques.

Adresser C.V., photo et prét. No 62.433, CONTESSE Publicité, 20, Av. de l'Opéra, Paris-1er.

Importante société marchand biens recherche SECRETAIRE Exp. immobilière appréciée Collaboration directe
Poste évolutif, bon salaire
Se présenter 106 bis, av. Villiers 75017 PARIS. Métro : Péreire.

GARRETT FRANCE S.A.
recherche pour ses bureaux de PARIS ET DE THAON-LES-VOSGES

DES SECRÉTAIRES DE DIRECTION
BILINGUE ANGLAIS

une expérience d'au moins cinq ans est exigée ainsi qu'une connaissance parfaite de l'anglais écrit, parlé et de sa sténo. Une bonne connaissance de l'allemand serait égalem. appréciée.

Les interviews auront lieu à : PARIS ou THAON-LES-VOSGES

Prière d'adresser C.V. détaillé, photo et prétentions s/ré. 5.298 à GARRETT FRANCE S.A. Direction du Personnel, Z. I. - Route d'Oncourt, 88150 THAON-LES-VOSGES ou ANPE, 2, avenue du Général-de-Gaulle - 88000 EPINAL.

ENTREPRISE DE PRESSE
Centre de Paris
recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Excellente sténo, sérieuses réf.
Horaires : 9 h. - 19 h.
Ecrire : S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

Recherchons Secrétaire confirmée (30-40 ans minimum), également sténodactylo, pratique juridique ou judiciaire souhaitée, habitude des contacts avec la clientèle. Situation stable. Tél. : 278-65-41.

B.E.T. BATIMENT GARE DE LYON
recherche
STÉNODACTYLO DÉBUTANTE
Tél. : 346-12-35 poste 45/72

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

L'Etat offre des empl. stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplômes. Pr les connaître dem. une docum. gratuite sur la revue FRANCE-CARRIERES (C 16) B.P. 402 09 Paris.

capitaux ou proposit. comm.

OBLIGATIONS D'ÉCHANGES COMPENSATOIRES AVEC LA TCHÉCOSLOVAQUIE

Nous recevons en permanence des marchandises en grande quantité de la Tchécoslovaquie, marchandises en principe payables moyennant n'importe quelles obligations d'échanges compensatoires, comme par exemple pour les exportations et importations de l'entreprise Stroj, Skoda, etc. Veuillez nous signaler par écrit si vous avez contacté des obligations. Pour que nous puissions vous soumettre une proposition concrète, nous vous saurions gré de nous adresser les données suivantes : entreprise de commerce extérieur en Tchécoslovaquie à qui vous livrez, montant des obligations d'échanges contractées, etc. sous chiffre 44-61'593 à Publicitas, case postale, CH-8021 ZURICH.

Multinationale ch. distributeur prod. chim. fôts marché franç. Client. exist.
Ecr. nº 2.365 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09.

Importante société transactions immobilières en pleine expansion céderait 50 % de ses parts à partenaire disposant capitaux en vue développ. département marchand de biens. T. 563-48-48.

Recherchons
TECH. FABRICAT.
Joaillerie, bijouterie avec capitaux.
Possibilité association.

Ecrire HAVAS SUPPORTS 3.052, 81, r. de la République Lyon-2e.

demandes d'emploi

VOUS ÊTES
DIRECTEUR DE L'INFORMATIQUE

Vous cherchez un homme solide, entreprenant et responsable pour vous seconder.
Je désire mettre mes compétences et mon expérience informatique de 10 années au service d'une entreprise dynamique.
Agé de 32 ans, j'ai une expérience acquise dans la conduite de projets dans un environnement bases de données, télétraitement sur d'importantes configurations IBM.
Ecrire No 2.333, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Le Centre de recherche et d'études pharmacologiques, chimiques et médicales (C.R.E.P.) (Groupe Sanofi), transférant son établissement de Grenoble dans une autre région, un certain nombre de ses collaborateurs ne peuvent, pour des raisons personnelles, se transférer au nouveau lieu de leur emploi.

La société recommande aux entreprises qui pourraient leur offrir un poste dans la région de Grenoble ces collaborateurs qui se répartissent ainsi :

— 1 CADRE PHARMACIEN

— 14 TECHNICIENS
(DUT - BTS - BT en chimie, biochimie, biologie, alimentaire) dont

— 2 TECHNICIENNES
qui recherchent un emploi de déléguées médicales

— 2 SECRÉTAIRES
DONT UNE BILINGUE ANGLAIS

— 1 OUVRIER QUALIFIÉ, ENTRETIEN

— 3 OUVRIERS SPÉCIALISÉS
(animaliers).

Ce personnel peut être disponible très rapidement :

S'adresser à M. Dubisson, secrétaire général, C.R.E.P. - 22-26, rue Prosper-Mérimée, GRENOBLE. Téléphone (76) 09-18-54.

HOMME, 52 ANS
22 ans de gestion de plantations industrielles en Asie du Sud-Est et Afrique
parlant couramment anglais
recherche
POSTE DE GESTIONNAIRE
en Métropole ou à l'Etranger.
Immédiatement disponible.
Ecrire Nº 2361 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Cadre 33 ans, expér. ingénieur d'affaires engineering, B.E. Achats travx clés en main, connaissances export. devis. Anglais, notions allemand, cherche poste à responsabilités (technico-ccial) dans secteur biens d'équipement. Préférence P.M.E. exportatrice. Ecrire nº 62.229 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

J. F. Néerlandaise
SECRETAIRE DIRECTION
multilingue sérieuses références cherche situation dans Société internationale, multinationale Paris. Ecrire sous nº 63.008 Havas Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

URGENT
Etudiant, niveau Bac, cherche poste employé de bur., coursier ou autre, pour le mois de JUILLET jusqu'au 15 AOUT 1980. Ecr. ou tél. à M. Eric Foynard, 7, bd Bourceron 95100 Argenteuil. TEL. : 411-18-72.

ETUDIANTE 20 ans, bac B, angl., allem., rech. empl. bur. juin, juill., août. 995-92-03 H.B.

Jeune femme : 1 enfant 3 ans, cherche place au pair. Tél. : (16-47) 51-40-42.

J.F. 27 a., MAITRISE DROIT PRIVE connaissant angl., esp., italien, dactylog., cherche emploi stable. Téléph. : 303-40-86.

Niveau I.U.T. génie élect. plus compl. form. sur appl. industr., scient. et méd. de htes fréq. et des micro-ondes, cherche emp. industrie ou recherche. Faire offre : (7) 893-81-12, poste 3251.

SECRETAIRE direction expér., pratique sténodactylo, connaissances juridiqu., cherche poste confiance Paris auprès direct. juridique, personnel ou administrative. Sérieuses références. Ecr. nº 2.358 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Etudiante (droit et lettres), ch. emploi Paris, juillet ou août, bonne rédaction, travaux administratifs. Ecrire à C. COSTE, 76, bd Exelmans, 75016 Paris.

Réalisat. audio-visuel confirmé polyval. avec matériel complet ch. empl ds Sté pr film diapo. Ecr. nº 6.245 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Assist. direction, 31 ans, expér. salons internationaux (angl., not. allem.) rech. pr sept. 80 poste responsabilités service commercial marketing, statut cadre. Ecr. nº 8.378 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Femme, 35 ans, maîtrise lettres + diplôme Etat, éducat. spécialisée, expérience pédagogique, ch. poste enseignement rentrée scolaire 1980, de préfér. (mais non oblig.) Provence ou Paris. Ecr. nº 8.400 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9.

ING. C.N.A.M. en G.C., 33 a., Afric., exp. BET 3 a., enseign. tech. 7 a., spécial. géotechnique routes tropicales, ch. empl. pr Afrique BET ou ENT. T.P. Ecr. nº 2.363 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9 qui transmettra.

Collaboratrice Direction Cciale 46 a., ch. poste actif à respons. négociation - gestion commandes fabrication, secrétariat ccial. 6.000 X 13. Ecr. Mme JOLLY, 12, r. Doudeauville 75018 Paris.

Secrétaire de direction, sténo de presse, B.T.S., cherche poste temps partiel. Ecrire sous le nº 96.344 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ORGANISME FINANCIER
présente et recommande
DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
diplômé ESCP, 38 ans. Libre selon convenance. Références de prem. ordr. Ecr. nº 189, Publ. Réun. 112 bd Voltaire 11e.

10 ans d'expérience profession. ATTACHEE DE PRESSE dynam., polyvalente et bil angl. ch. travail intéressant immédi. Tél. 973-81-61.

Jeune auteur cherche rewriting et créations rédactionnelles. Tél. : 874-65-97.

J. H. 26 ans, bil. responsable magasin disques cherche empl. Tél. : 271-00-60.

SECRETAIRE, 4 a. d'expér. cciale, administrative, DEUG socio., étud. ttes propos. 4.600 F brut. Ecr. Callikan, 34, rue Sorbier, 75020 Paris.

COLLABORATRICE pr P.M.E.
Quarantaine, cadre, capable seconder efficacem. dirigeant ds tous domaines. Excell. référ. stables. Contacts tous niveaux. Très bonne présentation.
Ecr. nº 6.230 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09.

J.H., 33 ans, maîtrise lettres, diplômé I.F.P., 15 ans activités professionnelles (rédaction, interviews, reportages). Expérience photo, ch. emploi

JOURNALISTE
Secrétariat de rédaction.
Etudie toute proposition.
Ecr. nº 2.362 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09.

ASSISTANTE DE DIRECTION COMMERC.

45 ans, formation juridique :
— Niveau licence (sténo-dactylo) ;
— Libre de suite ;
cherche place stable.

Ecrire DUFLOT, 9, rue Jean-Mace, 94120 FONTENAY-s/BOIS.

CADRE DE BANQUE
(ESC option fin./comptabilité 37 ans, large expérience à l'étranger dans sect. bancaire (France, Suisse, R.F.A.).
Spécialisation départ. étranger crédoc remdoc FOREX (arbitrage + clientèle).
Etudierait toutes propositions pour poste responsabilité. 1 ; t. soit FOREX ds banque intern. privée en Europe, U.S.A., Canada soit direction financière Sté de négoce internationale. Tril. : franç., angl., allemand.

Ecr. ss nº 670 à Régie-Presse GmbH, Rathenauplatz 1A, D - 6000 Frankfurt qui transm.

J. F. 35 ans
PSYCHOGRAPHOLOGUE
étudie toutes propos. 336-15-04.

38 ans, ingénieur DES Directeur organisation administration ccial dans impte Sté enseignant en gestion français, anglais, arabe, rech. situation Technico-Cciale ou Cadre de Gestion en France ou à l'Etranger. Ecr. nº 48.274 à J.R.P., 39, r. de l'Arcade, 75008 Paris

automobiles

8 à 11 C.V.

BMW 320 très belle.. 79
BMW 320 1 très belle.. 77
5, av. de la République 11e. Tél. 805-70-67.

divers

BMW OCCASIONS
320 - 323 - 520 - 525 528 - 728
79-80 peu roulé garanties.
Auto Paris XV. 533-69-95,
63, r. Desnouettes, Paris-15e.

NEUBAUER PEUGEOT
EXCEPTIONNEL !
Jusqu'au 30 juin
qq. 305 et 505
neuves 1980.
TARIF DU 7 NOV. 7º
M. Gérard, 821-60-21.

L'immobilier

appartements vente

4e arrdt.

PLACE DES VOSGES (près) 66 m2, séjour + 2 chambres, impeccables, charme, poutres. GARBI - 567-22-88.

MARAIS. R.-de-ch., GD 2 p. habitat ou profess. S/pl., 5, rue des Tournelles. T. : 274-59-10.

ILE SAINT-LOUIS
beaucoup d'originalité :
135 M² DUPLEX - RECEPT. + 3 CHAMBRES.
633-25-17 - 577-38-38.

ILE ST-LOUIS - PARIS
VUE SUR NOTRE-DAME ET PANTHEON

Mise à la vente aux enchères le 19 juin 1980 à PARIS

OCCASION A SAISIR

Magnifique appart. de 420 m2 avec terrasses 74 m2. Vaste réception, 2 autres réceptions, 2 chambres, 2 bains, bureau, cuisines modernes. Boiseries. POUTRES APPARENTES CHEMINEES EN PIERRE
Pour tous renseign. contacter

HAMPTON & SONS

19, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris. Tél. : 225-50-35.

5e arrdt.

Exceptionnel s/pl. PANTHEON, original duplex, 96 m2, poutres, cheminée, soleil. — 325-41-04.

5e ARRONDISSEMENT
PANTHÉON
8, rue de l'Arbalète
neuf habitable immédiatement 2 pces + jardin, 3 pces, studio, studettes, différ. de niveaux BUREAU DE VENTE 13-19 H.
Tél. : 707-20-29

SUR QUAI
Très bel imm. pierre en rénovation, 150 m2, à agencer Prix intéressant, 563-53-85

6e arrdt.

VANEAU RECENT, 7e ét., asc. LUXE 2 PCES avec terrasse. Px : 765.000 - Tél. : 543-79-23

7e arrdt.

SAINT-FRANÇOIS-XAVIER superbe dble réception + grande chambre sur jardin, soleil, vue. Tél. : 572-02-87.

38, RUE VANEAU NEUF gd stdg du STUD. au 4 P., GARAGES. S/place, 11 à 19 h. : 550-21-26.

STUDIO calme, 160.000 F, cuis., douche, w.-c. Mercr., jdi, 14-17 h. - 233-62-46, 10, RUE DE L'EXPOSITION.

CHAMP-MARS, Fond de cour, **ATELIER** transformé en maison particulière, 280 m2, 2 niveaux, possible 1/3 commercial : 2.000.000. F. Tél. 550-34-08.

Propriétaire vend directement
CHAMP-DE-MARS
Petit studio, entrée, cuisine, s. de bains, w.-c., chf. central refait neuf. Prix intéressant. 12 bis, avenue Elisée-Reclus, mercredi, jeudi, 15 à 18 heures.

8e arrdt.

8e 4e étage, gd studio, gains, cuis. équipée, + cave, ref. neuf, 320.000 F. Tél. : 326-23-91.

RUE DU CIRQUE
Beau 5 pièces, 180 m2, 2e ét. 2 chbres serv., calme, soleil. 563-57-30

PRES EUROPE, dans bel imm. 6/7 PIECES, 180 m2 + chbre serv., park., 2e ét. travaux, conviendrait à profes. S/pl. le 11 juin de 12 à 17 h.
65, RUE D'AMSTERDAM

9e arrdt.

SQUARE H. BERLIOZ ds imm. pierre de taille, pptaire vd 4 P. Entrée, cuis., s. de bains, w.-c., 132 m2, chf centr. — 757-84-50.

TRINITÉ - BEAU 3 p., cft, imm. bourg., clair, calme, 2e ét. cour, jard., travx peint. Prix départ 620.000 F. — Propr. : 526-73-37.

10e arrdt.

REPUBLIQUE
Appt de caractère style grenier, grand séjour + chbre + petite chbre, cuis. w.-c., bains mod., chf. centr., 68 m2 + 16 m2 combles amén. par escal. intér. 6e ét. asc. imm. rénové de bon standing. Px 550.000 F. crédit: Voir pptaire : 5, bd MAGENTA mardi, mercredi 14 h. à 19 h.

11e arrdt.

Bd Voltaire près République, imm. d'angle sud, balcon, 4e ét. sans asc. 5-6 p., 4 ch., 2 s. bns, cuis. éq., 130 m2. T. 805-61-14.

BASTILLE duplex de 132 m2, à aménager Cciel et habitation. - 272-40-19.

12e arrdt.

Mét. St-Mandé, bel imm. pierre 2 pces, entr., cuis., bains, W.-C. 38 m2, refait neuf. 185.000 F. Mitoyen 27 m2, tt Cft, 130.000. 33, av. Quihou. T. : 224-18-42.

5 P. 106 M² NEUF loggia 17 m2 sur **PARC** classé 17.000 m2
ANJOU, 265-09-99

13e arrdt.

TOLBIAC. Gd standing, piscine, 3/4 p., cuis. équip., balc. 25 m2. Jolie vue, 680.000 F. T. 535-56-92.

MONTSOURIS IMMEUBLE 1972
3 Pces, balc. sur jardin, tt cft, impeccable, parking. - 589-49-34.

14e arrdt.

Pte Orléans sur Montrouge, bel immeuble angle. Refait neuf. Plusieurs 3 p., entrée, cuis., bains, W.-C. (60 m2). 270.000. 14, rue Radiguey. T. : 520-13-57.

MAISON 150 M² près Denfert caractère, état parfait, soleil; calme + grande terrasse de plain-pied.
Téléphone : 322-43-15.

MONTPARNASSE, tr. bel imm. (asc., v. o., interphone vidéo), luxueux studios et 2 pièces (poutr. apparentes, vér. chem.). EUROVIM PPTAIRE - 555-92-72.

MAISON PART.
avec atelier et terrasse
EPOQUE 1925
CALME ET SOLEIL
en parfait état, 2.400.000 francs
Serge KAYSER. Tél. : 329-60-60.

15e arrdt.

VAUGIRARD LIVING +2 ch. + 56 m2 TERRASSE, dern. ét. Visible mercredi. T. 633-38-94.

Rue CONVENTION, près Pont Mirabeau, bel imm. récent, 3 p., cft, 7e ét., soleil, balcon s/jard. 700.000 F. — Tél : 326-53-39

15e - Part. vd réc. 5 P. 116 m2, 2 bains, loggia, parking. Agence s'abstenir. - 533-12-18.

Mº VAUGIRARD
très calme, bel imm. 1933 :
4 P. cuis., cab. toil., 73 m2 (4e étage) : 575.000 F.
2 P. cuisine, 5e étage, à rénover. Prix : 200.000 F.
ALIN : 539-75-58.

16e arrdt.

PORTE SAINT-CLOUD, 3 Pces EN DUPLEX, imm. réc., 3e ét., 730.000 F. Sur place, 14 h.-18 h., mercredi, 139, boulev. MURAT.

TROCADERO splendide 160 m2, 4 m. s/plaf., salon + S. à M., 1 ou 2 chambres, très luxueux. Téléphone : 563-25-60.

MUETTE HOTEL PARTICULIER
3 réceptions, 10 chambres, luxe, calme, soleil. - Tél. : 354-95-10.

FOCH (PRÈS)
Chbre serv., asc., eau chaude Tél. : 260-42-65 ou 727-05-15

17e arrdt.

Mº VILLIERS, JE VENDS Mon STUDIO, tout confort pour PLACEMENT ou HABITATION. Prix : 135.000 F. Rapport NET 10.000 F. — Téléph. : 755-93-32.

17e, Bon imm., Soleil, calme. Plusieurs 3 p., entrée, cuis., bains, w.-c. (55 m2). - 265.000 F. Refait neuf. Tél. : 224-02-86.

PEREIRE Moderne 3 Pièces, 70 m2, parking, au 6e étage. Dégagé. MICHEL et REYL : 265-90-05.

18e arrdt.

Vrai Montmartre, vue impren. sur Paris, studio, tout conft, bas prix vu urgence. - T. 878-45-41.

77 Seine-et-Marne

CHELLES (77)
15' gare Est, superbe appt de 105 m2, cuis., s. de bns, séjour 35 m2, 3 cbres + balc. Prix : 300.000 F. T. : 020-85-46, ap. 19 h.

CHELLES
(15 mn gare Est). Vends bel F3, 71 m2 + balcon 11 m2. Cuisine entièrement équipée. Nombreux rangements. Prix : 260.000 F, avec parking. Tél. au 957-95-75 après 19 heures.

91 - Essonne

ESSONNE
SAINT-MICHEL-SUR-ORGE
Part. vd appart. ds résidence standing av. piscine. 2e ét. s/asc. Très ensol., 4 pces 98 m2 dont 6 m2 balcon. Gde entrée, séjour, dressing, 3 ch., cuisine, s. de b., w.-c., cave et parking. Excellent état. Prox. R.E.R., écoles et commerces.
Téléph. 901-15-28 après 18 h.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-CHARTRES
5 p., bains, 130 m2, 3e ét. tt cft. Px : 1.150.000 - Tél. : 265-90-05

BOULOGNE. Vue sur Seine, beau 2 p., cuis., bains, chauff. cent. Tél. poss., park. couvert. Px : 280.000 F. Tél. : 387-27-60.

Studette, 1 pièce, entrée, coin cuisine, bain. Prix : 95.000 F. Tél. : 379-86-35.

BOULOGNE Près de la Porte d'Auteuil et Bois : bel immeuble pierre de taille, 4 Pièces, cuisine, w.-c., bains, 95 m2. Téléphone : 525-91-00.

A SAISIR Asnières - Mairie, Mº - Résidentiel, excellent imm. anc. P. de T. :
3 P. tt conft, caractère, très ensoleillé.
PRIX TRES INTERESSANT
Administrateur : 281-33-35 ou 34

94 Val-de-Marne

VINCENNES Centre près RER 5 P., cuis., cft, 110 m2, 3e ét. sur rue. Poss. prof. libérale et commerciale. Tél. : 346-11-76

ST-MANDE-TOURELLES vaste 2 pces, entrée, cuis. équipée, W.-C., s. de bains, park., balc. sur jardin - 475.000 - 346-63-85

A SAISIR VILLEJUIF, Centre, 85, avenue de Paris, bel imm. réc., standg, tt cft, 9e étage, asc., très ensoleillé,
3 P. 76 m2, excellent état, loggia, balc., box, cave.
PRIX INTERESSANT
Administrateur : 281-33-34 ou 35

ORLY Près gare, appartement, confort, 4 Pièces 75 m2, 2 caves. 370.000 F, box location. Téléphone : 901-05-14, le matin.

BOIS DE VINCENNES
à 200 m, métro Bérault à 100 m, beau 3 p. avec balc. 14 m2 sur jard. intérieur, ds calme résid. de stand. 1976, cave et box fermés en sous-sol.
Prix total : 680.000 F. T.V.A. incluse, droit de mutation réduit. Téléph. : 365-14-73.

Province

COMPIEGNE Dans résidence de standing : très beau 4 Pièces, cuisine, bains 86 m2 avec balcons, garage. Impeccable : 415.000 F. MORBOIS, Téléphone : (16-4) 440-09-75.

LA CIOTAT
part. vd studio récent 30 m2 + terrasse jardin 35 m2 plein sud, cuis. équipée, s. de b., piscine, 500 m. mer. Tél. au (91) 41-24-14 ou (42) 83-39-82.

L'immobilier

locations non meublées Offre



LOUEZ UNE JOLIE MAISON NEUVE.
à GIF-SUR-YVETTE à 2,5 km du RER
écoles, tennis, piscine, golf.
MAISONS avec sous-sol, jardins privatifs, clos de murs.
Séjour en L carrelé, avec cheminée, garage.
5 PIÈCES, 3 chambres, 2 bains : 2950 F/Mois.
6 PIÈCES, 4 chambres, 2 bains : 3200 F/Mois.
BAIL DE 3 ANS ACCORDÉ
AGENCE DE CHEVRY 2 - Tél. 012.12.12.
HAVAS CONTACT

Paris

5e NEUF, STDG, gd living + chbre, cuis. équipée, tél., park., 2.300 F C.C. - 621-10-00.

MONTPARNASSE - XIVe
Immeuble tout confort
SANS COMMISSION
2 P. 52 m2, loyer : 1.760 F, ch. 395 F, park. 248 F.
3 P. 66 m2, loyer : 2.217 F, ch. 501 F, park. 248 F.
Téléphonez, pour visite, au : 273-21-10 - heures de bureau.

MONTPARNASSE XVe
Immeuble tout confort
SANS COMMISSION
STUDIOS 32 m2, loyer 1.503 F, charges 269 F.
3/4 P. 90 m2, loyer 3.200 F, ch. 756, park. 248.
Téléphonez, pour visite, au : 273-19-88 - heures de bureau.

SAINTONGE, grand studio/2pièces sous les toits, 6e étage, sans ascenseur. Refait neuf. 1.200 F + charges. Tél. le matin : SEGECO, 522-69-92.

A louer, 2 p. (19e), cuis. équip., à part. du 1er juillet. Px 1.600 F + charges. — Tél. 203-21-88.

A louer, beau 7 pièces, 6e arr., 4e ét., asc., reprise justifiée, sans commission. Téléphoner : 337-54-59, de 14 h. à 16 h.

Région parisienne

BOULOGNE, futur Mo, stdg, ét. élevé, soleil, dble liv., tt cft + loggia. 2.090 F. C.C. 621-10-00.

NEUILLY, bd Richard-Wallace, s/bois, 5 p., 120 m2, tt cft, 4.000 + 600 + parking 200. - 271-27-37

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIECES, LOYERS GARANTIS par stés ou ambassades. Tél. : 285-11-08.

locations non meublées Demande

Paris

EMBASSY-SERVICE recherche du studio au 6 pièces, Paris et villa en banlieue Ouest. Propriétaire directement : 562-78-99.

Collab. journal ch. centre Paris très gd studio ou 2 pièces, cft, calme et très clair. Tél. le soir : 484-22-94.

INTERNATIONAL HOUSE rech. 2 à 6 pces vide ou meub.
LOYERS GARANTIS
Mme JANTZEN — 555-84-23.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas, pavillons, ttes banl., loy. garantis, 5.000 max. — 283-57-02.

appartem. achat

Urgent. Bon placement, achète comptant studios ou appart. Paris-Neuilly. - Tél. : 227-43-12.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

RECH. appts 2 à 4 pces, Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou ss travx, paiem. COMPTANT CHEZ NOTAIRE. Tél. : 873-23-55, même le soir.

PAIE CPT CHEZ NOTAIRE. ACHETE 2 à 4 pces, Paris, bon quartier, avec ou sans confort. Mme LEULIER - T. : 261-68-81 ou le soir au 900-84-25.

VENDEZ rapidement votre appartement à clientèle choisie : 8e, 16e, 17e, NEUILLY - RIVE GAUCHE. MICHEL et REYL : 265-90-05.

ACHÈTE COMPTANT PARIS
BON QUARTIER, URGENT
1-3 pièces. Téléph. : 873-20-67.

hôtels-partic.

SPONTINI (prox.) ravissante maison, 300 m2 jardin, poss. division en 2 appts. 720-05-05.

NEUILLY AVENUE DU ROULE
bel hôtel particulier vendu en totalité ou par appartement 50 à 200 m2 avec ou sans travaux. PROMOTIC : 553-14-14.

La plus belle MAISON de
VIROFLAY
14 pièces divisibles
Voir : 33, rue PASTEUR (5' R.E.R.). Mardi de 17 à 20 h.

viagers viagers

+ revenus — d'impôts, expertise discrète gratuite, indexation. Etude LODEL, 35, bd, Voltaire. Tél. : 355-61-58.

Bd Ph.-Auguste, app. 2 p. 60 m2, occupé 87 ans, 217.000 F, 1.300 F rente. - LODEL : 355-00-44.

XIe, imm. neuf, app. 3 pièces, 68 m2, balc. 74-76 ans, 150.000 F. 1.665 Frente. LODEL : 355-00-44.

48.000 F cpt + 662 F/mensuel., viager, femme 77 a., appt 2 P., imm. 1935 pierre de taille, ds 20e arrdt. Actuellement loué.
F. CRUZ 8, RUE LA BOETIE, 266-19-00.

FONCIAL VIAGERS
19, bd Malesherbes, Paris-8e
Téléph. : 266-32-35. Spécialiste 41 ans d'expérience.
Etude gratuite, rente indexée.

immeubles

RECHERCHE IMMEUBLE
ou groupe d'immeubles de rapport, constr. avant 1948. Paris et banl. Imméd. Paiement cpt. Interméd. sollicités. CLARIDE, 11, r. de l'Amiral-d'Estaing, Paris 16e - 720-16-61.

Immobilier (information)

AIX-EN-PROVENCE
murs de boutique, centre ville, emplacements exceptionnels.
RAPPORT de 11 à 13 %
Ex. : 1 boutique prix 550.000 F. revenu locatif
5.500 F MENSUEL
ROBERT TOMAS
2, place des Prêcheurs,
13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. 16 (42) 27-43-18
ou 16 (42) 27-55-01
ou 16 (42) 26-05-03.

bureaux bureaux

Bureaux à louer
Etages de 1750 m²
au Rond-Point des Champs-Elysées
Richard Ellis 563.08.08
17, rue de la Baume, 75008 Paris

Votre SIEGE SOCIAL
CONSTITUT DE STES
Démarches, Secrétariat, Telex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides
ASPAC : 281.18.16 +

NANTERRE 600 m2 bureaux clairs (1 étage), Tél., parkg, calme, libres. Tél. : 563-83-33.

CONSTITUT. DE STÉS
Votre bureau ou siège social démarches, perman. téléphon.
ACTE sa PARIS 261-80-88
MARSEILLE (91) 93-11-13.

A LOUER CLICHY PÉRIPHÉRIQUE
BUREAUX, 481 M2
entièrement installés au rez-de-chauss. cloisonnés et climatisés. 6 lignes téléph., parkings restaurant d'entreprise. Charges basses.
SAF
Mme MERLHES
TÉL. : 622-10-10.

830 F le mètre carré l'An RUE ROYALE
Beaux bureaux. Ecrire no 71.546, I.P.F., 12, rue de l'Isly (VIIIe).

Propriétaire loue bail 3, 6, 9,
BASTILLE 1.600 m2 impeccables
climatisés, libres. T. 563-83-33.

BON XXe, immeuble récent :
65 M² R.-de-Ch : 295.000 F. Propriétaire : 766-49-94

A VENDRE
PARIS-XVe
(métro Convention)
BUREAUX NEUFS
1.118 m2 en REZ-DE-CHAUSS. entièrement installés
12 PARKG, 16 LIGNES TEL. Livrables fin mai 1980.
Mme MERLHES
SAF
622-10-10
Mme MERLHES.

locaux commerciaux

SUR PIAZZA BEAUBOURG
Face Centre Pompidou
Local 1.000 m2 sur deux niveaux.
Idéal pour délégation culturelle ou commerciale.
VENTE ou LOCATION
GEFIC CTI : 723-78-90
28, avenue d'Iéna - 75116 PARIS.

Levallois à louer par GID
GD LOCAL 450 M2 env.
ccial et industriel, bail neuf pr ts commerces, possibilité loyer annuel 120.000 F + charges Administrateur 281-33-34 et 35.

Boutiques

EXCEPTIONNEL
MURS DE BANQUE
DIRECT PROPRIETAIRE
frais réduits. Prix : 1.250.000 F.

Pptaire vend murs de banque. Rapport 6 %, frais réduits. Prix : 1.250.000 F. TEL. : 607-45-80. TEL. : 607-45-80.

fonds de commerce

Vend, ville Côte d'Azur, magas. jouets-jeux, bien situé sur av. princip. Agencé mod, 80 m2 + gde réserv. + app. neuf, 3 pces à l'étage. Bail neuf. 550.000 F. Prix justifié. Ecrire no 8411 « le Monde » Publicité, 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

VIe - Saint-Sulpice - Rare :
170 m² dont belle cave, toute propriété, urgt. Propriétaire : 873-02-25 et 877-06-27.

BAR-RESTAURANT
PALMA DE MALLORCA
« LE BALLARES ».
T. (19) 71-40-04-75 de 20 à 22 h.

villas

VERRIERES. Coteau Sud s/gd terrain 1.500 m2 env., belle villa de caractère récente, 200 m2 habit. Px : 1.750.000 F. Créd. vendeur poss. - 928-27-02.

(91) BALLANCOURT, vends villa, terrain 658 m., surface habitable 160 m2, 4 ch. salon, salle à manger, cuis., salle de jeux, garage. Prix : 590.000 F. Tél. : 493-32-67, après 18 heures.

DIRECTEMENT SUR
PARC DE SCEAUX
magnif. ppté 76 surface habitable 600 m2 s/1.090 m2 terrain. Prix élevé justifié : 702-34-86.

pavillons

ROSNY-s/BOIS, pavil. 8 pces, 2 sa. de bns, tt cft + maisonnette 4 p., s. de bns, parc, gar., 1.250.000 F. RAYNAUD, 14, rue Lincoln, Paris. Tél. : 359-97-50.

Banyuls-s/Mer, mais. F 5, vue s/mer, meublé, cuis. aménagée, 2 s. de b. + gar. Px 500.000 F. Ecr. no 8288 « le Monde » Publ, 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09.

Ch. à louer pavillon, rég. paris., préf. Nord (Val-d'Oise), 2 ch., salle à manger, salon. Ecrire no 6.246, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09.

terrains

FORET DE RAMBOUILLET. Terrain boisé, 9.200 m2. Petit chalet. 180.000 F. T. : 808-63-67.

78 VERNOUILLET
S/terr. 850 m2 villa 4 p. sous-sol total, combles à aménager. EN PROJET. Prix 620.000 F. Pour renseig. Tél. : 775-86-60.

manoirs

BRETAGNE : Les Sables d'Or
BORD DE PLAGE
beau manoir, séj. 68 m2, 4 ch., 3 S. de B., parc de 7.500 m2. EXCLUSIVITE - 1.160.000 F.
MAT IMMOBILIER Tél. : (3) 953-22-27, 35, rue d'Anjou, 78-Versailles.

ALLIER, magnifique
MANOIR 19e
+ Mais. amis + vastes dépend. Parc planté + verger clos 2 ha env. Limite de village. Prix 950.000 F à déb. Doc. + phot. s/dem. CAB. PEZET, 03500 SAULCET. T. (70) 45-35-70.

fermettes

SOLOGNE
A vdre b. propriété style fermette, 20 km. sud Blois, prox. autor., compr. 6 P., ch. amén., cuis., gar. grange, eau, électr., terr. 3.000 m2, nomb. arb. fruit., pêche et chasse. Px 350.000 F. S'adr. Me Jean ROUX, notaire, 41700 CONTRES - 16-54 79-53-08. Ecr. no 6.233, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

maisons de campagne

DROME-SUD
GRIGNAN
Au pays de Mme de Sévigné, des truffes et du bon vin à l'ombre du célèbre château
A VENDRE
Maison 7 pces, eau, élect., w.-c. chauf. cen., conv. ts commerces
Prix : 195.000 F
Maison 2 grandes pièces, poss. mezzanine, eau, électricité, w.c.
Prix : 75.000 F
Maison ancienne, caves voûtées, nombreuses possibilités
Prix : 45.000 F
Crédits possibles
Catry, Tél. :16 (91) 54-92-93,
le jeudi : (75) 27-13-62,
le vendredi : (75) 27-21-32

A part. vends maison ancienne 5 km. CAEN, 8 km. mer, 7 p. + dépendances, jardin. Ecrire Agence HAVAS CAEN, no 6.940, réponse assurée.

EN PROVENCE, proximité VAISON-LA-ROMAINE (84).
Maison provençale sur 1.500 m2 de terrain boisé, 5 pièces + garage, dépendances et jardin, calme, très belle vue
Prix : 750.000 F.
IMMO LANGUEDOC
B.P. no 68,
34280 LA GRANDE-MOTTE.
Tél. : (67) 56-99-65.

8 km COULOMMIERS
Propriété de campagne longue et basse, maison récente, séjour 31 m2, 2 chbres, salle de bains, belle cuis., chauffage gaz, appentis 15 m2, terrasse, jardin paysagé, impec., terr. 1.624 m2, tous branchements, haies, clôture, puits, portic. Environnement très calme et très boisé. 420.000 F. — Tél. : 365-14-73.

propriétés propriétés

A 130 km N.-E. de PARIS, rég. LAON, site boisé et vallonné,
1) CORPS DE FERME, constr. pierre, s/5.000 m2. MAIS. D'HAB., 7 p., tt cft, dt gd living av. cheminée. Nombr. et b. dépend., 620.000 F.
2) DEMEURE RURALE constr. pierre, s/1.000 m2, 6 p., tt cft, vaste liv. av. cheminée, 475.000 F.
3) S/20.000 m2, pt MANOIR de style, tr. b. état, s/2 niv., 10 p., 1.200.000 F à déb.
ARIANE SA 13 B av. Carnot, 02000 LAON. Tél. : (23) 23-40-27.

A 10 KM DE SAINT-TROPEZ dans un domaine privé à 800 m. de la mer, villa avec piscine, superbe vue mer. T. 16 (94) 79-22-70 et 255-04-51.

6 km ROUEN, particulier vend belle propriété 14 pièces, beau cadre, sur 6.500 m2, dépend. TEL. : (35) 60-01-98.

VESINET Résidentiel : maison de caractère sur : 1735 m2, 10 minutes RER, piscine, maison de gardien, réception, 6 chambres, garage 2 voitures. - AFFAIRE A SAISIR. IMMOB. OUEST : 976-18-18.

VAUCLUSE. Part, vd propriété mais., piscine, terrain 9.500 m2. Tél. : 577-08-61 après 19 heures.

(77) 35 km. Paris, dans parc paysagé de 1,5 ha, entièrement clos, maison contempor., originale, 5 P. + dép. 1.250.000. E.G.E.T.I.M. : 562-46-44.

FONTENAY
LISIERE BOIS VINCENNES
50 M. R.E.R.
BELLE DEMEURE XIXe
350 m2 sur 3 niveaux, entouré jardin de 800 m2, bon état d'usage. Modernisation à prévoir. - Prix : 2.300.000 F. Téléphone : 227-22-62.

25 KM PARIS-SUD
TRÈS RARE
Dans charmant village authentique ferme pierres apparentes toitures, tuiles
Charpentes et poutres chêne, 2 corps de bâtiment : 300 m2 habitables. Jardin de curé de 380 m2 clos et planté : 705.000 F. Crédit EXCLUSIVITE Plan et Photo.
Téléph. : 285-38-96 ou 280-16-66.

VALLÉE CHEVREUSE
30 MINUTES DE PARIS
Ravissant moulin historique avec 3 corps de bâtiments. 16 hectares de prés, bois et « JARDINS A L'ANGLAISE ». Piscine, tennis - Dans maison principale 3 réceptions, 4 chambres, 4 bains + « GUEST HOUSE » Maison de gardien et dépendances. Mise à la vente aux enchères le 24 juin 1980 à EVRY, près de VERSAILLES.
Pour tous renseign. contacter
HAMPTON & SONS
19, av. Franklin-Roosevelt, 8e.
Tél. : 225-50-35

14 - vend maison de maîtres 8 pièces, 2 hectares autour, vue. Tél. (70) 98-65-65 heures repas.

FORET DE RAMBOUILLET à 45 km de Paris. Luxueuse maison de campagne s/3,80 ha. Tennis terre battue, piscine. Beau parc, importante maison de maître, style normand. Pav. indépendant personnel. Nomb. dépendances. Prix net vendeur 2.500.000 F. Téléph. : 371-11-00.

CORRÈZE
ARGENTAT-S.-DORDOGNE
RAVISSANT PETIT CHATEAU ds cadre unique entièr. rénové 10 pièces, 4 salles de bains, tennis, pavillon gardien, parc 2 ha, possibilité adjoindre 12 ha et fermette.
VENTE AUX ENCHERES AU TRIBUNAL DE TULLE MARDI 17 JUIN à 11 HEURES.
S'adresser à Me Brugeaud, avocat, 22 bis, quai de Rigny, 19000 TULLE.
TEL. : (55) 26-16-41
et autres avocats du barreau de Tulle.

châteaux

Etude de Me Bouvier et Robin notaires associés, 36400 La Châtre. Tél. (54) 48-08-28, à vendre Sud Berry CHATEAU 19e, excellent état, parc boisé 12 ha. Nombreux bâtiments indépendants pour logement person. Salle de fêtes, salle classe, conviendrait centre aéré, ctre repos, vacances, hôtel, etc. S'adr. à l'étude.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses où de nature à induire en erreur ses lecteurs.
Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE, Direction de la Publicité,
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE sur saisie immobilière au PALAIS DE JUSTICE A PARIS. LE JEUDI 26 JUIN 1980, à 14 Heures
TERRAIN DE 450 M² ENVIRON
sis à PARIS 16e arrondissement
175, av. Victor-Hugo et 1, av. de Montespan
(à l'angle de ces deux voies)
TERRAIN sur lequel est en cours de construction UN IMMEUBLE d'un rez-de-chaussée et de 6 étages
MISE A PRIX : 5.000.000 de Francs
Pour tous renseignements et visites s'adresser à :
— Maître G.-A. PROS, Avocat au Barreau de PARIS (6e), 30-32, rue de Fleurus (Téléphone : 222-23-37). — Et à tous Avocats exerçant près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Vte s/saie. Pal. Justice VERSAILLES (78), Merc. 2 juillet 1980, à 10 h.
BELLE PROPRIÉTÉ A USAGE D'HABITATION
HAMEAU DU BOULAY, LIEUDIT « LES GATS »,
avec JARDIN - TENNIS - PIECE D'EAU et ARBRES D'ORNEMENT
à GAMBAIS (78) SUPERFICIE 1 ha 56 a
s/sol : grand garage, laverie, chaufferie, 2 Pces. — 1er étage : salle d'entrée, Pièce avec lavabo et W.C., cuis., salle à manger, salon, s. bains, coul., 2 ch. (dont une avec s. bains). — Grenier : 2 ch., 2 s. d'eau, W.C.
MISE A PRIX : 300.000 F. - LIBRE DE LOCATION et D'OCCUPATION
S'adresser pour renseignement et visite à Versailles (78) Me J. SILLARD, Avocat - Tél. 950-02-99 - 79 bis, boulevard de la Reine.

Vente au Palais de Justice à Paris, le lundi 30 juin 1980, à 14 heures
PROPRIÉTÉ à IVRY-S.-SEINE (94), 113-115, rue Marcel-Hartmann et Sentier du Moulin sans no
compr. DIVERS BATIMENTS à usage d'habitation et commer 11 BOXES voiture - COUR
M. A P. : 250.000 F. - S'ad. Me LESGUILLIER, avocat, Paris (17e), 7, r. des Renaudes, tél. 380-57-80 ; Me LEQUIN, avoc., 74, av. P.-V.-Couturier à Vitry-s.-Seine, tél. 680-31-02 ; à tous avoc. pr. T.G.I. Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre.

Vente Palais Justice NANTERRE, mercredi 25 juin 1980, 14 heures. UN LOT
PROPRIÉTÉ à ANTONY (92), 12-14, rue des Gouttières
M. A P. : 150.000 F. S'ad. Me CHEVROT, avoc., Paris. 548-26-15
Me GUILHEN, Av. Paris. Tél. 553-61-32, Me NECTOUX, Av. Paris. T. 766-18-34

Vte après Liquid. de Biens Pal. Justice PARIS, lundi 23 juin 1980, 14 h.
IMMEUBLE 320 m² à PARIS-18e, 75, rue du POTEAU, compt
Un principal corps de bâtiment en façade, sur rue, élevé sur caves d'un rez-de-chaussée et de 3 étages.
Un autre corps de bâtiment derrière, élevé s/caves, 4 étages.
Un petit bâtiment à la suite, d'un rez-de-ch. à usage de magasin.
Grande cour. Petite cour.
M. A P. : 250.000 F - S'ad. Me JOHANET, S.C.P. J. DELEAU, Y. NEVEU
Ph. DELEAU - G. JOHANET - P. SUDAKA - F. DEYSINE, avocats, Paris-8e, 43, av. Hoche. Tél. 766-03-40. A ts Av. pr. Trib. Gde Inst. PARIS, BOBIGNY, CRETEIL et NANTERRE. Pr vis. s/lieux les samedis 7, 14 et 21 juin de 9 h. à 12 h. et les mercredis 11 et 18 juin de 10 h. 30 à 12h.

Vte s. lic. Pal. Just. Pontoise (95) pl. N.-Flamel, 3 juillet à 14 heures
2 MAISONS D'HABITATION à VAUREAL (95)
71, rue Puiseux avec gar., atel. menuiserie - 3 PARCELLES BOIS
LIBRE de location et d'occupation. - M. A P. : 250.000 Frs
Pr ts rens. Me BUISSON, avocat à Pontoise (95) Tél. 032-31-62

Vente sur licitation au Palais de Justice à Nanterre (Hauts-de-Seine), le mercredi 25 juin 1980, à 14 heures
PAVILLON D'HABITATION
comprenant cinq pièces principales sur terrain de 194 mètres carrés à proximité immédiate de la nouvelle station de métro Gabriel-Péri gare routière ASNIERES-GENNEVILLIERS
sis rue des Bas, numéro 23
à ASNIÈRES (Hauts-de-Seine)
LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION
MISE A PRIX : 150.000 Francs
S'adresser pour tous renseignements à 1) Me P.-J. REGNAULT, avocat, 43, rue de Courcelles à PARIS (8e), tél. 763-33-37 ; 2) à tous avocats exerçant près les Tribunaux de Grande Instance de NANTERRE, PARIS, VERSAILLES, BOBIGNY et CRETEIL ; visites sur place les lundis 16 et 23 juin 1980 de 17 h. à 18 h. 30 et sur rendez-vous.

VENTE sur saisie immobilière au Palais de Justice à CORBEIL, le JEUDI 26 JUIN 1980, à 9 h. 30 - EN UN LOT
UN APPARTEMENT de 5 pièces et la jouissance d'un patio au rez-de-chaussée. CAVE, PARKING.
(Lots 7, 33, 62 du règlement de copropriété) dans le bâtiment pyramidal MIS 1 dépendant d'un groupe de bâtiments sis
11, RUE CHARLES-GOUNOD - CRÉTEIL (94)
M. à P. : 100.000F. - S'adr. pour rens. à Me G. BLIAH, av., Paris (1er), 43, r. Richelieu, tél. 296-29-32 et 296-03-74 ; à tous avoc. près les Trib. de Gr. Inst. de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil ; et sur place pour visiter

Vte s/sais. Immob. Pal. Just. CRETEIL, jeudi 26 juin 1980, 9 h. 30 EN 3 LOTS
3 LOGEMENTS à ALFORTVILLE (94) - 85, rue P.-V.-Couturier
MISE A PRIX : de 30.000 F à 45.000 F. - S'ad. Me PAPINI
avocat, Paris (1er), 253, rue Saint-Honoré, tél. 260-02-81 ; à tous avocats près Tribunaux Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, CRETEIL et NANTERRE.

Vente au Palais de Justice de PARIS, le lundi 23 juin 1980 à 14 heures
PROPRIÉTÉ A CAYEUX-S.-MER (SOMME)
4, RUE DU MARÉCHAL-JOFFRE
LIBRE DE LOCATION - M. A P. : 200.000 F
S'adr. Me Bernard de SARIAC, avocat, 70, av. Marceau, Paris. Tél. 720-82-38. Mes DESAUBLIAUX, PONELLE, BUCHER, DILLEMANN, avocats à Paris. Prêt possible du Crédit Foncier de France et de la Grindlays Bank S.A.

Près SOUILLAC
RIVES DE LA DORDOGNE
ANCIEN COUVENT, tout conft
Prix : 1.100.000 F
S'adr. Me MAUBREY, notaire
46200 SOUILLAC - (65) 37-80-85.

Vente au Palais Justice à Versailles, le mercredi 25 juin 1980, à 10 heures
PROPRIÉTÉ à ORPHIN (78)
Lieudit « Haute Maison »
compr. séj. double, s. de bains, cuis., chambre au rez-de-ch., dégagem. et 2 chambres au 1er étage - Grenier, chaufferie, jardin, cellier, garage
Contenance 574 mètres carrés
MISE A PRIX : 60.000 FRANCS
S'adr. pour renseignem. et visites à Me J. RUELLE, avocat à Versailles, 7, rue des Prés-aux-Bois. 950-02-60.

LA VILLE DE PARIS
Vend LIBRES aux enchères publiques
5 appartements - 4 chambres
(dont 1 APPART. avec 1 terrasse de 65 m² environ)
à PARIS, entre
le boulevard Suchet et le champ de courses d'Auteuil
le mardi 24 juin à 14 h 30 à la chambre des notaires de Paris
Renseignements : Me Yves Bonnel, notaire
73, bd Malesherbes, 75008 Paris - Tél. 296.16.88

Le Monde

régions

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Le Grand Sud-Ouest

TROIS RÉGIONS : QUATRE NATIONS

par
ROBERT ESCARPIT

L'HISTOIRE dira très vite si le Grand Sud-Ouest est encore une de ces formules incantatoires par lesquelles les gouvernants de la France tentent périodiquement *de conjurer la revendication des* peuples. La régionalisation est en passe d'aller rejoindre l'indépendance dans l'interdépendance au purgatoire des balivernes *d'où l'on tire parfois*, à l'usage des autres, une autodétermination à *peine* défraîchie.

D'ailleurs, il ne s'agit pas ici de prendre nos politiques au mot. L'exemple récent du Québec *montre que* tout le monde n'est pas disposé à courir l'aventure séparatiste ou indépendantiste.

Ces quelques lignes ont une ambition *plus* modeste. Elle est de montrer comment on trompe *ses gens* et de *dénoncer*, sans trop d'aigreur, mais avec fermeté, la duperie. Il n'est d'ailleurs pas certain que le subterfuge soit entièrement *conscient. La classe politique* française a depuis si longemps appris à vivre dans le cadre de l'abstraction centraliste symbolisée par le trop fameux hexagone, qu'elle s'en remet à l'esprit de géométrie plutôt *qu'à celui de finesse.*

En l'occurrence, le raisonnement géométrique est impeccable. Soit un hexagone déplorablement irrégulier qui, à sa partie inférieure, présente un rétrécissement en forme de pédoncule. *Les gens du pédoncule* se plaignant d'être abandonnés, on va les faire bénéficier des infinies ressources de la géométrie administrative. Une sécante nord-ouest-sud-est isole d'abord le pédoncule et en *fait* approximativement un quadrilatère. Au centre du *quadrilatère, la providence a suscité une métropole* : Toulouse. On y place la pointe du compas et — ô merveille des harmonies naturelles ! — on découvre, de part et d'autre, à une distance de 250 kilomètres deux autres *métropoles*, l'une atlantique, l'autre méditerranéenne : Bordeaux et Montpellier.

Dès lors, il suffit de tracer trois lignes nord-sud pour obtenir trois régions sinon naturelles, du moins satisfaisantes *pour l'œil administratif. Bien* sûr, on aura un peu de mal pour leur trouver des noms vraisemblables. Côté ouest, on récupérera, avec quelques entorses à l'histoire, celui d'Aquitaine, inventé par les colonisateurs *romains, gens qui* s'y entendaient en gestion territo*riale*. Côté est, il faudra se résoudre à un nom double : un cheval Languedoc et une alouette Roussillon. Quant au milieu, l'imagination étant épuisée, on mettra n'importe *quoi* : Midi-Pyrénées, comme si les *deux autres régions* n'étaient pas, elles aussi, dans le Midi et n'avaient pas leur part de Pyrénées.

Mais *quel* bel édifice ! Sur la base inébranlable de *la montagne*-frontière, se dresse la *maison du Grand Sud-Ouest*, avec sa faîtière toulousaine et, côté forêt comme côté garrigue, ses vignobles et ses plages. Il suffit de percer d'est en ouest de grands couloirs de circulation routière, ferroviaire et fluviale pour obtenir, sur la carte, *ce qui serait sans doute un* monument du génie géopolitique si, avec une certaine perversion, les gens qui s'obstinent à habiter cette *maison, ne manifestaient l'intolérable* prétention de la construire eux-mêmes et d'être *maîtres chez eux.*

Comme je l'ai dit, leur ambition est modeste. Ils demandent *seulement que la merveilleuse* machine à saucissonner les territoires *ne morde pas* dans leur chair et que *la géométrie* de l'aménagement fasse preuve d'un peu d'esprit de finesse.

C'est chose faisable sans *altérer le bel équilibre du cas* de figure, en l'améliorant même. En effet, si l'on redresse un peu vers l'horizontale la sécante qui isole le *pédoncule*, on obtient un quadrilatère beaucoup plus satisfaisant pour l'œil que le *précédent et qui, par surcroît*, présente l'avantage de posséder une signification humaine.

Il se trouve que ce nouveau territoire est justement celui de *quatre nations* où vivent quatre peuples : les Basques, les Gas*cons*, les *Languedociens et* les Catalans. Chacun a son identité, sa culture et sa langue, trois langues de ces nations étant d'ailleurs sœurs en Occitanie.

Sur la carte, les quatre nations ont un effet autrement plus *agréable que les trois régions.* Leur éventail s'ordonne autour d'un bel axe nord-sud que la Garonne infléchit gracieusement, mais qui correspond à l'orientation réelle des relations humaines, économiques et culturelles dans le territoire. A l'ouest, la Gascogne s'ouvre sur l'océan et *unit* la tête de pont basque à la grande plaine côtière qui va jusqu'à la Balti*que. A l'est, le Languedoc s'ouvre* sur la Méditerranée et unit la tête de pont catalane à la voie *royale du couloir* rhodanien. Au centre, sur l'axe Pau-Sara*gosse, le Béarn rencontre* l'Aragon.

Bien sûr, il ne s'agit pas de dresser des frontières politiques ou administratives entre ces nations : *il y a des sottises* dont on a *suffisamment* souffert pour ne pas vouloir les répéter. Mais il s'agit de tenir compte de l'existence entre elles de frontières ethniques et linguistiques depuis des siècles sûres et re*connues.*

Parce qu'il faut dire que ces gens-là ont des langues et que c'est à cela qu'ils se reconnaissent. Quelques centaines de milliers d'entre *eux utilisent* ces langues quotidiennement. Quelques *millions d'autres les com*prennent et les parlent quand ils en ont l'occasion. D'autres encore les parlent sans s'en rendre compte à travers le fran*çais qu'ils ont appris à l'école.*

Des chartes culturelles

Non seulement, ils ont des langues, mais ils ont aussi des littératures, des musiques, des *architectures, des cuisines, des* modes de vie qui les rendent *assez conscients de leurs diffé*rences pour avoir envie de vivre ensemble en se respectant mutuellement. Il arrive *même* qu'ils aient trouvé leur identité dans cette *diversité, comme les* Périgourdins, Gascons de cœur, Limousins et Languedociens de langue.

Cela est dû à leur histoire, faite d'invasions, de conquêtes, de spoliations, mais aussi d'une invincible volonté de survivre. Ils voudraient bien qu'on ne leur cache pas leur histoire, qu'on ne leur refuse pas leur langue *et, surtout, qu'on ne mette pas* leur pays au pillage sous le prétexte d'une solidarité nationale qui leur a été imposée. Ils voudraient faire l'inventaire de leur patrimoine, celui du passé qu'il faut conserver, mais sur*tout celui du présent qu'il faut* préserver. Ils voudraient suggérer, contrôler, dialoguer sur le terrain avec des gens de chez *eux ou du moins vivant chez* eux et prenant plus de peine pour les connaître que n'en prenaient naguère les administrateurs coloniaux pour connaître les indigènes.

Il ne faut pas se faire d'illu*sions : le saucissonnage régio*nal actuel sert trop d'intérêts économiques et politiques (à gauche comme à droite) pour qu'on en puisse venir à bout du jour au lendemain. Mais, dès maintenant, on peut exiger plus de respect pour la réalité culturelle. Au-delà des dérisoires radios locales, des décentralisations caritatives, des rhétoriques *régionalisantes, les quatre gran*des nations du Sud-Ouest, qui n'est grand que par elles, doivent obtenir du pouvoir d'Etat, auquel elles sont soumises, les chartes *culturelles* qui garantiront leur libre épanouissement *et leur intégrité territoriale.*

Nouveaux filons pour les pays du soleil

• DES PATURES A MOUTONS SUR LES GARRIGUES

A l'ombre des chênes et des pins, sur le tapis vert tendre des pelouses, les mérinos pâturent. Cette oasis virgilienne, *taillée au milieu des garrigues* de l'Hérault, n'est qu'à 10 kilomètres de Montpellier. Alentour, le paysage est tel que quarante siècles d'exploitation l'ont laissé.

Ici, les hommes du néolithique ont abattu les forêts et tracé leurs *premiers sillons. Puis, lorsque* les pluies eurent emporté l'humus, leurs descendants ont livré les collines aux troupeaux. Chaque printemps, les pâtres enflammaient les broussailles. Avec l'exode rural et l'abandon des pâturages, elles ont tout envahi.

Fallait-il se résigner à cette alternative : le « mitage » du paysage ou l'abandon pur et simple des terres ? Les chercheurs du Centre d'études *phytosociologiques* et écologiques de Montpellier (CEPE) (1) ne l'ont pas cru. Leur laboratoire, où travaillent plus de cent dix spécialistes de *la flore méditerranéenne*, est *plus* connu à l'étranger qu'en France.

Ces scientifiques que l'on appelle en consultation tout autour de la Méditerranée ont l'habitude des paris difficiles. La mise en valeur des terres arides, c'est leur affaire.

De notre envoyé spécial

Il y a onze ans, ils ont décidé de tenter quelque chose pour leur *propre terroir. Cent mille hec*tares de garrigue sont en déshérence dans le seul département de l'Hérault, un million d'hectares dans l'ensemble des départements du Midi. Sur le territoire de la commune de Saint-Gely-du-Fesc, ils ont choisi un versant de colline, l'ont débroussaillé, défriché et divisé en menues parcelles. Un laboratoire de plein air, en somme, où ils ont, pendant six ans, mené *toutes sortes d'expériences.*

Première constatation : le nettoyage par le feu — l'écobuage — est une pratique désastreuse. Sa répétition appauvrit la terre et empêche *toute reprise de* la forêt. Seconde observation plus surprenante : les collines de l'Hérault, pourtant réputées incultivables, sont encore capables de donner trente quintaux de blé à l'hectare. *A fortiori* elles peuvent supporter de fort bonnes prairies. Après tout, il tombe ici un mètre d'eau par an, infiniment plus que n'en reçoivent les sols d'Afrique du Nord dont *on tire pourtant parti.*

Brebis-cobayes

D'où le lancement en 1974 *d'une seconde série d'expérimen*tations au cours desquelles, après débroussaillage d'une douzaine d'hectares, on a installé sous les quelques arbres laissés en place des brebis-cobayes. Certaines étaient équipées d'un « mouchard » enregistrant leur moindre mouvement : mastication, rumination, repos. D'autres portaient des canules plongeant dans leur œsophage et permettant d'analyser la composition de leur menu. On a même quantifié jour par jour et analysé *le fumier produit.*

Les brebis mérinos pourtant habituées aux gras pâturages de la Crau ont tout supporté : les tracasseries des chercheurs, la chaleur et la disette. Parquées sur de petites parcelles successives, elles se sont contentées de la prairie naturelle poussant à la place de la garrigue, l'ont enrichie de leur crottin et l'ont entretenue. Elles ont donné des agneaux de bonne constitution qui sont vendus chaque année sur les marchés de la région.

Quant aux chênes, ils ont freiné le vent, retenu l'humidité, protégé l'herbe du gel et du soleil, brisé la violence des pluies, produit en abondance des feuilles et des glands, abrité les oiseaux mangeurs d'insectes. En contrepartie, débarrassés de la concurrence du maquis, enrichis par les amendements et le fumier ils ont poussé plus dru.

L'expérience de Saint-Gely-du-Fesc a été si concluante que, dès 1977, elle a essaimé en Corse. Un manuel de « conduite pastorale » y a été édité par le parc régional à destination des agriculteurs locaux. « *Grâce à la transformation du maquis en pâturage*, dit-il, *une nouvelle ère s'ouvre pour l'élevage insulaire.* »

Seconde retombée : le gouvernement a envoyé en février 1980 une circulaire aux préfets des départements méditerranéens pour leur indiquer comment faire débroussailler la forêt. Parmi les *meilleures techniques*, ce texte officiel préconise le pâturage intensif mis au point par les chercheurs de Montpellier. Ceux-ci, d'ailleurs, entreprennent cette année d'étendre sur 40 hectares supplémentaires leur laboratoire de plein air.

Grâce à leurs travaux, la France possède donc désormais la clef de la réhabilitation des garrigues et des maquis.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Centre d'études phytosociologiques et écologiques, route de Mende, B. P. 5051, 34033, Montpellier Cedex.

• DES FERMES A POISSONS DANS LES LAGUNES

De notre correspondant

Montpellier. — L'aquaculture a, l'an dernier, approvisionné la France de quelque 150 tonnes de crevettes, de loups, de daurades ou autres poissons ou crustacés de rapport. C'est peu de chose mais, un peu partout sur les côtes françaises, on met beaucoup d'espoir dans cette forme nouvelle d'activité.

Avec une superficie de 70 000 hectares, les étangs du Languedoc-Roussillon représentent, selon les spécialistes, un « milieu » encore très mal exploité et qui, s'il l'était, pourrait apporter plus qu'une activité d'appoint aux pêcheurs et artisans de la région.

DEPUIS les initiatives prises par les Salins du Midi à Villeroy entre Sète et Marseillan *pour* l'élevage des loups et des daurades, les expériences se sont multipliées sans toujours donner, il est vrai, tous les résultats escomptés malgré des réussites comme celles enregistrées sur l'étang de Thau à Sète, Barcarès, Gruissan, Balaruc-les-Bains ou Palavas-les-Flots.

Aujourd'hui, l'entreprise-pilote de la région est le GAEC (groupement agricole d'exploitation en commun) des « Poissons du Soleil » à Balaruc-les-Bains. Créé il y a quatre ans, il pratique en particulier avec un succès constant *l'élevage régulier des loups*, de la naissance à la commercialisation.

Il y a deux ans, le professeur Paris, de l'université des sciences et techniques du Languedoc, directeur de la station de biologie marine de Sète, pensait avoir terminé ses recherches sur ce mode d'élevage et pensait que le passage à l'exploitation systématique de fermes marines était désormais la nouvelle étape à envisager.

Des expériences sont en cours dans les autres étangs du littoral du golfe. Elles s'étendent aussi parfois sur la mer elle-même. Le « Narval » (nouvelle association régionale de mise en valeur aquacole du littoral) rassemble, entre *l'Aude et les Pyrénées-Orientales*, une centaine de pêcheurs ou de conchyliculteurs.

Le premier souci du « Narval » est de protéger le milieu marin. Pour éviter le passage — d'ailleurs interdit — des chalutiers le long de la côte où s'exerce son activité, il a planté des pieux à deux milles de la côte et par 25 mètres de fond.

Parallèlement à cette action de protection, l'association a entrepris l'élevage des moules en mer. *Une opération* semblable est conduite au Cap-d'Agde. De même dans l'étang de Salses et de Leucate, des barrages à poissons ont été construits par une coopérative d'exploitants.

Au large de Port-la-Nouvelle, une nouvelle expérience de récifs artificiels va être lancée. Des tentatives avaient été faites il y a quelques années, notamment au large du delta du Rhône, à la pointe de l'Espiguette et à Palavas-les-Flots. Les résultats avaient été *décevants. A Port-la-*Nouvelle, les récifs qui ont com*mencé à être immergés* à 3 milles au large et par 35 mètres de fond sont d'environ 15 000 mètres cubes. Ils sont constitués par des pneus usagés et du béton.

A Palavas-les-Flots, les Compagnons de Maguelone, association d'aide aux handicapés mentaux par le travail, pratiquent l'élevage des crevettes et, à côté, sur *l'étang du Prévost*, avec l'aide *du* C.N.E.X.O. (centre national d'exploitation des océans), le laboratoire de développement expérimental de valorisation de l'aquaculture, Devasud, frère de Devanord, installé en Bretagne, arrive à une production annuelle de 150 kilos de crevettes et 1 500 kilos de loups.

La multiplication de ces activités nouvelles a, il est vrai, provoqué la méfiance des pêcheurs qui redoutent des investissements *industriels* trop massifs, soutenus par des groupes financiers, en face desquels ils ne pourraient subsister dans leurs structures artisanales. Ils revendiquent donc le droit de contrôler les expériences et d'y participer.

ROGER BÉCRIAUX.

Le Monde

économie

ÉNERGIE

LA CONFÉRENCE D'ALGER

La plupart des pays de l'OPEP pourraient augmenter à nouveau leurs prix de 2 dollars par baril

La majorité des pays de l'OPEP, à l'exception de l'Arabie Saoudite, pourraient s'accorder sur un prix-plancher de 32 dollars le baril. C'est en effet vers une formule de prix-plancher/prix-plafond, comme à Genève en juin 1979, que semblaient s'orienter les ministres du pétrole de l'OPEP ce mardi 10 juin en fin de matinée, alors que la réunion se poursuivait. Cela conduirait la plupart des pays modérés — Koweït, Irak, Indonésie, Venezuela, Qatar et Emirats arabes unis — à effectuer une nouvelle hausse de 2 dollars par baril. L'Arabie Saoudite ne semble pas cependant décidée à suivre, dès à présent, ce mouvement. Mais il ne fait guère de doute, pour certains délégués, que Ryad sera obligé de relever ses prix avant le sommet de Bagdad.

La veille, les ministres du pétrole avaient longuement discuté de la Banque de développement du tiers-monde et des prix du gaz. Le communiqué final rappellera le principe de l'alignement des prix du gaz sur ceux du pétrole. Quant à la Banque, elle fera l'objet d'une nouvelle réunion, en septembre, des ministres du pétrole, des finances et des affaires étrangères.

De notre envoyé spécial

Alger. — *« Il faut que nous soyons solidaires du tiers-monde »*, a indiqué le président Chadli lors de l'ouverture de la 57e conférence de l'OPEP, comme en écho au ministre du pétrole du Venezuela, M. Calderon Berti, qui a souhaité que l'OPEP ne commette pas *« l'erreur historique de croire que le pétrole ne doit servir qu'à ses membres. L'Organisation doit être utile au tiers-monde. Elle doit être un instrument de lutte, de revendication de tous les pays en développement »*.

L'Algérie et le Venezuela ont toujours craint une séparation de l'OPEP des pays pauvres. Or, depuis la conférence de la CNUCED à Manille, la voix de plusieurs pays en développement, principalement latino-américains, s'est fait entendre contre le renchérissement du pétrole. La facture pétrolière du tiers-monde, pour 1980 — quelque 65 milliards de dollars — ne peut qu'accroître ces cris, amplifiés par des pays occidentaux trop heureux de trouver un bouc émissaire aux difficultés des plus pauvres.

Cette contradiction potentielle entre les pays en développement producteurs de pétrole et ceux qui en sont dépourvus a amené le Venezuela et l'Algérie à proposer la création d'une véritable banque de développement. Comme l'écrit Algérie - Presse - Service (A.P.S.) le 9 juin, *« l'OPEP devrait éviter de tomber dans le piège des pays industrialisés et retirer pour elle-même le bénéfice de l'utilisation de ses surplus dans le tiers-monde. Elle atteindrait ce but en créant une institution de recyclage et de financement du développement sous son contrôle et ouverte au tiers-monde »*.

La création d'une telle banque — dont le principe a été adopté a Caracas puis à Taïf — est loin de faire l'unanimité. Aussi, le président Chadli a-t-il rappelé les pays membres à leur engagement.

La contradiction continue, à Alger, d'être apparente entre les bailleurs de fonds, qui préfèrent l'aide bilatérale et se contenteraient de l'actuel fonds d'aide avec des ressources accrues (l'Arabie Saoudite, le Koweït, l'Irak), et les pays dont l'assistance est beaucoup plus faible, mais la vocation tiers-mondiste plus affirmée (Algérie, Venezuela).

Pourtant, si l'OPEP veut faire du prochain sommet de Bagdad autre chose qu'une simple réunion commémorative, il faudra bien que quelques pays fassent un effort. *« L'Arabie Saoudite ne peut prendre le risque d'être coincée entre les pays en développement et les pays industrialisés »*, espèrent, optimistes, les promoteurs de la banque.

Les ministres du pétrole ont d'ailleurs décidé de se réunir en septembre avec leurs collègues des affaires étrangères et des finances, afin de se prononcer sur la stratégie à long terme et sur la banque de développement. Certains pays ont menacé de ne pas aller à Bagdad en cas d'échec de cette réunion.

La question du gaz

Le président Chadli a également demandé que l'Organisation reprenne *« les mêmes arguments pour le gaz que pour le pétrole »* (conservation, hausse des prix pour se rapprocher des coûts des sources alternatives d'énergie). Le ministre iranien, M. Moinfar, ne s'est-il pas prononcé en faveur d'une organisation des pays exportateurs de gaz ? Au-delà des principes, le ministre algérien de l'énergie, M. Nabi, a semblé admettre une certaine souplesse dans les négociations commerciales qui doivent reprendre le 23 juin avec Gaz de France et, deux jours plus tard, avec le gouvernement américain.

Cette question du gaz se pose à deux niveaux, précise le ministre algérien : les relations bilatérales de la Sonatrach et de ses partenaires, et au niveau international, entre producteurs et consommateurs. Sur ce dernier plan, la parité avec le pétrole, qui est un simple retour à la situation de 1969 est admise et la position algérienne confortée entre la Sonatrach et ses clients, *« les partenaires américains et français ont reconnu que les anciens prix n'étaient pas raisonnables »*, ajoute M. Nabi. Il admet cependant qu'il puisse y avoir une sérieuse transition avant l'application du principe de la partie gaz-pétrole, et il estime normal que les vendeurs cherchent à obtenir le maximum et les acheteurs à payer le minimum.

Gaz, aide au tiers-monde, voilà qui sort quelque peu des préoccupations habituelles d'une OPEP créée pour garantir le pouvoir d'achat de ses membres. Non qu'elle ait parfaitement réussi dans ce rôle, à en croire M. Calderon Berti : « *Certes*, dit-il, *les prix du pétrole ont été multipliés par dix, mais nos peuples ne sont pas plus riches en 1980 qu'en 1970 !* »

Le ministre du Venezuela pense que l'Organisation doit sortir de ce système de fixation du prix du pétrole, faire preuve de créativité, devenir un instrument de revendication de tous les pays en développement. Venant après la réunion sur la stratégie à long terme, la conférence d'Alger ne peut pas ne pas être — consciemment ou inconsciemment — imprégnée des objectifs que s'est fixés l'OPEP pour la décennie à venir. Placée avant le sommet de Bagdad, elle se doit de préparer les décisions fondamentales qui seront prises, alors en faveur des pays en voie de développement. Une lourde tâche pour treize ministres qui ne semblent pas d'accord sur grand-chose... dès lors qu'il s'agit de passer aux applications concrètes de ces grands principes.

BRUNO DETHOMAS.

CONJONCTURE

En prologue à la libération des marges

LES COMMERÇANTS EN FRUITS ET LÉGUMES SIGNENT UN ACCORD DE MODÉRATION AVEC L'ADMINISTRATION

M. René Monory soumettra au comité national des prix, qui se réunira dans quelques jours, l'« engagement de modération » conclu par les commerçants en fruits et légumes avec l'administration.

Les mécanismes de cet engagement ne concernent que les situations exceptionnelles : périodes de pénurie *ou de pléthore* d'un ou plusieurs fruits et légumes.

Dans le cas de pénurie, les grossistes (Union nationale du commerce de gros en fruits et légumes) et les détaillants (Union nationale des syndicats de détaillants en fruits, légumes et primeurs) s'engagent à limiter la hausse des prix qu'entraîne la rareté par un effort sur leur marge pour les produits affectés. Les commerçants apporteront leur concours pour orienter les consommations vers les produits substituables plus abondants et de prix plus modérés.

Dans une situation de pléthore entraînant des baisses très importantes sur les marchés de production, et parfois des destructions de produits, *« les producteurs, les grossistes et les détaillants se sont mis d'accord pour que la répercussion de ces baisses soit assurée jusqu'au consommateur. L'attention de celui-ci sera attirée par une information appropriée sur le fruit ou le légume en cause, et les détaillants le mettront en avant sur leur étalage afin d'inciter les clients à développer la consommation de ce produit »*, indique, dans un communiqué, le ministère de l'économie.

AFFAIRES

AU COURS DU TROISIÈME SALON NATIONAL DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE

11 millions de francs de prix ont été attribués à cent treize exposants

De notre correspondant

Tarbes. — *« Dans le monde de compétition sans merci où notre pays est plongé, les atouts de l'avenir s'appellent : esprit d'initiative, imagination et résolution, les trois qualités qui désignent le créateur d'entreprise et le chef d'entreprise »*, a déclaré M. Barre en clôturant, samedi 7 juin, le 3e Salon national de la création d'entreprise, qui a reçu à Tarbes, du 4 au 7 juin, plus de quatre mille visiteurs. *« Les entreprises nouvelles doivent être les commandos de la compétition économique »*, a ajouté le premier ministre, estimant que *« le progrès économique et social de la France, son indépendance, dépendent non pas de la généralisation de l'action de l'Etat, de l'extension du secteur public, de la multiplication des réglementations et des contrôles, mais de l'épanouissement de la liberté d'entreprendre et de la responsabilité des agents économiques dans le cadre d'une égalisation globale de l'économie et dans un climat de concurrence intérieure et internationale »*.

La présence à ce salon du premier ministre, accompagné de MM. Giraud, ministre de l'industrie, Prouteau, secrétaire d'Etat à la P.M.I., Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire, et de Mme Pasquier, secrétaire d'Etat à la condition féminine, illustrait l'éclat que le gouvernement voulait donner à ce salon, qui, pour la première fois, avait une dimension d'importance nationale, rassemblant deux cent sept créateurs d'entreprise.

En inaugurant le salon, M. Prouteau a souligné les possibilités de création de trois mille six cent cinquante emplois offertes par les deux cent sept projets présentés, cent trente-six projets concernant des entreprises déjà existantes et soixante et onze des entreprises devant bientôt être opérationnelles. Il a annoncé que 40 millions de francs seraient distribués en 1980 à un millier de P.M.I.

A l'occasion de ce salon, auquel participaient tous les organismes publics professionnels, consulaires et financiers et les collectivités locales concernés par la création d'entreprises, 11 millions de francs de prix ont été distribués par l'Etat et par des firmes privées à cent treize exposants, le montant de chaque récompense variant de 10 000 francs à 16 000 francs. L'Agence nationale pour la création d'entreprise a en outre attribué une somme de 3,375 millions de francs aux exposants n'ayant obtenu aucun prix, qui doivent recevoir avant la fin juin 5 000 francs chacun à titre d'encouragement.

Ce salon a constitué un centre expérimental de rapprochement pour les petites entreprises, offrant, grâce à cinq terminaux d'ordinateur, tous les éléments d'appréciation sur un millier d'opportunités de création, de développement et de reprise d'entreprises.

Accueilli avec réticence par la municipalité de gauche de Tarbes, qui a remis au premier ministre un mémoire sur la dégradation de l'emploi dans les Hautes-Pyrénées (8 000 chômeurs au printemps 1980, contre 3 240 en 1974), le salon a donné lieu à une bruyante manifestation d'un millier de syndicalistes C.G.T. et C.F.D.T. lors de l'arrivée de M. Barre. — G. D.

MONNAIES

Les crédits internationaux se développent surtout dans les pays industrialisés

note le rapport de la B.R.I.

Réunis à Bâle pour l'assemblée annuelle de la Banque des règlements internationaux, qui fête son cinquantième anniversaire, les gouverneurs de banques centrales ont entendu l'exposé du président du conseil d'administration (et président de la Banque nationale des Pays-Bas), M. Jelle Zijlstra. Le monde occidental continuera de connaître une longue période de faible croissance, mais des solutions pourront être trouvées aux difficiles problèmes du « recyclage » des fonds pétroliers.

« Les banques sont devenues plus réticentes pour consentir des crédits à certains groupes de pays », lit-on dans le cinquantième rapport de la Banque des règlements internationaux rendu public à Bâle, le lundi 9 juin. *« Les échéances des prêts ainsi accordés ont commencé à se raccourcir et, en même temps, les marges ont été progressivement élargies. En outre, les banques de moindre importance ont décidé de renoncer à toute participation à l'octroi de nouveaux prêts à ces pays, et la répartition globale des contingents de prêts consortiaux s'est révélée de plus en plus difficile. Cette situation a abouti à l'élaboration de nouvelles techniques telles que les club-loans pour lesquels de petits groupes de grandes banques prennent elles-mêmes en charge la totalité du prêt, d'où un rétrécissement de la capacité de prêt du marché »*, précise le rapport signé par M. René Larre, directeur général de la B.R.I.

Cependant, *« les banques ont continué en même temps à disposer de ressources liquides considérables... elles ont été inondées de dépôts à court terme. En conséquence de cette abondance persistante de ressources nouvelles*, note le rapport, *les banques ont été de plus en plus amenées « à développer leurs activités dans les pays industrialisés, ce qui a donné lieu à la création d'une sorte de double marché »*.

L'excédent des pays de l'OPEP est évalué pour 1979 à 63 milliards de dollars et la B.R.I. s'attend au maintien d'un important surplus pendant un certain temps, contrairement à ce qui s'était passé après le premier « choc pétrolier » de 1973.

Il semble que les trois quarts des augmentations des avoirs extérieurs des pays exportateurs de pétrole ont *été placés, l'an dernier, à court* terme, contre 55 % en 1974. Cette évolution est due au relèvement des taux d'intérêts à court terme.

Après avoir noté qu'une grande partie de l'endettement des pays en voie de développement est concentrée sur quatre d'entre eux (Brésil, Mexique, Corée et Philippines) la B.R.I. estime que, *« tout bien pesé, les besoins financiers des pays importateurs de pétrole semblent pouvoir être satisfaits en 1980 »*.

Mais dans l'avenir le « recyclage » pourrait se révéler moins facile à réaliser et cela notamment parce que *« la situation de départ des banques est déjà obérée vu qu'elles ont dès maintenant des engagements considérables vis-à-vis du tiers-monde »*. Certes, les pays en question disposent d'importantes positions de réserves qu'ils se sont procurées justement par l'emprunt.

Mais le rapport fait remarquer que les pays extérieurs au groupe des Dix (Etats-Unis, R.F.A., France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Belgique, Suède, Canada et Japon) détiennent une forte proportion de leurs réserves auprès des banques de l'Euromarché.

« Le retrait de ces avoirs se traduirait à la fois par une réduction de la capacité de prêts des eurobanques elles-mêmes et par un accroissement de la position débitrice nette de ces pays vis-à-vis du secteur bancaire international. »

Selon la B.R.I., les tensions pourraient être fortement atténuées si les déficits *se déplaçaient d'un pays à* l'autre, certains de ceux qui sont en rouge rétablissant pour un temps *leur équilibre...*

Meilleur centre d'observation des euromarchés, la B.R.I. estime que les crédits internationaux se sont encore accrus de 218 milliards de dollars (soit 24 %) en 1979, *pour atteindre* un total de 1 111 milliards. Encore ce chiffre, pensent les experts de Bâle, *« sous-estime quelque peu le développement de l'activité bancaire internationale »*.

REPLI DU DOLLAR ET DE L'OR

Le dollar a continué à glisser sur les marchés des changes, en liaison avec la baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis : son cours est revenu à Paris de 4,1040 F à 4,0925 F, à Francfort de 1,7650 DM à 1,7550 DM et à Tokyo de 218 yens à 216 yens. Les banques centrales, notamment la Bundesbank, ont assez massivement soutenu la monnaie américaine.

Sur le marché de l'or, un assez net repli a été enregistré après la flambée de ces derniers jours, le cours de l'once de 31,1 grammes revenant de 627,50 dollars à moins de 610 dollars sur des ventes-bénéficiaires. Le mouvement de hausse avait été, pour partie, déclenché par la crainte du relèvement du prix du pétrole à la conférence de l'OPEP à Alger.

M. ROBERT McNAMARA QUITTERA LA PRÉSIDENCE DE LA BANQUE MONDIALE LE 3 JUIN 1981

(De notre envoyé spécial.)

Washington. — Dans la lettre, datée du 9 juin, jour de son soixante-quatrième anniversaire, où il annonce au conseil exécutif de la Banque mondiale sa démission pour le 30 juin de l'année *prochaine*, M. McNamara, président de cet organisme, suggère incidemment que son président puisse ne plus être un Américain, bien que les Etats-Unis en soient le plus gros bailleur de fonds. Il recommande qu'un comité spécial lui recherche un successeur, *« qu'il soit américain ou non »*.

Beaucoup de *noms* courent déjà de bouche à oreille à Washington. Ceux de personnalités américaines « en chômage » comme MM. Kissinger, Vance, Andrew Young, mais aussi des noms de non-Américains comme celui de M. Willy Brandt. La nomination d'un non-Américain remettrait en question le *gentlemen's agreement* passé entre les Etats-Unis et les Européens, les premiers disposant des postes dirigeants de la Banque mondiale, les seconds de ceux du Fonds monétaire international.

Ministre de la défense de Kennedy, M. McNamara le resta pendant sept ans et fut responsable de l'armée américaine pendant la pire période de la guerre du Vietnam. « Reconverti » à la Banque mondiale, il n'eut de cesse de faire oublier le passé et d'orienter cet organisme pour l'aide aux plus déshérités. Il a fait entrer la Chine à la Banque mondiale et a fait accorder au gouvernement de Hanoï un prêt qui lui valut de vives critiques du Congrès. Le mandat actuel de M. McNamara expirait en avril 1983. — M. D.

UN ACCORD EST CONCLU ENTRE L'ÉTAT ET LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES POUR LA CRÉATION D'UN INSTITUT DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Au terme de deux ans de discussion, un accord est intervenu entre la Délégation à l'aménagement du territoire (DATAR) et la direction du Trésor d'une part, et M. Alain Savary, président (P.S.) du conseil régional de Midi-Pyrénées, d'autre part, pour créer dans cette région un Institut régional de développement industriel (IRDI). Cet organisme financier, destiné à favoriser la création d'emplois de la part des petites et moyennes entreprises des huit *départements* de Midi-Pyrénées, pourrait être mis en place effectivement au début de 1981.

Dans une lettre adressée, le 6 juin, à chaque conseiller régional, M. Savary se félicite de l'accord intervenu avec les pouvoirs publics et indique de quelle manière fonctionnera l'IRDI.

L'Institut aura un capital initial de l'ordre de 40 millions de francs, souscrit par des personnes physiques ou morales et recueillera par priorité l'épargne d'origine régionale. L'IRDI pourra en outre accorder des prêts participatifs.

Un décret spécifique à la région Midi-Pyrénées permettra à l'établissement public de cette région de participer à un « fonds de garantie », qui sera mis en place auprès du trésorier payeur général ou de la Caisse nationale des marchés de l'Etat (C.N.M.E.), qui géreront sa trésorerie.

M. Savary conclut sa lettre aux conseillers régionaux en indiquant : *« Le gouvernement a admis que la région pourra financer la constitution d'un groupe d'experts de haut niveau dont nous estimons tout à fait indispensable la mise en place auprès de l'Institut. »* Ce financement prendra la forme d'une convention d'étude sur trois ans permettant le recrutement de quatre experts en analyse financière.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep + ou Dép. −		DEUX MOIS Rep + ou Dép −		SIX MOIS Rep + ou Dép. −	
$ E.-U.	4,0980	4,1010	+ 115	+ 135	+ 220	+ 235	+ 590	+ 675
$ can	3,5620	3,5660	− 30	+ 10	− 10	+ 30	+ 280	+ 340
Yen (100)	1,8985	1,9015	− 30	0	+ 5	+ 40	+ 185	+ 230
DM	2,3300	2,3330	+ 55	+ 70	+ 110	+ 125	+ 420	+ 440
Florin	2,1230	2,1260	+ 15	+ 40	+ 50	+ 70	+ 200	+ 240
F.B (100)	14,5320	14,5400	− 290	− 285	− 510	− 500	− 850	− 785
F.S.	2,5250	2,5310	+ 120	+ 155	+ 250	+ 290	+ 800	+ 880
L. (1 000)	4,9425	4,9475	− 280	− 170	− 630	− 510	−1780	−1650
£	9,6050	9,6150	− 490	− 390	− 780	− 680	−1065	− 960

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 7/8	10 5/16	9 5/8	10	9 3/4	9 7/8	8 15/16	9 5/16
$ E.-U.	9 1/4	9 1/2	9 1/16	9 7/16	9 3/16	9 9/16	9 1/8	9 9/16
Florin	11	11 1/4	10 11/16	11 5/16	10 11/16	11 5/16	10 1/4	10 15/16
F.B. (100)	12	14	15	15 1/2	15	15 1/2	14 1/4	14 3/4
F.S.	6 7/8	8 1/8	6	6 7/16	5 7/8	6 5/16	5 5/8	6 1/16
L. (1 000)	13	14	19	20	19	20 1/4	19	20 1/4
£	16 3/4	17 5/8	16 7/8	17 5/8	16 3/4	17 1/2	15	15 3/4
Fr. franç.	12 1/4	12 1/2	12 1/4	12 1/2	12 1/4	12 1/2	12 1/4	12 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Faits et chiffres

Conjoncture

● *Les grossistes sont de plus en plus pessimistes* quant à l'évolution générale des affaires dans leur secteur, indique l'INSEE dans son enquête effectuée en mai dans le commerce de gros. Les stocks commerciaux étaient, il y a un mois, supérieurs à la moyenne pour tous les types de produits *manufacturés*. Les grossistes, qui rencontrent par ailleurs des difficultés croissantes pour obtenir des crédits bancaires, se montrent réservés dans leurs intentions de commandes.

En ce qui concerne les prix, l'INSEE *précise que les réponses* des commerçants montrent que la tendance au ralentissement des hausses devrait se confirmer au cours des prochains mois, notamment pour les biens intermédiaires industriels.

Etranger

R.F.A.

● *Le déficit de la balance des paiements courants de la R.F.A.* s'est élevé à 1,8 milliard de marks en avril contre 1,3 milliard en mars (+ 38,5 %), l'excédent commercial s'étant, pour sa part, réduit à 1,1 milliard contre 2 milliards. Au cours des quatre premiers mois de 1980, le surplus commercial n'a atteint que 3,9 milliards de marks contre 11,1 milliards au cours de la même période de 1979. A un excédent des transactions courantes de 3,7 milliards de janvier à avril 1979 a succédé cette année un déficit de 7,4 milliards de marks. La Bundesbank s'attend pour l'ensemble de 1980 à un déficit des paiements courants de plus de 20 milliards. — *(A.F.P.)*

BRESIL

● *La hausse des prix*, au Brésil, a atteint en mai 6,4 %, portant le taux d'inflation au cours des cinq premiers mois de 1980 à 32,7 % et à 94,7 % pour les douze derniers mois. Le taux annuel le plus élevé avait jusqu'à présent été de 94,2 % en 1964. Ces résultats donnent le coup de grâce aux espoirs que certains pouvaient encore nourrir de voir l'inflation ramenée à 50 % à la fin de 1980, objectif que M. Netto, ministre du plan, s'était fixé au début de l'année. En 1979, l'inflation avait atteint 77,6 %. — *(A.F.P.)*

Social

● *Bas salaires : la C.G.T. et la C.F.D.T. confirment leurs consignes séparées.* — La C.F.D.T. a, le 9 juin, confirmé son appel à l'action le 24 juin, pour obtenir le SMIC à 3 000 francs et le relèvement des bas salaires, ainsi qu'un accord avec le C.N.P.F. réduisant réellement la durée du travail. Elle préconise deux heures d'arrêt de travail au minimum. De son côté, la C.G.T. maintient sa propre journée d'action sur les bas salaires le 24 juin.

L'ÉLARGISSEMENT DE LA COMMUNAUTÉ

La crise inachevée

(Suite de la première page.)

Le président a parrainé avec enthousiasme l'entrée de la Grèce dans la C.E.E. Il n'éprouve pas le même zèle pour l'Espagne et le Portugal. C'est un fait. Après avoir cru sans doute, conformément à la pente naturelle de son caractère, que les choses s'arrangeraient d'elles-mêmes, M. Giscard d'Estaing constate que le *nouvel élargissement* pose, au moins sur le plan agricole — celui du vin, de l'huile d'olive, des fruits et légumes, — des problèmes considérables de nature à menacer l'*économie méridionale* de la France, et qu'il faudra d'autant plus de temps pour trouver les solutions appropriées que la Communauté à Neuf connaît un désordre profond.

Au-delà de l'*objectif électoral* — et peu importe s'il constitue la principale préoccupation, — c'est un constat de bon sens que vient de dresser le chef de l'Etat français : sauf pour l'immédiat, l'accord du 30 juin n'a rien réglé. Le Royaume-Uni n'est pas intégré à la Communauté *et n'est pas près de l'être.* Tout porte à croire que la Communauté entre dans une longue période de difficultés. Il est indispensable de mettre de l'ordre dans la maison, *afin de pouvoir y accueillir* le Portugal et, surtout, un nouveau venu de la taille de l'Espagne.

Le « juste intérêt »

D'autres gouvernements membres, même s'ils récusent le caractère provocant du discours français, partagent apparemment cette analyse. *« Il faut recréer les bases positives d'une Communauté dynamique, fondée, comme dans les années 60, non pas sur le « juste retour », mais sur le « juste intérêt » pour tous. C'est la condition pour que l'Espagne et le Portugal puissent adhérer »*, nous déclarait, voici quelques jours à Rome, l'un des principaux responsables de la politique européenne de l'Italie.

Le cabinet de Bonn, en donnant son aval définitif au compromis du 30 mai, a publié une déclaration qui peut être considérée comme *l'ébauche d'une doctrine à l'égard* du Marché commun et de son évolution. Il s'agit donc là d'un document aussi important et à mettre sur le même pied que la déclaration du *président français.* Le *gouvernement* fédéral demande une stabilisation des dépenses agricoles et souligne que la progression des dépenses « structurelles » (politique régionale, politique *sociale, etc.) ne peut être que mesurée,* tout en réaffirmant qu'il ne peut être question pour l'instant d'accroître les ressources propres de la Communauté. Bonn constate que *l'effort à accomplir pour réduire* la contribution britannique sera supporté pour l'essentiel par deux pays, l'Allemagne et la France, et qu'il pourrait être judicieux de réfléchir *éventuellement à un partage plus* équilibré du fardeau.

Il y a assurément des différences d'accent ; mais la parenté avec l'analyse française ne semble pas faire de doute. Les Espagnols — c'est bien naturel — sont irrités par *la démarche de Paris* ; mais ils sont conscients que la négociation ne peut aller résolument de l'avant tant que la Communauté ne sait *pas quel* sera son budget, de quels moyens elle disposera pour fonctionner à partir de 1982, tant qu'elle ne sera pas plus au clair sur la manière de réorganiser la politique *agricole* commune. On sait à Madrid, c'est un *simple exemple*, que les Neuf, avant de pouvoir aborder sérieusement le volet agricole de la négociation, doivent — *immense affaire politique* et économique — se mettre d'accord entre eux sur le contenu d'une politique globale des matières grasses.

Sans profond aménagement des *règles, la prise en charge* de l'huile d'olive, vu l'importance de la production espagnole, coûterait, en effet, des fortunes. La Commission européenne a suggéré de taxer les *matières grasses* végétales, qu'elles soient produites dans la Communauté ou importées. On devine la réaction des *fournisseurs extérieurs*, au premier rang desquels figurent les Etats-Unis, ainsi que des producteurs de margarine. Or ce dossier essentiel n'a pas encore été ouvert.

Pour ces raisons, qui *ne sont pas* électorales, les Espagnols s'abstiendront peut-être de faire un éclat, à condition que la négociation ne soit pas bloquée, qu'au moins formellement *le calendrier défini d'un* commun accord soit tenu. Cela implique que la *« position d'ensemble »*, document qui doit présenter de façon détaillée les attitudes des deux parties, soit bien publiée par la Communauté, comme prévu, *en juillet*. Les Français auraient certainement tort d'empêcher que cette étape formelle de la négociation ne soit pas respectée. C'est sur la base de cette *« position d'ensemble »* que *doit s'ouvrir la phase active* des pourparlers. Les difficultés actuelles, bien réelles, feront sans doute que ceux-ci devront durer plus longtemps que prévu.

La pause découle des faits, et le réalisme peut conduire à l'accepter. Comment, dès lors, *« parachever le premier élargissement »* et créer les bases rénovées qui permettront d'envisager le second ? Les données *objectives*, au moins autant que les prises de position française et allemande, invitent à se concentrer sur deux thèmes étroitement liés entre eux.

● *La révision des règles financières.* — Lors du Conseil de Luxembourg, MM. Giscard d'Estaing et Schmidt, faisant valoir que les exigences du Royaume-Uni concernant la *réduction de sa contribution* nette au budget étaient incompatibles avec le fonctionnement normal des règles *financières, expliquèrent que celles-ci devraient être révisées.* Autrement dit, qu'il faudrait envisager une solidarité financière plus limitée impliquant, comme corollaire à la réduc*tion du déficit net britannique*, un écrêtement des bénéfices nets que l'Italie et les petits pays de la C.E.E. tirent du budget européen. Ceux-ci, voyant là une tentative pour leur faire supporter l'essentiel de la charge de la compensation offerte au Royaume-Uni, firent savoir leur ferme oppo*sition à la formule. Les Français*, par la suite — de crainte d'une fausse manœuvre, — ne revinrent pas à la charge.

Est-ce cependant l'effet du hasard si *M. Giscard d'Estaing*, en parlant de l'*« essentiel »* que la France devait s'attacher à préserver dans la construction européenne, a cité la préférence communautaire et l'unité des marchés, et non *la solidarité financière*. Les Allemands, de leur côté, continuent à se demander s'il ne serait pas opportun d'en revoir le fonctionnement. En se gardant de *mettre trop de logique dans ces* positions successives de la France et de la R.F.A. — il est clair que, dans cette réflexion qui débute, on navigue encore en partie à vue sans *que les positions soient fermement* arrêtées, — on peut considérer que la possibilité de revoir, pour les alléger, les règles financières de la Communauté demeure une des don*nées de travail.*

Le risque de paralysie

Ces décisions devront, en effet, *être bientôt prises*. Les *« ressources propres »* disponibles s'épuisent : il n'est pas exclu, compte tenu de la progression des dépenses agricoles et de la compensation considérable à verser aux Britanniques, que le plafond de ces ressources sera atteint dès la fin 1981. La Communauté va donc se trouver très vite au cœur du problème : le risque de paralysie, faute de crédit. Dorénavant, chaque sou va être discuté...

Les perspectives sont d'autant plus sombres qu'il n'y a aucune raison d'espérer que la contribution britan*nique diminue naturellement* : les fameuses politiques structurelles (régionales, sociales, industrielles) souvent citées bien à la légère, notamment au sein de l'Assemblée européenne, comme permettant de dépenser davantage au Royaume-Uni, ne sont pas prêtes et, pour exister, supposeraient des transferts de compétences vers Bruxelles, que Londres n'est pas disposé à accepter.

● *La réforme de l'agriculture.* — Ces difficultés financières vont entraîner bien vite, une reprise de l'*offensive contre l'Europe verte*. Les Britanniques, après s'être attaqués aux effets du déséquilibre de leurs comptes dans la *Communauté et avoir obtenu* satisfaction, vont, pour tenter de régler durablement l'affaire, s'en prendre aux causes : la politique agricole, *principale source de dépenses de la Communauté.*

Le débat sur ce thème peut être épuisant et destructeur si les Huit, tous attachés à la politique agricole commune, en premier lieu les *Français et les Allemands, ne s'entendent* pas avec clarté sur quelques principes et sur une ligne de conduite. M. Giscard d'Estaing a réaffirmé un intérêt majeur pour cette politique, *mais a aussi* annoncé des propositions, *« parce que certaines dépenses progressent trop vite et que certains mécanismes ont vieilli »*.

Revenir à une véritable préférence communautaire, à une véritable unité des prix, à une solidarité financière assainie, impliquera des efforts de la *part de tous les Etats membres.* Toutefois, c'est une perspective que l'agriculture française peut affronter avec moins de crainte que d'autres, à condition d'abandonner l'attitude crispée, *continuellement sur la défensive*, qui est traditionnellement la sienne dans le débat européen. On attendra avec d'autant plus d'impatience les propositions de l'Elysée que la France a un intérêt évident à ce que, contrairement à ce *qui s'est toujours passé* jusqu'à présent, l'aménagement de la politique agricole s'opère en dehors de la précipitation.

PHILIPPE LEMAITRE.

Les propos de M. Giscard d'Estaing ont été mal interprétés

affirme M. Jean-François Deniau

La France n'a pas changé de position au sujet de l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E., a affirmé, lundi 9 juin à Barcelone, le ministre français du commerce extérieur, M. Deniau.

M. Deniau, qui se trouve à Barcelone à l'occasion de la Journée française de la Foire internationale de Barcelone, se référant au discours de M. Giscard d'Estaing dans lequel celui-ci parlait de la nécessité de *« parachever en priorité le premier élargissement de la Communauté avant d'être en état d'en entreprendre un deuxième »*, a souligné qu'à aucun moment celui-ci n'a employé le terme de *« pause »*.

M. Deniau a ajouté que les paroles de M. Giscard d'Estaing ont été *« mal interprétées »*. *« Jamais le président de la République n'a demandé que le processus d'intégration de l'Espagne et du Portugal soit arrêté*, a indiqué le ministre. *Ce qui se passe, c'est qu'avant de décider l'élargissement de la Communauté, il est nécessaire de régler quelques problèmes qui existent entre les membres actuels de l'Europe des Neuf. »*

Auparavant, le président du Conseil supérieur des chambres de commerce d'Espagne, M. José Maria Figueras, avait critiqué les déclarations du chef de l'Etat français, indiquant que ses motivations étaient *« viticoles, méridionales, protectionnistes, ou, peut-être, électoralistes »*. *« Il serait injuste de vouloir empêcher l'intégration de l'Espagne et du Portugal dans la C.E.E. pour éviter de compliquer les choses, parce que les Britanniques sont en train de causer des problèmes »*, a-t-il dit.

Pour sa part, le chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt a affirmé, lundi 9 juin, que l'élargissement de la Communauté européenne *ne pourrait se faire* que dans la mesure où les déséquilibres existants en son sein disparaîtraient et qu'en particulier *« l'indispensable aménagement de la politique agricole commune serait réalisé »*.

UNE « OPÉRATION ÉLECTORALISTE » déclare M. Marchais

M. Marchais observe, dans *l'Humanité* du mardi 10 juin, que l'adhésion de la Grèce à la C.E.E. *« sera effective dès le mois de juillet »* et que celle de l'Espagne et du Portugal *« n'interviendra pas, en tout état de cause, avant plusieurs années »*.

Le secrétaire général du *P.C.F.* estime, en conséquence, que, en se prononçant, le 4 juin, pour une *« pause »* dans l'élargissement du Marché commun, M. Giscard d'Estaing s'est borné à *« présenter comme une décision politique ce qui n'est rien d'autre que la poursuite de la mise en place d'un élargissement qui ne doit, de toute façon intervenir qu'à moyen terme, c'est-à-dire après l'élection présidentielle »*. Pour M. Marchais, il s'agit d'un *« simple coup de bluff »*.

M. Marchais qualifie la déclaration du président d'*« opération politicienne, électoraliste, destinée, une fois de plus, à abuser les Français »*. Il affirme : *« Lorsqu'il s'agit d'un problème aussi grave, aussi lourd de conséquences que l'élargissement du Marché commun, il ne peut pas y avoir de « oui, si... », de « oui, mais... » ou de « oui, plus tard... » ; c'est non. »*

LES TRAVAUX DES NEUF

Les ministres des finances se préoccupent du recyclage des pétrodollars...

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — M. Pandelli, ministre italien du Trésor, n'exclut pas que son pays, qui assure la présidence des travaux communautaires, prenne une initiative sur le recyclage des surplus de dollars des pays exportateurs de pétrole au cours de la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement, les 12 et 13 juin, à à Venise. *« En tout cas, c'est un thème que la Communauté doit aborder »*, a-t-il *déclaré*, à l'issue du conseil des ministres de l'économie et des finances de la C.E.E., qui *s'est tenu, le 9 juin*, à Luxembourg.

Sur la base d'un rapport du comité monétaire de la C.E.E., accueilli favorablement par l'ensemble des délégations, les Neuf ont consacré une grande partie de leurs travaux au recyclage des pétrodollars, sans toutefois en tirer des conclusions communes, chaque ministre devant informer son gouvernement de l'avis des experts. *Selon eux, il faut s'attendre*, dès 1982, à de sérieuses difficultés en ce qui concerne les placements des surplus pétroliers qui devraient atteindre, dès 1980 entre 100 et 140 milliards de dollars.

Le comité préconise l'aménage*ment du mécanisme d'emprunt* de la C.E.E. afin d'attirer de façon substantielle les capitaux existant sur le *marché libre*. La Communauté devrait, estime-t-il, enfin, favoriser la mise en place de financements triangulaires, faisant intervenir les Neuf, les pays de l'OPEP et les nations en développement (notamment les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique) de façon à augmenter sensiblement l'aide financière au tiers-monde.

MARCEL SCOTTO.

...et ceux des affaires sociales adoptent une résolution sur l'emploi

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — Les ministres du travail de la C.E.E. ont adopté le 9 juin à Luxembourg une résolution sur l'emploi dans la Communauté, thème qui devrait être évoqué par le conseil européen de Venise. Le texte porte sur une meilleure connaissance du marché du travail et une plus grande utilisation des systèmes d'orientation professionnelle. Il se prononce pour une politique commune de formation professionnelle et préconise le développement et une approche prévisionnelle du marché du travail, ainsi que des politiques spécifiques en *faveur des demandeurs d'emploi* rencontrant des difficultés particulières (jeunes, femmes, travailleurs âgés, *migrants et* handicapés).

Les Neuf ont aussi arrêté une directive limitant, au terme d'une période de trois ans, l'exposition des travailleurs aux agents nocifs. Les Etats membres se sont engagés à prendre les dispositions nécessaires pour la surveillance sanitaire immédiate des travailleurs exposés au plomb et à l'amiante. Pour les autres agents nocifs, le délai imparti a été fixé à quatre ans. Le conseil des ministres a évoqué une fois de plus, mais sans parvenir à un accord, le dossier sur le bénéfice de la sécurité sociale pour les non-salariés se déplaçant à l'intérieur de la C.E.E. — M. S.

● *La grève des dockers* a fait perdre à la Suède pour 5 milliards de couronnes d'exportations (*4,9 milliards de francs*), *estime* l'Association des industriels suédois dans un rapport établi à partir d'une enquête effectuée auprès des entreprises et des services de douane. Ces pertes sont de nature à aggraver le déficit de la balance commerciale, qui était évaluée à 9,5 milliards pour 1980 (9,4 milliards de francs) avant la grève. — *(A.F.P.)*

SOCIAL

Débats parallèles à la C.G.T. et à la C.F.D.T. sur les femmes au travail

« Aujourd'hui, on ne pleure plus, on revendique »

De plus en plus nombreuses à exercer une activité professionnelle, les femmes restent parmi les plus vulnérables aux *effets de la crise*. Chômage, déqualification, sous-emploi et sous-rémunération *caractérisent fréquemment* leur situation. La C.G.T. et la C.F.D.T. ont, à quelques jours d'intervalle, réuni leurs déléguées à Paris sur le thème des luttes pour l'égalité entre hommes et femmes dans le travail.

Le 6 juin, la C.G.T. a organisé une *« rencontre-témoignage »* sur les *discriminations* dans le secteur féminin. Cent vingt-quatre femmes et six hommes, venus de quatre-vingt-treize entreprises, ont dénoncé les nombreuses discriminations en matière d'emploi, d'embauche et de salaires dont sont victimes les salariées. De L'Oréal à l'hôpital Rothschild, en passant par des *P.M.E.* de province, les interventions sont nombreuses, leur ton est véhément. Evolution des temps : avec pudeur, on dénonce même les *« sexismes ordinaires »* et aussi les grossièretés, le *« droit de cuissage »* de certains *« patrons »*. Un *« cahier noir »* sera diffusé dans quelques mois.

En fin de journée, Mme Christine Gilles, secrétaire confédérale, souligne les aspects, selon elle positifs, de la rencontre. *« Aujourd'hui, on ne pleure plus, on revendique »*, constate-t-elle.

Pour sa part, la C.F.D.T. a organisé, le lundi 9 juin, un colloque sur « les travailleuses et le droit du travail ». Cent trente personnes, dont une vingtaine d'hommes, ont participé à quatre commissions sur divers thèmes. Travail-salaires : où en est l'égalité des rémunérations entre hommes et femmes ? Quelle est la place des travailleuses dans la hiérarchie des salaires ? Travail-maternité : conditions de travail et maintien *de l'emploi. Conventions collectives* : où en est l'égalité de traitements entre les hommes et les femmes dans l'accès à l'emploi et les conditions de travail ? Mixité des emplois : quelles sont les conditions de sa réalisation ? Cette dernière revendication semble la plus importante ; d'elle dépend en fait l'égalité des salaires. *« A travail égal, salaire égal »*, mais encore faut-il qu'il y ait égalité devant l'emploi, devant tous les emplois. M. Edmond Maire, observateur discret de la séance de conclusion, souligne en aparté le contenu *« concret réel de cette revendication et l'avancée en profondeur de ces problèmes qui se heurtent aux traditions de tous, hommes et femmes »*.

Les débats, parfois un peu arides, ont été centrés sur la question du droit au travail. Les témoignages ont été relativement rares. Et la campagne contre les bas salaires a été très présente : sur ce terrain, les femmes forment la majorité.

Mme Jeannette Laot, secrétaire confédérale, apporte ensuite un éclairage plus précis de la volonté de la Confédération : *« Il ne suffit plus de constater des discriminations. La Confédération entend donner une impulsion aux militants pour qu'ils prennent appui sur le code du travail, qu'ils utilisent la législation existante, qu'ils en provoquent les modifications souhaitées pour la défense des travailleuses. »* — D. R.

● *Rectificatif : Les bas salaires aux Fabriques réunies de lampes électriques* dans la région nancéienne. La direction communique : *« A la suite d'une déclaration faite par la C.F.D.T. selon laquelle six cent seize mille métallurgistes gagnent moins de 2 330 F par mois, parue dans* le Monde *du 4 juin 1980, la direction générale des Fabriques réunies de lampes électriques tient à souligner que le premier échelon d'un O.S., dans son usine de la région nancéienne, s'élève à 2 930 F et non à 2 330 F. Le dernier échelon s'élève à 3 600 F et la moyenne à 3 493 F. »*

[Le chiffre donné par le Monde (2 330 F) concerne en fait l'année 1979. Dans le dossier communiqué à la presse, la C.F.D.T. faisait état du salaire dernier échelon, en 1980 : 2 650 F au 1er janvier 1980 auquel s'ajoute la prime d'équipe (265 F) et le douzième de la gratification annuelle, soit au total 3 135 F.]

AGRICULTURE

M. Méhaignerie annonce la création d'un complexe agronomique et vétérinaire dans l'Ouest

De notre correspondant

Rennes. — Fondée par Jules Rieffel, l'Ecole nationale supérieure agronomique de Rennes a célébré son cent cinquantième anniversaire, le samedi 7 juin, lors d'une cérémonie présidée par le ministre de l'agriculture, lui-même ancien élève de l'ENSAR. M. Méhaignerie s'est dit à cette occasion favorable à la création dans l'Ouest d'un institut supérieur des productions agricoles : *« A Rennes, il faut créer un complexe agronomique et vétérinaire mettant l'accent sur les productions animales »* (1), a déclaré le ministre. Des décisions seront prises dans quelques semaines, a-t-il précisé.

Un colloque scientifique a réuni pendant deux jours 4 200 personnes (enseignants, chercheurs, responsables d'entreprises ou d'organisations professionnelles). A partir des innovations techniques dans les domaines de l'agriculture et de la bio-industrie, et en fonction des contraintes économiques et de l'organisation du marché, les intervenants ont étudié l'avenir de l'élevage et du développement rural.

Parallèlement à ce colloque, des élèves de l'ENSAR, considérant qu'*« une fois de plus les orientations de l'agriculture seront discutées en l'absence des principaux intéressés, les agriculteurs »*, avaient organisé un débat sur le thème : *« A qui profite le développement de l'agro-alimentaire ? »* 4 300 personnes ont participé à cette rencontre, où étaient représentés le MODEF (Mouvement de défense des exploitants familiaux), le M.R.J.C. (Mouvement rural de la jeunesse chrétienne), la Fédération générale de l'agriculture C.F.D.T., la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles de Loire-Atlantique, et les Paysans-travailleurs. Les organisations professionnelles « officielles », les contrats d'intégration, le rôle des coopératives et des firmes privées, le jeu des multinationales ont été vivement critiqués. — C. T.

(1) Ce complexe pourrait regrouper l'INRA, l'université, l'ENSAR et l'école vétérinaire de Nantes.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE OTTOMANE

L'assemblée générale annuelle s'est tenue à Londres, le 5 juin 1980, sous la présidence de M. M.J. Babington Smith.

Le bilan au 31 décembre 1979, qui a été soumis aux actionnaires, se totalise par £ 268 729 090, contre £ 368 008 044 au 31 décembre 1978.

Le compte de profits et pertes, compte tenu seulement des profits effectivement convertis en livres sterling au 31 décembre dernier, fait apparaître un bénéfice de £ 2 175 027. Après déduction d'une somme de £ 450 000 à titre d'affectation aux réserves, il reste un montant disponible de £ 1 725 027 et le comité a proposé la distribution d'un dividende de trois livres sterling et dix pence par action, ce qui entraînera le paiement, aux parts de fondateur, d'un montant de £ 334,36 par part entière.

Après avoir parlé de l'activité de la banque pour l'année écoulée, le président a répondu à diverses questions qui lui ont été posées.

L'assemblée générale a approuvé les résolutions qui lui étaient soumises et a décidé que le dividende de 3 livres stelring et de 10 pence ainsi que la répartition de £ 334,36 aux parts de fondateur seront mis en paiement à partir du 13 juin 1980 à Londres, à Paris et à Istanbul.



R.C. Paris B 305 009 581

SIRENE 305 009 581 000 29

L'assemblée générale ordinaire de la Banque libano-française (France) s'est réunie, le 27 mai 1980, sous la présidence de M. Gilles Doubrere, au 44, rue de Courcelles, Paris-8e.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1979, qui font ressortir, après amortissements, provisions et impôts, un bénéfice net de *6 083 339,96 F*, contre *4 086 874,92 F* pour l'exercice 1978.

Comme l'année précédente, elle a décidé d'affecter la totalité du bénéfice aux réserves légale et générale de la Banque.

Au 31 décembre 1979, le total du bilan s'élevait à 1 710 984 261,31 F et le hors-bilan à 821 148 955,19 F, contre respectivement *1 313 955 605,16 F* et 544 716 666,35 F au 31 décembre 1978.

SOURCE PERRIER

La *Source Perrier* communique qu'elle vient de céder à la société Union de brasseries une participation majoritaire dans sa filiale la Compagnie générale de distribution.

MAISON PHÉNIX

L'assemblée générale ordinaire s'est *réunie le 6 juin 1980 sous la* présidence de M. J. C. Romain. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1979.

GROUPE

Dans un contexte économique qui demeure peu favorable, le chiffre d'affaires consolidé a progressé de 17 % à structures comparables. Il enregistre une progression de 29 % et ressort à 2 565 millions de francs compte tenu de l'acquisition en début d'exercice de la « Maison Evolutive ».

En ce qui concerne l'activité commerciale, l'évolution des commandes (+ 12 %) *traduit un élargissement* de la part de Phénix dans le marché national, puisque au niveau des permis de construire ces derniers n'ont crû que de quelque 4 %.

Le résultat net consolidé s'élève à 135,35 millions de francs, soit une augmentation de 16 %. A structures comparables, la progression ressort à *14 %*.

Au niveau de l'activité, le carnet de commandes du groupe est estimé en prix de commandes à 3,6 milliards de francs, soit la valeur de vingt-cinq mille cent dix maisons.

SOCIÉTÉ MÈRE

Le bénéfice net s'élève à 89,3 millions de francs contre 75,8 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 999,4 millions de francs en 1979 et de 892,7 millions de francs en 1978.

Le dividende qui sera mis en paiement à compter du 7 juillet 1980 *contre remise du coupon n° 22* a été fixé à 28,50 F net par action, plus avoir fiscal, en progression de 15 % sur l'exercice précédent.

UNION DE BRASSERIES

L'Union de brasseries, filiale des Brasseries et glacières internationales, vient de prendre une participation majoritaire dans la Compagnie générale de distribution appartenant au groupe Perrier.

Cette opération vient compléter le renforcement des positions du groupe des B.G.I. en France.

SIMCO

L'assemblée générale ordinaire, *réunie, le 9 juin 1980, sous la* présidence de M. Maurice Gontier, a approuvé les comptes de l'exercice 1979. Le bénéfice net de l'exercice s'est élevé à 82 864 250,18 F (dont 3 754 634,45 F de plus-values nettes), contre, en 1978, 79 303 334,21 F (dont) 3 912 039,01 F de plus-values nettes).

L'assemblée générale a décidé de *distribuer une somme de 77 118 750 F* correspondant à un dividende de 13,50 F par action, en augmentation de 8 % sur celui de l'exercice précédent : le report à nouveau étant, par ailleurs, accru de 1 602 287,67 F soit 0,28 F par action.

Le dividende sera mis en paiement le 10 juillet 1980, contre remise du coupon n° *15 A* pour *10,72 francs, et* du coupon n° 15 B pour 2,78 francs (exonéré de l'impôt sur le revenu des personnes physiques). L'attention des actionnaires est attirée sur le *fait* que, dans l'état actuel de la législation, cette exonération n'est acquise que pour les coupons encaissés avant le 31 décembre 1980.

L'assemblée générale a, par ailleurs, renouvelé les mandats d'administrateurs du Crédit Industriel et Commercial et de l'Union des Assurances *de Paris, Incendie*, Accidents, et le mandat de censeur de la Société de Banque Suisse. Elle a, en outre, ratifié la cooptation, faite à titre provisoire par le conseil, du mandat d'administrateur de M. Eric Dufoix.

**

Le président, après avoir évoqué l'évolution de la conjoncture, indique que la hausse des prix de biens immobiliers s'est poursuivie notamment à Paris, en région parisienne et *dans certaines agglomérations.*

Le patrimoine de SIMCO s'est, de ce fait, valorisé. Il comprend plus de 300.000 m2 de logements et quelque *60.000 m2 de bureaux et de* locaux commerciaux. Le prix de revient moyen de ces biens ressort à moins de 2.150 francs le m2 : la Bourse, en donnant actuellement à l'action de la société une valeur voisine de 260 francs, conduit à une estimation du mètre carré moyen de l'ordre de 4.100 francs. Il y a tout lieu de penser que, compte *tenu de la localisation* des immeubles, la valeur moyenne de ceux-ci est sensiblement supérieure à celle qui résulte de cette évaluation boursière.

En ce qui concerne la politique des loyers, il est précisé que les pouvoirs publics ont demandé aux propriétaires de reconduire, pour les baux venant à renouvellement entre juillet 1980 et juin 1981, l'essentiel des accords de modération précédemment souscrits.

Le président indique, par ailleurs, les démarches entreprises auprès des pouvoirs publics en vue d'obtenir la reconduction de l'autorisation donnée aux *actionnaires personnes* physiques de pratiquer un abattement fiscal sur les dividendes des sociétés immobilières d'investissement..

En ce qui concerne le contentieux relatif à l'immeuble du Manoir à Nice, la société a été remboursée à titre provisionnel d'une somme un peu supérieure à 4.000.000 de francs et la procédure se poursuit en vue de fixer le montant des sommes qui lui restent à recevoir.

Le président fait connaître, enfin, que le montant des loyers quittancés au titre du premier semestre s'élève à 54.900.000 francs contre 49 millions 800.000 francs pour la même période *de l'année précédente. Cette évolution* favorable des recettes devrait se traduire sur les résultats et permettre, pour l'exercice en cours, une nouvelle progression du dividende.

BANQUE OTTOMANE

Il est porté à la connaissance de MM. les actionnaires de la Banque Ottomane que, par décision de l'assemblée générale tenue à Londres, le 5 juin 1980, un dividende de trois livres sterling et dix pence par action *sera payé, à partir du 13 juin 1980*, contre remise du coupon n° 107.

Le paiement aura lieu :

— A Londres : à la Banque Ottomane, 23, Fenchurch Street EC3P 3ED.

Et au cours du change sur Londres :

— A Paris : à la Banque Ottomane, 7, rue Meyerbeer,

— A Istanbul : au siège central de la banque.

Le montant revenant aux parts de fondateur soit, £ 334,36 par part entière *sera payé aux mêmes date*, lieux et places contre remise du coupon n° 50.



LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE A HONGKONG

Le 22 mai 1980, M. Léopold Jeorger, Directeur Central de la Société Générale, a inauguré, en présence de M. Colin Martin, Commissaire aux banques, les *nouveaux locaux de l'agence de la Société Générale* à Hongkong, Gloucester Tower, ainsi que le nouveau bureau de représentation ouvert par la banque, pour les relations avec la République populaire de Chine.

Le bureau de représentation de la Société Générale à Hongkong, chargé des relations avec la République populaire de Chine, a pour objet de suivre tous les projets de la clientèle de la banque intéressant ce pays, ainsi que de développer les relations avec la succursale de Hongkong de la Bank of China.

Il est dirigé par M. Jean Perriere, Representative. Adresse : Gloucester Tower, 24th Floor, Hongkong 11, Pedder Street, Central, G.P.O. Box n° 11.318, Hongkong - Tél. : 5 - 237389-80 - Télex : 60579 SGREP HX.

On rappelle, par ailleurs, que l'agence de Hongkong de la Société Générale est dirigée par M. Jacques Bouhet, General Manager. Adresse : Gloucester Tower, 24th Floor, 11, Pedder Street, Central G.P.O. Box n° 10080 - HONGKONG. Tél. : 5 - 266-650-9. Télex : *65023 SOGEN HX - 65022 SGPX (Forex).*

CRÉDIT FONCIER ET IMMOBILIER

L'assemblée générale ordinaire qui s'est réunie le 4 juin 1980, sous la présidence de *M. Jean Lamey*, a approuvé les comptes de l'exercice 1979. Le bénéfice d'exploitation ressort à 74.663.000 francs contre 59 millions 146.000 en 1978.

Le bénéfice net s'établit à 63 millions 300.000 francs contre 52 millions 650.000 francs en 1978. Après dotation à la réserve légale d'une somme de 4 millions 71.000 francs pour la porter à son plein, il a été décidé de distribuer un dividende net global de 30.413.625 francs, soit par action 7,30 francs et 10,95 francs *avec l'avoir* fiscal. Le reliquat disponible, soit 14.819.633 francs, a été affecté au report à nouveau qui se trouve porté *à 25.299.560 francs.*

Le dividende sera mis en paiement à partir du 1er juillet 1980 aux guichets de la Banque de l'Indochine et de Suez.

L'assemblée générale a, par ailleurs, renouvelé le mandat d'administrateur de MM. Jean Lamey, Louis de Fages de Latour et Michel Caplain.

Au cours de son allocution, le président Jean Lamey a notamment déclaré :

« Le Crédit Foncier et Immobilier va bien après la houle qui l'avait secoué pendant quelques années à la suite des malheureuses évolutions survenues en Asie et en Afrique, ainsi qu'à Paris-Ouest.

» Nous voici maintenant rentrés en eaux calmes ; ce qui permet aux revenus engendrés par les loyers des *immeubles de s'accroître* paisiblement tous les ans.

» Bien sûr, l'interminable affaire du « France » continue de dérouler des épisodes judiciaires successifs dont les deux derniers survenus, l'un en décembre 1979, l'autre tout récemment en mai 1980, ont été favorables à votre société ainsi que l'explique *le rapport.*

» A deux reprises, et la cour d'appel de Paris et la cour d'appel d'Amiens ont confirmé le droit qu'avait le Crédit Foncier et Immobilier d'être indemnisé de ses débours, et n'ont pas été dupes des manœuvres dilatoires mises en œuvre pour tenter d'éluder les paiements à faire à votre société.

» Ce sont des nouvelles d'une société bien portante que je peux donc vous donner en vous soulignant *que l'année 1979 a vu se développer* les orientations données à votre société depuis quelques mois en ce qui concerne la diversification de son patrimoine :

» 1) Vos investissements à l'étranger, déjà appréciables par nos positions à Bruxelles, ont été complétés par un investissement réalisé en Floride et dont nous parle le rapport.

» 2) Un immeuble à usage de bureaux a été acheté rue Beaujon, à un emplacement de grande qualité en raison de la proximité de la place de l'Etoile.

» 3) Votre société, enfin, poursuit les positions qu'elle a *prises* dans les centres commerciaux régionaux de Vélizy 2 et de Bayonne. Elle sera particulièrement à l'affût de tout ce qui se présentera dans les investissements de ce type, en raison de l'attrait qu'ils présentent, tant sur les rendements que sur leur valeur patrimoniale.

» *Il est certain* que, sur la base du patrimoine de votre société, pouvant être estimé à 1,5 milliard (360 francs par action), le bénéfice net — après précompte et sans les plus-values de cessions — ressort à 34,4 millions, c'est-à-dire 2,3 % des actifs gérés, et à 49,3 millions, c'est-à-dire 3,3 %, en tenant compte des plus-values de cessions réalisées dans l'année.

» Ce n'est pas beaucoup, mais ce montant, qui croît d'environ 15 % *chaque année, doit être interprété* en fonction du caractère essentiel de votre société, qui est celui d'une affaire de capitalisation. Votre patrimoine prend, en effet, tous les jours de la valeur et il ne convient pas vous appréciiez vos activités sur le seul critère du revenu. C'est la raison pour laquelle nous avons été *satisfaits*, cette année, que la Bourse accepte de reconnaître à votre valeur une estimation très supérieure à celle de l'année précédente.

» Le cours du Crédit Foncier et Immobilier est, en effet, actuellement, proche de son maximum observé depuis de nombreuses années. Je souhaite, car il ne correspond pas encore à la valeur du titre, qu'il s'apprécie encore davantage comme le mérite cette affaire qui, peu à peu, émerge des deux gros soucis qui l'ont *caractérisée* :

» — Paris-Ouest, pour lequel l'année 1980 marquera sans doute l'amélioration attendue.

» — L'immeuble France pour lequel, là aussi, le bon sens, c'est-à-dire ce qui est juste, s'imposera tôt ou tard.

» Dès lors, votre société devrait *constituer, et pour les anciens et* pour les nouveaux actionnaires qu'elle suscitera, l'engouement qu'elle a si longtemps connu de leur part. »



LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE EN AUSTRALIE

La Société Générale Australia Limited, banque d'affaires australienne au capital autorisé de 10 millions de dollars australiens créée conjointement par la Société Générale et la société financière Trade Credits Limited, a tenu le 29 mai 1980 à Sydney son premier conseil d'administration.

Ce conseil présidé par Robert D. Somervaille, Président de l'Australian Telecom Commission et de Trade Credits Limited, comprend également Léopold Jeorger, Directeur Central de la Société Générale, Sir Davis Hughes, ancien ministre, Conseiller de la Société Générale pour l'Australie, Pierre Méraud, Directeur Adjoint de la Société Générale et Colin Ware, Directeur Général de Trade Credits Limited.

La Société Générale Australia Limited, qui doit être opérationnelle à l'automne prochain, sera principalement active en matière de financement d'investissements, de commerce international et d'octroi de crédits commerciaux.

Elle complétera ainsi la présence de la Société Générale en Australie assurée par un bureau de représentation, Euro-Pacific Finance Corporation et Trade Credits Limited dans laquelle la Société Générale a pris une participation de 30 % en février dernier.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

10 JUIN

Irrégulier mais plus soutenu

La tendance est apparue un peu plus soutenue mardi à la Bourse de Paris, et ce malgré la persistance d'une assez forte irrégularité dans l'évolution des cours. Mais finalement les hausses l'ont emporté sur les baisses, mais pas tant par leur nombre que par leur ampleur, et, en clôture, l'indicateur instantané s'élevait à un peu plus de 0,2 % au-dessus de son précédent niveau.

Parmi les titres qui se sont distingués, nous retiendrons les noms de C.E.M. (+ 3,4 %), Mumm (+ 3,1 %), C.F.R. (+ 2,9 %), Simco (+ 2,1 %) et surtout l'Air liquide (+ 2 %), dont l'excellent comportement suscitait de nombreux commentaires. « Si toutes les grandes valeurs de la cote se tenaient aussi bien après avoir fait appel à leurs actionnaires, affirmait un professionnel, le marché coulerait des jours heureux. Il est vrai que la société a en même temps procédé à une distribution gratuite et maintenu son dividende.

Cela étant, il y eut quand même pas mal de « traînards », parmi lesquels Routière Colas (— 3,9 %), Galeries Lafayette (— 3,1 %), 4 1/2 % 1973 (— 2,9 %), Finextel (— 2,6 %), T.R.T. (— 2,5 %), L.M.T. (— 2,4 %) et Alsthom (— 2,4 %).

Plus que jamais, le marché semble calquer son comportement sur celui de Wall Street. Cependant, la perspective d'une nouvelle hausse des prix du pétrole ne paraît pas émouvoir les opérateurs outre mesure. Sans doute parce que l'événement avait été anticipé. L'on remarquera seulement que les achats de valeurs restent très sélectifs, témoignage de la prudence de beaucoup.

L'or fin a baissé, le lingot revenant de 82 010 F à 79 000 F (après 79 350 F). Toujours en retard de 24 heures, le napoléon, en revanche, a progressé, gagnant 7,90 F à 690 F (après 694,50 F).

LONDRES

Le marché accentue son avance et l'indice des industrielles progresse de 5,8 points, à 440,2. Fermeté des pétroles. Bonne tenue des Fonds d'Etat. Effritement des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 628 50 contre 623 75

VALEURS	CLOTURE 9/6	COURS 10/6
Beecham	129 ..	132 ...
British Petroleum	364 ...	366 ...
Courtaulds	64 ...	66 ...
*De Beers	9 78	9 58
Imperial Chemical	358 ..	362 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	394 ..	383 ...
Shell	402 ...	406 ...
Vickers	125 ...	127 ...
War Loan 3 1/2 %	32 ...	32 1/8
*West Driefontein	87 3/4	84 3/4
*Western Holdings	66 1/4	64 1/4

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

CREDIT FONCIER DE FRANCE. — L'établissement s'apprêterait à lancer le 23 juin prochain son deuxième emprunt obligataire de l'année. Le montant de cet emprunt serait de 2,5 milliards de francs.

CREDIT NATIONAL. — Un emprunt de 2,5 milliards de francs également serait lancé début juillet par le Crédit national.

KRAFT INC. - DART INDUSTRIES. — Les deux groupes américains ont annoncé leur intention de fusionner. Portant sur 2,5 milliards de dollars, cette opération sera la plus importante de toute l'histoire de l'industrie américaine. L'échange de titres pour les actionnaires des deux groupes se fera à parité avec les actions du nouvel ensemble, qui prendra la dénomination de Dart and Kraft Inc. Kraft Inc. est une société diversifiée dans l'alimentation, les jouets et les produits chimiques. Son chiffre d'affaires pour 1979 a été de 6,4 milliards de dollars et son bénéfice de 188 millions de dollars.

Dart Industries fabrique des articles de grande consommation et possède aussi des intérêts dans la chimie. Le groupe a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 2,4 milliards de dollars et un bénéfice de 172 millions de dollars.

SOFICAM. — L'emprunt lancé par la société sera amorti le 9 juin 1990 et non le 8 juin 1980 comme indiqué par erreur dans nos éditions datées du 10 juin.

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 10/6 ... 12 3/8 %

NEW-YORK

Irrégulier

La tendance a été très irrégulière lundi à Wall Street, et en clôture, sur 1 899 valeurs traitées, 793 avaient monté, tandis que 718 accusaient une baisse assez nette. Finalement, l'indice des industrielles s'est établi à 880,67, soit à 0,85 point au-dessous de son niveau précédent.

Une forte activité a continué de régner, et 36,82 millions de titres ont changé de mains contre 37,32 millions vendredi.

Manifestement, les opérateurs ne savaient trop à quel saint se vouer. Entre la baisse des taux d'intérêt, qui incite plutôt à l'achat, et la menace d'un nouveau renchérissement des prix du pétrole, qui pousse à vendre, beaucoup se demandaient quelle attitude adopter. Les plus optimistes ont choisi de parier sur la détente du loyer de l'argent, et les plus pessimistes ont procédé à des dégagements bénéficiaires.

VALEURS	COURS 6/6	COURS 9/6
Alcoa	60 ...	58 7/8
A.T.T.	52 7/8	53 1/4
Boeing	34 1/8	34 1/4
Chase Manhattan Bank	44 3/8	43 3/4
Du Pont de Nemours	40 5/8	39 7/8
Eastman Kodak	55 1/8	54 7/8
Exxon	65 1/8	65 3/4
Ford	24 1/2	24 ...
General Electric	50 7/8	49 7/8
General Foods	28 7/8	29 1/4
General Motors	44 1/8	43 3/4
Goodyear	13 ...	12 7/8
I.B.M.	57 1/8	56 3/4
I.T.T.	27 7/8	27 3/8
Kennecott	29 ...	29 3/4
Mobil Oil	78 3/4	76 3/4
Pfizer	43 ...	43 1/4
Schlumberger	115 3/4	117 3/8
Texaco	35 7/8	35 7/8
U.A.L. Inc.	17 ...	17 ...
Union Carbide	43 1/2	43 1/4
U.S. Steel	18 1/2	18 5/8
Westinghouse	22 5/8	22 7/8
Xerox	57 3/8	57 1/4

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	6 juin	9 juin
Valeurs françaises	107,6	107,2
Valeurs étrangères	105,6	106,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	109,8	109,7

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9/6	10/6
1 dollar (en yens)	217 70	215 90

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

VALEURS	Emission frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

* Cours précédent

BOURSE DE PARIS - 10 JUIN - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/6	Cours des billets aux guichets — Achat	Cours des billets aux guichets — Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 104	4 098	3 980	4 190
Allemagne (100 DM)	232 840	233	226 ...	238 ...
Belgique (100 F)	14 511	14 497	13 900	14 600
Pays-Bas (100 fl.)	211 300	212 350	206	217
Danemark (100 krd)	74 330	74 320	71 500	76 500
Norvège (100 k)	84 630	84 370	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 556	9 541	9 250	9 750
Italie (1 000 lires)	4 941	4 936	4 700	5 150
Suisse (100 fr.)	252 120	252 320	246 ...	258
Suède (100 krs)	98 600	98 670	96 ...	101 500
Autriche (100 sch.)	32 625	32 688	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 882	5 886	5 700	6 100
Portugal (100 esc.)	8 420	8 445	8 200	9 100
Canada ($ can. 1)	3 560	3 578	3 470	3 700
Japon (100 yens)	1 890	1 981	1 800	1 900

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/6
Or fin (kilo en barre)	80500	80600 ..
Or fin (en lingot)	82010	79000 ..
Pièce française (20 fr.)	682 10	690 ..
Pièce française (10 fr.)	399	395 ..
Pièce suisse (20 fr.)	562 50	558 ..
Pièce latine (20 fr.)	531	530 ..
Souverain	752 10	730 .
Pièce de 20 dollars	2800 40	2795 80
Pièce de 10 dollars	1370	1360 .
Pièce de 5 dollars		
Pièce de 50 pesos	3302	3283 50
Pièce de 10 florins	542	546 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

« Je veillerai à l'application des mesures prises en faveur du Nord-Pas-de- Calais

écrit le président de la République à M. Mauroy

M. Valéry Giscard d'Estaing a adressé, le 4 juin, une lettre à M. Pierre Mauroy, député, maire de Lille (P.S.) et président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, relative à la situation économique de cette région. Le chef de l'Etat souligne qu'il « *veillera à l'application concrète des décisions prises par le gouvernement en faveur du Nord - Pas - de-Calais* ».

Le président de la République indique notamment que l'intervention « massive » du Fonds spécial d'adaptation industrielle (F.S.A.I.) et les diverses aides de l'Etat au développement régional ont permis de financer, en 1979, des investissements industriels créateurs — à terme — de douze mille emplois (1). Il affirme que cet effort sera poursuivi.

Après avoir souligné que ce qui est fait en faveur d'une région n'a pas à être « *systématiquement appliqué à tout le territoire* », M. Giscard d'Estaing indique, répondant à des propositions faites par M. Mauroy, qu'une société financière, filiale des Charbonnages de France a été autorisée à prendre des participations dans des entreprises industrielles et à leur accorder des prêts bonifiés.

M. Giscard d'Estaing conclut sa lettre en soulignant que l'effort de conversion et de développement industriel « *doit se poursuivre dans le cadre d'un dialogue organisé et réfléchi avec les instances régionales* ».

[M. Mauroy s'était adressé au chef de l'Etat le 25 mars dernier, au nom du conseil régional, pour lui demander une aide spéciale pour le Nord et le Pas-de-Calais et la création d'« un outil régional public, technique et financier, au service du développement industriel ». Dans cette lettre, M. Mauroy évoquait les dispositions prises en faveur du Grand Sud-Ouest et notamment les objectifs assignés à la société Elf-Aquitaine — qui exploite le gisement de Lacq — pour qu'elle favorise la création d'une usine à Bayonne.

Il semble en outre se confirmer que M. Giscard d'Estaing effectuerait prochainement un déplacement de deux jours dans la région Nord-Pas-de-Calais. La date n'en est pas encore fixée mais on pense que cette visite aurait lieu à la rentrée.] G. S.

(1) A la DATAR on indique que les quelque 12 000 emplois se répartissent de la manière suivante : 6 934 au titre de la procédure exceptionnelle du FSAI et 5 205 au titre du régime classique des primes de développement régional. Pour le FSAI, la zone du Valenciennois table à terme sur 6 109 emplois (essentiellement en provenance du secteur automobile) et celle de Boulogne-sur-Mer sur 825 emplois.

● *Aquitaine : création d'un fonds d'identité régionale.* — La commission permanente du conseil régional d'Aquitaine a décidé la création d'un fonds d'identité régionale. Doté de 1 million de francs pour 1980, il est destiné « *à préserver et encourager les caractères spécifiques des civilisations des populations aquitaines* ». Plusieurs dossiers intéressant notamment le Pays basque seront proposés au titre de ce fonds : sauvegarde et développement de la langue basque (matériel pédagogique, manuels, revues et publications diverses), sauvetage des monuments funéraires basques, classement de monuments historiques, enfin formation des enfants aux arts et traditions populaires basques. — *(Corresp.)*

LA TRÉSORERIE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS RÉGIONAUX EST EXCÉDENTAIRE DE 1,18 MILLIARD DE FRANCS

La trésorerie des Etablissements publics régionaux (E.P.R.) est saine, voire plus que satisfaisante. C'est du moins l'impression qu'on peut tirer de la réponse que vient de faire M. Maurice Papon, ministre du budget, à M. Maurice Pourchon, député (P.S.) du Puy-de-Dôme (*Journal officiel* du 2 juin). Le ministre écrit en effet : « *La trésorerie des E.P.R. (Ile-de-France non comprise) était la suivante : au 31 décembre 1977, 1 184 millions de francs (1 007 millions de francs en dépôts au Trésor, 29 millions de francs en dépôts à la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales (C.A.E.C.L.), et 148 millions de francs en bons du Trésor) ; au 31 décembre 1978, 1 076 millions de francs (87 millions de francs en dépôts au Trésor, 24 millions à la C.A.E.C.L. et 155 millions en bons du Trésor) ; au 31 décembre 1979, 1 182 millions (986 millions de francs en dépôts au Trésor, 38 millions à la C.A.E.C.L. et 158 millions en bons du Trésor).* »

C'est la première fois que le gouvernement rend ainsi public l'état de la trésorerie des régions, dont l'ensemble des budgets (non comprise la région Ile-de-France) dépassait largement 3 milliards de francs en 1979.

LES COSMONAUTES DE SOYOUZ-T-2 ONT REGAGNÉ LA TERRE

Moscou *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*. — Les deux cosmonautes soviétiques Youri Malyschev et Vladimir Aksyonov, partis, jeudi 5 juin, à bord de Soyouz-T-2, se sont posés en douceur dans le Kazakhstan, lundi 9 juin dans l'après-midi, « *après avoir accompli avec succès le programme de leur vol d'essai* », annonce l'agence Tass.

Leur vaisseau est resté trois jours amarré au train spatial Saliout-6 - Soyouz-36, qu'occupent depuis le 9 avril dernier — donc depuis maintenant plus de deux mois — Vladimir Rioumine et Leonid Popov. Soyouz-T-2 était le premier vaisseau d'une nouvelle série à recevoir des passagers.

Selon les officiels soviétiques, les nouveaux systèmes de bord, dont seront équipés les exemplaires de cette série, permettent de réduire le temps des préparatifs au décollage.

LA GRÈVE A E.G.F. LES 11 ET 12 JUIN

D'importantes perturbations dans la distribution du courant électrique sont annoncées

Les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. d'E.G.F., qui ont totalisé à elles deux 76 % des voix aux dernières élections professionnelles, ont indiqué, lundi 9 juin, les modalités de la grève nationale de vingt-quatre heures, qu'elles ont décidé de déclencher, en ce milieu de semaine, pour s'opposer à l'« amendement Giraud » qui constitue, selon elles, « *une remise en cause fondamentale du droit de grève à E.G.F.* ».

La baisse de production thermique et hydraulique commencera le mercredi 11 juin à 21 heures. Elle sera de 15 % jusqu'au jeudi 12 juin à 7 heures. Un premier « temps fort », selon les deux fédérations syndicales, aura ensuite lieu de 7 heures à 11 h. 30 : minimum technique ou arrêt (selon la puissance) des groupes thermiques classiques et nucléaires ; arrêt des usines de lacs et d'éclusées ; baisse de 30 % des usines hydrauliques au fil de l'eau. De 11 h. 30 à 14 h. 30 : baisse de 15 % de l'ensemble de la production et maintien au minimum technique des groupes nucléaires. De 14 h. 30 à 17 heures : deuxième « temps fort » ; mêmes dispositions que de 7 heures à 11 h. 30. Enfin, de 17 heures à 21 heures : baisse de 15 % de l'ensemble de la production thermique et hydraulique.

Pour ce qui concerne les transports, la C.G.T. et la C.F.D.T. précisent : « *Les comités de grève veilleront à ce que les industriels ne consomment pas davantage que ce qui est nécessaire au maintien de la sécurité des installations.* »

Quant à la distribution, « *les mêmes mesures seront prises pour que la baisse de production se répercute, en priorité, sur les industriels alimentés en moyenne tension. Les délestages s'effectueront sous le contrôle des comités de grève. Les coupures seront tournantes dans toute la mesure du possible* ». Les deux syndicats ont souligné que les usagers domestiques seront « *les moins touchés possible* ».

D'autre part, un arrêt des installations des stations de stockage et de compression du gaz a été décrété pour le jeudi 12 juin de 0 heures à 24 heures.

F.O. et la C.G.C. ont aussi appelé à cette grève de vingt-quatre heures, mais sans coupures de courant. La C.F.T.C. a laissé ses adhérents libres de participer ou non à cette action.

Le courroux des syndicats d'E.G.F. est provoqué par un amendement au projet de loi sur la protection et le contrôle des matières nucléaires, adopté par l'Assemblée en seconde lecture (*le Monde* du 24 mai).

Cet amendement, introduit par M. Giraud, ministre de l'industrie, *prévoit* notamment le licenciement immédiat, sans préavis ni indemnité, de toute personne ayant commis « *une faute lourde* », susceptible de « *mettre en cause la sûreté nucléaire des installations, la protection des matières ou la sécurité des personnes et des biens* ».

Les syndicats voient dans ces dispositions une « *atteinte fondamentale* » au droit de grève pour tous les travailleurs des différents secteurs liés au nucléaire (E.D.F., Commissariat à l'énergie atomique, Framatome, arsenaux, etc.), une violation de l'article 6 du statut national d'E.G.F. qui stipule que tout agent frappé par une sanction disciplinaire a le droit de s'expliquer et de faire appel, et la mise en place de deux catégories de personnel : ceux qui bénéficieront entièrement du droit de grève et ceux qui n'auront qu'un droit limité.

Les organisations syndicales affirment, d'autre part, que la sûreté et la sécurité ont toujours été assurées, sans aucun incident, lors des grèves. Elles appellent l'ensemble des travailleurs concernés à manifester, jeudi 12 juin à 9 h. 30, devant le Sénat, qui examinera le même jour le projet de loi incriminé.

GRÈVE DANS LES TRANSPORTS MERCREDI 11 JUIN

La C.G.T. prévoit des perturbations, le mercredi 11 juin, dans les transports, en particulier routiers et urbains, en raison du mot d'ordre d'arrêts de travail lancé aux quelque 500 000 salariés de ce secteur. M. Jean Brun, secrétaire général de la Fédération des transports C.G.T., a fait valoir que malgré la diversité des secteurs la profession était confrontée à des problèmes communs.

Le responsable syndical a dénoncé « la multiplication des restructurations » et « les transferts d'activités à des entreprises de sous-traitance ou de travail intérimaire ». Selon lui, cette politique « précarise l'emploi, augmente les licenciements économiques et pèse sur le niveau des salaires ».

La C.G.T. a invité les salariés à faire du 11 juin « une journée de lutte pour l'emploi, les salaires et les conditions de travail », a indiqué M. Brun. Des arrêts de travail de vingt-quatre heures sont prévus pour les transports urbains des départements de l'Ouest, à Marseille et à Lyon. A Paris, le syndicat C.G.T. de la R.A.T.P. a aussi appelé à une grève de vingt-quatre heures. Un rassemblement sera organisé gare de l'Est, qui rejoindra la manifestation sur l'emploi des jeunes, place de la République.

● *Deux jeunes militaires libyens* ont été blessés par balles, lundi 9 juin vers 20 heures, dans un café de Meudon-la-Forêt (Hauts-de-Seine), lors d'une violente bagarre les opposant à un groupe de Maghrébins demeurant dans la région. Selon la 10e brigade territoriale chargée de l'enquête, il s'agirait d'une rixe après boire.

Ces Libyens font partie d'un groupe d'une centaine de militaires venus de Tripoli pour suivre des stages sur hélicoptère.

Le numéro du « Monde » daté 10 juin 1980 a été tiré à 580 890 exemplaires.

La nouvelle convention médicale

M. Jacques Barrot dénonce la « confusion entretenue par certains membres d'états-majors syndicaux »

De notre correspondant régional

Cannes. — Interrogé, lundi 9 juin, à Cannes, sur la décision prise la veille par la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) de ne pas appliquer la convention médicale récemment adoptée par le gouvernement, M. Barrot, ministre de la santé, a dénoncé « *la confusion entretenue par certains membres d'états-majors syndicaux* », mais s'est déclaré « *soucieux de renouer les fils du dialogue* ». Le ministre a indiqué que le gouvernement serait amené, dans les jours prochains, « *à prendre un certain nombre de mesures qui iront dans le sens d'une réponse aux inquiétudes des médecins* ». Venu à Cannes pour inaugurer le Symposium international de médecine des sports, organisé dans le cadre des deuxièmes Jeux mondiaux de la médecine, M. Barrot a été quelque peu chahuté à son arrivée par certains participants, qui lui ont exprimé leur mauvaise humeur par des sifflets et des huées. « *Il y a une convention qui a été signée dans le respect de la loi et qui doit être appliquée* », a déclaré le ministre de la santé.

Tout en se refusant à parler de « *défi* » de la profession médicale, M. Barrot, après avoir établi une distinction entre « *certains membres d'états-majors syndicaux et l'ensemble des médecins, qui ont beaucoup mieux pris la mesure des difficultés et de leurs responsabilités* », a déclaré : « *Je suis prêt personnellement à aller partout en France pour dialoguer, m'expliquer, et je ne peux pas croire que des problèmes de politique partisane, des désaccords entre syndicats nous éloignent de l'essentiel, c'est-à-dire la poursuite d'une médecine conventionnelle. Nous ne pouvons pas échouer pour des malentendus. Il y a la possibilité de pratiquer des tarifs conventionnels qui respectent tout à fait un exercice convenable de la médecine libérale et sociale. Nous avons devant nous des problèmes que nous n'avons pas le droit d'ignorer. Ce n'est pas parce qu'il y a eu ces dernières années des imprévoyances que nous devons aujourd'hui succomber à cette tentation de ne pas prévoir et de ne pas organiser l'avenir.* »

GUY PORTE.

LE DÉFICIT DES PAIEMENTS COURANTS DE LA FRANCE S'EST BEAUCOUP ACCRU AU PREMIER TRIMESTRE

La balance des paiements courants de la France a été fortement déficitaire au cours du premier trimestre 1980 : de 12,4 milliards de francs en données brutes, de 10,4 milliards de francs en données corrigées des variations saisonnières. Ces résultats sont à rapprocher de ceux du trimestre précédent : excédent de 5,1 milliards en données brutes au quatrième trimestre 1979, déficit de 1,3 milliard en données corrigées. Ils sont également à rapprocher des résultats du premier trimestre 1979 : + 134 millions de francs en données brutes, + 2,2 milliards de francs en données corrigées.

Cette brusque dégradation des paiements extérieurs de la France s'explique évidemment par la détérioration des échanges commerciaux, dont le déficit passe de 8,3 milliards à 13,3 milliards de francs entre le quatrième trimestre 1979 et le premier trimestre 1980 en données brutes et de 4 milliards à 12 milliards en données corrigées des variations saisonnières. Ce déficit croissant du commerce extérieur est provoqué par la forte augmentation de la facture énergétique et par un moindre excédent des échanges industriels.

Outre le commerce extérieur, la détérioration des paiements courants de la France s'explique aussi par une légère dégradation de la balance dite des « invisibles », et notamment des postes négoce international et transferts unilatéraux.

A la Cour de sûreté de l'Etat

DES PEINES DE QUINZE ANS DE RÉCLUSION REQUISES CONTRE LES PRINCIPAUX ACCUSÉS AU PROCÈS DES BRETONS.

Ce sont des peines assez sévères qu'a demandées, devant la Cour de sûreté de l'Etat, l'avocat général, M. Jacques Colette, au terme d'un réquisitoire d'une heure contre les militants bretons du F.L.B., accusés, notamment, du dynamitage de la villa du commissaire Roger Le Taillanter, mais aussi pour trois d'entre eux d'une tentative de vol d'explosifs, d'une tentative d'attentat contre un bâtiment de l'E.D.F. et d'un attentat contre le camp d'instruction militaire d'Aucaleuc, près de Dinan.

En ne reconnaissant à leurs actes « aucune motivation », M. Colette a requis quinze ans de réclusion criminelle contre Marcel Garabello et Jean-Charles Grall, actuellement détenus, en se référant aux peines prononcées pour l'attentat contre le château de Versailles. Il a demandé vingt ans pour Yves Masson et Bernard Alexandre, actuellement en fuite en Irlande.

Pour « les comparses amis et concubines », au nombre de cinq, accusés notamment de non-dénonciation de malfaiteurs — Marguerite Gendrot, Bernard Michon et Jean-Luc Barabaz, prévenus libres, ainsi que Janick Salomon et Yveline le Carrer en fuite, — il a réclamé des peines allant de deux ans avec sursis à cinq ans de réclusion, sans s'opposer pour la condamnation la plus forte à un sursis partiel.

« Nous ne pouvons tolérer, a-t-il notamment déclaré, que l'escalade de la violence et l'accoutumance à celle-ci mettent à la merci de la vengeance de délinquants nos policiers, nos collaborateurs, nos personnels et les membres de leur famille. Or nous avons assisté à une grande première contre ceux qui œuvrent en Bretagne comme représentants de la France. » « Nous n'avons pas voulu pour hier du F.L.B., a-t-il conclu, nous ne voudrons pas pour demain des Brigades rouges. »

La fin de l'audience de mardi matin a été marquée par un incident. Le président a refusé à Me Henri Leclerc d'entendre sa plaidoirie, car il n'avait pas été avisé par écrit que celui-ci avait été choisi comme défenseur.

A B C D E F G